This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 822,270

DC
146
.R13

MÉMOIRES MILITAIRES

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE ROGUET

(GRENOBLE)

Colonel en second des Grenadiers à pied de la Vieille Garde,
Pair de France.

TOME DEUXIÈME.

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE
J. DUMAINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,
Rue et Passage Dauphine, 30.

1863

MÉMOIRES MILITAIRES

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE ROGUET

PAIR DE FRANCE

MÉMOIRES MILITAIRES

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE ROGUET

(FRANÇOIS)

Colonel en second des Grenadiers à pied de la Vieille garde,
Pair de France.

Ordre, application, persévérance.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE MILITAIRE,
J. DUMAINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR
30, RUE ET PASSAGE DAUPHINE, 30.

1862

Paris. — Imprimerie Cosse et J. Dumaine, rue Christine, 2.

RÉPUBLIQUE.

INTERVALLE
ENTRE LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME COALITION.

CHAPITRE HUITIÈME.

1798

Italie.

Librarian
Lemaître
3-7-27
14264

I

Le général Bonaparte fut nommé président de la commission française au congrès de Rastadt.

Nous avons dit que sa rentrée en France, après le traité de Campo-Formio, fut pour la cour de Rome le signal d'une levée de boucliers; il fallait arrêter cet autre incendie ou s'exposer à voir remettre en question le nouvel ordre de choses dans la Péninsule; le Gouvernement nomma le général Berthier commandant en chef de l'armée d'Italie, et le chargea de s'emparer des états du Pape.

Le Directoire ne voyait pas sans inquiétude la gloire de Bonaparte; les grands talents qu'il venait de déployer, comme général et comme négociateur, portaient ombrage; il fallait l'éloigner; on lui proposa de se charger d'une descente en Angleterre. Cette expédition ne pouvait lui convenir; un théâtre plus éloigné et plus indépendant était nécessaire; cependant, il accepta provisoirement le titre de général en chef de l'armée d'Angleterre, fit des reconnaissances sur les côtes; des préparatifs furent ordonnés dans tous

nos ports et dans ceux d'Italie pour cette expédition dont il persista, en secret, à refuser le commandement.

Néanmoins, il ne convenait pas au général Bonaparte de demeurer presque inactif en contact avec les factions ; les divers partis vinrent à lui ; il eut l'adresse de rester étranger à tous, sans en indisposer aucun ; sa situation devenait chaque jour plus difficile ; il était exposé à se voir la victime de quelque intrigue ; il lui importait de s'éloigner et d'acquérir avec une plus grande renommée de nouveaux titres à la confiance des Français.

Depuis longtemps, Bonaparte avait des projets sur l'Orient ; en Italie, il s'en était beaucoup occupé ; il proposa au Directoire l'expédition d'Égypte, et lui soumit une partie de ses études particulières. Quelque désireux que fût le Directoire de se débarrasser de cet homme devenu trop grand, il n'accueillit pas d'abord un projet aussi hardi ; cependant, les instances de Bonaparte ajoutant aux craintes que sa présence inspirait, parvinrent à faire adopter ses plans ; les choses en étaient venues à ce point qu'on voulait l'éloigner à tout prix : il put choisir lui-même ses généraux et ses troupes.

Le secret fut gardé jusqu'au départ; l'Europe croyait que tant de préparatifs étaient dirigés contre l'Angleterre, qui, de son côté, mettait tout en œuvre pour éviter le coup dont elle paraissait menacée; pour une expédition aussi considérable que celle d'Égypte, l'argent était nécessaire, nous verrons comment le Directoire s'en procura.

II

Tout en profitant de sa neutralité, l'aristocratie Bernoise favorisait, par divers moyens en son pouvoir, les projets de nos ennemis; c'est sur son territoire que se réunissaient les émigrés pour conspirer contre leur patrie; c'est principalement pendant les campagnes de 1796 et 1797 que le gouvernement suisse protégea le plus ouvertement les plans de la coalition; enfin, dans ce pays s'était organisée la conspiration royaliste de Pichegru, déjouée par le patriotisme de l'armée d'Italie.

Bonaparte avait fait, dans le cours des campagnes de 1796 et 1797, un nombre considérable de prisonniers; mais, toujours en présence d'un ennemi dont les forces étaient sextuples des nôtres, le général en chef ne pouvait donner de suffisantes escortes pour leur conduite. Des re-

cruteurs autrichiens, aidés par les agents répandus dans le pays vénitien, étaient chargés, dans le Brescian, le Bergamasque et le Piémont, de les faire déserter ; ils les dirigeaient aussitôt, à travers les frontières de la Suisse, pour être réunis, équipés et armés dans le Tyrol ; le quart des prisonniers ne parvinrent pas en France ; la majeure partie renforçaient incessamment l'armée autrichienne ; on doit avouer que d'indignes Français, même des fonctionnaires, se prêtaient à cet infâme trafic ; ils recevaient des recruteurs autrichiens une certaine somme pour chaque prisonnier dont ils protégeaient la désertion.

L'infraction aux règles de la neutralité par les Suisses fut dénoncée à leur Gouvernement, qui ne prit aucun moyen pour y mettre un terme.

Le Directoire devait tirer vengeance de ce que les Suisses avaient fait depuis le commencement de la guerre ; il profita des troupes d'Italie qui rentraient en France, pour organiser une armée, sous le commandement du général Brune ; il joignit à ces corps une division de l'armée du Rhin ; les forces furent dirigées sur le pays de Vaux qui, aussitôt, s'insurgea contre l'aristocratie bernoise, dont il avait à se plaindre ; un combat sanglant eut lieu à Fribourg : les soldats suisses fu-

rent repoussés après avoir éprouvé des pertes; dans Berne, les troupes firent contre nous une belle et longue résistance; après avoir épuisé tous les moyens de défense, cette ville capitula le 5 mars; l'armée française y fit son entrée: elle y trouva un arsenal considérable et un trésor de 7 millions, qui couvrit en partie les dépenses de l'expédition d'Égypte.

La Suisse s'organisa en état aristocratique, sous la dénomination de République helvétique.

III

Avant l'arrivée de Bonaparte au commandement en chef, les armées de la République avaient une mobilité, une vigueur, une solidité qu'elles n'ont jamais dépassées; un homme de génie pouvait, ainsi qu'on l'a vu en 1796 et 1797, tenter avec elles des opérations grandes et périlleuses.

Soldats, sous-officiers, officiers, officiers supérieurs et généraux, tous paraissaient être à la hauteur de leurs devoirs dans les circonstances les plus difficiles.

Les soldats, braves, disciplinés, étaient habitués à toutes les fatigues, à toutes les misères et à

toutes les péripéties ; les officiers et sous-officiers possédaient plus que l'intelligence et l'expérience nécessaires.

Les officiers supérieurs et chefs de demi-brigade avaient presque tous de l'avenir ; beaucoup de généraux étaient capables d'exercer des commandements importants.

L'ambition, les vues personnelles, le désir du bien-être nous étaient encore inconnus ; l'intérêt du service, l'amour de la patrie dominaient exclusivement en toutes circonstances ; devant l'ennemi, chaque général, chaque corps ne songeait qu'à vaincre et à soutenir les autres : c'était dans toutes les volontés comme dans tous les cœurs.

Les jalousies de généraux et de corps, les intrigues d'état-major, ce besoin incessant de nuire à son voisin, à son frère d'armes, de rabaisser les troupes avec lesquelles on s'est mis en rivalité, de dénigrer les officiers qui ne font pas partie de telle ou telle coterie, de se pousser les uns les autres au détriment du vrai mérite et du bien du service, étaient alors tout à fait inconnus, et l'on faisait d'autant mieux la guerre à l'ennemi qu'on se la déclarait moins entre soi.

Quelques campagnes, des combats et des misères, avaient suffi pour rendre ces réunions de réquisitionnaires inexpérimentés et presque sans tradition, dignes des premières armées des temps les plus glorieux de notre monarchie.

Désormais, après de pénibles vicissitudes, nous verrons sur une plus vaste échelle des faits aussi éclatants; mais il y aura peut-être de moins en moins la solidité inébranlable et les vertus militaires de l'époque que nous venons de décrire.

IV

Pendant l'année 1798, la coalition laissa les armées se reposer; mais ses intrigues ne cessèrent pas; aux événements militaires, on en vit succéder d'autres moins glorieux.

Bonaparte n'était plus chargé de la direction de nos affaires d'Italie; l'éloignement d'une main aussi ferme que pure parut, pour des individus, étrangers à l'armée, un libre essor laissé à la rapine et à la dépravation : une nuée de gens avides fondirent sur ce beau pays, comme sur une proie à dévorer; la plupart de ces malheureux étaient des agents de l'étranger. Alors commencèrent les

considérables. Les possessions nouvelles que l'Empereur prenait du côté de Venise, ne compensaient pas, en territoire, ce qu'il avait perdu en Belgique et en Italie ; mais il acquerrait une contrée qui devait lui assurer, dans la Péninsule, une grande influence ; Venise et la Dalmatie lui permettraient enfin d'organiser une marine sur la mer Adriatique, et le rendraient maître de positions depuis longtemps convoitées. Ces avantages joints à la possession du Tyrol et de la terre ferme, jusqu'à l'Adige, devaient donner à l'Empereur la suprématie sur l'Italie méridionale.

La République cisalpine ne pouvait pas être un obstacle à l'ambition autrichienne ; sa création n'était considérée que comme une concession aux circonstances. Depuis le départ de Bonaparte, l'organisation de ce pays ne faisait aucun progrès ; le Gouvernement était faible, environné d'intrigues, et sans considération. Par surcroît, notre administration y commettait des exactions. Tout tendait donc à faire détester le nouveau système, et servait parfaitement les vœux de l'Autriche.

L'alliance entre l'Empereur, Rome et Naples, malgré les traités que nous avions faits avec ces

deux dernières puissances, ne fut jamais dissoute; le roi de Sardaigne faisait toujours partie de la coalition.

VI

Déjà l'armée était en marche sur Rome. Le général en chef Berthier établit, le 28 janvier, son quartier général à Ancône; le 29, dans un ordre du jour, il prescrit toutes les dispositions pour que le pays de l'Église que l'armée allait traverser, fût respecté; il établit les règles suivant lesquelles ces États devront être administrés; il prononce la confiscation des propriétés du cardinal Albani et des auteurs de l'assassinat commis le 28 décembre 1797; il ordonne la mise en séquestre de tous les biens appartenant aux princes romains, etc.

L'armée française n'éprouve aucun obstacle; le 15 février elle fait son entrée à Rome; le même jour on voit la république romaine proclamée; le Saint-Père se retire dans la chartreuse de Pise.

Le 19 février, le Directoire avait cassé une convention faite par le général en chef avec le

Pape ; Berthier dut faire connaître cet arrêté par la voie de l'ordre.

L'on retira, de son commandement, l'armée de Rome, donnée à Masséna ; en même temps une nuée de commissaires politiques vint organiser, à sa manière, le gouvernement de la nouvelle république : ces diverses mesures ne pouvaient profiter ni au commandement, ni à la discipline, ni à notre considération dans Rome. Le Directoire se vengeait sur le successeur du trop grand rôle joué par le prédécesseur.

Cependant, depuis plusieurs mois, l'armée ne recevait plus de solde, le service des subsistances se faisait mal ; souvent les troupes manquaient de vivres, et lorsqu'elles en recevaient, ils étaient de mauvaise qualité. En ces quelques mois, et sans rien faire, l'armée était retombée dans une grande pénurie ; la misère des officiers paraissait extrême.

L'on a vu que des motifs politiques avaient déterminé Bonaparte à ne pas souffrir que les soldats logeassent chez l'habitant : des églises et des couvents destinés à servir de casernes de passage, étaient maintenus, pendant le commandement de ce général, dans un état convenable. Mais depuis son départ tout avait changé : les

logements destinés aux militaires restaient encombrés d'ordures et de vermine; la santé du soldat en était altérée.

La négligence et la misère firent germer dans l'esprit des troupes le mécontentement et l'indiscipline; bientôt vinrent les projets d'insurrection, excités, entretenus avec une infernale activité par les agents de l'étranger.

Le général Berthier, par sa proclamation d'Ancône, promettait à l'armée de Rome une gratification et le paiement de la solde arriérée; mais rien ne put être exécuté, la victoire ne battait plus monnaie. Les agents de l'administration, et malheureusement quelques militaires, indignes de leur grade et étrangers à nos triomphes, commirent des dilapidations révoltantes; les officiers se crurent en droit de se réunir au Capitole et de demander compte de tout ce qui se passait publiquement.

Au milieu de février, 242 officiers écrivent au général en chef Berthier :

« Il y a à la caisse plusieurs millions, il n'en faut pas plus de trois pour acquitter ce qui est dû. Nous demandons que la solde soit acquittée, et cela dans les vingt-quatre heures.

« Nous demandons aussi que les effets enlevés sous divers prétextes aux maisons et églises appartenant aux puissances

étrangères avec lesquelles nous sommes en paix, soient remis de suite, et que tous ces mêmes édifices soient rétablis dans leur état primitif avant notre entrée dans Rome. Indépendamment de la solde, nous persistons à demander *vengeance des vols faits dans Rome par des monstres gradés et des administrations dévastatrices et corrompues, plongés nuit et jour dans le lux et la débauche.*

« Nous aimons à croire, cependant, que vous êtes pur et que votre conduite ultérieure nous le prouvera. »

Cette lettre fut adressée au Directoire, insérée dans tous les journaux de la République française, et affichée dans Rome en deux langues, par ordre du Comité.

Le général voulut calmer ces actes d'insubordination, malheureusement expliqués par l'état dans lequel se trouvait l'armée et ce qui se passait à Rome; il n'obtint aucun résultat; la réunion du Capitole n'avait d'abord demandé que la cessation du scandale; étonnée elle-même de n'avoir pas eu, quant au fond, tout à fait tort, elle devint plus exigeante, et chaque jour voyait éclore de nouvelles prétentions.

Le général Berthier se hâte de faire connaître au Directoire l'état des choses; ce dernier en est vivement affecté; Masséna était déjà en route pour prendre le commandement de l'armée de Rome. De nouveaux ordres hâtent son arrivée;

Berthier aura sous lui, à Milan, l'armée d'Italie désormais séparée de celle du Tibre.

VII

La nomination de Masséna, alors qu'il n'y avait pas à vaincre, déplut à l'armée ; il avait une réputation de dureté. On répétait à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il s'occuperait peu d'améliorer le sort de chacun. Au reste, comme j'ai eu occasion de le dire, se faire des amis n'était pas sa préoccupation.

Les troupes de Joubert et de Bernadotte composaient presque exclusivement l'armée de Rome.

Joubert s'était toujours fait remarquer par une loyauté, un désintéressement, une franchise et une bravoure exceptionnels ; sa division lui était entièrement dévouée, elle l'aurait vu, avec une vive satisfaction, à la tête de l'armée, qu'il était capable de commander dans toute circonstance ; et encore plus, dans la présente, qui, bien que singulière, ne paraissait pas hérissée de difficultés insurmontables. Ce divisionnaire illustre était le noble type de l'école de généraux à laquelle les

gouvernements doivent s'efforcer de donner tout le développement possible.

Bernadotte, très-adroit, avait su conquérir beaucoup de popularité dans sa division. En France, le bruit courait qu'il succéderait au général Bonaparte. La plupart de ses officiers adoptaient le même esprit; ils étaient tous alors unis sur les traces de leur général, et ont conservé cette situation.

Masséna, simple, sans autre vertu, sans autre adresse que celle de brave soldat et de grand capitaine, n'ayant rien fait dans le but de s'attirer la bienveillance des troupes, devait être médiocrement accueilli à Rome et dans sa nouvelle armée, vu la position vraiment extraordinaire où étaient l'une et l'autre.

A son arrivée, Masséna voit la réunion des officiers du Capitole; il avait dû se persuader que sa présence seule suffirait pour la dissoudre; tous demeurent froids; il parle avec la fermeté qu'il lui convenait d'avoir; des murmures se font entendre; étonné, lui qui avait triomphé de tant d'obstacles, il use de la menace, mais il n'était pas en son pouvoir de la réaliser, et son autorité est méconnue.

Cependant nos ennemis observaient et entretenaient avec soin tout ce qui pouvait nous donner des embarras; ils crurent que l'armée de Rome était en complète dissolution, et firent révolter le faubourg de Transteverin, population cruelle, audacieuse et fanatique, facile à mouvoir et toujours prête à servir d'instrument au désordre. Dès que la nouvelle de l'insurrection parvient au Capitole, les officiers se rendent à leurs corps, l'armée prend les armes; sous la main de Masséna, elle fait bonne et prompte justice des brouillons: nombre de ces derniers sont tués, et la tranquillité, à ce point de vue, est rétablie presque aussitôt qu'on avait voulu la troubler; cette expédition terminée, les Transteverins châtiés, les troupes rentrent dans leurs quartiers, et la réunion du Capitole reprend une nouvelle activité.

Exaspéré de tout ce qu'il voit et entend, sans action sur des officiers dont les plus mutins étaient cependant dignes de ses mépris, Masséna songe à d'autres moyens.

C'est alors que cette assemblée coupable ose charger un sous-lieutenant de la 11e demi-brigade de ligne de porter un ultimatum à ce général, déjà si grand, et qui devait bientôt s'élever

conseil de guerre, il est probable qu'il serait parvenu à rétablir l'ordre; il n'aurait pas eu, ainsi que la grande majorité de l'armée, la douleur de voir ce qui se passait de si affligeant dans cette déplorable circonstance.

Une bonne mesure ainsi exigée par des militaires mutins, ne peut être mise à exécution qu'après le retour à la soumission et au devoir; autrement ceux-ci prendraient bientôt l'habitude de l'insolence et de l'indiscipline. Mais il y a loin de ce principe à une menace inexécutable.

Il faut peu de punitions et qu'elles soient fortes; s'en prendre au petit nombre pour contenir le plus grand; ne jamais user ni compromettre l'autorité; faire toujours la part du feu et isoler les vrais instigateurs de la masse, qui n'est que moutonnière.

Après cette triste affaire, Masséna partit pour Antibes, où il resta jusqu'en 1799; alors des revers réitérés sur presque toutes nos frontières le portèrent au commandement de l'armée d'Helvétie; là était sa place : il vint plus facilement à bout de Souwarow et des Russes; il se couvrit de gloire à Zurich, et reçut le nom d'*enfant chéri de la Victoire*.

VIII

La plupart des officiers de la réunion du Capitole démentirent leur signature, mais tous voulurent rester solidaires. Quelques-uns désignés comme principaux promoteurs furent arrêtés et conduits à Grenoble pour y être jugés. Malheureusement cette affaire n'eut aucune suite; après trop de scandales et d'excès, il y eut, de divers côtés, impunité.

Cependant la 11e demi-brigade légère fut licenciée; on dispersa le 1er bataillon de Rivoli dans plusieurs corps de l'armée. Cette demi-brigade avait servi avec beaucoup de distinction depuis le commencement de la guerre d'Italie. Bonaparte lui avait dit, après la bataille de Rivoli : « *Braves carabiniers, à vous seuls vous « valez trois mille hommes.* » Mais sa gloire passée n'excusait pas les excès actuels.

Après avoir rappelé ces faits dans ses mémoires, le maréchal Gouvion Saint-Cyr ajoute : « *Plusieurs personnes ont cru que la révolte avait « été fomentée avec beaucoup d'artifice par un per- « sonnage assez éminent. Masséna, à tort ou à*

démarches nécessaires pour obtenir le logement en ville; je recommandai aux officiers de maintenir l'ordre pendant mon absence.

Je me présentai au syndicat : il était réuni et agité; avec les Italiens il faut parler, je le fis en ces termes :

« Vous prétendez que nous sommes vos libé-
« rateurs, vous reconnaissez que nous avons
« versé notre sang pour votre indépendance;
« comment se fait-il que vous nous traitiez avec
« ingratitude; les quartiers destinés aux troupes
« dans votre ville sont en très-mauvais état;
« vous ne voudriez pas y loger vos animaux; de-
« puis plus de quatre mois, la paille qui sert de
« couchage au malheureux soldat n'a pas été
« changée; elle est pleine de vermine et réduite
« en fumier; il n'existe dans ces bâtiments ni
« portes, ni fenêtres; les cours et les escaliers
« sont encombrés d'immondices; le soldat, per-
« suadé qu'il y tomberait malade, ne veut pas
« s'y établir; vous connaissez l'état de la garni-
« son, on doit redouter d'autres excès; des mal-
« faiteurs étrangers à nos rangs profiteraient
« peut-être de la circonstance contre vos per-
« sonnes et vos propriétés, si vous ne portez un
« prompt remède; vous ne pourrez vous en

« prendre qu'à vous-même du mal qui sera fait;
« mon bataillon est encore en ordre, occupez-
« vous de faire des billets de logement chez l'ha-
« bitant, pour que la troupe y demeure jusqu'à
« ce que les quartiers soient en état de la rece-
« voir; nous répondons de la tranquillité. »

La municipalité, convaincue par ce que je venais de lui dire, fit loger notre demi-brigade en ville, et mon bataillon ne prit aucune part à la rébellion.

Cependant, les 2e et 3e bataillons débandés s'étaient portés chez le colonel pour enlever les drapeaux; le chef et les officiers soutinrent cet espèce d'assaut avec beaucoup de fermeté; l'acte d'indiscipline ne cessa que fort avant dans la nuit, et lorsque les soldats fatigués eurent reçu leurs billets de logement; la distribution en fut lente et difficile, vu la confusion dans laquelle se trouvaient les compagnies; néanmoins la 33e ne commit aucun désordre en ville.

Pendant ces scènes déplorables, les demi-brigades restèrent livrées à elles-mêmes; si un officier supérieur a pu obtenir de la municipalité le logement de son régiment, que n'aurait-on pas fait à la demande de l'état-major de la

place; si les quartiers avaient été mieux tenus, les troupes ne seraient pas allées jusqu'à l'insurrection; mais ce n'était encore que le prélude de plus grands excès.

La demi-brigade séjourna à Mantoue jusqu'au 20 mars; aucune mesure n'avait été prise par l'administration pour le paiement de la solde, alors déjà fort arriérée; cependant, en dehors des scènes que je viens de raconter, les troupes observaient encore une assez bonne discipline; mais le mécontentement allait toujours croissant; ce qui se passait à Rome, et les nouvelles qui en arrivaient, ne devaient pas le calmer.

IX

Le 20 mars, je reçus ordre de me rendre à Sanguinetto et de faire occuper Cerea; le chef de brigade présumait que le bataillon n'obéirait pas; il convoqua tout le corps d'officiers pour assister à mon départ et pour en imposer aux mutins; je fis auprès de lui beaucoup d'instances pour le détourner de cette mesure: montrer de la méfiance envers le soldat, c'était l'exciter à faire ce qu'on voulait empêcher; il fallut cependant obéir.

Lorsque mon bon bataillon fut formé pour le départ, je commandai : « *Par le flanc droit* » ; les grenadiers seuls restèrent immobiles; mais le bataillon se mit en marche; en passant devant la compagnie d'élite, je dis : « *Vous allez voir défiler des gens qui peuvent faire des grenadiers.*» J'avais, je l'avoue, le projet de demander la dissolution de cette compagnie et d'en créer une nouvelle; mais je n'étais pas le commandant du corps.

Le chef de brigade, brave homme, resta auprès des mutins pour les déterminer à obéir; il leur parla beaucoup de camarades, d'amis et autres mots, que l'on emploie quelquefois trop devant les troupes; un tel langage produit tout le contraire de ce que l'on veut obtenir.

Cependant les grenadiers, voyant que le bataillon continuait avec calme sa marche, veulent l'arrêter ; ils promettent au chef de brigade qu'ils suivront, mais il fallait qu'ils reprissent leur place; le chef de brigade, croyant avoir réussi, accourt et me donne l'ordre d'arrêter pour attendre la compagnie d'élite, je lui dis « *que cela « me paraissait dangereux ; si les grenadiers té- « moignaient ce désir, c'était pour entraîner le ba- « taillon ; d'ailleurs il devenait urgent de faire un*

« *exemple : je ne serais pas fâché que cette compa-*
« *gnie en servît.* »

Le chef persista : il fallut encore une fois obéir ; ce que j'avais prévu arriva : dès que les grenadiers eurent repris leur place, un cri général se fit entendre dans cette compagnie : « *Nous voulons être payés, nous ne sortirons pas de Mantoue.* » Au même instant, le bataillon entier rompt ses rangs ; les soldats de la garnison étaient sur la place du Gouvernement ; ils excitent les nôtres, se jettent dans la mêlée, les canonniers courent à leurs pièces ; en un instant, le tumulte est à son comble,

Mais conservant du calme, je dis à haute voix : « *Drapeau, officiers et sous-officiers suivez-moi.* » Je chemine, en toute hâte, vers la porte Saint-Georges, je passe le pont, franchis le faubourg et gagne la route de Sanguinetto. Lorsque je fus à quelques cents toises de ce faubourg, les soldats sortent aussitôt de Mantoue au pas de course ; ils crient que je suis un traître, j'allais livrer le drapeau de la 33ᵉ à l'ennemi ; ils veulent l'arracher ; des officiers s'élancent pour l'empêcher ; je leur ordonne de s'éloigner, et seul, je me présente au milieu de cette multitude furieuse ; avec tranquillité et d'une voix forte, je

leur demande ce qu'ils veulent? « *Notre drapeau,* » répondent-ils: « Ce n'est pas ainsi, leur dis-je, qu'on réclame le drapeau: *A vos rangs.* » Aussitôt, et plus vite que je n'aurais pu l'obtenir en un moment de calme, le bataillon se forme comme si jamais il n'avait été question de révolte; j'ordonne le silence et je dis : « *Soldats, le drapeau est dans vos rangs, regardez-le; il a été témoin de la conduite que vous avez tenue à Rivoli et dans le passage du Tyrol; il m'a été confié par la République et j'ai juré de le maintenir sans tache, il ne sera pas témoin de la révolte; mais si l'on voulait me l'enlever, rappelez-vous que, fidèle à mon serment, ma mort précéderait ce crime dont je vous crois incapables.* » Ce peu de mots prononcés avec émotion et attentivement écoutés, produisit un revirement complet; le bataillon entier crie : « *Suivons notre commandant : c'est un brave;* » quelques vieux soldats versaient des larmes.

Je fais rompre, je me mets en marche et j'arrive à Sanguinetto dans un ordre parfait : sur la place je fais former le carré; les sous-officiers sont appelés au centre; je casse ceux qui, pendant cette journée, s'étaient mal conduits; je fais arrêter les promoteurs du désordre; ils furent

mis en prison et envoyés devant le conseil de guerre à Mantoue : deux subirent la peine de mort, huit celle des fers; depuis longtemps ces mauvais sujets méritaient le sort qu'ils subirent. Le bataillon parut satisfait de cet acte de sévérité; depuis ce moment sa conduite resta exemplaire.

X

Cependant les 2e et 3e bataillons, ainsi que la garnison de Mantoue, demeurèrent depuis mon départ dans la même agitation : des généraux durent se montrer; deux voulurent parler; leur autorité fut méconnue, ils coururent de grands dangers. Cette révolte dura jusqu'au 26 mars, époque à laquelle arrivèrent, de Milan, les fonds de la solde : l'argent fut porté sur la place d'armes et distribué par le payeur aux quartiers-maîtres en présence des mutins.

Le 21 mars, les 2e et 3e bataillons de la 33e avaient reçu ordre d'aller cantonner à Isola de Lescala et à Goïto ; ce fut seulement le 26, après avoir été soldés de tout ce qui leur était dû, qu'ils se mirent en marche ponr se rendre chacun à leur destination.

Ainsi cette armée, qui avait fait par sa bravoure et son patriotisme la terreur et l'admiration de nos ennemis, secondant trop bien leurs projets machiavéliques, fut elle-même le plus redoutable instrument pour la perte prochaine de ses propres conquêtes; elle n'avait pu être vaincue sur les champs de bataille; il fallait pour reconquérir l'Italie, la désorganiser, et introduire, parmi nous, l'indiscipline; nos ennemis y travaillèrent avec infiniment d'art.

Il y a toujours beaucoup d'ignorants ou d'étourdis contre un moindre nombre d'individus de bon sens; aussi ne doit-on pas s'étonner des jugements bizarres sur les hommes et les événements au-dessus de la portée des masses et de tous les excès auxquels celles-ci, abandonnées à elles-mêmes, peuvent avoir l'idée de se livrer.

C'est au général à faire l'esprit de son armée; alors les gens médiocres et les fous agissent comme des héros ou comme des sages selon que cela est nécessaire.

Le 9 mars 1798, le Directoire exécutif, ému des événements de Rome et de Mantoue, adressa, aux soldats de l'armée d'Italie une longue proclamation: « leur mutinerie lui a causé une pro-
« fonde douleur. Il les met en garde contre de

« lâches traîtres qui cherchent leur perte ; en se « révoltant ils se livrent à leurs ennemis. Le Di- « rectoire espère qu'à la réception de cette pro- « clamation les troupes seront déjà rentrées « dans le devoir.

« Un arrêté prescrit l'envoi à Rome de com- « missaires chargés de rechercher et de faire « juger les militaires de tous grades, commis- « saires des guerres, administrateurs et tous in- « dividus employés à l'armée ou attachés à la « suite qui se seraient rendus coupables de dila- « pidations ou dont la conduite ne répondrait « pas à la confiance du Directoire. »

Les gouvernements récoltent en abondance ce qu'ils ont semé ; si le Directoire n'avait pas envoyé ou laissé circuler, en Italie, des agents de toutes les couleurs ; s'il n'avait pas inondé l'armée d'officiers et d'administrateurs étrangers à nos triomphes ; s'il avait moins compté sur les moyens révolutionnaires ; si l'on s'était davantage occupé des troupes et de leurs intérêts, tout se serait passé autrement ; et cette proclamation, justement sévère à l'égard des prévaricateurs, trop indulgente pour les mutins, n'eût pas été nécessaire.

Malheureusement, l'insouciance du Directoire

pour le bien-être du soldat avait semblé fournir un prétexte aux excès de Rome et de Mantoue; l'année suivante seulement, lorsque le général Bonaparte parvint au consulat, les germes du mal furent détruits. Les Italiens voyaient de près notre plaie; parmi eux, il y avait beaucoup d'ennemis actifs et très-intelligents; c'était une raison de plus pour tenir au logement dans les casernes. Plus tard, nous verrons, au moment de la révolution du 18 brumaire, des insurrections plus graves encore.

Le 1^er^ avril, la 33^e^ se réunit à Goïto pour se porter en Piémont; le 20 avril, mon bataillon occupa la citadelle d'Alexandrie; l'état-major avec les 2^e^ et 3^e^ furent envoyées à Tortone et au fort Saint-Victor.

Le 5 avril, Berthier quitta le commandement de l'armée d'Italie; il fut remplacé par le général Brune qui avait ordre d'exécuter le plan révolutionnaire envoyé à Bonaparte le 10 octobre 1797 et à l'occasion duquel ce dernier avait offert sa démission.

Les préparatifs de l'expédition dont le général Bonaparte devait prendre le commandement, étant terminés, son armée partit le 19 mai 1798 de Toulon, Gênes, Civita-Vecchia et Bastia, sous

l'escorte d'une escadre considérable, qui avait mis à la voile de Toulon. Quelque temps après, la France et l'Europe apprirent que l'Égypte était le but de cette expédition.

L'armée d'Italie continua pendant toute l'année ses dons patriotiques, pour la descente en Angleterre et l'abolition du gouvernement de ce pays ennemi de tous les autres.

Les demi-brigades donnèrent environ 5,000 f.; les régiments de cavalerie 1,000 fr.; les généraux 300 fr.; et chaque grade à proportion.

D'autres abandonnèrent au Directoire les six mois de rappel de la solde arriérée.

XI

On a vu que le roi de Sardaigne était secrètement ligué avec l'Autriche, Rome et Naples. Le Directoire, tout en paraissant tenir à l'exécution des traités souscrits par Charles Emmanuel II, songeait à s'emparer du Piémont. Mais le moment n'était pas encore venu, où il pût, sans quelque danger, exécuter ce projet. Nous étions les maîtres des principales places; il res-

tait au roi la citadelle de Turin, qu'il fallait d'abord occuper.

Brune fut chargé d'entamer, avec la Cour, une négociation dans le but d'obtenir que nous fournirions la garnison de cette citadelle.

Ce général avait adopté avec ardeur les principes de la Révolution; admis dans l'intimité des hommes avancés de cette époque, il s'était fait connaître par quelques écrits politiques. Il prit du service en 1793, devint bientôt général de brigade, et se fit remarquer à Arcole par le général Bonaparte. Plus tard, il commanda en chef en Hollande et battit les Anglais à Alkmaër. Les patriotes italiens le considéraient comme le chef de la propagande républicaine dans leur pays.

Cependant Charles-Emmanuel ne voulait rien céder. Alors Brune profita de l'ascendant qu'il avait sur le parti avancé en Piémont et sut le faire servir à la réussite de son projet. Le gouvernement sarde avait fortement indisposé, dans ses États, les classes éclairées, surtout depuis notre entrée en Italie. Il n'est pas d'acte tyrannique que n'aient employé ses fonctionnaires contre les hommes sympathiques à nos principes; nombreux et capables, ceux-ci furent

victimes de rigoureux châtiments ou forcés d'émigrer. La plupart suivaient l'armée, à laquelle ils avaient attaché leur destinée. Brune put donc facilement organiser les éléments d'une révolte. A son instigation, trois réunions furent formées : la première vers Pignerol ; la deuxième dans le haut Novarais ; et la troisième à Carosio, près de Gavi, sur les frontières de la Ligurie. Des Piémontais attachés à l'état-major de l'armée, à Milan, furent chargés de diriger ces réunions. L'on forma un Directoire de la république piémontaise, siégeant à Milan, et dont la composition ne fut jamais bien connue. Déjà l'on ne se cachait plus ; on annonçait publiquement la révolution dans les états du Roi.

Les réunions de Pignerol et celles du haut Novarais étaient composées de patriotes piémontais, sous des chefs appartenant à des familles distinguées. Mais celle de Carosio fut formée presque en entier de soldats français ; des embaucheurs les faisaient déserter en leur donnant 30 sous par jour. Les deux bataillons qui étaient à Tortone eurent, dans l'espace de huit jours, 200 déserteurs.

Le 29 avril 1798, le chef de brigade s'en plaignit au général Brune ; et la 33ᵉ reçut l'ordre,

le 25 mai, de se rendre à Milan ; mais le même manége recommença dans le corps qui vint nous remplacer.

Des armes, des munitions et l'artillerie nécessaires aux trois rassemblements d'insurgés, leur furent données secrètement. Le roi de Sardaigne se trouvait en présence d'un grand danger.

L'armée piémontaise entra en campagne ; plusieurs affaires eurent lieu, et presque toujours au désavantage des troupes royales. Cependant les corps de Pignerol et de Novare éprouvèrent des pertes. Les malheureux patriotes qui tombèrent entre les mains des soldats piémontais furent à l'instant ou pendus ou fusillés, ce qui acheva d'exaspérer la population.

Le corps de Carosio avait une mission secrète ; il était destiné, si les affaires traînaient en longueur, à s'unir aux Liguriens, qu'on avait aussi le projet de mettre en scène. Le roi de Sardaigne s'en doutait ; il en concevait de grandes inquiétudes. Ce corps, je l'ai dit, était composé presque en entier de déserteurs français. Là se trouvaient ensemble : un jeune homme, qu'on a vu figurer depuis à la tête de nos réfugiés en Espagne, et ensuite comme général ; alors il était chef de bataillon d'artillerie de la République cisalpine ;

Le genre de politique que l'on faisait ainsi, en plein air, avec les Italiens et nos émigrés de toutes couleurs, ne pouvait que compromettre ; y avait-on mis le doigt, on était bientôt entraîné tout entier.

Faut-il s'en prendre au général seul de tout ce qui devait arriver dans une telle situation ? Non, l'histoire sera juste, lorsqu'elle racontera les faits, même d'une manière sévère; en les rattachant tous à la position officielle, au rang, elle fera la part de l'homme, des instructions et de l'entourage.

Toute situation, tout caractère a son côté faible ; cela est surtout vrai en politique ou s'agitent tant de passions. Brune était républicain ; républicain peut-être un peu trop ardent : mais enfin, le fond de ce sentiment n'avait rien que d'avouable en 1798. Le pouvoir de Brune était grand au milieu de l'Italie en feu ; bientôt les intrigants, ceux-là n'ont pas d'opinion, se produisent à son quartier général sous le voile du pur républicanisme et n'en sont que plus dangereux ; ils l'entourent, le pressent, l'excitent, le trompent sur l'état réel des choses et tout ce que nous allons voir en résulte.

Ce général, que l'Empereur a élevé au maré-

chalat, auquel il a confié des commandements importants, n'était ni sans valeur, ni sans les qualités dont de tels actes pourraient faire soupçonner alors le sommeil ; mais d'un côté, ce qu'il y avait de mauvais dans le gouvernement, une ambition excessive, une philosophie révolutionnaire, cette manie de ne plus souffrir que des républiques et des directoires en Europe, d'autre part, les agitateurs qui environnaient le quartier général ont précipité, à cette époque, un brave soldat sur une voie étrangère à d'autres actions de sa vie.

XIII

Il est d'ailleurs juste de relater ici la manière différente de voir des officiers de l'état-major général et de tous ceux qui prétendaient être dans la confidence de la position et des difficultés de Brune ; de ceux enfin qui, plus tard, ont eu connaissance de sa correspondance depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre 1798.

« Le général Brune, a-t-on dit, demandait « instamment un supplément de forces, de « l'artillerie surtout, dont il était complétement

« dépourvu. Il suivait la trace d'une conspiration « générale des Italiens contre les troupes fran- « çaises, dont un milord *Bristol* paraissait se faire « l'agent le plus actif. Le Piémont dévôt et per- « fide se remuait et devenait menaçant. L'assas- « sinat était organisé en corps francs, appelés « barbets; il devenait nécessaire d'occuper la ci- « tadelle de Turin. L'agitation régnait partout : « à Gênes, à Rome, à Florence, à Naples. Celle « de Rome avait eu pour cause les dilapida- « tions des commissaires français. Brune se « voyait menacé à la fois par les Autrichiens au « nord, et par les Anglais dans la Méditerranée, « à Civitta-Vecchia, à Porto-Ferrajo. Il était « privé de toutes ressources efficaces. L'argent « lui manquait, les envois de troupes ne se réali- « saient point. Il redoutait et signalait mille sur- « prises; les ambassadeurs et les consuls le « secondaient mal.

« D'autre part, en mai, le général Suchet « était obligé de se plaindre au ministère pié- « montais de sa perfidie.

« En juillet, une conspiration anglaise sem- « blait être sur le point d'éclater en Corse; « elle avait pour agents Paoli et les prin- « cipaux émigrés de l'île à Londres et en Italie.

« Après l'occupation de la citadelle de Turin,
« des rixes eurent lieu, le 21 septembre 1798,
« entre les soldats français et les bandits, puis
« avec les habitants de cette ville ; une masca-
« rade des militaires de la garnison avait été le
« prétexte.

« Les 16 et 29 septembre, et sans provocation
« de la part des soldats français, la collision
« s'était renouvelée ; elle témoignait de la perfi-
« die du Piémont.

« Antérieurement à cette époque, sous le
« commandement du général Berthier, des diffi-
« cultés sérieuses avec le gouvernement cisalpin
« avaient été signalées.

« Dès le 19 janvier, l'archevêque de Ferrare avait
« refusé le serment demandé par le commissaire
« du Pouvoir exécutif ; cet acte lui paraissait
« contraire au bon sens et à la conscience, parce
« que la religion catholique n'était tolérée en
« France qu'au même titre que les autres cultes.

« Déjà, vers le milieu du mois de mars, le gou-
« vernement de la république cisalpine avait fait
« des difficultés pour ratifier le traité avec la
« France ; des mesures militaires, des concen-

« trations de troupes, à Milan et à Brescia, étaient « devenues nécessaires.

« Le général en chef Berthier avait adressé de « Milan, à ce sujet, une proclamation au peuple « cisalpin pour le ramener à des sentiments d'a- « mité, à l'accomplissement de ses obligations, « et à la ratification du traité.

« Une telle situation, qui n'avait fait que se « développer davantage sous le général Brune, « justifiait la conduite tenue par lui. »

XIV

Cependant le directoire ligurien comptait de bonne foi sur la révolution du Piémont. Le général Brune lui avait habilement fait espérer un accroissement de territoire ; Gênes mit une grande activité pour pousser la guerre avec vigueur ; elle ordonna des levées ; l'enthousiasme de la population devint tel que, de tous côtés, l'on courait aux armes avec une ardeur indicible, sur laquelle cependant il n'aurait pas fallu trop compter ; ce gouvernement n'avait pas d'officier à qui il pût confier le commandement des troupes ; le directoire en demanda un à Brune ; le général en chef jeta les yeux sur moi, mais il avait encore trop

de ménagements à garder vis-à-vis du roi de Sardaigne, et ne voulait pas se mêler de cette affaire directement, d'autant plus qu'un événement désiré pouvait à tout moment modifier la situation ; il chargea le général Pigeon, mon ancien adjudant-major, de me proposer cette mission.

Je résistai beaucoup, tant furent grands mon étonnement et ma défiance ; il me semblait que l'intermédiaire, bien que des plus honorables, n'était pas lui-même suffisamment informé ; Pigeon insista de la manière la plus pressante, exigeant mon consentement comme un service personnel et une preuve de notre vieille amitié ; c'était presque un ordre qu'il venait me donner, cependant je demandai 24 heures pour réfléchir.

Je n'avais alors rien à faire à Milan, je trouvais une occasion de m'instruire, de rendre des services, et peut-être d'empêcher quelque mal ; je me montrais reconnaissant envers un ancien chef et ami. Toutes ces choses bien examinées, et après une lutte intérieure assez pénible, je me rendis. Alors le général Pigeon m'avoua que je le tirais d'un grand embarras : on verra bientôt combien son erreur était grande et ma répugnance fondée.

Je reçus une permission pour me rendre à

pour se soustraire à la vengeance des royalistes.

La réunion de Carosio, composée presque en entier de Français, fut plus maltraitée. Les personnages qui se qualifiaient des titres de directeurs, de généraux en chef, etc., abandonnèrent leurs malheureux soldats; ceux-ci, surpris par les divisions combinées d'Acqui et d'Alexandrie, furent taillés en pièce par la cavalerie sarde; quelques hommes se sauvèrent, mais la majeure partie restèrent sur le champ de bataille.

XV

Un ancien secrétaire du Directoire français fut envoyé à Milan comme ambassadeur extraordinaire; il était chargé d'opérer, en Cisalpine, une révolution semblable à celle que Brune avait protégée en Helvétie; il devait surtout éloigner, à tout prix, les hommes que l'on croyait dévoués à Bonaparte et changer l'esprit de son armée.

Brune voulait aussi l'éloignement des partisans de notre ancien général en chef; mais il insistait d'abord pour les faire remplacer par des hommes de son choix. Des changements eurent

lieu ; la chose publique et l'armée n'y gagnèrent rien.

Brune et l'ambassadeur agissaient en sens contraires : le premier protégeait avec chaleur les exaltés républicains ; le second voulait des hommes monarchiques ; le mérite et le vrai patriotisme restèrent chez eux. Ce mélange, au moins bizarre, nous présageait les événements qui allaient avoir lieu. Que pouvait-on espérer d'hommes ainsi aveuglés par l'esprit de parti, et autour desquels s'agitait l'intrigue ?

Bonaparte, en créant l'armée de la République cisalpine, avait confié son organisation au général Lahoz ; cet italien, patriote honnête, avait fait nos campagnes de la rivière de Gênes comme volontaire attaché à l'état-major de Laharpe. Dans ces circonstances, et avec sa position modeste, il nous rendit des services réels.

Lahoz, âgé d'environ trente ans, joignait à beaucoup de tact et de patriotisme une grande énergie ; il était brave militaire ; il avait une véritable capacité, de l'ambition, et surtout envie de bien faire ; il semblait destiné à jouer un grand rôle.

Le général italien s'était fortement opposé aux

absorbéee par la guerre et la marine, pour une armée de 528 mille hommes; il y avait un cinquième de déficit.

A la fin de 1797, on avait réduit la dette au tiers consolidé, 86 millions; les deux autres tiers étaient remboursables d'une manière dérisoire.

Les élections se firent au milieu d'un mécontentement général; le Directoire, exagérant ses pouvoirs, annula, au commencement de 1798, les élections des majorités pour les patriotes, et approuva celles des minorités pour ses candidats.

Dans ces circonstances, le Directoire remplaça, à l'armée d'Italie, le général Brune par Joubert, sur qui déjà il avait d'autres vues.

XVIII

Le 31 octobre 1798, lorsque Joubert partit de Paris, le Directoire lui remit l'état des troupes chargées de défendre l'Italie. Cette armée devait s'élever à 152,431 hommes, dont un dixième de cavalerie; mais le Directoire en affectait spécialement le tiers à l'armée de Rome.

Il s'en fallait de beaucoup que l'état fût exact;

Joubert s'en plaignit amèrement; sur ses instantes réclamations, le Directoire retira des armées de Suisse, du Rhin et de l'intérieur, plusieurs demi-brigades et régiments de cavalerie; on envoya des réquisitionnaires pour compléter les anciens corps qui étaient déjà dans la péninsule; mais jamais l'armée n'atteignit la force que le Directoire avait annoncée.

A la suite de démêlés avec les commissaires du gouvernement, le général Saint-Cyr fut rappelé et remplacé, dans son commandement, par Championnet, qui prit la qualité de général en chef de l'armée de Rome.

Dans la haute Italie, les hommes marquants qui avaient été éloignés des affaires y reparurent; cette mesure fit peu d'impression ; on était préoccupé de l'attitude des Autrichiens en Carinthie, en Tyrol ou sur la rive gauche de l'Adige ; les dispositions des rois de Naples et de Sardaigne annonçaient l'approche de grands événements : un dénoûment fatal, pour les Français et pour la nouvelle république, pouvait déjà être prévu.

L'Angleterre, menacée par l'expédition d'Egypte, venait de faire les plus grands efforts; une seconde et plus redoutable coalition se disposait à fondre sur nous : l'Autriche, la Russie, l'Angle-

terre et Naples étaient réunies par des traités; le roi de Sardaigne faisait secrètement partie de cette ligue; Naples réunissait son armée sur les frontières de Rome, sous le commandement du général autrichien Mack; les troupes du czar étaient en mouvement; Souwarow franchit les frontières russes vers la fin de novembre.

Cependant l'armée d'Italie ne recevait que de faibles renforts; Joubert insistait pour qu'elle fût complétée; on donna peu d'attention à ses réclamations réitérées: aucune mesure ne fut prise relativement à l'organisation de notre matériel: on verra l'état déplorable où il était à l'ouverture de la campagne de 1799. L'orage se formait autour de nous et allait éclater; les hommes les moins clairvoyants en avaient la conviction, le Directoire songeait à peine à l'éloigner.

XIX

Le général Mack prit à la lettre l'enthousiasme bruyant des Napolitains; il crut que toutes leurs démonstrations étaient des indices du désir de combattre; voulant profiter de ces belles dispositions, il somma le général Championnet d'évacuer sur-le-champ le territoire de l'Église, le me-

naçant de l'y contraindre par la force. Championnet ne tint aucun compte de cette bravade; Mack ne recevant pas de réponse et croyant à une sorte d'insouciance de la part du général français, mit son armée en mouvement; le 21 novembre 1798, il franchit la frontière et attaqua nos avant-postes.

L'armée de Championnet était au plus de 12,000 hommes; les troupes qu'on lui avait annoncées n'arrivèrent que fort tard et après notre entrée à Naples; ce général se vit contraint d'abandonner Rome, à l'exception du fort Saint-Ange; il profita du peu d'activité de ses ennemis, il réunit habilement sa petite armée et se disposa à résister au choc dont le menaçait le général Mack.

Les Napolitains, qui voyaient les Français céder le terrain, devinrent plus audacieux; ils crurent que tout était fini; à eux serait réservé l'honneur de faire en Italie ce qu'avaient inutilement tenté les Autrichiens; leur erreur ne tarda pas à se dissiper.

Le 5 décembre 1798, Mack, à la tête de 40,000 hommes, attaqua, à Civita-Castellanna, la droite de l'armée française, composée de 6,000 hom-

mes. Non-seulement cette poignée de braves, sous les ordres du général Macdonald, résista aux Napolitains; mais elle les mit dans une déroute complète. Le lendemain 6 décembre, l'avant-garde, aux ordres du général Kellermann, composée de deux bataillons et de 3 escadrons, est attaquée par 8,000 hommes; elle met ce corps en désordre : 300 Napolitains restent sur le champ de bataille, 2,000 sont faits prisonniers, le reste fuit en toute hâte, abandonnant 12 canons et tous les bagages.

Le 15 décembre, Championnet rentre dans Rome; pendant les 18 jours d'absence de cette capitale, sa petite armée avait tué ou pris à l'ennemi 20,000 hommes, beaucoup de drapeaux et 40 canons.

Au moment où le général Mack attaquait l'armée de Rome, les Anglais débarquaient, à Livourne, un corps de 15,000 Napolitains.

Le Directoire français se détermina enfin à agir militairement, mais à la fois, contre le sud et le nord de l'Italie; l'ordre fut donné à Championnet de se porter sur Naples et à Joubert de s'emparer du Piémont.

XX

Au milieu de janvier 1798, le Ministre de la guerre, dans une circulaire aux généraux, dit que si le colosse de la coalition est renversé, des ennemis acharnés cherchent encore à entretenir des troubles dans les départements. Ils s'efforceront de pervertir nos braves soldats à leur rentrée.

Plusieurs mesures sont à prendre.

Défendre d'employer les vieux mots royalistes, de colonel, de lieutenant-colonel et de monsieur. Ceux de chef de brigade et de citoyen, auxquels tant de victoires ont ajouté un nouveau lustre, exciteront le patriotisme.

Surveiller les officiers et chefs des différents corps; désigner ceux dont la conduite et les principes laissent à désirer; il sera pris sur le champ des mesures.

Il y a des émigrés sous des noms et avec des états de services supposés.

Au milieu de mars 1798, le Ministre de la guerre réitère ses plaintes au sujet des dénominations monarchiques.

seule boucle, qui descendra à la hauteur du milieu de l'oreille. Personne ne se présentera sans col avec cravate nouée par devant.

Il en sera de même pour les soldats, qui, au lieu d'un ruban de soie, auront un cordon de laine; leurs cheveux de devant seront arrangés à la mode dite d'avant-garde.

Toutes les buffleteries, ainsi que les colliers de tambours blancs, seront retirés des compagnies pour être donnés aux pelotons impairs; les pelotons pairs auront les noires.

Ces ordres furent fréquemment rappelés par les généraux.

Le 2 mai 1798, le général en chef, instruit que des individus enrôlent des soldats français pour les pays étrangers, et les engagent à déserter, ordonne qu'ils soient arrêtés, jugés et punis de la peine de mort.

Les autorités des départements laissaient dans leurs foyers un grand nombre de déserteurs, de réquisitionnaires et de militaires dont les congés limités étaient expirés.

Les conseils d'administration délivraient eux-

mêmes, sans l'autorisation d'un inspecteur général ou d'un général de division, des congés de réforme. De malheureux blessés arrêtés avec ces pièces étaient ramenés à leurs corps. Les entrepreneurs des convois militaires et d'autres administrations civiles ou militaires donnaient également des congés.

Le 7 juillet 1798, le Ministre de la guerre se plaignit de ces infractions.

Les 6 juillet, 8 et 9 septembre, 26 octobre 1798, et 25 janvier 1799, le général en chef prescrivit les formalités suivantes pour la délivrance des congés absolus : 1° un certificat constatant le besoin de réforme; 2° le chef de l'état-major donnera l'ordre de l'expédition, et en préviendra le Ministre de la guerre.

Le 8 septembre, il fut défendu aux conseils d'administration d'accorder des congés absolus ou de passage jusqu'à la revue de l'officier général. Ils pourront cependant, dans quelques cas pressants, adresser leur demande aux généraux inspecteurs qui en feront part, s'il y a lieu, au chef de l'état-major général.

Le 24 août et le 14 septembre, le général en chef avait été obligé de défendre itérativement

chetés; on s'occupa davantage de la salubrité des casernes et des hôpitaux; les troupes ne furent plus exercées que tous les deux jours, ce qui n'était pas le meilleur moyen sanitaire, car le soldat qui n'est pas régulièrement occupé, emploie mal son temps dans l'intérêt de sa santé; on défendit les bains dans les canaux; les corps qui étaient dans des localités marécageuses en furent retirés; on n'y laissa que de petits postes souvent renouvelés. La distribution de vinaigre fut supprimée; on donna la demi-pinte de vin trois fois par décade, et les autres jours une ration d'eau-de-vie, ainsi qu'à la descente des gardes.

Cependant, à la fin de décembre, et vu la pénurie de la viande dans le Mantouan, le porc frais fut distribué deux fois par décade; cette nourriture convenait encore moins que le mouton dans la circonstance.

Le 29 janvier 1798, le général en chef de l'armée d'Italie interdit expressément de lever des contributions extraordinaires, sans un ordre spécial; il ordonne de veiller à ce que les indigènes n'aient pas d'armes; ceux qu'on trouvera armés dans les querelles ou les émeutes, ou qui sonneraient le tocsin pour rassembler les habitants

contre l'armée française, seront immédiatement fusillés.

Le 8 avril 1798, trois soldats français ayant été assaillis à la porte de la citadelle de Milan par des italiens armés, il ordonne que tout habitant muni d'un poignard, stylet ou couteau à gaîne, sur le territoire occupé par l'armée française, soit traduit devant le tribunal militaire et puni de mort.

En juillet et en août 1798, quelques commandants de place se plaignent des troupes qui molestent leurs hôtes, dévastent les campagnes, respectent aussi peu les personnes que les propriétés; il y a même des soldats qui ont été jusqu'à frapper les propriétaires; il est prescrit d'établir les postes nécessaires, de multiplier les patrouilles, et si les violences continuent, les troupes seront consignées dans les villes.

Les patrouilles devront également arrêter et envoyer dans les prisons tous individus portant des armes et n'ayant pas de passe-port.

Le 1er septembre, les désordres continuant, les plaintes et le mécontentement des populations augmentant, il y a défense de sortir de quelques villes.

supérieurs et d'un adjudant général; les conscrits y trouveront, à leur arrivée, des habits, des armes; et toutes les précautions possibles seront prises pour leur faire embrasser avec plaisir leur carrière. Le dépôt de Milan, qui était très-négligé, et dont l'ancien commandant vient d'être révoqué, sera désormais sous la surveillance de l'adjudant général chef de l'état-major de cette division.

Les détails contenus dans ces divers paragraphes paraîtront peut-être fastidieux: mais ils font connaître l'état de notre armée, les habitudes, les abus, les difficultés, les excès du moment. Il n'y a pas de meilleure preuve de l'étrangeté de la situation, à cette époque, que tant d'arrêtés successivement pris pour la réformer. Au milieu du désordre il y avait partout à reprendre, et cependant on s'occupait de puérilités. Voilà où conduisent les trop longues guerres, même celles qui ont été heureuses, lorsque, dans le gouvernement et à la tête des armées, il n'y a pas, à l'égard des troupes, la prévoyance, la sollicitude, la fermeté qui maintiennent l'esprit militaire.

Dans ces conditions, et par suite du trop fré-

quent usage des moyens révolutionnaires, le désordre devait être encore plus grand.

XXI

Depuis le 1er juillet, la citadelle de Turin était en notre pouvoir. Les diverses garnisons des places que nous occupions en Piémont avaient été renforcées. Joubert conduisit son expédition avec beaucoup d'art et d'activité ; il se servit, et des corps détachés dans les villes et de ceux accidentellement de passage. Le 2 décembre, à la même heure, sans tirer un coup de fusil, toutes les places non cédées par les traités, furent occupées, et les troupes piémontaises prisonnières. Cette opération fut conduite avec tant d'intelligence et de secret, que le gouvernement sarde n'en avait pas encore le moindre soupçon, lorsqu'il apprit, à la fois, qu'il ne possédait plus d'armée, de places fortes, de matériel, de magasins, et que nous étions entièrement maîtres du pays.

Cependant le général Grouchy, qui commandait la citadelle de Turin, reçut ordre de sommer le gouvernement de Charles-Emmanuel de remettre sa capitale ; aussitôt une insurrection

éclate; le roi et sa famille se mettent sous la protection des Français. Charles-Emmanuel envoie, au général Joubert, sa renonciation aux États de Piémont en faveur de la France ; il demande à se retirer en Sardaigne et traverse son royaume pour s'embarquer à Gênes sous l'escorte d'un régiment de dragons français. Ces événements s'accomplissent du 8 au 10 décembre.

L'occupation de Turin mit à notre disposition un arsenal immense; 1,800 pièces d'artillerie, des magasins de toute espèce et les richesses qui se trouvaient dans les maisons royales. Le 12 décembre, le tableau de l'hydropique fut envoyé, par Joubert, au musée de Paris; rien ne fut distrait, nous avions à notre tête l'honneur et le patriotisme.

Le général en chef forma un gouvernement provisoire pour administrer le pays organisé en république ; dans une proclamation au peuple piémontais, il annonça le grand événement qui venait de s'accomplir.

La 33ᵉ demi-brigade faisait partie de la garnison de Milan ; elle fut employée à l'expédition du Piémont et attachée à la division que commandait le général Dessolles. Ce divisionnaire n'avait pas de chef d'état-major, j'en remplis les

fonctions sans cependant quitter le commandement de mon bataillon ; de ce moment datèrent, entre lui et moi, des rapports que le temps et les révolutions n'ont pu altérer.

L'expédition terminée, Joubert plaça mon bataillon à Verceil ; il me donna le commandement des provinces de Verceil et de Bielle.

A la fin de novembre, le général Moreau était arrivé à l'armée d'Italie comme inspecteur.

XXII

Je servis, dans cette circonstance, avec d'autant plus de zèle et de contentement que la direction imprimée était des plus honorables et entièrement conforme aux intérêts de l'armée.

Mes services appréciés par Joubert me firent connaître en Piémont ; ils me mirent en rapport avec nombre de personnes honorables et distinguées de toutes les classes; j'étudiai ce pays, auquel je m'étais intéressé malgré tout ce qu'on pouvait lui reprocher. Plus tard je recueillis le fruit de la peine prise à cette époque ; je pus encore être plus utile à l'armée dans une cir-

était grande : Joubert n'en paraissait pas indigne.

Il ne laissait rien à désirer sous le rapport du talent, de l'énergie, de l'activité et de la bravoure. Son caractère était antique de moralité et de noblesse.

Mais quel est l'homme parfait? Modeste, semblant s'ignorer lui-même, Joubert n'était empressé d'aller au-devant d'aucune responsabilité ; peut-être n'avait-il pas assez d'ambition. Cependant il en faut à la tête des armées, sauf au gouvernement à la régler.

Joubert était arrivé comblé de promesses pour ses troupes ; aucune ne fut tenue.

XXIV

Quelque temps j'ai hésité à entrer dans d'affligeants détails. On le voit, le départ d'un seul homme avait suffi pour tout changer en Italie ; à l'admiration, au dévouement succédèrent tout à coup l'inquiétude, le défaut de confiance, l'indiscipline et les excès.

Un tel état de choses avait un rapport intime avec notre situation morale et militaire. Ne pas

en parler, c'était trop séparer de grands événements de leurs causes véritables. Aborder le récit complet de ces temps funestes paraissait sans doute une tâche difficile, ingrate et pénible. Il y a des choses qui ont été malheureusement publiques ; tous les contemporains s'en sont entretenus, elles restent consignées dans les archives : les passer sous silence, ce serait inutilement rendre l'histoire inintelligible.

Trop convaincu aujourd'hui, d'après ce que j'ai vu de nos dernières catastrophes, de l'influence prédominante des causes générales extérieures, sur les succès et les revers des armées, j'ai regardé comme un devoir de ne pas éviter complétement des détails, si contraires qu'ils soient à la vie militaire, si pénibles qu'ils paraissent à tout le monde.

Le lecteur pensera peut-être, qu'à côté de quelques inconvénients il y a, dans le récit des événements de l'année 1798, plus d'une compensation. Au point de vue que j'ai choisi dans ces mémoires, cette année offre peut-être autant d'instruction que les précédentes, quoique par des faits entièrement opposés et beaucoup moins importants en apparence.

Sans administration il n'y a point de disci-

pline ; sans discipline, les armées deviennent une force négative et ruineuse ; la maintenir est le premier devoir du commandement, d'autant plus fort qu'il se montre plus sévère pour lui-même, et qu'il s'occupe davantage du bien-être du soldat.

Une nation aura de grandes alliances, de grosses armées, de puissants moyens matériels, de grands généraux dirigeants ou de combat ; nonobstant tous ces avantages elle n'éprouvera encore que des défaites si l'ordre et la tradition ne règnent pas dans ses troupes : indiscipline et revers cheminent toujours de compagnie.

La politique, mais surtout une politique dissolvante ne doit pas être aperçue du soldat, encore moins l'approcher. Raison de plus pour ne pas éviter, quand elle se présente, dans le passé, l'occasion de faire voir tout le mal que son contact plus ou moins direct dut faire à la discipline des armées, à leur gloire et aux intérêts des Gouvernements.

Les directeurs ne tardèrent pas à se convaincre du danger qu'il y a de rapprocher les troupes des dissensions civiles et des intrigues politiques ; ce qu'elles ont vu faire une fois, dans les vues du

Gouvernement, elles peuvent le souffrir ou même le tenter, plus tard, dans un sens opposé.

Sans doute il y a des circonstances exceptionnelles où les pouvoirs et ceux qui commandent les armées sont réduits, malgré eux, à se défendre par des moyens également dangereux pour tous ; mais cela ne peut être que transitoire et doit rester le secret de ceux placés dans la cruelle nécessité d'agir ou de tolérer qu'on opère ainsi ; mener de front la politique et les affaires militaires publiquement, en toutes circonstances, d'une manière systématique et permanente, serait élever, en présence du soldat, le drapeau des mauvaises passions ; bientôt celles-ci groupées, enhardies, ne reconnaîtraient plus de limites ; l'armée elle-même ne pourrait s'en défendre.

Alors on verrait chaque corps rapidement déchoir de sa réputation ; les armées avoir d'autant moins de force, être d'autant plus gênantes, à tous les points de vue, qu'elles présenteraient un plus gros effectif. Au rebours de ce qui avait eu lieu dans les deux campagnes précédentes, le revers de la veille rendrait plus inévitable celui du lendemain ; la force morale et la confiance réciproque entre les chefs et les soldats disparaîtraient.

Ces suppositions ne sont pas exagérées ; l'histoire de tous les temps, et surtout celle de nos désastres, ne le prouvent que trop.

J'ai donc dû ne pas reculer devant une tâche pénible ; le vrai, l'utile peuvent être dits avec sincérité, mais aussi avec convenance.

RÉPUBLIQUE.

DEUXIÈME COALITION.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Campagne de 1799.

Italie.

XXV

Au commencement de l'année, le général en chef de l'armée d'Italie mit de nouveau à l'ordre que des réclamations lui étaient parvenues contre des commandants de places. Ceux-ci s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas et sous prétexte de surveiller, prennent des mesures tyranniques, exigent des rétributions pécuniaires. Il leur ordonne de se renfermer dans les fonctions purement militaires, et d'avoir pour les alliés de la République française des égards convenables. A l'avenir, celui contre lequel s'élèveront de pareilles plaintes, sera puni sévèrement et relevé de sa place.

Les officiers se permettaient de se servir des équipages de l'ambulance de l'armée; ils requéraient, pour leur service particulier, des chevaux ou voitures des agents généraux de transports. Le 14 février 1799, le général en chef menace de punir sévèrement ceux qui commettraient de pareils abus. Il se plaint aussi que des commissaires des guerres prennent et

et comptait parvenir à ses fins ; elle s'efforça de faire entrer en lice les Russes.

Paul Ier avait pris des engagements ; une armée de 30,000 Moscovites commandés par le feld-maréchal Souwarow, connu par ses campagnes en Turquie et les cruautés commises en Pologne, franchit la frontière russe vers la fin de novembre 1797 ; elle arriva, en Moravie, le 21 décembre suivant ; on l'attendait, sur l'Adige, pour l'ouverture de la campagne prochaine.

C'était la première fois que la coalition se disposait à marcher avec ensemble ; le Directoire le savait et agissait mollement ; notre infériorité numérique était grande ; nous devions néanmoins tenter la fortune contre les Autrichiens, les attaquer, les battre avant l'arrivée des Russes ; déjà l'armée du Rhin, commandée par Jourdan, se préparait à entrer en campagne.

Malgré les pertes énormes faites par le général Mack, ses forces étaient de beaucoup supérieures à celles de Championnet ; nous occupions Capoue, Caserte et Gaëte ; les Napolitains paraissaient démoralisés par la manière dont ils avaient été traités. Mack, voyant l'impossibilité de tirer parti d'une pareille réu-

nion de troupes, proposa un armistice qui fut accepté par Championnet. Le Directoire désapprouva cette convention ; mais, avant que le général en chef connût ses volontés, l'armée napolitaine s'était insurgée contre Mack. Ce général, pour se soustraire à la mort, se réfugie au milieu des Français. Aussitôt Championnet attaque et met en déroute les Napolitains, puis marche sur Naples ; la population et les lazaroni avaient été armés et se disposaient à résister. Une affaire sanglante a lieu ; malgré les grands obstacles que rencontre Championnet, il s'empare de Naples ainsi que des forts qui défendent cette ville; il n'existait plus d'armée ennemie. Le général en chef proclame la république et nomme un gouvernement provisoire.

Dès ce moment, le corps expéditionnaire de Rome prend le titre d'armée de Naples ; et, en conséquence des ordres du Directoire, Championnet s'occupe activement de révolutionner le pays.

Les hommes les moins clairvoyants étaient convaincus que nos forces, par leur infériorité numérique, ne nous permettaient pas d'espérer le succès ; d'ailleurs, l'agression des Napolitains était évidemment une diversion convenue avec l'Autriche afin de nous affaiblir sur l'Adige ;

le Directoire ne le comprit pas : son opiniâtreté à vouloir conserver le royaume de Naples, avec une faible armée, devait favoriser les projets de la coalition.

Cependant Bonaparte lui avait donné un utile exemple, pendant la campagne de 1796, lorsque le général Wurmser descendit avec une grande armée autrichienne pour nous chasser de l'Italie. Notre général n'hésita pas un instant ; il abandonna le siége de Mantoue et l'artillerie qui y était employée, puis marcha contre Wurmser avec son armée faible, mais toute réunie. Cette noble détermination sauva alors l'Italie.

Si, après la défaite du général Mack et l'occupation de Naples, le Directoire, au lieu d'employer les troupes à révolutionner le pays, eût ordonné à Championnet d'approvisionner pour un an les forts qui défendaient Naples, la place de Gaëte et le château Saint-Ange à Rome, d'y laisser des garnisons suffisantes commandées par de bons officiers, et de se porter ensuite avec le gros de ses forces sur la haute Italie, afin de se joindre à l'armée qui devait opérer sur l'Adige à l'ouverture de la campagne, nous aurions opposé à l'Empereur 70,000 soldats ; ceux-ci

bien dirigés pouvaient détruire les Autrichiens avant l'arrivée des Russes.

L'on a vu qu'au moment où Mack attaquait l'armée de Rome, les Anglais débarquèrent 15,000 Napolitains à Livourne; ils y furent bien accueillis par le gouvernement toscan. Lorsque le général Joubert en fut instruit, il retint des troupes destinées aux légations, et en forma un corps pour marcher sur la Toscane, sous les ordres du général Serrurier. De son côté, le Directoire négociait avec le grand-duc; un traité fut conclu : les Napolitains évacuèrent Livourne et le grand-duc paya à la France 6,000,000. Lors de la conclusion de ce traité, le général Serrurier était en marche; il reçut contre-ordre et fut dirigé sur Lucques, dont il s'empara le 11 janvier 1799.

XXVII

Notre conduite dans le royaume de Naples rendait l'occupation du pays impossible; après la proclamation de la république, la Pouille et les Calabres, à l'instigation des prêtres et des Anglais, s'insurgèrent; les dangers de notre position étaient grands.

A Rome, et sur plusieurs autres points des

États de l'Église, des insurrections eurent lieu ; le peu de troupes laissées par Championnet étaient hors d'état d'y maintenir l'ordre ; le général Joubert se vit forcé d'y envoyer plusieurs régiments d'infanterie avec de la cavalerie et de l'artillerie.

Le Piémont était en fermentation ; des mouvements insurrectionnels y éclatèrent, surtout dans le Montferrat et la province de Coni ; les révoltés chassèrent la petite garnison d'Acqui, tuèrent plusieurs officiers et osèrent se présenter devant Alexandrie. Le général Grouchy, qui commandait à Turin, réunit quelques troupes, marcha sur eux et les dispersa. Ces divers mouvements de Naples, de Rome et du Piémont, étaient parfaitement combinés ; c'était une diversion favorable aux projets de la coalition.

Le choix des officiers et des corps envoyés en Italie par le Directoire n'était pas généralement heureux; ceux qui, pendant les campagnes de 1796 et 1797 s'étaient le plus particulièrement distingués, faisaient partie de l'armée d'Orient ; ils étaient remplacés, en Italie, par des chefs et des demi-brigades n'inspirant pas, au même degré, la confiance ; des corps venus de l'intérieur ou de l'armée du Rhin, n'avaient au-

cune idée de la manière dont se faisait la guerre par delà des Alpes. Nos ennemis entretenaient des sentiments de rivalité entre eux et nous ; d'autre part, il existait parmi les troupes, depuis les insurrections de Rome et de Mantoue, un germe de mécontentement ; enfin, cette armée n'avait pas le même esprit que celle de Bonaparte en 1796 et 1797 : la coalition le savait, elle se disposait à en profiter.

La Vendée s'était réveillée, et des insurrections partielles avaient lieu en Belgique et dans le Midi.

Les finances étaient dans l'état le plus déplorable, les contributions ne rentraient pas; le recrutement de l'armée devenait plus difficile; l'esprit public était contraire aux actes du gouvernement directorial; en un mot, la France se trouvait dans un état difficile à décrire.

L'armée ne recevait plus de solde ; les finances du gouvernement cisalpin, qui auraient suffi à l'entretien de tous les services, étaient dilapidées par les agents de notre gouvernement et par des intrigants placés à la tête de notre administration ; le service des subsistances se faisait mal ; notre matériel n'était pas en bon état ; nous manquions de chevaux pour l'artillerie et les équipages mi-

litaires; une partie de ceux qu'avait laissés Bonaparte étaient employés à l'armée de Naples; les administrations, je n'ai cessé de le dire, étaient, en général, confiées à des dilapidateurs et à de prétendus émigrés qui ne songeaient qu'à désorganiser ou à s'approprier les ressources du pays. On accusait les directeurs d'être intéressés dans les fournitures, de profiter des dilapidations, de défendre les intrigues et les fripons.

XXVIII

Une fatalité était attachée à notre situation. Le général en chef avait la confiance des troupes; mais, dégoûté des menées du Directoire et de ses agents, il donna sa démission, pour raison de santé; il faut le dire, les certificats des médecins adressés par lui au Gouvernement attestaient son état de souffrance; cette demande, renouvelée plusieurs fois, n'obtint aucune suite. Joubert se décida enfin à quitter l'armée; il en laissa le commandement au plus ancien divisionnaire, le général Delmas, et désigna, au Directoire, pour le remplacer, Moreau, inspecteur d'infanterie de l'armée.

Le 28 décembre, le Directoire, au lieu d'agréer

ce choix, nomma Schérer ; ce ministre était fatigué. On affirmait qu'il ne voyait pas avec plaisir la gloire de l'armée d'Italie. Ses dispositions ne paraissaient pas nous promettre beaucoup d'avenir.

. Schérer arriva à Milan au commencement du mois de mars ; il avait peu fait pour l'armée pendant son ministère. Il trouva cependant le personnel en assez bon état ; mais il n'en fut pas de même de l'artillerie et des charrois. Sous son administration, on avait en partie désarmé Mantoue et vendu l'artillerie ainsi que celle prise pendant les campagnes de 1796 et 1797 ; les places de la Lombardie et du Piémont n'étaient pas dans un bon état d'armement et d'approvisionnement.

L'on a vu qu'après l'abdication du roi de Sardaigne, le général Joubert avait organisé les troupes piémontaises d'après notre système et maintenu les officiers qui désirèrent continuer à servir : Schérer les renvoya sous prétexte qu'ils étaient aristocrates ; nous verrons bientôt quelles furent les conséquences de cette mesure.

Les désordres de l'administration que le général Joubert avait essayé de combattre prirent, après lui, une plus grande extension : tout sem-

blait annoncer que l'on allait voir la fin de ce que Bonaparte avait fait de bien et de grand en 1796 et 1797.

XXIX

Depuis le commencement de cette longue guerre, nous avions vu bien des généraux et pu juger de ce qui manquait à chacun : ceux qui laissent à désirer apprennent peut-être autant que les autres, mais d'une autre manière.

Pour commander les armées, il ne faut être ni trop jeune ni trop vieux, avoir depuis trente ans jusqu'à soixante-cinq peut-être ; je suppose qu'à ce dernier âge les forces ne sont pas encore affaiblies ; le moral résiste difficilement à l'affaissement du physique, lors même qu'il n'est pas déjà affecté ; si l'âme est énergique et que le corps ne puisse pas la suivre, rien ne sera fait à propos ; entre les précédentes limites d'âge on doit être capable de concevoir vivement, de bien juger et d'agir avec promptitude et énergie. De toutes les qualités celles qui vieillissent le plus vite ce sont la santé et l'activité.

Dans les conditions les plus désirables, un gé-

néral doit aimer ses devoirs, l'action et le travail; avoir été désigné d'avance par sa renommée et ses services; être intrépide, actif, appliqué au bien, grand dans ses vues ; sèvère et bienveillant tout à la fois ; il se montrera audacieux sur le terrain, habile dans le cabinet; son esprit ne sera ni minutieux, ni inquiet mal à propos, ni chimérique ; il aura 40 ans au plus et prendra tout sur soi, ne se laissant pas plus troubler par les exigences irréalisables de son gouvernement que par l'ennemi.

Dans les temps normaux, la plupart des grands hommes de guerre sont des princes distingués ; il n'y a qu'eux qui puissent, de bonne heure, commander des armées ; ils ont l'habitude du rang et des choses en dehors du train ordinaire : tel souverain, soldat, officier ou général, aurait reculé devant les saillies audacieuses que son âge et son rang lui inspiraient.

Dans les temps de révolution, la fortune est si rapide, la responsabilité si grande, l'expérience si facile à acquérir que le véritable mérite arrive de bonne heure aux plus hautes positions ; chacun est bientôt jugé et classé; mais alors la brigue peut encore engendrer des erreurs funestes aux armées et à l'État.

En définitive, un général doit réunir dans une certaine mesure deux qualités qui semblent s'exclure : la prudence et l'audace. La première prépare les succès, l'autre les enlève sur les champs de bataille ; le général médiocre est indécis pendant l'action, imprévoyant avant et les difficultés vont chaque jour grossissant sur ses pas.

Mais pourquoi imaginer un modèle que, pendant les années 1796 et 1797, nous avons vu en réalité dépasser tout ce qu'on peut concevoir et désirer?

XXX

Malgré notre affligeante situation, il fallait au plus tôt entrer en campagne ; déjà Jourdan avait passé le Rhin ; j'ai fait connaître les forces de l'ennemi en Italie, ainsi que celles que nous pouvions lui opposer.

Schérer forma sept divisions actives réparties en trois corps.

La droite composée de la division Montrichard.

Au centre, les divisions Hatri et Victor étaient sous le commandement du général Moreau.

La gauche composée des divisions Serrurier, Grenier et Delmas, dont le général en chef se réservait le commandement direct ; Schérer fit connaître à ses lieutenants la manœuvre que devait exécuter l'armée.

La droite attirerait l'attention de l'ennemi, sur Porto-Legnago.

Le centre se porterait sur Vérone pour faciliter le mouvement de l'aile gauche contre cette ville.

La gauche devait jeter un pont à Polo et à Bonnolengo ; passer l'Adige sur ces deux points, laisser un corps pour observer le haut de la vallée et se porter sur Vérone.

L'attaque aurait lieu le 26 mars 1799.

Les militaires qui connaissaient le pays blâmèrent ces premières dispositions ; l'on savait que les forces autrichiennes étaient concentrées aux environs de Vérone. Au lieu de disséminer son armée, Schérer aurait dû la réunir et passer l'Adige à Bonnolengo ; une division devant Vérone, sur la rive droite, suffisait pour amuser l'ennemi ; en cas de revers, elle aurait pu se replier vers Mantoue ; sur la rive gauche, l'armée aurait tourné et fait évacuer Vérone ; Mélas, dans l'impossibilité de nous résister, se serait vu forcé

de repasser la Brenta. Dès lors, toutes ses combinaisons devenaient inexécutables ou impuissantes. Nous avions, par la rapidité de nos mouvements et l'impétuosité de nos attaques, un avantage décisif; telle était à cette époque, l'opinion de tous ceux qui connaissaient le pays sur la marche qu'il convenait de suivre pour faire la guerre aux Autrichiens avec succès.

XXXI

Le général Schérer ignorait que l'ennemi avait jeté, à Polo, un pont fortement retranché, qu'il occupait les hauteurs de Pastrengo, fortifiées et armées d'une nombreuse artillerie; il ne le sut qu'à son arrivée à Brescia, en venant se mettre à la tête de l'armée.

Le quartier général fut établi, le 25 mars, à Peschiera.

La 33e demi-brigade fit partie du centre dans la division Hatri; ce général prit position, le 25 mars, en avant de Villafranca, à cheval sur la route de Vérone.

Pour organiser les batteries des divisions du centre l'on fut obligé de requérir les chevaux

des chariots et voitures qui se trouvaient à Mantoue.

Le 26 mars, à cinq heures du matin, l'armée se mit en mouvement; la droite se porta de Sanguinetto sur Porto-Legnago; il ne fut pris aucune disposition pendant la marche; cette colonne ne rencontra pas d'obstacle : l'ennemi la laissa approcher jusque sur le glacis de la place de Legnago; pour faire jouer son artillerie, il attendit que nos troupes fussent tout à fait à découvert; notre division avançait avec une grande sécurité, elle est surprise, se débande, abandonne son artillerie et ce n'est qu'à Sanguinetto qu'on parvient à l'arrêter et à la rallier; elle perdit quelques hommes, mais reculer ainsi était ce qui pouvait arriver de pis.

Le centre marcha sur Vérone; l'ennemi défendit, avec beaucoup de vigueur, les approches de cette place; les villages de Santa-Lucia, de San-Giacomo, ainsi que celui de San-Maximo étaient retranchés avec soin et garnis d'une nombreuse artillerie; nous ne manœuvrâmes pas ; nous nous présentâmes à l'ennemi parallèlement à la ligne qu'il occupait, système d'attaque toujours funeste aux Français. Les villages de San Maximo, San-Giacomo et Santa Lucia

en désordre, abandonne son artillerie et le pont que les Autrichiens brûlent. Cette malheureuse affaire nous coûta, outre la perte de l'artillerie et de l'équipage de pont, 2,000 morts, blessés ou prisonniers.

Après cet échec, le général Serrurier reçut ordre de se réunir aux divisions du centre ; le général Schérer, trop incertain, fit des marches et contre-marches qui indisposèrent l'armée ; un corps fut compromis dans les marais d'Isola de l'Escola.

Le général autrichien n'avait ni plus de bonheur ni plus de résolution ; cependant l'incertitude de nos mouvements le détermina à prendre l'offensive : il réunit toutes ses forces pour déboucher de Vérone.

Le 5 avril, au moment où Schérer se portait en avant vers la même ville, les Autrichiens marchaient sur nous ; une seconde bataille eut lieu ; la lutte fut sanglante de part et d'autre ; nous y fîmes des pertes considérables, entre autres 4,000 prisonniers ; le général Pigeon, mon ancien chef, brave et excellent officier, y périt glorieusement.

XXXIII

Après cette désastreuse bataille, Schérer se décida à la retraite; il voulait d'abord défendre la ligne du Mincio; mais, informé de la marche des Russes vers l'Oglio, il prit position, le 12 avril, sur l'Adda. En quittant les bords de l'Adige, il donna des instructions pour la défense de Mantoue et de Peschiera; le commandement de la première de ces places fut confié au général du génie Latour-Foissac.

Les pertes considérables que nous avions éprouvées forcèrent le général en chef à réorganiser son armée; il forma quatre divisions, commandées par les généraux Grenier, Serrurier, Victor et Montrichard; mais, au lieu de se concentrer en arrivant sur l'Adda, il établit le général Serrurier à Lecco, Grenier à Cassano, Victor à Lodi; le général Montrichard fut détaché dans les Apennins, pour donner la main à Macdonald; ce dernier remplaçait Championnet dans le commandement de l'armée de Naples; il avait enfin reçu l'ordre de rejoindre Schérer, mais sa marche faisait présumer qu'il ne serait réuni à nous que vers le milieu du mois de juin.

Tant de revers mécontentaient l'armée; le général en chef et ses lieutenants durent s'en apercevoir; on a entendu des soldats crier, dans les rangs, pendant que les états-majors passaient : *En voilà encore qui ont perdu la carte.*

Cette retraite, qui, par suite des fautes commises, était inévitable, porta le découragement dans tous les corps; néanmoins, le soldat faisait toujours preuve de valeur; mais il n'était pas commandé comme en 1796 et 1797 ; les braves de la vieille armée d'Italie, habitués, sous le général Bonaparte, à de si grandes choses, contre des ennemis très-supérieurs en nombre, ne pouvaient cependant pas supporter la défaite.

XXXIV

Les Russes forcèrent de marche ; après avoir traversé la Bavière et le Tyrol, ils parurent enfin sur l'Oglio. L'Angleterre et l'Autriche, entraînées par la fatalité, étaient parvenues à faire entrer en scène une nation qu'elles avaient intérêt à laisser en repos; dans leur aveuglement, ces deux monarchies ne réfléchirent pas aux conséquences des guerres de Charles XII ; il semble qu'elles voulurent surpasser ce grand

capitaine; qui fut le premier et le plus obstiné instructeur de la nation moscovite; elles commirent la faute d'initier celle-ci dans les affaires du midi de l'Europe, dont elles auraient dû la tenir éloignée. Ces puissances ont trop fait pour alimenter l'ambition moscovite ; c'est de l'apparition de l'armée de Souwarow en Italie que date l'excessif amour-propre d'une nation qui joint, dans la classe élevée, toute la finesse de la plus haute civilisation à la barbarie des peuples sauvages; il n'y a pas de petit officier russe qui ne se croie un Alexandre et qui ne songe à la domination universelle de son pays sur les autres. L'époque n'est pas éloignée où l'Autriche et l'Angleterre seront punies de leur funeste imprévoyance.

A son arrivée, Souwarow prit, en Italie, le commandement des armées austro-russes; leur force était de 90,000 hommes. Des pertes réduisaient les nôtres à 25,000 soldats.

Souwarow avait des facultés ordinaires; mais à une grande énergie il joignait surtout l'art d'enflammer le courage et la superstition des soldats russes; il débuta, dans son commandement, par des excentricités; sa conduite et des manières brutales indisposèrent les Autrichiens, pour lesquels il affectait du mépris; sa lenteur,

de fausses combinaisons, et surtout un excessif amour-propre, sauvèrent les débris de notre armée ; s'il avait eu plus de génie, nous étions perdus.

Enfin, la petite armée d'Italie se trouva en présence des Russes, à Cassano, le 27 avril.

Nous ne pouvions beaucoup espérer des dispositions prises pour la défense de la ligne de l'Adda : l'ennemi se présenta en très-grandes forces à Cassano.

Le général Grenier défendit ce poste avec autant de vigueur que de talent ; mais, enfin, accablé par le nombre, il dut battre en retraite, et l'ennemi passa l'Adda.

Serrurier, qui était à Lecco, fut coupé du centre et enveloppé par des forces considérables ; après avoir soutenu une lutte des plus sanglantes, ce brave général fut contraint de capituler, le 29 avril 1799 ; il eut la douleur de se rendre prisonnier avec sa division ; quelques détachements, alors éloignés de lui, parvinrent à s'échapper et se dirigèrent par les montagnes sur Turin.

A la suite de cette funeste affaire, le 7 mai, Schérer se démit du commandement entre les

mains du général Moreau, qui continua la retraite : il arriva à Perpignan le 29 mai, pour commander l'armée des Pyrénées-Orientales.

Ce qui se passa dans cette circonstance est trop connu pour que je donne ici des détails; je me bornerai à dire que, dans ces batailles ou combats nombreux, le courage et la persévérance de l'armée ne se démentirent pas un instant; mais, encore une fois, je suis obligé de me répéter, elle ne semblait plus destinée à vaincre : Bonaparte et la victoire étaient ailleurs.

XXXV

Les marches, les privations et les combats continuels avaient considérablement affaibli l'armée; la situation paraissait d'autant plus fâcheuse que le Directoire était hors d'état de réparer nos pertes. Tandis que la Péninsule s'insurgeait sur nos flancs, toutes les garnisons capitulaient à la première sommation de l'ennemi.

A la suite de grands désastres, des commandants de places fortes, la plupart choisis parmi les offi-

Tandis que Moreau éprouvait tant de difficultés pour se retirer vers la Ligurie, un comte Ricardi, agent dévoué des Anglais, fut choisi pour commander l'insurrection des vallées d'Oneille et du Tanaro. Céva s'était rendu aux insurgés ; dans les vallées d'Oneille et du Tanaro, il n'y avait plus de troupes. Ricardi eut d'abord du succès ; il s'empara d'Oneille, et chassa la petite garnison de la ville ; il y trouva de l'artillerie, un magasin considérable de fusils et de munitions de guerre qui lui permit d'armer l'insurrection.

L'escadre anglaise croisait le long de la rivière ; elle s'approchait de la côte, y jetait des émissaires, des armes, des munitions et de l'argent. L'amiral qui commandait cette flotte avait toutes facilités pour correspondre en Piémont. Gênes et le Ponent de la Ligurie ne conservaient plus aucune communication avec l'armée et la France ; la situation était critique.

Cependant Pérignon, qui commandait à Gênes, put, avec beaucoup de difficultés et malgré la croisière anglaise, faire parvenir au général résidant à Nice, des instructions pour diriger ses troupes sur Oneille, afin de rétablir les communications avec Gênes, qu'il ne fallait pas laisser plus longtemps interrompues ; en conséquence,

deux bataillons du 34e et deux bataillons du 41e partirent de Nice, sous les ordres de l'adjudant-général Champaud. Cette colonne se présenta à l'ennemi sans observer les prescriptions les plus élémentaires; les insurgés, la voyant marcher comme si elle eût été destinée à prendre gîte dans une garnison voisine, la laissèrent approcher à distance; tout à coup, les uns fondirent sur elle avec la plus grande impétuosité; d'autres s'emparèrent des hauteurs pour la tourner; une frégate anglaise s'approcha de la côte et seconda les insurgés. Cependant l'on se bat une grande partie de la journée; vers le soir, le 13 mai 1799, l'ennemi, après avoir éprouvé des pertes, est obligé de nous abandonner la ville d'Oneille.

L'adjudant général Champaud, enivré de ce succès, s'occupe peu de l'ennemi; les troupes se débandent et se livrent au pillage. Tout à coup les insurgés reviennent sur la ville; la brigade, surprise, ne peut se rallier; elle est chassée et obligée de se retirer en désordre vers San-Remo; l'adjudant général est mortellement blessé en voulant la rallier. Port-Maurice était sans troupes; les Oneillois s'y portent; ils veulent l'incendier. Enfin une convention a lieu : la ville s'oblige à livrer de suite 100,000 fr., 300 émines

de blé et 150 fusils d'infanterie. Les insurgés prennent des otages qu'ils mirent plus tard en liberté lorsque la contribution fut acquittée; la brigade rentra à Nice après avoir éprouvé des pertes considérables.

XXXVII

Cette échauffourée enhardit les révoltés ; ils se disposèrent à envahir la rivière ; mais un obstacle auquel l'on était loin de s'attendre ralentit leur ardeur. La petite ville de la Pieve, sur la communication d'Oneille à Orméa, était occupée par un détachement de cent hommes de troupes liguriennes commandées par un capitaine Truqui. Ce bourg, entièrement dominé, n'avait qu'une chemise et deux portes, l'une sur la route d'Oneille et l'autre sur celle d'Orméa : le capitaine les avait fait barricader.

La Pieve était pour les insurgés un point important ; elle dominait, entre Oneille, la vallée du Tanaro et le Piémont, la seule communication praticable.

Le comte Ricardi avait hâte de se lier avec l'insurrection du Piémont ; la reddition de la Pieve le rendrait maître de la vallée du Tanaro ;

il essaya d'entrer en négociation avec le capitaine ligurien, qui repoussa énergiquement toute proposition. Ne pouvant compter sur ce moyen, il se décida à faire le siége de la Pieve ; il fit venir d'Oneille deux mortiers, deux pièces de 16, des poudres et des projectiles, à travers des sentiers où les hommes à pied éprouvaient pour marcher les plus grandes difficultés ; à force de bras et de patience l'on surmonta tous les obstacles : le col difficile de San-Bartholoméo fut franchi, et l'artillerie descendit dans la vallée de la Rozia ; l'on dressa des batteries, sur les hauteurs en avant de Mussio, à moins de 400 toises de la place, et quelques bombes furent assez mal dirigées contre la Pieve. Ces dispositions n'intimidèrent pas les habitants ; ils montrèrent, dans cette circonstance, un courage qu'on était loin de leur supposer.

Cependant quelques parents de Ricardi travaillaient en faveur des insurgés ; déjà un projet de capitulation circulait ; je ferai connaître comment cette intrigue échoua au moment même où la ville était sur le point de se rendre.

79e demi-brigade venant de Corfou et récemment débarqués à Gênes. A la tête de ces 300 soldats, et avec les instructions du général de division Lapoype, je me mis en marche, le 18 mai 1799, pour Savonne.

XXXIX

J'arrivai le même jour dans cette ville ; mon premier soin fut d'étudier les dispositions de la contrée ; je la trouvai animée du meilleur esprit. Je vis des personnes avec lesquelles je m'étais lié pendant que nous occupions la rivière en 1795 et 1796 : parmi elles se trouvaient des hommes distingués, joignant à la connaissance du pays celle de l'esprit des habitants ; toutes partagèrent les espérances que j'avais conçues : enhardi par leur opinion et par ce que je voyais, je fis imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires, le 20 mai, une proclamation pour être distribuée dans les communes du Ponent de la Ligurie ; elle fut envoyée à toutes les administrations et municipalités, affichée et lue par les curés à leurs paroissiens assemblés. J'avais heureusement rappelé les souvenirs les plus irritants pour ces populations.

Le 7 septembre 1746, Gênes s'était soumise aux Autrichiens; ceux-ci introduisirent une armée dans cette ville, et, voulant s'y maintenir, ils firent travailler les habitants à en augmenter les fortifications ; ils levèrent de forts impôts, et traitèrent les Génois, même les nobles, avec une excessive dureté. On paraissait tout supporter dans la plus grande résignation; la bastonnade donnée à un cordonnier employé à la corvée de l'arsenal fut le signal d'une révolte générale à la suite de laquelle les Autrichiens furent en partie massacrés : ceux qui survécurent abandonnèrent, le 5 décembre 1746, la ville et le territoire pour se réfugier en Lombardie. Une nouvelle armée marcha sur Gênes; elle en commença le siége : cette ville fut vaillamment défendue par les habitants, et les Autrichiens durent se retirer de nouveau en Lombardie.

L'effet que produisit ma proclamation fut au-dessus de ce que j'espérais : un enthousiasme général se manifesta; de toutes parts l'on me demandait des armes; n'en ayant pas à ma disposition, je publiai qu'on devait d'abord prendre des fusils de chasse.

XL

J'adressai aux administrations de Finale, La Pietra, Albenga, Allassio, Linguieilla et Diano, des ordres pour la prompte formation de six bataillons de garde nationale et pour la levée en masse de la population des vallées frontières de celles d'Oneille et du Tanaro ; quatre bataillons formèrent deux légions; les deux autres furent destinés à agir séparément.

Le bataillon de Finale. } 1re légion.
Le bataillon de la Pietra. }
Le bataillon d'Albenga. } 2e légion.
Le bataillon d'Allassio. }
Le bataillon de Linguieilla.
Le bataillon de Diano.

Les levées en masse composèrent sept corps destinés à marcher avec les bataillons de garde nationale ou isolément, sous les ordres de chefs particuliers.

Les vallées de Toirano et Calissano, sous les ordres du major de Calissano;

La levée de la vallée de Zucarello avec la 1re légion ;

La levée de la vallée de la Rozia avec la 2e légion;

La vallée de Cosio, Mendatica et Pornanio, sous les ordres du curé de Pornanio ;

La vallée de Cassanova, sous les ordres du prêtre Raimondi ; Les vallées du Cerro avec le bataillon de Diano.

J'organisai un état-major général composé d'un chef d'état-major et de huit adjoints ; je désignai les commandants de place, les commissaires des guerres et des gardes-magasins chargés des réquisitions de vivres et des transports.

Tous les officiers furent choisis parmi les notabilités de la rivière et les hommes les plus influents ; les officiers supérieurs étaient des nobles, des avocats, des prêtres, des chanoines jouissant de la confiance de leurs concitoyens ; ce fut aussi dans les mêmes classes que je choisis les Liguriens destinés aux fonctions de commandants de place, de commissaires des guerres et de gardes-magasins ; je fis fournir les vivres par les villes maritimes, qui rendirent ce service de la meilleure grâce ; tout cela eut lieu avec le plus grand ordre.

Le capucin Marc Antonio de Ranso sortit de son couvent et vint m'offrir ses services ; c'était un brave et bel homme ; j'en fis un capitaine de grenadiers qui commanda avec distinction.

Je donnai une attention toute particulière à la composition de l'état-major ; je pris les officiers

dans les premières familles; les élus furent flattés de la marque de confiance que je leur donnais et du rôle qu'ils allaient jouer; mes choix contribuèrent beaucoup au succès de l'opération difficile dont je m'étais chargé.

XLI

J'ai fait connaître les suites de l'echauffourée du 14 mai ; le général Pougel, qui commandait le département des Alpes-Maritimes, avait reçu plusieurs fois l'ordre de se porter sur Oneille ; il retenait, à Nice, la brigade Champaud. Lors de mon départ de Gênes, on lui prescrivit de se diriger à ma rencontre ; je lui fis connaître mes instructions ainsi que les projets que j'avais formés afin de les exécuter. A mon arrivée à Savonne, je lui expédiai un bateau pour l'avertir de la situation des choses et des positions que j'allais occuper; je l'invitais de nouveau à se mettre en mouvement ; je reçus, à Albenga, une lettre par laquelle ce général me prévenait « qu'il « se porterait en avant pour se rapprocher d'O- « neille ; mais je devais m'abstenir de faire « aucun mouvement avant son arrivée, et lors-

« qu'il serait nécessaire d'agir, je recevrais ses « instructions. »

Cependant la situation de l'armée devenait très-difficile; attendre plus longtemps, c'était s'exposer à des événements graves et au moins voir les obstacles chaque jour grossir; n'espérant, pour le moment, rien du général, je résolus de profiter des bonnes dispositions des Liguriens et d'opérer seul.

La résistance de la petite ville de la Piève, sur la communication de la vallée du Tanaro à Oneille, contrariait les projets des insurgés; ce poste leur était nécessaire pour correspondre avec l'insurrection piémontaise; l'artillerie employée pour le réduire produisait peu d'effet; il en était de même des menaces envers les habitants, dont la conduite fut admirable: la force ne réussissant pas, l'on employa la ruse.

Le comte Ricardi, commandant les rebelles, avait une grande partie de sa famille dans la Piève, où elle jouissait de quelque influence; à force d'intrigues, et à l'insu du commandant de la place, une capitulation fut conclue; tout était arrangé pour que la ville fût livrée aux insurgés dans la nuit du 22 au 23 mai; déjà ceux-ci occupaient le faubourg d'Oneille; heureusement

un brave homme, le prêtre Raimondi de Cassanova, fut instruit de cette machination ; il la dénonça au commandant ligurien et au peuple ; « la ville, d'après les arrangements convenus, « devait payer au comte Ricardi soixante mille « francs, fournir une quantité assez considé- « rable de blé, remettre les fusils dont la popu- « lation était armée, livrer douze otages ; la « garnison ligurienne serait prisonnière de « guerre. » L'indignation des habitants fut à son comble, ils prirent aussitôt des mesures pour empêcher l'accomplissement de la convention.

Ces faits se préparaient alors que je réunissais les moyens pour l'exécution du projet arrêté ; dès que j'en eus connaissance, je fis parvenir au capitaine Truqui, commandant les troupes liguriennes à la Piève, une lettre qui, lue dans les rues et dans les églises de cette ville, releva bien à propos le courage abattu des habitants : apprenant qu'ils n'étaient plus abandonnés, que les secours allaient arriver, que les populations environnantes s'armaient, tous jurèrent de mourir plutôt que de se rendre.

XLII

L'ennemi, voyant le projet de capitulation échouer, redoubla d'efforts; les divers postes occupés par les Liguriens furent attaqués et pris; il s'empara des importantes positions de Poggio-Alto et de Madona de la Nève, qui couvrent les débouchés du Tanaro vers la vallée de la Rozia. Ricardi concentra de nombreuses troupes contre la Piève, qu'il continua à canonner et bombarder. Une terreur panique s'empara des paysans; ils abandonnèrent les postes qu'ils étaient chargés de garder et rentrèrent chez eux; la consternation devint générale; c'était un nouvel obstacle à la réussite des mesures ordonnées.

Le 24 mai 1799, dans une situation si critique, je crus devoir faire une proclamation aux Liguriens épouvantés; elle produisit le meilleur effet. Des prières publiques eurent lieu; dans les églises, les curés excitèrent le peuple à s'armer et à marcher contre l'ennemi.

Pendant ce temps je formai cinq colonnes; le mouvement fut indiqué pour le 28 mai à cinq heures du matin: les chefs sous lesquels les

corps devaient agir reçurent les instructions ci-après détaillées.

La première colonne, sous les ordres du major de Calissano, l'homme le plus influent de la Bormida, était composée de la garde nationale et de la levée en masse de Calissano et de Toirano ; elle devait se réunir à Bardinetto, se porter sur les hauteurs de Priola pour observer Bagnasco et correspondre avec la scconde division, à Saint-Bernard de Garressio.

La deuxième colonne, commandée par le colonel Traverse, était composée de la première légion, des bataillons de Finale et La Pietra ; elle se réunirait à Bolestrino pour marcher sur Saint-Bernard et s'emparer de Garessio, tandis que la levée en masse de la vallée de Zucarello s'avancerait sur Cerizola et Castel-Bianco ; le premier détachement se réunirait par Cerizola à la deuxième légion ; le second observerait Orméa de Nazin et le col de San-Bartholoméo ; arrivé à Garressio, le colonel Traverse devait correspondre avec le major de Calissano placé à sa droite.

La troisième colonne, sous les ordres de Bardero, chef de la garde nationale de Linguieilla, était formée du bataillon de Linguieilla et de la

levée en masse de la vallée d'Andara ; elle se porterait sur les hauteurs de Borgo-Marco, mais ne pénétrerait dans ce bourg que lorsque j'en donnerais l'ordre ; elle était chargée aussi de correspondre avec la division du prêtre Raimondi, afin de pouvoir se soutenir mutuellement en cas de besoin.

La quatrième colonne, commandée par Raimondi, était composée de la levée en masse de Cassanova et de la vallée de Levonne ; elle devait se porter par Monte-Torria sur San-Bartholoméo, afin de couper ce qui se trouvait sur le revers de la montagne où était la batterie qui foudroyait la Piève ; elle correspondrait avec la troisième division vers Borgo-Marco et avec les troupes débouchant de Borgo de Ranso.

La cinquième colonne, sous mes ordres, réunissait les détachements de la 29e légère, les Polonais, une pièce de campagne, la deuxième légion et les levées en masse de la vallée de la Rozia et de Vessalica ; elle devait marcher sur les hauteurs des Capucins, à la Piève et à Mussio, pour s'emparer de l'artillerie ennemie, se lier avec la quatrième division et les troupes du chef de bataillon Verrier.

Cet officier supérieur, chef des levées en masse de l'Avego, de Ranzo Acquisa, de Meneza et des détachements de la 79e demi-brigade, marchait avec une partie de la cinquième colonne, et occuperait Poggio-Alto.

Le curé Basso de Pornanio reçut ordre de réunir la levée en masse de Pornanio, de Cosio, de Mendatica, et, à l'instant où il entendrait la fusillade, de se porter sur Poggio-Alto, vers la route d'Orméa, pour couper la retraite à ce qui se jetterait dans la vallée du Tanaro.

Enfin j'ordonnai au capitaine Truqui, commandant la Piève, de faire ouvrir la porte d'Orméa, et, quand le combat serait engagé, de se porter sur les hauteurs des Capucins et du couvent des Augustins, afin de faire prisonniers les brigands qui occupaient ce poste.

XLIII

Mes diverses instructions furent suivies avec assez d'intelligence ; l'ennemi, battu sur tous les points, et effrayé des mouvements qui devaient l'enfermer, se dispersa. On lui tua beaucoup de monde : nous nous emparâmes de la batterie de Mussio et nous fîmes environ 600 prisonniers ;

parmi ceux-ci se trouvèrent le comte Ricardi, une partie de son état-major et le Rosso di Squarzina, célèbre chef de barbets resté grièvement blessé sur le champ de bataille. Ce dernier était l'un des partisans qui avaient fait à notre armée le plus grand mal pendant les campagnes de 1793, 1794 et 1795.

J'avais détaché mon chef d'état-major vers Oneille, avec les bataillons du Cervo, de Diano et la levée en masse du Cervo ; il fit, le 29 mai, son entrée à Oneille, sans éprouver la moindre difficulté, et y prit position.

On vit bientôt ce qui a lieu ordinairement dans les entreprises de la réussite desquelles tout le monde avait douté ; les premières résistances étonnèrent, rompirent l'élan de l'insurrection ; les Liguriens, qui avaient jugé leur ruine inévitable, crurent à la possibilité de la lutte et bientôt, l'enthousiasme augmentant avec la confiance, ils furent certains du succès le plus complet.

Les mouvements exécutés le 28 firent enfin lever le blocus de la Piève; ils nous rendirent maîtres d'Orméa, de Garressio et de la vallée d'Oneille. La deuxième colonne, établie à Garressio, envoya une reconnaissance sur Bagnasco, qui

rencontra les avant-postes de l'armée d'Italie. Le colonel Traverse fut conduit auprès du général en chef; aussi étonné que satisfait, Moreau le pressa de questions sur les résultats obtenus et les forces que j'étais parvenu à organiser. Traverse raconta tout ce qui avait eu lieu vers le Ponent et indiqua le chemin par lequel l'artillerie de l'armée pouvait passer dans la rivière de Gênes. Le général en chef me fit immédiatement expédier l'ordre de me rendre au plus tôt à Gênes, où il désirait s'entretenir avec moi.

Le résultat de l'expédition d'Oneille fut la défaite des brigands de cette vallée et le rétablissement des communications avec la France et l'armée; enfin l'anéantissement des projets de la coalition, quant à la levée en masse du pays contre nous. Toutes les insurrections cessèrent.

XLIV

La nouvelle de la réduction des insurgés et du rétablissement des communications avec l'armée et la France fut reçue, dans la Ligurie, au milieu des tansports de joie; avant mon départ pour Gênes il y eut, le 31 mai, à Albenga, sur la promenade, le long de la plage, une fête civique et

militaire où figurèrent les bataillons de garde nationale qui avaient pris part au succès; toute la population environnante assista à cette cérémonie. Après avoir passé, avec les autorités, la revue des bataillons, j'attachai, à chacun de leurs drapeaux, une couronne de chêne et de laurier. La joie et l'exaltation étaient grandes; les gardes nationales rentrèrent ensuite dans leur commune. J'écrivis à tous les chefs des lettres de félicitations; je leur exprimai toute la reconnaissance du général en chef et du gouvernement ligurien pour une aussi belle conduite; j'accordai à quelques-uns de nouveaux grades que le Directoire ligurien confirma.

Le 1^er^ juin, Pougel, alors que je me rendais auprès du général en chef, arriva enfin à Oneille, et prit le commandement.

Moreau m'accueillit avec une extrême bienveillance; il me remercia du grand service rendu à l'armée en rétablissant ses communications avec de si faibles moyens, et en organisant un centre de résistance dans la Ligurie; il me fit plusieurs fois appeler, voulut connaître en détail tout ce qui s'était passé, et quel concours l'on pourrait espérer, à l'avenir, des po-

pulations qui venaient de si bien faire ; du reste, il me mettrait en position de le décharger de tous soins de ce côté.

Le 11 juin, Moreau me nomma chef de brigade et me donna le commandement du Ponent de la Ligurie, des ville et vallée d'Oneille. Afin que mon action fût plus grande et plus facile, il me fit remplir, dans la division Laboissière, qu'il venait de former, les fonctions de général de brigade. Je fus chargé spécialement de la défense des débouchés de la vallée du Tanaro, depuis Garressio jusqu'à Viogène, en me liant avec le corps de troupes commis à la défense du col de Tende ; dans la situation où se trouvait l'armée d'Italie, ce commandement n'était pas sans importance.

XLV

A peine avais-je quitté la vallée d'Oneille pour me rendre auprès du général en chef, que les intrigants s'étaient déjà mis en mesure de profiter de la victoire ; des dilapidations eurent lieu ; chacun voulut avoir sa part des dépouilles des vaincus. Les populations liguriennes, qui venaient de se montrer si patriotes, si dévouées, en rendant de grands services à l'armée contre les insurgés,

furent traitées aussi mal que ces derniers ; leur étonnement, leur consternation, leurs regrets furent extrêmes. Malheureusement on insinuait que le commandant à Nice, le consul français à Port-Maurice et le commissaire des guerres n'avaient pas fait tout ce qu'ils auraient dû. Des plaintes graves furent portées au général en chef ; Pougel reçut ordre de rentrer à Nice, pour y reprendre le commandement des Alpes-Maritimes.

Moreau me fit partir en toute diligence pour le poste qu'il venait de me confier ; il me dit : « Vous prendrez, à Oneille, des renseignements « exacts sur les dilapidations qui ont eu lieu « dans cette commune et sur la manière dont « on a opéré relativement à la mise des sé- « questres pour les effets ou denrées apparte- « nant aux insurgés ; vous vous concerterez « avec un commissaire des guerres envoyé par « l'ordonnateur en chef à l'effet de concourir « avec vous à l'exécution des mesures qui vous « sont prescrites. »

Le 11 juin, le chef d'état-major Dessolles m'adressa, à ce sujet, des ordres détaillés.

L'embarras dans lequel me mirent de pareilles instructions fut grand ; je représentai au général

Moreau ma répugnance à me mêler d'une semblable affaire; la difficulté, l'impossibilité même de bien remplir ses intentions dans une contrée déjà très-mécontente, incessamment traversée, dévastée par des corps qui n'étaient point sous mes ordres et que la misère, l'incurie ou les déprédations poussaient à trop d'excès. Cette fois, encore, nous étions nos plus redoutables ennemis.

Le général Moreau daigna m'écouter jusqu'à la fin; parut penser comme moi quant aux difficultés; mais il persista avec autant de fermeté que de bienveillance dans sa résolution; c'était un « grand service que j'allais rendre au pays et « à l'armée; il comptait sur le zèle, l'honorabi- « lité et le caractère dont j'avais déjà fait preuve, « pour le rétablissement inespéré de l'ordre; « c'était une mission toute de confiance qu'il « désirait me voir remplir; il m'aurait une obli- « gation personnelle de ce que je ferais. » Il fallut obéir aux ordres du général en chef et céder aux instances de Dessolles; je ne songeai plus qu'à remplir la mission dont j'étais chargé; l'on verra le peu de succès obtenu et quelles furent les suites.

XLVI

La citadelle de Milan, en état de soutenir un siége, se rendit au feld-maréchal Souwarow le 24 mai ; elle était investie depuis le 28 avril.

Je quittai Gênes pour me rendre à ma nouvelle destination. Ce qui avait été fait à Oneille pendant mon absence ne devait pas tranquilliser le pays ; l'on s'était peu occupé de désarmement, mais on avait requis une quantité d'huile assez considérable ; un bâtiment la transporta à Nice.

L'armée, sur le territoire de la Ligurie, était sans subsistance ; il n'avait été pris aucune mesure pour lui en procurer ; le soldat se livrait à tous les excès. La population, qui quelques jours avant avait pris les armes et rendu de si grands services dans l'expédition d'Oneille, était, je l'ai déjà dit, rentrée dans ses villages ; elle ne méritait pas les traitements qu'elle dut y subir. A l'enthousiasme avaient succédé, en peu de jours, une défiance extrême puis un véritable mécontentement.

Le 23 juin, l'ennemi était maître des hauteurs de Saint-Bernard, de Mont-Gallé, de Ponte-di-Nova et de Viogène ; nous occupions Zucarello, Castel Bianco, Capraunetta, Montauriol la Chapelle, Cosio, Mendatica et Saint-Raphaël, en face de Quarzina.

Nos positions furent attaquées et Capraunetta forcé ; peu de temps après, celle-ci a été reprise ; l'ennemi s'était porté en forces sur Cosio et Ponte-di-Nova, mais il ne put y pénétrer.

Le 24 juin, le premier bataillon de la 3e demi-brigade s'est porté à Zucarello.

Le 26, la légion piémontaise de Bremp reçoit l'ordre d'aller à Montauriol ; le 3e bataillon de la 26e se rend à Mendatica. L'ennemi attaque toutes nos positions, mais sans succès.

Le général Moreau n'avait point laissé de troupes dans la vallée du Tanaro.

Les ennemis voulurent en profiter pour rallumer l'insurrection ; des rassemblements, commandés par des officiers autrichiens et piémontais, se formaient à Ponte-di-Nova, Orméa et Garressio. Le bataillon de la 3e ayant été repoussé à Saint-Bernard, une colonne ennemie, partie de Garressio, se porta sur le village d'Erli,

s'en empara, imposa une contribution, mit le feu au bourg et rentra à Garressio.

Il n'y avait pas un instant à perdre ; il fallait éteindre cette autre insurrection qui aurait pu entraîner de nouveau la vallée d'Oneille et peut-être une partie du territoire ligurien, exaspérés de la conduite de nos troupes.

Le 28 juin, je fis, avec peu de succès, un appel aux gardes nationales liguriennes. L'esprit était totalement changé.

Le même jour, j'adressai une proclamation au peuple de la vallée du Tanaro.

Le 30 juin 1799, à cinq heures du matin, deux colonnes furent formées du peu de troupes que je pus réunir.

La première, sous les ordres du chef de la 41e, partit de Zucarello, se porta sur le Saint-Bernard, en chassa l'ennemi, descendit à Garressio, s'empara de la ville et y prit position.

Avec la seconde je partis de la Piève et marchai sur Ponte-di-Nova, où l'ennemi s'était fortifié : il tenta de défendre cette position ; ses retranchements furent emportés et deux canons en batterie restèrent en notre pouvoir; sans s'arrêter, la colonne marcha sur Orméa. L'ennemi voulut

garder les approches de cette ville ; il fut culbuté ; la municipalité vint faire sa soumission ; je laissai deux cents hommes de garnison ; je me portai, avec le reste de la colonne, sur Garressio et je me réunis aux troupes venues de Zucarello.

Dans cette expédition, nous eûmes 17 morts et 57 blessés; l'ennemi fit des pertes plus considérables; les insurgés rentrèrent chez eux.

Les principales autorités d'Orméa et de Garressio étaient en fuite ; j'organisai des municipalités dans ces deux villes.

Le 1er juillet j'occupai avec ma brigade : Ponte-di-Nova, Orméa, Garressio, la Piève, Bagnasco et Oneille.

Mon quartier général était à Garessio.

J'avais des postes à Viogene, sur les hauteurs de la Chartreuse, de Casotta, de Saint-Jacques de Viola, de Nolcetto.

L'autre brigade de Laboissière gardait Massino, Calissano, Murialto, Melogno. Le quartier général était à Finale.

La division Lemoine occupait San Giacomo, Mallare, Altare, Montenotte, Sassello, Cadibone et Arbrisola comme quartier général.

Ces deux divisions formaient l'aile gauche de l'armée d'Italie, sous les ordres de Pérignon, dont le quartier général était à Caporetto.

XLVII

Après les affaires de Vérone, l'armée de Naples avait reçu ordre de se réunir à l'armée d'Italie ; la division Montrichard fut détachée pour faire sa jonction avec elle : 8 à 10,000 hommes de troupes en Toscane et dans les légations devaient, à l'exception de la garnison d'Ancône, se joindre aux troupes du midi.

Le général Macdonald, qui les commandait, partit de Caserte le 7 mai avec 18,000 soldats et trente bouches à feu; il traversa Rome dans le milieu de mai ; il laissa des garnisons au fort Saint-Elme de Naples, à Capoue, à Gaëte, au fort Saint-Ange de Rome et à Civitta-Vecchia, tant pour se conserver les moyens de rentrer dans le royaume de Naples que pour la sûreté d'environ cinq mille malades et des hommes honorables du pays qui avaient servi notre cause.

Sa retraite se fit lentement; Macdonald, con-

suffisamment la ligne d'opérations et ne pas obliger à y suppléer par des mouvements trop excentriques.

La réunion du commandement là où deux armées doivent agir de concert a paru indispensable à l'ensemble des opérations; cependant cette concentration de pouvoirs peut avoir des inconvénients.

Les véritables généraux en chef ne sont pas communs; le généralissime est encore plus rare; il vaudrait mieux de bonnes armées agissant sans concert qu'une seule trop considérable et mal commandée.

La difficulté d'ordonner et de se faire obéir à distance, les susceptibilités des généraux et de leurs états-majors apportent de grands obstacles; nous avons vu le plus absolu, le plus capable des généralissimes en être entravé.

Dans la circonstance actuelle, le Directoire ne pouvait, au point de vue militaire, trouver aucune raison de déroger aux principes fondamentaux; l'étendue du théâtre de la guerre, l'effectif des armées indiquaient également la nécessité de réunir le commandement de la manière la plus prompte et la plus précise.

En avril, lorsque Schérer était sur l'Adige, l'armée de Naples ne pouvait être dirigée de son quartier général sérieusement et avec utilité.

Mais, après tant de revers, alors que les opérations allaient être exclusivement reportées en Piémont, tout conseillait la réunion des armées et la concentration des pouvoirs; mais les ordres devaient être tels que l'une et l'autre fussent au plus tôt accomplies.

XLIX

Le général Moreau désirait attaquer les Austro-Russes réunis avant la reddition de ses places; impatient de voir s'effectuer sa jonction avec l'armée de Naples, il détacha, pour la hâter, la division Victor. Moreau espérait que Macdonald effectuerait son mouvement par Gênes dans la direction la plus courte, qu'il éviterait d'en venir seul aux mains contre les Austro-Russes; il donna ordre au général Lapoype de prendre position à Bobio, avec trois mille hommes, afin d'indiquer à l'armée de Naples la direction qu'elle devait suivre pour déboucher dans la rivière.

Macdonald était, le 3 juin, à Lucques, où il

aurait pu, sans difficulté, achever sa jonction; il se dirigea sur Plaisance, pour attaquer en flanc l'armée austro-russe. Cette détermination eut un résultat fâcheux.

Dès que le général Moreau fut instruit de ce projet, il se hâta, afin de faire une diversion utile pour Macdonald, de se porter sur Tortone avec 12,000 hommes ; le 18 juin, il battit le corps du général Bellegarde, lui fit éprouver des pertes considérables, le força à lever le siége de Tortone et à se replier sur le Pô.

La veille de ce brillant combat, Macdonald, avec 30,000 hommes, attaquait, sur la Trébia, les 50,000 Austro-Russes commandés par Souwarow en personne, et parmi lesquels il y avait au moins 10,000 cavaliers; les 18 et 19 il recommençait la lutte et était repoussé avec une perte de 12,000 hommes. Après cette héroïque mais malheureuse affaire, il se replia sur Modène; heureusement le général Victor, détaché par Moreau, parut avant le moment fatal; il couvrit, en remontant le Taro, une retraite, exécutée à travers de sérieuses difficultés et avec de grandes pertes.

Le 24 juin, Macdonald arrive à Modène ; il

repasse les Apennins à Lozano, occupe, le 28, Florence, Pistoie et Lucques.

Au même moment, Victor se lie avec le général Lapoype, en position à Bobio sur la Trébia, à l'extrême droite de l'armée de Moreau.

Le 8 juillet, Macdonald évacue la Toscane, par Sarzana et la rivière, laissant derrière lui 30,000 insurgés; il remet son armée à Moreau et se rend à Paris.

Son artillerie et ses bagages vinrent par mer de Livourne. Cette ville fut évacuée le 17 juillet, et les dernières troupes de l'armée de Naples arrivèrent à Gênes avant la fin de juillet.

Si le plan de Moreau avait été suivi, la réunion des deux généraux se faisait sans difficulté; il livrait bataille, à peu près à forces égales, à l'armée austro-russe. Tout prouve que l'ennemi aurait été battu; les principales places d'Italie étaient encore en notre pouvoir; nous pouvions réparer nos pertes, passer le Pô, le Tessin, l'Adda, nous porter sur Milan et arriver sur le Mincio et l'Adige.

L'armée de Naples avec les troupes de la Toscane et des légations nous aurait renforcés de 38,000 soldats; elle perdit 15,000 hommes à

ser devant un conseil de guerre; mais alors Bonaparte, premier consul, cédant à l'un de ces élans de bonté qui ne lui étaient que trop habituels, se contenta de le rayer du tableau des généraux de la république.

En quarante jours, du 20 juin au 30 juillet, après la Trébia, nos principales places de l'Italie septentrionale et méridionale tombèrent, sans se défendre, au pouvoir de l'ennemi, redevenu ainsi maître de toute la Péninsule, péniblement conquise par nous dans deux campagnes glorieuses.

N'y a-t-il pas ici un avertissement pour les généraux d'armée d'avoir toujours leurs communications et derrières solidement constitués, quant à l'organisation générale, quant au commandement et à la qualité des troupes ? Dans une de ces péripéties qui arrivent à la guerre, les places de seconde et même de troisième ligne peuvent tout à coup se trouver dépassées par des armées ennemies victorieuses sans que l'on ait le temps de modifier leur personnel ; et alors, si on en a abandonné le commandement à des officiers sans énergie, sans valeur, appelés à ce poste par leur seule convenance, si les garnisons ne sont formées que de détachements inconsistants, ces

places, au lieu de retarder l'élan des vainqueurs, et de permettre de récupérer toutes les conquêtes envahies à l'aide d'un autre retour de fortune, ne servent qu'à consolider la nouvelle position de l'ennemi ; elles le rendent maître d'un matériel et d'approvisionnements importants ; par leur reddition précipitée, elles portent un coup funeste au moral de l'armée.

LI

Depuis le 1er juillet jusqu'au 12 août, la division Laboissière ne fit aucun mouvement ; elle fut moins inquiétée dans ses positions ; l'ennemi, satisfait de la reddition des places et de reconquérir si vite, si facilement un pays qui était pour la France le fruit de tant de victoires et de sang versé, se bornait à nous observer sur le plus grand nombre de points ; je ne détaillerai que les mouvements des troupes sous mes ordres.

Le 1er juillet, entrée à Orméa ; Carlino, Viogène, Quarzina, Terme et Trappa sont également enlevés.

Le bataillon de la 26e a ordre de marcher par Nazino sur Mont-Gallé ; il en chasse l'ennemi ;

Le 6 juillet, le 1er bataillon de la 3e a ordre de se rendre à Savonne, ainsi que le 3e de la 26e et le détachement de la 29e.

Le premier bataillon de la 33e est placé à Trappa, Orméa et Ponte-di-Nava ; le deuxième à Viogène et Carlino ; le détachement de la 41e et les Polonais à Terme.

Saint-Bernard n'est plus sous mes ordres, il est occupé par la 26e légère.

Le 8, Orméa, Trappa et Terme sont évacués et nos troupes gardent Viogène, Carlino, Quarzino, en longeant la rive droite du Tanaro jusqu'à Saint-Bartholomeo de Caprounetta ; la répartition des troupes et leur destination sont détaillées dans un ordre du 8 juillet.

Le 10 juillet, après avoir battu les insurgés à Ponte-di-Nava, Orméa et Garressio, vu le peu de troupes sous mes ordres et d'après les instructions du général Laboissière, je pris position sur Carlino et Viogène pour me lier avec Tende et Limone, couper la communication de Mondovi par Frabouse aux insurgés qui tenteraient de rabattre sur Nava, afin de faire une nouvelle invasion dans la vallée d'Oneille.

Ponte-di-Nava, les hauteurs de Quarzina et

toute la rive droite du Tanaro jusqu'à St-Bernard, sont occupées par mes troupes, de sorte que nous pouvons descendre à Ormea et à Garressio, jusqu'où bon nous semblera, en tenant toujours les hauteurs.

Le 12, la division réorganisée fut mise sous les ordres du général Grouchy; la 33e demi-brigade, dont j'étais chef, passa dans la brigade Partouneaux; je reçus l'ordre de me porter, par Millesimo, sur Cairo.

LII

En ce moment, des généraux affligés de la situation cherchaient, à Paris, le moyen d'en sortir.

Joubert parle à Bernadotte et à Jourdan d'un projet de renverser le Directoire; l'un des deux se mettrait à la tête des affaires.

Jourdan, soutenu par les députés, veut aussi changer le gouvernement; Bernadotte s'y refuse, et cependant promet le secret à condition que Jourdan se désistera de son projet; mais il était difficile de se résigner à l'état de choses alors si fâcheux. Jourdan continue d'être incité à en délivrer le pays; Baras, informé par Bernadotte, veut faire arrêter le vainqueur de Fleurus qui,

dès lors, est défendu par son ancien compagnon d'armes.

Dans une conférence entre Joubert, Jourdan, Bernadotte et Sieyes, celui-ci laisse d'abord entrevoir qu'il faut changer le gouvernement; plus tard, il va même jusqu'à parler de la nécessité d'une dictature militaire sous l'un des généraux, dictature précédemment offerte par lui à Bernadotte : c'est alors que ce dernier menace de faire arrêter Sieyes par ses propres fonctionnaires.

Dès ce moment, la nécessité d'un autre ordre de choses n'était que trop constaté; mais chacun hésitait, craignant de tomber plus mal ou de ne pas avoir une part assez grande; les défiances, les ambitions rivales étaient les dernières forces qui soutenaient encore le Directoire. Parmi tant de personnages s'agitant autour des pouvoirs près d'expirer, on ne songeait pas assez à l'absent qui devait définitivement sauver la France.

A la même époque, je dînais chez Moreau; on parlait de l'état des affaires, de la faiblesse du gouvernement, de la mauvaise direction donnée aux opérations militaires, des revers de nos armées cependant si braves et si bien commandées.

Il m'échappa, je dois l'avouer, involontairement, de dire à mon voisin que l'homme capable de nous sortir de cette situation était malheureusement éloigné de France.

Moreau causait avec un de ses divisionnaires, mais il avait l'oreille de mon côté ; il me laissa à peine achever et demanda quel était donc cet homme ; la question était adressée d'un air qui prouvait que la réponse n'était pas indispensable. Il fallut cependant la faire ; je nommai Bonaparte et je fis aussi bonne contenance que possible ; le général en chef resta préoccupé ; le propos était au moins inutile.

Toutefois, le gouvernement, où l'esprit ne manquait pas, ne pouvait se dissimuler que l'heure de sa fin était proche ; il préféra, soit la préparer lui-même, soit essayer de se renforcer par l'adjonction d'un homme de guerre : l'on comprenait enfin que pour faire quelque chose qui pût se consolider, une épée était indispensable. L'on jeta les yeux sur Joubert qui avait une grande réputation de bravoure et de patriotisme, et dont le peu d'ambition, le caractère pur et désintéressé donnaient toutes garanties. A défaut de Bonaparte, on pouvait plus mal choisir ; mais il fallait

encore grandir la réputation du jeune vainqueur du Tyrol : c'est alors qu'on l'envoya en Italie.

Le Directoire, qui ne savait rien faire, ne lui donna pas les moyens indispensables; après avoir eu une bonne pensée, il retomba assoupi dans ses toges, rêvant Rome, consuls, sénat et dictature.

LIII

Joubert était probe, et sa conduite en Italie lui avait acquis l'estime des populations.

Ce général avait été brillant à la tête d'un corps d'armée, mais il laissait encore à désirer du côté de l'expérience et de la connaissance des hommes; difficilement, il aurait réalisé tout ce qu'on attendait de lui. A une grande activité il joignait la plus brillante bravoure; quelquefois, il était faible et néanmoins violent ou emporté, ce qui l'exposait à oublier le rôle de général pour prendre celui de soldat : la pureté des intentions était le premier mobile de cette âme bouillante qui ne pouvait croire au mal, tandis qu'une trop grande modestie l'empêchait d'aller au-devant de la responsabilité. Il avait peu d'ambition; ceux qui l'ont connu, tout en rendant justice à

ses belles qualités, convenaient qu'il ne pouvait être mis à la tête des affaires. On se refusera à le croire, cet homme si pur avait de mauvais alentours; ceux-ci espéraient, à l'aide de son élévation, faire leur fortune : ils employèrent tous les moyens, et avec quelque succès, pour le faire sortir du rôle sensé qui allait si bien à son caractère.

L'on forma donc le projet de l'envoyer dans la Péninsule, pour y rétablir nos affaires; s'il eût réussi, il devait être rappelé pour prendre part à la direction du gouvernement.

Joubert accepta les offres du Directoire.

LIV

Cependant le désarmement de la ville et de la vallée d'Oneille avançait lentement; la rentrée des contributions n'allait pas mieux; tous les propriétaires étaient partis vers Mondovi et Fossano; on achetait de mauvaises armes pour me les livrer à la place des bonnes que l'on gardait afin de s'insurger de nouveau à la première occasion favorable; les églises étaient fermées sous prétexte de les soustraire au sacrilége de nos

pillards. Ceux-ci, appartenant à divers corps, toujours misérables et affamés, étaient justement exaspérés par les dilapidations et les concussions; la désertion recommençait: les habitants, dont on avait saccagé les dernières ressources, étaient réduits au désespoir. Ma correspondance avec les généraux, les autorités de la Ligurie, les administrations des vivres, les chefs de corps, ne constate que trop une fâcheuse situation, bien différente de celle qu'on aurait dû conserver.

Avec 1,000 soldats français, je tenais une ligne de 9 lieues, à partir de Bagnasco, par Garressio et Orméa, jusqu'à Ponte-di-Nova, le long du Tanaro; depuis l'évacuation ordonnée le 19, mon flanc gauche était découvert; les Barbets se portaient du côté de Mondovi; les convois étaient peu assurés.

Le 24, 150 Autrichiens et Barbets se présentèrent aux avant-postes; je fis marcher les grenadiers qui les poursuivirent pendant une lieue; l'ennemi eut un homme tué et un de noyé.

Les Barbets, battus, dispersés et réduits au désespoir, assassinaient nos soldats isolés.

Je m'adressai aux populations pour que les travaux fussent repris, les églises ouvertes.

Les Autrichiens avaient évacué Ceva, gardant le fort avec 300 hommes; à Mondovi, il y avait 200 hommes dont 30 Autrichiens et 170 Barbets; à Fossano, 3,000 hommes. Plus loin étaient les masses ennemies, et partout le stylet des Barbets.

Le 12 août, j'adressai une proclamation au peuple d'Acqui, pour le porter à rentrer dans ses foyers et à reprendre ses travaux; elle produisit un assez bon effet.

A cette époque je trouvai, dans et autour de cette ville, une certaine quantité de grains, mais aucun moyen de transports; les bestiaux avaient été enlevés par les Autrichiens ou restaient dans la montagne : ce qu'il y avait de mieux à faire était de consommer sur place, à l'aide de réquisitions remboursables exercées sur le peu d'habitants rentrés.

J'avais rendu libre et fait suivre aux troupes la communication par Visone et Montaldo.

Tels furent les événements accomplis sous mon commandement pendant la seconde quinzaine de juillet, et la situation au commencement d'août, lors du retour de Joubert.

Ce général arriva le 2 août et prit le com-

mandement le 5; il fut cruellement désappointé, lorsqu'il vit l'état de l'armée; on lui avait tout caché à Paris; mais il n'était plus temps, il fallait accomplir les promesses faites. Le 30 juillet et le 5 août, Joubert s'empressa d'avertir le Directoire de cette fâcheuse situation : on voit, dans sa correspondance, tout le chagrin qu'il en éprouvait.

Pressé de mettre à exécution les ordres du gouvernement, il voulut, dès son arrivée, réunir l'armée pour livrer bataille, et pria le général Moreau de rester auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût débouché dans la plaine de Tortone.

Cette démarche, qui témoignait à la fois de son jugement, de ses bonnes intentions et de la haute estime qu'il avait pour le général si injustement remplacé, fut faite et acceptée, entre ces deux hommes de guerre éminents, d'une manière antique.

Joubert connaissait peu les positions occupées par l'ennemi; les forces austro-russes, considérablement accrues depuis la reddition des places d'Alexandrie et de Mantoue, avaient une immense supériorité sur celles dont il pouvait disposer; Moreau l'engageait à ne pas précipiter l'exécution de ses projets, afin d'étudier les

moyens, les vues de l'ennemi, et de l'obliger à manœuvrer pour pouvoir saisir l'occasion d'un succès.

« Les manœuvres d'ensemble d'une armée, « disait-il, deviennent impossibles en pays de « montagnes ; alors la vivacité et l'intelligence « des Français ont toute leur supériorité. Sans « affaire générale, trop chanceuse contre des « forces si supérieures, et en manœuvrant, on « pourrait peut-être arriver au but à l'aide d'une « série de combats heureux, ainsi que l'avait si « habilement fait Bonaparte, en 1796, presque « sur le même terrain. En mettant les choses au « pis, quant aux résultats, on aurait livré, par « cette manière d'opérer, beaucoup moins à la « fortune. »

Ces deux hommes s'estimaient, mais ne pouvaient marcher du même pas ; celui-ci était froid, méthodique ; le génie de l'autre était bouillant à l'excès. Joubert, toujours plus impatient de nous tirer d'une trop fâcheuse position, persista dans son projet.

L'armée forma deux corps : celui de droite, composé des divisions Victor et Vatrin, sous les ordres de Saint-Cyr, devait déboucher par Gavi ;

le deuxième, sous le général Pérignon, composé des divisions Grouchy et Lemoine, manœuvra par Acqui et Capriata. La réunion de ces deux corps ent lieu le 14 août.

Lorsque le général Joubert eut connaissance de la position et des forces de l'ennemi, il hésita un instant; il comprit alors la portée des conseils de Moreau; mais bientôt son caractère le ramena à sa première idée : l'attaque fut décidée pour le lendemain 15 août.

LV

La province d'Acqui et le Montferrat étaient en insurrection : dans Acqui surtout il avait été commis d'horribles excès contre les Français; à notre approche les habitants, craignant les représailles, abandonnèrent cette ville.

Il fallait observer ce qui pouvait venir sur notre gauche, conserver à l'armée nos communications de la rivière de Gênes; le général en chef me laissa, avec la 33e, dans Acqui.

En présence de Moreau, il me donna ses instructions pour le but qu'il se proposait, ajoutant que, sur les Alpes comme dans le Tyrol,

aimait à m'employer. Ce fut la dernière fois que je le vis ; il était mécontent et très-préoccupé. Depuis, je me suis souvent rappelé de cette journée.

Ma première opération fut, selon ses désirs, d'inviter les habitants à rentrer ; cet appel n'eut aucun résultat. Je trouvai, dans Acqui, des magasins de farine appartenant à l'armée autrichienne ; je fis fabriquer du pain, que je dirigeai, en toute hâte, sur Capriata, point par lequel je devais adresser ma correspondance.

LVI

Le 15 août, Joubert se préparait à attaquer l'ennemi lorsque celui-ci le prévint. Notre armée était mal disposée pour soutenir l'attaque ; elle fut, en quelque façon, surprise ; le désordre se met à notre gauche ; Joubert s'y porte, et à l'instant il est tué. Ce malheur augmente la confusion ; l'ennemi fait des progrès désastreux. Le général Moreau, que la Providence avait retenu auprès de nous, est bientôt instruit de ce funeste événement ; il court au plus fort de la lutte, et reprend la direction aussi tranquillement qu'il l'avait quittée. Toujours égal, inaccessible aux

de la bataille de Novi nous furent si funestes, le désordre parmi nous était tel, que les Austro-Russes pouvaient, sans aucune difficulté, non-seulement s'emparer de Gênes, mais nous mettre dans l'impossibilité de repasser le Var.

Une circonstance peu connue mit obstacle au triomphe complet de la coalition. Le lendemain de la bataille, l'armée austro-russe se disposait à marcher sur la capitale de la Ligurie, lorsque Souwarow éleva la prétention de s'emparer de cette ville, au nom de son maître, l'empereur de Russie ; M. de Mélas, commandant l'armée autrichienne, ne crut pas devoir se soumettre à cette exigeance. Une discussion vive s'engagea entre les généraux en chef ; chacun écrivit à son souverain pour avoir des instructions ; et le mouvement sur Gênes fut suspendu par ce seul conflit de vaniteuse ambition ; les troupes victorieuses prirent des cantonnements. Des dissidences aussi sérieuses, entre les Russes et les Autrichiens, firent présager leur prochaine séparation.

Moreau profita habilement d'un temps de relâche aussi inespéré ; il rallia, réorganisa l'armée, mit en état de défense Gênes, fit prendre aux troupes des dispositions afin de couvrir

la rivière et le comté de Nice ; il nous sauva d'une défaite totale.

Moreau était inquiet des mouvements que l'ennemi pouvait faire sur notre gauche ; mais les Austro-Russes, satisfaits du résultat de la bataille de Novi, et par les raisons précédemment exposées, se bornèrent, pour le moment, à prendre du repos. La faute fut capitale ; si, profitant de l'état de désorganisation dans lequel nous avait mis le désastre éprouvé, ils avaient fait immédiatement marcher un corps, par Alba et Mondovi, sur le haut Tanaro, nous étions forcés d'évacuer la rivière de Gênes.

Souwarow affectait de déprécier les Autrichiens ; il ne leur pardonna pas de devoir le succès à l'arrivée imprévue du corps de Mantoue, leur voua une haine implacable et ne voulut plus opérer avec eux. Les débris de son armée se mirent en marche, le 12 septembre, pour rejoindre le corps de Korsakow, en Suisse ; il passa le Saint-Gothard le 24 du même mois.

LVII

Le 18 août, après la bataille de Novi, le général en chef Moreau me dirigea, en toute

hâte, vers notre gauche; il me chargea de la défense du haut Tanaro et de la vallée d'Oneille, me prescrivit d'en compléter le désarmement, opération qui jusqu'alors n'avait pu être exécutée. Il mit à ma disposition la 33e demi-brigade, dont j'étais le chef, un bataillon de la 41e, une demi-brigade de la division Lemoine, toutes les troupes françaises, liguriennes et les gardes nationales qui se trouvaient dans la rivière, depuis Albenga jusqu'au port Maurice.

J'avais ma droite à Intrapa et la gauche à Carlino; je me liais d'un côté avec le St-Bernard de Garressio et de l'autre avec Tende; j'occupais Intrapa, le col de Terne, Orméa, la Piève, Carlino et Viogène, en un mot, tous les débouchés du Piémont depuis Garressio jusqu'à Tende.

Comprenant que sur une telle étendue et avec si peu de monde, il fallait se résigner à être faible dans le plus grand nombre de points, afin de pouvoir présenter quelques forces là où l'on devrait combattre, j'occupai avec 1604 hommes quatre positions principales :

1° Deux bataillons de la 33e, forts ensemble

de 800 hommes, tenaient le camp de Capraunetta; ils couvraient depuis Gallé jusqu'à Ponte di Nova; des postes furent placés à San Bartholoméo de Capraunetta et à Montauriol; un autre était en avant de ce bourg, près du pont de Cantarana; un dernier sur les hauteurs d'Orméa, pour observer les mouvements de l'ennemi.

2° Les trois compagnies d'élite de la 33e et une compagnie de grenadiers de la 41e, en tout 210 soldats, occupaient Cantarana, Ponte di Nova et Orméa. Ce détachement était destiné à garder la route d'Orméa et le pont qui donne passage pour Montauriol; il fournissait une garde à Ponte di Nova et un poste pour se lier avec Quarzina, qu'il devait soutenir en cas d'attaque.

3° 150 hommes de la 41e demi-brigade étaient sur la hauteur de Quarzina, pour la défendre vigoureusement, surveiller dans la direction du col de Terme, se lier avec les grenadiers de Cantarana, par qui ils seraient secourus en cas d'attaque.

4° 441 hommes du 2e bataillon de la 41e étaient au camp retranché de la Madone de Viogène, pour couvrir Carlino et Viogène, garder les commu-

nications de Tende et de la Briga, occuper fortement Limone, le passage de Frabouse, et se lier avec le poste de Quarzina.

A mon arrivée, j'avais pris des renseignements sur la situation du pays et des troupes ; les soldats, sans subsistance, se livraient, sur le territoire ligurien, à toutes sortes d'excès. Je fis un rapport circonstancié au général Moreau et à son chef d'état-major ; je concluais par supplier l'un et l'autre de me décharger de ce commandement, n'ayant pas à ma disposition les moyens nécessaires pour remplir honorablement la mission qu'ils m'avaient confiée ; ma demande ne fut pas accueillie.

Lorsque je quittai Acqui, le 17 août, je fus obligé, faute de moyens de transports, d'y laisser 241 blessés. Je connaissais le caractère cruel des habitants de cette ville ; je rendis les principaux responsables des mauvais traitements auxquels on pourrait se livrer. Pour que cette recommandation eût son effet, j'emmenai dix otages parmi ce qui se trouva alors dans la ville de plus considérable et, entre autres, deux des principaux prêtres ; je laissai à la municipalité une lettre pour le commandant austro-russe qui entrerait

après moi à Acqui. Ces précautions furent utiles; le général Bellegarde eut pour ces malheureux tous les égards possibles; il écrivit afin de nous tranquilliser sur leur sort, et réclama les otages; le 27 octobre, le général Moreau renvoya ces derniers.

LVIII

Les efforts que nous avions faits pour nous porter en avant, le peu de succès obtenu et les suites de la désastreuse bataille de Novi avaient aggravé notre situation. Le colonel Gase, brave et digne officier, commandait la place de Tortone; après avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour la conserver, il signa une capitulation conditionnelle : si dans quinze jours il n'était pas secouru, la place serait rendue. Ce colonel obtint l'autorisation d'expédier un officier auprès du général Moreau, pour lui faire connaître sa situation; l'envoyé rentra et quinze jours s'écoulèrent sans que les secours arrivassent. La place fut remise aux Autrichiens le 11 septembre.

Le général Moreau était vivement préoccupé de l'état de ses troupes; il voyait le peu d'ef-

forts du gouvernement pour changer cette fâcheuse situation et attendait, avec une grande impatience, un successeur, afin de pouvoir se rendre à l'armée du Rhin, dont le commandement lui était conféré.

Néanmoins, pour maintenir l'ennemi, devenu plus entreprenant depuis la reddition de Tortone, le général en chef par intérim faisait manœuvrer le corps commandé par Saint-Cyr. Le 16 septembre, ce général eut ordre de pousser une reconnaissance sur Novi; il attaqua, avec 5,000 hommes, sans cavalerie ni artillerie, le corps autrichien de Karacksay. L'ennemi était bien supérieur en nombre, il avait 2,000 chevaux et une nombreuse artillerie; Saint-Cyr le rejeta de Bosco sur Acqui, fit 1500 prisonniers et prit 7 pièces de canon. Ce beau fait d'armes fut la dernière opération exécutée sous le commandement de Moreau.

LIX

Depuis, je ne revis pour ainsi dire plus ce grand capitaine que sur le banc des accusés, et à Dresde, à la tête des armées de la coalition.

Quelle cruelle destinée pour un homme si heureusement doué !

Moreau avait la taille élancée, une physionomie douce et agréable, les cheveux blonds, les yeux bleus, une véritable harmonie dans toute sa personne.

C'était un général lent mais solide; s'il paraissait avoir quelques indécisions, il retrouvait toujours, en présence de l'ennemi et face à face avec les difficultés, des inspirations judicieuses ou fermes. Ses premières études s'étaient bornées à la législation; mais un esprit droit et précis avait bientôt puisé, dans l'habitude des grands commandements, des principes sûrs; son coup d'œil militaire s'était étendu; il avait une moralité irréprochable; son expérience et sa renommée le désignaient, après Bonaparte, comme le général le plus capable de diriger une grande armée; sa manière de commander et de faire la guerre paraissait différente de celle de Napoléon; mais, néanmoins, elle était encore remarquable.

Parmi cette foule de généraux illustres avec lesquels la république viendra se faire absoudre devant la postérité, il en est plusieurs tout à fait hors ligne par l'originalité de leur génie;

c'est toujours le dernier d'entre eux dont on s'occupe à qui on voudrait donner la seconde place après Napoléon.

Moreau agissait lentement peut-être, mais avec sûreté, et de manière à réaliser ce qu'il y avait de plus essentiel dans le but auquel des généraux hardis seraient arrivés par des moyens plus brillants, plus prompts ou plus décisifs.

D'une simplicité vraiment républicaine, il était familier avec son état-major, au milieu duquel on l'a souvent vu, dans une tenue civile très-modeste, jouant au billard ou aux cartes; aimé des officiers, sans rechercher la popularité, il avait toute la confiance du soldat.

Son imperturbable solidité fut surtout remarquable contre les armées victorieuses du prince Charles, dans cette campagne de 1796, où, ne s'inquiétant pas d'être débordé sur son flanc gauche à 80 lieues en arrière, il ramena ses divisions animées du meilleur moral.

Moreau ne savait pas, comme l'Empereur, rapidement deviner, quelquefois imposer, pour ainsi dire lui-même, par une initiative imprévue, vive et irrésistible, la conduite de son adversaire; inquiéter, déconcerter, amener celui-ci

à combattre dans les conditions qui lui convenaient le mieux. D'abord, il semblait tâtonner, attendre les inspirations du champ de bataille; il s'avançait toujours prudemment, ne paraissant vouloir laisser que très-peu à la fortune.

Deux fois, dans cette campagne de 1799, après Cassano et à Novi, on l'a vu prendre le commandement dans des circonstances désespérées ; il se montra alors aussi ferme, aussi modeste qu'il avait été digne devant un successeur. Avec lui la confiance revint; sur le champ de bataille même, il resserra les conséquences du désastre dans les plus étroites limites, et avec son calme habituel, il fit tout ce qui était possible pour réparer les fautes commises. Le combat convenait mieux à Moreau que le cabinet, les grandes conceptions et les mouvements préliminaires.

Ce général jugeait sainement les faits déjà accomplis, entrevoyait leurs premières conséquences et les mouvements ultérieurs nécessaires ; tout cela était méthodiquement mis à profit avec sagesse, calme et solidité ; la valeur de ses troupes, d'habiles lieutenants, à l'expérience, au dévouement, au coup d'œil et à la décision desquels ses ordres laconiques laissaient une grande

latitude, aidaient puissamment un génie tout particulier.

On a toujours vu Moreau froid et sage dans le succès autant qu'imperturbable dans les revers; évitant de pousser à bout la fortune et ses ennemis. On a dit qu'il semblait aimer la guerre comme moyen de conservation et pour arriver à la paix; cependant celle-ci devait le perdre.

Moreau, quoique digne, était excellent homme et ce qu'on appelle bon camarade. A son quartier général, il ne paraissait faire autre chose, pour qui ne le connaissait pas, que se promener et fumer sa pipe; il lisait et écrivait peu. Avec de bons lieutenants, depuis longtemps faits à sa main, une sérénité habituelle suppléait à bien des instructions, en rendant inébranlable le moral de ses belles divisions.

Si les ordres de ce général étaient laconiques, vagues ou rares, une sorte de bienveillance dans le service excitait le zèle de chacun à y suppléer.

A la fin de chaque campagne, il avait l'habitude de livrer son armée du Rhin au fameux inspecteur général Schauenbourg, pour être remise en état quant à l'administration, à la discipline et à l'instruction. Il reprenait, à l'ouverture de

la campagne suivante, des troupes entièrement refaites, capables de traverser les situations les plus difficiles.

Les principes politiques de Moreau étaient sages. Jusqu'au dernier moment, ce général eut, en réalité, peu de foi dans le retour des Bourbons. Le 21 janvier 1799, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, il avait prononcé, comme commandant la gauche de l'armée d'Italie, aux troupes assemblées, un discours témoignant des sentiments complétement opposés, mais d'ailleurs peu conformes à sa tenue et à sa modération habituelles.

Malheureusement, sa belle-mère et sa femme le dominèrent de plus en plus. Une telle influence agit avec la notion intime des faiblesses, des vues et des moments favorables; pour elle, il n'y a ni relâche, ni secrets, ni obstacles; elle finit, à la longue, par s'exercer sur celui-là même qui est le plus disposé à résister. Rarement elle pousse aux grandes choses et aux nobles passions; son but paraît souvent intéressé ou petit comme ses moyens. Elle rendit Moreau envieux, et, de fautes en fautes, le conduisit d'abord sur le banc des accusés, au milieu des conspirateurs; plus tard, à la tête des

Autrichiens et des Russes, qu'il avait si noblement combattus. Ainsi, la France fut privée des services d'un grand capitaine, et une gloire, non encore à son apogée, resta ternie.

D'autres, plus sévères ou n'ayant pas vu le général et le soldat dans l'action et surtout au milieu des désastres, l'ont jugé différemment : « Moreau, disent-ils, faible de caractère, n'avait « aucun système, pas plus sur le militaire que « sur la politique; il était excellent soldat, brave « de sa personne, capable de bien remuer, sur « un champ de bataille, plusieurs divisions, « mais étranger à ce qu'on a appelé la grande « stratégie; on le jugeait moins habile pour « comprendre l'ensemble ou les conséquences « d'un plan hardi et fécond.

« Il avait un caractère civil, faible, et trop ac- « cessible à toutes les influences d'état-major ou « du foyer domestique; il devait se compro- « mettre et succomber dans cette arène politi- « que, où les hommes les plus vigoureusement « trempés peuvent seuls s'aventurer : la passion « de la jalousie le perdit. »

Un de ses lieutenants le représente imperturbable dans les batailles, manquant de décision,

de promptitude et d'audace; ne donnant pas d'ordres et courant après son chef d'état-major Reynier, pour prendre une résolution que déjà il jugeait nécessaire et qu'il exécutait ensuite très-bien. Desaix aurait aussi exercé beaucoup d'influence sur Moreau. On n'est jamais mieux trahi que par les siens.

LX

Pendant la seconde quinzaine d'août et jusqu'au 22 septembre, alors que le général Moreau attendait impatiemment son successeur, la situation ne s'améliora pas.

Toujours chargé du commandement de la vallée d'Oneille et de la contrée Ligurienne, depuis Port-Maurice jusqu'à Albenga, je liais ma droite à Mont-Gallé jusqu'à Carlino, mais sans occuper Trappa, afin de ne pas m'étendre dans la vallée d'Enfer; la gauche communiquait avec Tende. J'occupais Viogène, Carlino, Orméa, Terme et Trappa. Ce dernier lieu n'était gardé que par un avant-poste; les troupes chargées de le défendre restaient à Isola-Pelosa et correspondaient avec la redoute de Mont-Gallé.

L'ennemi, assez éloigné, lançait ses avant-postes à hauteur de Berne et de petits détachements de barbets sur divers points.

Dans la première quinzaine de septembre, il arriva beaucoup de poudre et quelques grains à Allassio et à Diano ; dans les moments de sécurité, je les dirigeai par mer. Les Anglais venaient de prendre deux navires chargés de munitions, en vue d'Allassio, et un rempli de grains, expédié de Diano ; heureusement j'avais fait débarquer les 50 barils de poudre que ce dernier contenait; j'appelai aux armes les populations urbaines ; je parcourus la côte et ordonnai la construction de plusieurs batteries. Il aurait fallu des barques canonnières pour éloigner les chaloupes anglaises qui, sur quelques points, débarquaient, ou venaient canonner jusqu'à portée de fusil.

Pour un si grand nombre de points éloignés à défendre ou à surveiller, je n'avais pas assez de troupes; le général Lemoine retenait toujours l'un de mes deux bataillons de la 29e légère.

Malgré mes incessantes réclamations et des ordres supérieurs réitérés, le dépôt, le conseil d'administration et la caisse de la 33e, dirigés

sur l'armée, continuaient d'être retenus sans nécessité à Grenoble, avec grand nombre de soldats tous bien armés et habillés. Plusieurs officiers très-valides, des bataillons actifs, restaient employés dans les divisions de l'intérieur.

Des chefs, craignant toujours de manquer de vivres pour le lendemain, employaient tous les moyens afin de recevoir, à chaque distribution, un chiffre de rations supérieur à leur effectif; alors que, par exception, le nécessaire existait, tous n'étaient pas pourvus; d'autres, moins bien intentionnés, profitaient diversement du désordre.

Du 22 au 27 août, la plupart des corps de l'armée manquèrent totalement de vivres; je pus me procurer deux jours de pain à la Piève, avec promesse de rembourser en nature ou en argent. Je n'avais plus de cartouches; mes hommes étaient sans souliers.

Exaspérés par la misère, les concussions et le désordre, nombre de soldats de tous les corps vendaient leurs armes; la cavalerie ses rations de fourrage; on tuait ensuite les chevaux. Tous désertaient par bandes vers Nice. J'expédiai, à mes divers postes de la montagne et

le long de la côte, des ordres pour qu'on les arrêtât. A la même époque, un adjudant général enrôlait nos déserteurs dans une nouvelle légion, qu'il organisait à Port-Maurice.

Les agents des administrations, dont les caisses étaient remplies, et qui se faisaient payer les choses requises sur les malheureux habitants, pour les leur vendre ensuite, restaient dans les villes sans organiser ni transports, ni convois, ni ambulances : on vit des blessés abandonnés vingt-quatre heures sur la plage de Sam-Remo.

Le 14 septembre, les officiers de la 33ᵉ, touchés de tant de misère, firent l'abandon de leur première quinzaine de septembre, pour l'avance de la solde due à leurs soldats, depuis le 23 mai jusqu'au 3 juin.

Le 30 août, le poste du col de Terme fut entièrement abandonné par les cinq compagnies de chasseurs qui le gardaient : il n'y resta que les officiers.

Les troupes campées sur les hauteurs de Mont-Gallé commirent, par bandes de 200 hommes, de grands excès. N'ayant plus rien à piller,

violer, assassiner, aux environs d'Orméa, elles se portèrent sur le territoire ligurien.

Je me trouvai dans la commune de Pornassio au moment où exaspérés par une réquisition irrégulière de bestiaux, les habitants sonnaient le tocsin et couraient aux armes ; je leur ordonnai de rentrer chez eux, promettant de faire rendre justice, ce à quoi le général Charpentier voulut bien se prêter.

Sans ces divers excès, j'aurais pu espérer quelque résultat de l'organisation des gardes nationales pour laquelle le gouvernement ligurien avait mis à ma disposition les hommes les plus influents de chaque localité ; j'aurais arrêté des chefs de barbets, dont les habitudes étaient depuis quelque temps connues et surveillées.

Le désarmement de la vallée d'Oneille avançait ; mais, aussitôt, les habitants achetaient les fusils de nos déserteurs. Ils étaient journellement aigris par les excès de tous genres et surtout par les réquisitions incessamment ordonnées, de divers côtés, après l'acquittement de celles régulièrement frappées. Peu à peu ces populations s'armaient ; des chefs de barbets, en payant, obtenaient de sortir de prison : aussitôt ils allaient organiser le brigandage,

on assassinait depuis Port-Maurice jusqu'à San Remo.

Deux divisionnaires et leurs généraux donnaient des ordres, chacun de leur côté; impossible de mettre un terme aux excès de leurs détachements, et de soustraire les populations à tant d'exigences diverses; j'en référai au général en chef, mais la lutte devenait par trop difficile.

LXI

Championnet commandait sur les Alpes; chargé d'y organiser une armée, il avait pour lieutenants les généraux Grenier et Duhesme; le Directoire, selon son habitude, était prodigue d'ordres, mais il s'occupait peu des moyens d'exécution; d'ailleurs son incapacité était telle, que tous ses regards étaient tournés vers le Rhin. Cependant une armée française en Italie sera destinée, toutes les fois qu'il y aura coalition de l'Allemagne contre nous, à faire une diversion favorable en faveur de nos forces de l'Est; notre situation morale, tant de misères, nos privations dans cette circonstance malheureuse et les services rendus en éloignant

l'ennemi des frontières du Midi, où déjà des insurrections partielles annonçaient les tentatives impatientes des ennemis de la Révolution, occupaient peu le Gouvernement. L'administration du corps des Alpes, comme celle de l'armée d'Italie, était peuplée de fripons ou d'émigrés ennemis de notre gloire ; cette réunion des éléments les plus hétérogènes ne pensait qu'à s'enrichir à l'aide des privations qu'elle nous faisait éprouver, ou à corrompre par tous les moyens l'esprit des troupes.

C'est dans une telle circonstance que Championnet fut nommé général en chef des armées réunies des Alpes et d'Italie ; ce commandement était peut-être au-dessus de ses forces; il annonça son arrivée ; je fus le recevoir à la limite de mon territoire et l'accompagnai jusqu'à Savonne ; à son passage à Oneille, le 17, il approuva l'ordre que j'avais donné pour le désarmement de la vallée.

Championnet arriva au quartier général, à Gênes, le 22 septembre. Son premier soin fut de former l'armée en six divisions, quatre dans la rivière de Gênes et deux dans les Alpes ; les divisions du littoral furent commandées par les généraux Lemoine, Victor, Miolis et Vautrin :

les deux dernières occupaient la droite, sous les ordres de Saint-Cyr ; les généraux Duhesme et Richepanse commandaient les divisions des Alpes sous Grenier.

Championnet était patriote, mais ses mesures n'obtenaient aucune modification de l'état de choses, dont il traça le tableau hideux au ministre de la guerre.

La misère et les privations excitaient les troupes ; d'autre part, les ennemis mettaient tout en œuvre pour la désorganisation de l'armée ; les libelles et proclamations étaient jetés avec profusion dans les camps et cantonnements ; sous peu nous verrons quels ont été les résultats de ces machinations.

LXII

Lors de son passage à Port-Maurice, j'avais rendu compte au général Championnet de toutes les difficultés de la mission dont Moreau m'avait chargé. Ce commandement des vallées du Tanaro et d'Oneille me mettait en lutte continuelle avec les généraux ; des dilapidateurs les circonvenaient, les trompaient et me rendaient tout im-

possible; on était persuadé qu'il existait dans la contrée de grandes richesses, on frappait de fortes réquisitions en argent; des officiers étaient envoyés pour les recevoir ; mes instructions m'obligeaient à mettre opposition ; responsable de la tranquillité du pays, je devais agir ainsi; le général en chef approuvait ma conduite et réitérait ses injonctions pour que j'eusse à préserver la contrée, sans accepter aucune demande de cette espèce qui ne serait pas justifiée par son ordre formel ; c'étaient des luttes et des ennuis tous les jours.

Quand il n'y a pas d'honneurs, de récompenses, un intérêt matériel quelconque pour exciter à rendre des services à l'État, le champ reste libre aux hommes honnêtes, aux bons serviteurs ; ainsi, dans les premiers temps de la République, il y avait beaucoup plus à faire, pour chacun, moins d'ambition et de récompenses à espérer ; on ne courait pas après les grades, on voulait d'abord les mériter par des services rendus et non les arracher par des importunités ou d'autres voies.

Mais il y a toujours la part du mal ; le petit nombre de gens, peu sensibles à la seule satisfaction d'accomplir leurs devoirs, voyant qu'en

« inégale avec des généraux, sous le comman-
« dement desquels la 33e pouvait bientôt se
« trouver, était désirable.

« J'avais toujours exercé le moins mal pos-
« sible le commandement régulièrement con-
« féré par mes chefs, sans le rechercher en
« dehors des services à rendre, sans vouloir
« l'étendre; quant aux intérêts personnels,
« compris à la manière de certains hommes, je
« ne saurais jamais m'en occuper : l'honneur,
« le devoir, le triomphe de la liberté et me
« battre étaient mon seul but. »

Le nouveau général en chef convaincu de ma fausse position, et dans l'intérêt de la demi-brigade, finit enfin par accueillir ma demande; plusieurs en furent très-satisfaits. A dater du 22 septembre, je n'eus plus à m'occuper que de la 33e.

LXIII

Le général Championnet, impatient de tirer l'armée de l'état dans lequel il l'avait trouvée, forma le projet de nous réunir en avant de Coni, à l'exception du corps de Saint-Cyr destiné à

couvrir Gênes : cette résolution ne pouvait pas amener de grands résultats ; d'ailleurs, elle s'exécuta lentement et avec peu d'ensemble ; les Autrichiens eurent tout le temps de se mettre en mesure ; ils fortifièrent Fossano, Mondovi, Beinette et Casteletto ; ils formèrent un camp retranché à Murazzo ; toute leur armée fut concentrée sur la basse Stura et le Tanaro, à l'exception d'un corps que le général Mélas avait laissé, en avant de Tortone, pour observer Saint-Cyr.

Le 2 octobre, l'armée se mit en mouvement ; le général Duhesme déboucha par Pignerol, le général Richepanse par Saluces ; à la droite, la division Victor, dont la 33ᵉ demi-brigade faisait l'avant-garde, marcha par Frabouse, Soutane, Casotto, Batifoglio, Villanova ; la division Lemoine eut pour direction : Cairo, Millésimo, Bagnasco et Monasterolo.

La manière dont la division manœuvra pendant cette marche, et jusqu'à la bataille de Fossano, fut funeste à ma demi-brigade, presque toujours avanturée au milieu de l'ennemi ; les 3 et 15 octobre, au village de Beinette, elle fit surtout des pertes considérables ; la 33ᵉ se croyant appuyée, ainsi que les ordres de mouvement expédiés le prescrivaient, resta seule engagée

Le général en chef avait de la bienveillance pour moi, il désirait d'ailleurs récompenser le corps de sa bonne conduite, il fit d'urgence, sur ma présentation, tous les remplacements en faveur des officiers et sous-officiers de la demi-brigade qui s'étaient le plus particulièrement distingués ; déjà, dans d'autres circonstances, j'avais obtenu la même mesure exceptionnelle du général Moreau.

LXIV

La retraite étant décidée, les troupes reçurent ordre de reprendre leurs anciennes positions.

Le général Championnet craignait que les Autrichiens ne se portassent sur les redoutes de Ceva, pour inquiéter la marche des divisions Lemoine et Victor, à travers les montagnes de la Ligurie ; il me fit appeler à Coni, le 7 novembre, me donna l'ordre d'aller, en toute hâte, à ces redoutes et d'y prendre position ; il comptait sur mon dévouement, ma vigilance et la connaissance que j'avais des localités.

Championnet, en partant de Gênes pour se porter vers Coni, avait donné des ordres au gé-

néral Gouvion Saint-Cyr, pour qu'il manœuvrât vers Tortone tandis qu'il opérerait sur la Stura.

Le 5 novembre, Saint-Cyr attaqua Novi; le général autrichien Kray, l'obligea à la retraite et lui fit éprouver une perte de 3,000 soldats morts, blessés ou prisonniers; il lui prit quatre pièces d'artillerie.

LXV

Je dois faire connaître une circonstance qui donnera une idée de l'esprit qui s'était introduit dans l'armée.

Le chef de brigade Laval ayant été tué à la prise de Mondovi, le 5 juin, la 33e demi-brigade fut commandée par un capitaine; parmi les chefs de bataillon, un avait été fait prisonnier à la bataille du 5 avril devant Véronne, celui du 3e bataillon était également prisonnier depuis la reddition de la citadelle d'Alexandrie, de la garnison de laquelle il faisait partie; j'avais été blessé à la bataille du 26 mars devant Véronne.

Le capitaine qui commandait en l'absence des officiers supérieurs, était sans moyens et sans énergie; cependant la situation où se trouvait

voli et de Mantoue, étaient encore présents au corps; il s'y trouvait, surtout, un sergent-major Mangin, ancien clerc de procureur à Paris, homme double, ayant des moyens, véritable boute-feu, mais assez adroit pour ne jamais se compromettre; je l'avais deviné depuis longtemps; il était l'un des sergents-majors de mon bataillon et sa conduite m'avait toujours paru suspecte.

Le 9 novembre, avant le jour, au moment où j'allais marcher à la position prescrite, je reçus une lettre signée de tous les sous-officiers et caporaux; ils donnaient leur démission et faisaient connaître au général en chef le motif d'un tel acte; je n'hésitai pas un instant pour penser que Mangin était le chef de l'intrigue.

Les sous-officiers et caporaux furent réunis dans le cloître du couvent où j'avais passé la nuit, et fixant, avec un regard sévère, le sergent-major Mangin, je leur tins ce langage : « Je viens « de recevoir une lettre signée de vous tous; « c'est l'œuvre d'un mauvais sujet que je saurai « punir; vous donnez votre démission, il ne « m'appartient pas de vous l'accorder : vous êtes « de trop braves gens pour l'exiger; c'est aux

« redoutes de Ceva, c'est aux Autrichiens qu'il « faut aller; je ferai battre la marche, vous « êtes impatients, comme moi, d'exécuter les « ordres du général en chef et de prévenir l'en- « nemi sur une position aussi capitale. » Un sergent sort du rang et me demande quel était parmi eux ce mauvais sujet. Je lui dis avec sang-froid : « *Cela ne vous regarde pas, rendez-vous à « la demi-brigade.* »

J'ordonnai de battre la marche et montai à cheval pour me rendre au camp, où je trouvai tout le monde préoccupé de ce qui venait d'avoir lieu.

La manière dont je fixai le sergent-major Mangin, pendant ma réprimande, lui avait fait faire des réflexions. A mon arrivée, son capitaine vint me dire que ce sous-officier désirait me parler. J'engageai l'officier à le conduire lui-même, et je fis appeler un adjudant-major pour être témoin de ce qui allait se passer. Lorsque le capitaine et Mangin furent auprès de moi, je dis au sergent-major, avec un air de bienveillance : « *Mangin, vous appartenez à une « famille respectable; vous avez été bien élevé, vous « possédez de l'instruction, de bons services et des « droits à l'avancement; serait-il possible que vous*

« *ayez le malheur d'être l'auteur de la lettre que* « *j'ai reçue ce matin?* » Cette manière de parler le déconcerta; il m'avoua qu'en le fixant à la réunion des sous-officiers, je l'avais justement désigné et qu'il était l'auteur de l'écrit. Alors, changeant de ton, je dis avec fermeté : « *Je* « *suis fort aise de l'aveu fait en présence de* « *votre capitaine et de l'adjudant-major ; je vais* « *réunir la demi-brigade pour la mettre en mar-* « *che, et s'il est dit un seul mot qui ait le moindre* « *rapport aux démissions, je vous fais fusiller, à* « *l'instant même, sans jugement.* » La 33e fut rassemblée ; elle exécuta les ordres du général en chef, et depuis je n'ai jamais entendu parler de cette affaire. Dès ce moment, toutes les anciennes *habitudes* cessèrent, et je fus réellement colonel.

LXVI

Pendant ce temps mes ordres s'exécutaient ; j'avais donné les instructions les plus précises pour assurer le succès de mon opération et prévenir l'ennemi aux redoutes.

Le 2e bataillon de la 33e passa par Nolcetto et la hauteur de Ronchini ; il descendit Alle Morere,

franchit le ruisseau Cevetta et prit la route à gauche, vers Alle Alpi de Sale, longea cette hauteur, laissant le village de Sale à la gauche, et se porta contre la redoute de la Pédagiera. Arrivé à ce poste, le chef de bataillon fit brûler un signal en paille et tirer trois coups de fusil; il détacha 300 hommes pour s'emparer des redoutes de Testanera, Faya et Bayonne ; il y prit position de manière à couper aux troupes, qui étaient dans le fort, toute communication avec l'armée autrichienne ; aussitôt, compte me fut rendu de l'opération au pont de Nolcetto, où j'étais avec 200 hommes.

En même temps quatre compagnies du 1er bataillon de la 33e s'étaient rendues à Nolcetto ; arrivées à ce lieu, un peloton se porta sur le château, y plaça une grand'garde et continua de longer les hauteurs de la rive gauche du Tanaro, par le chemin de Lesegno ; dès qu'il vit en position les troupes qui marchaient sur la grande route de Ceva et sur la rive droite, il s'établit militairement et s'éclaira, en avant et sur son flanc gauche, par de petits postes.

Les trois autres compagnies laissèrent cinquante hommes au pont de Nolcetto pour surveiller la gorge à droite et la route de Malpotrino ;

elles continuèrent leur marche et prirent position sur la hauteur qui, à droite, domine le chemin de Ceva, là où la gorge du Tanaro se rétrécit.

Cinquante hommes et un officier furent envoyés à la métairie sur l'embranchement du chemin de Morea et de Ceva. Cette grand'garde eut des petits postes sur la route de Ceva à Morea; elle s'avança, autant que possible, de la ville de Ceva, sans cependant se compromettre, pour tenir en échec les barbets qui y étaient rassemblés; j'allai moi-même placer et disposer les troupes. Aussitôt que le commandant de ce poste aperçut le signal de Pedagiera, il m'en fit donner avis.

Ainsi furent exécutés les ordres du général Championnet, malgré quelques bandes de barbets qui tentèrent inutilement de résister, et pendant plusieurs jours les deux bataillons vécurent sur le pays environnant.

LXVII

J'ai parlé, à l'occasion de la campagne de 1798, du général Lahoz, commandant les troupes cisalpines; à l'époque de notre retraite de

l'Adige, il fut envoyé à Ancône sous les ordres du général Monnier.

Je ne donnerai aucun détail sur la belle défense de cette place, dans laquelle Monnier fit preuve de talents remarquables et d'une grande bravoure; il fut vaillamment secondé par les chefs de sa valeureuse garnison.

Lahoz, souvent inquiet, eut de vifs démêlés avec les officiers cisalpins sous ses ordres, notamment avec un général italien, homme froid, remuant et jaloux des talents de son chef et de la confiance dont il jouissait parmi les troupes; ce dernier employa tous les moyens pour faire éprouver des dégoûts à son rival. Monnier, que les prétentions et le caractère de Lahoz fatiguaient quelquefois, n'arrêta peut-être pas assez tôt cette intrigue.

Enfin, Lahoz, ennuyé, découragé, perd la tête, abandonne son poste et va joindre l'ennemi ; fait prisonnier dans une sortie, il est fusillé à l'instant dans les fossés de la place par les soldats, dont quelques jours avant il était le chef. C'est ainsi que finit cet homme, qui semblait destiné à jouer un grand rôle dans sa patrie, et que les menées de ses compatriotes précipitèrent dans l'oubli des premiers devoirs.

Après avoir fait pour la défense d'Ancône tout ce qui était humainement possible, Monnier dut capituler. La place fut rendue le 14 novembre ; la garnison sortit avec les honneurs de la guerre et rentra en France, sans condition ; à l'instant même elle put, de nouveau, reparaître en campagne.

LXVIII

Le 17 novembre, l'armée reprit ses positions, et la 33e reçut ordre de quitter les redoutes de Ceva pour s'établir au camp de Saint-Bernard de Garressio. Le soldat et l'officier, dans l'état le plus malheureux, n'avaient pour abri que quelques branches d'arbres couvertes de mottes de terre ; ils recevaient rarement des vivres et supportaient leur misère avec résignation. En ce moment, les soldats des divisions Lemoine et Miolis désertaient en masse et entraînaient une partie de la division Victor. Malgré ce funeste exemple, la 33e se maintint à son poste. Je fis connaître notre cruelle situation au général Championnet.

Pendant que nous étions au camp de Saint-Bernard, je fus chargé de faire accepter par la

demi-brigade la Constitution de l'an VIII, qui n'avait pas l'assentiment de toute l'armée ; certains généraux manifestaient hautement leur opposition ; une lettre de Masséna au premier consul le constate.

Dès qu'on fut instruit, au camp, de ma mission, plusieurs officiers, la tête montée plutôt par l'état malheureux dans lequel nous étions que contre le nouvel ordre de choses, viennent m'exposer « qu'ils n'accepteront jamais un pareil « changement ; ils ne s'étaient pas battus pen- « dant huit années, ils n'avaient pas supporté « toutes les misères possibles pour servir de « marchepied à un Cromwell. »

Je leur dis *qu'on ne leur demandait rien, que leur opposition n'influerait en quoi que ce soit sur ce qui se passerait à Paris, et j'écrivis que la demi-brigade avait accepté la Constitution avec enthousiasme.* Ma conduite sauva la 33e, qui, dans cette circonstance, se serait compromise ; ceux qui, alors, étaient les plus grands ennemis du gouvernement consulaire, ne tardèrent pas à en devenir les admirateurs exagérés.

Lorsque l'armée fut établie dans la rivière de Gênes, le général Championnet, chagrin de sa situation, voyant l'indiscipline qui existait, le

chaque bataillon furent élus par le grade supérieur, parmi les candidats de l'emploi inférieur présentés par les officiers de ce rang : par bataillon il y avait deux capitaines ou officiers, un sous-officier, un caporal ou volontaire.

Au milieu de novembre et du 7 au 21 décembre, les vivres manquent presque totalement ; parfois, quand un bon vent et des transports requis peuvent nous amener quelque convoi, on parvient à donner la moitié ou le tiers de la ration de pain et quelques agneaux, sans autre aliment.

Les soldats, privés de vêtements, de souliers, de feu, même dans les plus hautes positions de la montagne, sont épuisés et semblables à des cadavres ; beaucoup meurent de faim.

D'une part, je faisais chercher et requérir des vivres partout où il était possible d'en trouver ; je tenais le général en chef au courant de notre position misérable ; de l'autre je m'efforçais de rendre la troupe plus résignée.

Les 24 et 25 novembre, je pus mettre à l'ordre deux lettres du général Championnet, annonçant l'arrivée de convois de vivres à Gênes et à Nice, de trois millions destinés à la solde,

de 3,000 paires de souliers pour notre division, et de 15,000 capotes ; il remerciait les braves officiers qui m'avaient aidé à supporter cette douloureuse crise.

Si l'ex-directoire, ajoutait-il, *n'avait pas cassé mon arrêté du* 10 *octobre*, 100,000 *charges de blé étaient importées en Ligurie, et l'armée eût échappé à d'horribles privations.*

Je parvins à faire avancer douze livres à chaque officier ; leur misère était extrême.

Le 11 novembre, j'eus le regret de voir quelques caporaux et sous-officiers de la 33e suivre l'exemple presque général de la désertion ; ils rentrèrent peu de jours après, je les cassai et j'obtins aussitôt leur passage dans d'autres corps.

Dix-neuf soldats de la 33e, ayant voulu résister aux postes chargés d'arrêter les déserteurs, plusieurs furent tués ou blessés ; d'autres livrés aux conseils de guerre.

LXX

Il régnait parmi les troupes de déplorables projets de désordre qui ne tardèrent pas à recevoir leur exécution ; le 3e de chasseurs à cheval

fut le premier qui leva l'étendard de la révolte. Ce régiment était à Nice. Le 5 décembre, il reçut ordre d'en partir pour se rendre à Hyères ; sa solde lui était due depuis huit mois ; il exige qu'elle lui soit remise avant son départ. Les caisses de l'armée étaient vides. Ce corps s'insurge ; Championnet veut le faire rentrer dans l'ordre ; son autorité est méconnue. Des soldats ont le malheur d'exercer des violences contre le général en chef lui-même ; Championnet, indigné, rend un arrêté qui change le numéro du régiment. Les compagnies sont réduites à 15 hommes y compris les officiers, sous-officiers et caporaux ; le restant est incorporé dans la marine, et les chevaux livrés au 10e de hussards et au 14e de chasseurs. Cette affaire n'était que le prélude de plus sérieux événements ; elle fit tant d'impression sur le brave Championnet qu'il tomba malade et se fit transporter à Antibes, où le quartier général de l'armée fut quelque temps établi.

L'exemple fatal que le 3e régiment de chasseurs venait de donner eut malheureusement des imitateurs ; le 12 décembre, la 17e légère et la 63e de ligne de la division Lemoine abandonnèrent les positions qu'elles occupaient à Mille-

simo et Cossaria, pour se rendre avec armes et bagages, drapeaux déployés et tambours battants à Nice. Les 10e, 34e et 105e de ligne suivirent aussi cette honteuse voie. Le 26 décembre 1799, le Premier consul se hâta de nous adresser, à cette occasion, de nobles et sévères paroles.

Le 26 décembre, les 14e, 24e et 68e de la division Miolis, abandonnant de même leurs postes des hauteurs de Gênes, se dirigèrent aussi sur Nice.

Les officiers et sous-officiers des demi-brigades insurgées gardèrent seuls les positions que leurs soldats avaient quittées, en menaçant de fusiller sur-le-champ tout chef qui tenterait de les retenir.

Ces corps marchèrent dans un ordre parfait et observèrent la plus sévère discipline; ils n'avaient pas de chefs parmi eux; tout se faisait sans commandement; les soldats qui commettaient des fautes étaient à l'instant fusillés.

Dans les divers lieux d'étapes, ces masses disciplinées pour l'insubordination, forçaient les habitants à les nourrir; elles avaient soin, à leur

départ, d'exiger des autorités municipales le certificat de bien-vivre.

La 33e, quoique composée de recrues dans l'état le plus misérable, resta étrangère à ces déplorables désertions en masse ; mes officiers et moi, nous étions bien résolus de nous faire tuer plutôt que de subir la honte de l'enlèvement de nos drapeaux.

Dans cette sinistre circonstance, il eût été facile aux Autrichiens de s'emparer de Gênes, de nous chasser de la rivière et même de nous faire rétrograder au delà du Var; heureusement, ils virent tout ce qui se passait avec la plus grande indifférence, pensant peut-être que, livés à nous-mêmes, notre position empirait assez.

LXXI

A cette époque, le sergent de grenadiers Léon Aune, de la 32e demi-brigade, resté malade à Nice, lors du départ de l'expédition d'Égypte, adressa au Premier consul une demande pour être admis dans la garde consulaire ; il rappelait ses beaux services assez connus de l'armée.

Bonaparte renvoya immédiatement la lettre

avec une apostille de sa main, terminée par ces mots : « *Il me tarde de vous voir et de vous em-* « *brasser ; je vous aime comme mon fils.* »

Léon Aune fut aussitôt nommé officier dans la garde des consuls et comblé de bienfaits.

Ce brave soldat, d'un caractère très-ardent, était usé par les fatigues de la guerre. Quoique sans aucune espèce de vanité, il n'avait pu concevoir qu'il y eût un moment de séparation entre lui et le vainqueur d'Arcole ; dans son esprit l'un n'était pas possible sans l'autre : chaque fois que Napoléon avait vu la 32e demi-brigade, il s'était informé de Léon en termes très-flatteurs, et avait vivement regretté qu'il ne fût pas au milieu de ses camarades pour les électriser : aussi Léon ne se consolait-il pas de n'avoir pu suivre la 32e demi-brigade et le général Bonaparte en Egypte, où il se serait fait remarquer, comme en Italie, par d'éclatantes actions. Il exerçait sur les soldats, surtout en présence de l'ennemi, une influence aussi extraordinaire qu'utile.

LXXII

A la fin de décembre, l'armée occupait les positions ci-après.

Les 14,000 hommes de la droite sous Saint-Cyr, Rocca-Torriglia, la Bochetta, Campo-Freddo, Montenotte et Cadibone.

Les 18,000 hommes du centre : Saint-Jacques, Melogno, Saint-Bernard, le col de Terme.

Les 15,000 hommes de la gauche : le col de Tende.

2,500 hommes composaient les garnisons de Gênes, Gavi et Savonne.

Il restait inutilement 24,000 hommes dans les 7e et 8e divisions militaires.

12,500 hommes étaient en marche pour rejoindre.

Toutes ces forces auraient dû présenter, selon la situation au 12 décembre, un total de 85,834 présents sous les armes, dont 47,000 en première ligne; mais une énorme désertion, des maladies, des non-valeurs, un désordre général, réduisaient, en réalité, ce chiffre à moitié.

C'est ainsi que se termina la trop funeste campagne de 1799 ; la constance, le dévouement et la bravoure de l'armée d'Italie la rendaient digne d'un meilleur sort ; l'incurie du Gouvernement et

les fautes commises au début nous firent chasser de la péninsule.

Notre retraite fut une suite non interrompue de désastres; nous perdîmes, par l'abandon du pays, trop de ressources que le Gouvernement était hors d'état de remplacer.

Ce qui se passa en Italie cette année, prouve surabondamment l'influence prédominante que l'activité, la vigueur et la permanence du commandement exerceront toujours sur l'ordre, la discipline ou le moral des troupes, et à quel degré ceux-ci pèsent sur les opérations militaires ou sur les événements qui intéressent le plus les États.

Il était réservé au génie de Bonaparte de faire une seconde fois la conquête de ce beau pays; d'effacer, par l'immortelle campagne de 1800, jusqu'au souvenir des malheurs que nous avions endurés, et que nous continuâmes d'éprouver jusqu'au moment de la bataille de Marengo.

La postérité appréciera-t-elle les services qu'il rendit alors? Nous étions au plus près de notre ruine; tant de choses devenues aujourd'hui si faciles, dans l'armée comme ailleurs,

depuis que la société a été miraculeusement relevée, semblaient alors, au plus fort de cet immense labeur du Premier consul, pour ainsi dire impossibles.

CONSULAT.

DEUXIÈME COALITION.

CHAPITRE DIXIÈME.

Campagne de 1800.
Italie et garnison de Paris.

Nous occupions des positions auxquelles il nous était impossible de rien changer, malgré leur trop grande étendue et le peu de troupes dont nous disposions ; d'autre part, la guerre défensive convient peu au caractère impatient des Français, et trop de malheurs, après deux années de triomphes, avaient altéré le moral de l'armée d'Italie.

La désertion aggravait encore notre fâcheuse situation ; le soldat, sans solde depuis près d'un an, était nu-pieds et couvert de haillons ; il ne recevait presque plus de subsistances, bivouaquait sur la neige sans abri : nos malades mouraient faute de secours. Les Autrichiens ne surent pas profiter de ces circonstances si favorables pour eux ; alors, je l'ai déjà dit, il leur eût été facile de s'emparer de Gênes et de nous faire repasser le Var.

Le général Championnet, qui sollicitait depuis longtemps son rappel, mourut à Antibes, le 10 janvier, après une courte maladie, et par suite du profond chagrin que lui fit éprouver la situation de l'armée. C'était un honnête citoyen, un intrépide soldat, aimant son pays et ses devoirs, mais n'ayant pas encore l'énergie ou l'habitude indispensables pour le commandement

d'une armée dans la position si extraordinaire où se trouvait celle d'Italie.

LXXIV

Son successeur, le général Masséna, était annoncé depuis longtemps ; il arriva enfin, à Nice, le 15 janvier et prit aussitôt la direction.

Depuis le départ de Bonaparte, les généraux en chef s'étaient rapidement succédé à la tête de cette armée devenue bientôt si misérable et si difficile à commander qu'aucun d'eux, après en avoir sondé toutes les plaies, ne paraissait trop se soucier de conserver un si grand ou si périlleux fardeau.

Étonné de tout ce qu'il voyait et apprenait, Masséna adressa aux troupes une proclamation ; mais, on regrette de le dire, après tant de vicissitudes, de désastres et de misères, c'était un moyen usé : le pain était d'abord indispensable, il n'était pas en son pouvoir de nous le procurer.

La désorganisation à l'intérieur restait encore telle, que les soldats qui abandonnaient leur drapeau rentraient chez eux et trouvaient partout

ce qui leur était nécessaire ; ceux qui venaient rejoindre l'armée ne recevaient pour ainsi dire aucuns secours ; souvent, dans les lieux d'étapes, la subsistance leur était refusée.

Lors de son passage à Draguignan, Masséna vit environ 2,000 hommes des 17e légère et 24e de ligne qui avaient quitté les postes sur les hauteurs de Savonne ; il leur ordonna de se mettre en marche pour rejoindre leur division, son autorité fut méconnue ; ces soldats, jetés par les revers et le défaut d'administration dans la plus honteuse voie, se mirent en rébellion. La 25e légère de l'armée d'Helvétie passait à Draguignan ; Masséna lui donna ordre de forcer les déserteurs à rejoindre ; le vainqueur de Zurich retrouva l'obéissance dans ses soldats d'Helvétie ; ils mirent en route les 2,000 hommes, qui arrivèrent à Nice le 18 janvier. Il était urgent de faire un exemple ; l'on choisit les plus coupables : traduits à l'instant même devant un conseil de guerre, ils furent condamnés à mort et fusillés.

Lorsque Masséna avait été désigné pour commander l'armée d'Italie, il ne s'était pas fait une juste idée de notre déplorable position ; quoique porté à se raidir contre les plus grandes

difficultés, il crut la tâche au-dessus de ses forces et éprouva le plus grand mécontentement ; les 24 janvier et 3 février il fit part, au Premier consul, de ses pénibles impressions ; il employa tous les moyens pour obtenir de prompts secours en hommes, habillements, vivres et argent.

Toujours plus alarmé, et ne recevant aucune réponse favorable, il renouvela ses instances auprès du général Bonaparte, avec menace d'abandonner le commandement si elles n'étaient suivies d'un prompt résultat.

Pour se disposer à la campagne de 1799, le Directoire avait songé à renforcer l'armée ; il obtint, par une loi du 24 septembre 1798, la levée de 200,000 hommes ; cette mesure ne fut pas mise de suite à exécution, et lorsqu'il fallut, après les désastres de la campagne de 1799, y avoir recours, l'on éprouva de sérieuses difficultés. Cependant il était indispensable de faire promptement arriver, sur toutes les frontières, des renforts afin de réparer les pertes ; celles de l'armée d'Italie étaient considérables ; une loi du 2 juillet 1799 prescrivait la formation de bataillons auxiliaires ; chaque département en fournit

deux; les officiers furent pris parmi ceux en non-activité.

Huit de ces bataillons formèrent, pour l'armée d'Italie, un premier contingent, à répartir dans les corps qui avaient le plus souffert; au départ, ils avaient 10,250 hommes présents sous les armes, parfaitement armés, habillés et équipés; le 1er bataillon de l'Aude partit de Carcassonne, composé de 1,600 présents; il arriva avec 68 soldats; les officiers étaient tous à leur poste; sur les 10,250 hommes que l'armée devait recevoir, 310 seulement passèrent le Var; il y eut 9,940 déserteurs avec armes et bagages. Ces tristes faits donnent une idée de l'esprit public qui existait en France, lorsque la fortune nous ramena le général Bonaparte. Quel sort nous attendait s'il fût resté en Égypte!

Le bataillon de l'Aude fut incorporé dans la 33e; 1,600 hommes étaient partis, il n'en arriva que 68 avec un grand nombre d'officiers, devant encore augmenter le chiffre de nos surnuméraires; il n'y avait aucune pièce d'administration constatant l'existence de ce corps; 1,500 soldats avaient déserté en route avec armes et bagages; un magasin, dont personne ne pouvait

fournir la situation, était resté dans l'Aude ; j'écrivis plusieurs fois, avec assez peu de succès, aux administrations départementales et au général commandant la 10e division, pour faire rentrer ce grand nombre de réfractaires ; après avoir perdu 3,000 hommes dans cette campagne, la 33e était réduite à ses cadres.

LXXV

Le froid excessif et la grande quantité de neige qui était tombée sur le Saint-Bernard de Garressio déterminèrent notre général de division à nous faire descendre dans la rivière de Gênes ; la demi-brigade resta quelque temps à Albenga ; ensuite, et jusqu'à l'époque de l'ouverture de la campagne, elle occupa successivement Ponte-Dassio, San-Remo, Diano-Marino et Allassio. L'état désespérant dans lequel nous nous trouvions était aggravé par la rapacité de quelques-uns ; des faits extraordinaires leur étaient imputés ; malheureusement il y avait du vrai ; on vendait les mulets destinés aux transports des subsistances, et le défaut de moyens de transport paraissait être la principale cause de nos privations.

L'on éprouvait les plus grandes difficultés pour faire arriver le blé destiné à la nourriture de l'armée, à cause du blocus rigoureux dans lequel les Anglais tenaient la côte de la Ligurie ; cependant, le peu qui entrait était aussitôt vendu aux habitants qui le payaient à des prix extraordinaires ; je ne veux pas rapporter toutes les turpitudes qui eurent lieu dans cette sinistre circonstance.

Le soldat en vint à manger les herbes qu'il pouvait trouver sur les montagnes ; ses forces étaient épuisées ; dès qu'il avait fait quelques lieues il succombait de fatigue ; son dévouement, l'exemple des officiers et les exhortations, permettaient seuls d'obtenir davantage.

La demi-brigade était cantonnée à San-Remo, dans la Ligurie ; la force des présents s'élevait à 397 hommes, officiers non compris.

Le 16 mars, le 2e bataillon et les trois compagnies de grenadiers se rendirent à Castel-Diano pour s'y garder militairement : on soupçonnait cette commune d'être d'intelligence avec l'ennemi ; une compagnie du 2e bataillon fut détachée à Linguieilla et une seconde à Allassio. Le

1er bataillon resta à San Remo ; la demi-brigade occupa ces divers postes jusqu'au 28 mars.

Le retour de la belle saison nous annonçait l'ouverture de la campagne ; l'armée autrichienne était en mouvement, tout nous faisait croire à une attaque prochaine. J'étais à Diano-Marino, le 27 mars ; je reçus l'ordre de me rendre, avec la 33e, à Zuccarello, où je fus chargé de la défense des débouchés de la vallée du Tanaro, en avant de Rocca-Barbena, Garressio et Alto ; ces points étaient éloignés les uns des autres d'environ deux heures, et la ligne entière avait sept lieues de développement. L'on concevra, par l'inspection de la carte, la grande difficulté de défendre un front si étendu avec les 400 hommes dont la 33e se composait alors ; ces mêmes positions, lorsque le général Bonaparte vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, étaient occupées par 8,000 hommes.

Le 28 mars, la demi-brigade, excepté la 4e compagnie du 1er bataillon restée à Diano, se réunit à Linguieilla.

Le 31 mars, les 175 hommes du 1er bataillon furent placés à Nolino, ils établirent un poste à Alto pour garder les communications avec

Caprauna et Laquilla; le restant surveillait les débouchés du Tanaro vers San Bartholoméo et Orméa, ceux de Garressio et de Cerisola par le grand Alpi; ce bataillon se liait avec la 39e sur sa gauche et avec le 2e bataillon de la 33e vers la droite.

Le 2e bataillon, fort de 225 hommes fut placé à Zuccarello; ses avant-postes étaient à Rocheoderli et à Castel-Recchio; le premier gardait les routes de Castel-Bianco et de Cérisola; il se liait par des patrouilles avec les détachements de Nolino; le poste de Castel-Recchio était dans la chapelle; une grand'garde occupait Lunara et correspondait avec la 68e à Rocca-Barbena.

En cas d'attaque, les détachements d'Erli et de Castel-Recchio devaient mutuellement se secourir; des signaux placés au rocher d'Erli, au château de Castel-Recchio et à Lunara, annonçaient les mouvements de l'ennemi. La demi-brigade garda ces positions jusqu'au 16 avril.

Je pris toutes les précautions pour bien remplir la mission difficile dont j'étais chargé; je donnai des instructions très-détaillées aux chefs des divers détachements; j'établis des signaux

pour être promptement instruit des attaques de l'ennemi, et je m'établis à Zuccarello avec une réserve de deux compagnies de grenadiers, afin de pouvoir secourir les postes attaqués; j'avais eu soin de faire retrancher ceux-ci; à l'aide de quelques hommes intelligents, je simulai, de nuit, des postes avec des feux sur les positions secondaires que je ne pouvais pas occuper; des émissaires constamment en route, le long des positions autrichiennes, m'avertissaient par des signaux et feux connus.

L'ènnemi se réunissait dans la vallée de la Bormida et dans celle du Tanaro, vers Ceva et Mondovi; ma position devenait chaque jour moins bonne; je suppléai, par une mobilité et une surveillance extrêmes, au peu de forces dont je pouvais disposer: jour et nuit, j'étais en course, parcourant continuellement ma ligne, encourageant les soldats à supporter la misère et les fatigues dont ils étaient accablés. Le service se fit avec une exactitude que j'aime encore à me rappeler; le malheureux volontaire passait une partie des nuits sous les armes; souvent j'ai eu le chagrin de ne pouvoir lui donner la nourriture indispensable; bois, vêtements et souliers, tout lui manquait. Pendant que nous occupâmes la ligne

dont je viens de parler, notre vigilance en éloigna les barbets; deux ou trois fois, ils vinrent nous tâter; l'accueil qu'ils reçurent les rendit plus circonspects.

Il n'en fut pas de même à la Pieve : cette petite ville était occupée par la 39e; le corps se gardait mal; aucun poste extérieur ne fut établi en dehors de l'enceinte : cette demi-brigade se laissa bloquer par les barbets; elle était sur le point de se rendre lorsque le général Jablonowsky marcha, avec sa brigade, fit lever le blocus, châtia et dispersa les barbets et leur fit essuyer de grandes pertes.

Je conservai mes positions jusqu'au 16 avril; puis je rejoignis la division pour descendre dans la vallée de la Bormida.

LXXVI

Masséna, revenant sans cesse sur sa situation, menaçait d'abandonner le commandement; le nouveau pouvoir n'avait pas le moyen de le satisfaire. Le génie pouvait seul suppléer au défaut complet de ressources; aussi le Premier consul voulait-il faire plus que secourir Gênes : il méditait la délivrance de l'Italie entière, et

pour exécuter ce gigantesque projet il avait besoin de toutes les nouvelles forces dont pouvait alors disposer le Gouvernement.

Bonaparte assuré de l'énergie de Masséna, fut peu touché de son humeur; il le maintint à Gênes par des promesses alors tout à fait irréalisables; il connaissait bien ce général rude et tenace; c'était le seul homme capable de supporter le poids de sa mission difficile. La diversion que faisait l'armée d'Italie, devait efficacement contribuer au succès que le Premier consul voulait obtenir; il laissait Masséna s'impatienter, menacer: quels que pussent être les événements ultérieurs, il savait que son ancien divisionnaire ne dévierait point de la ligne des devoirs envers le pays; que Gênes ne serait pas au-dessous de Zurich et de Rivoli. Le Premier consul ne s'occupait que de l'objet principal, la formation de la jeune armée avec laquelle il se disposait à faire encore une fois la conquête de l'Italie; pour l'exécution de cette grande entreprise, il lui convenait que les Autrichiens fussent fortement engagés au siége de Gênes et eussent le gros de leurs forces sur le Var; le plan de campagne et la reconnaissance faite des principaux passages des Alpes le constatent.

LXXVII

Les Autrichiens s'amusaient beaucoup des préparatifs faits en Bourgogne et des prétendus projets de conquête du Premier consul sur l'Italie ; ils ne pouvaient admettre qu'il y eût un mot de vrai dans tout ce qui se débitait à cet égard ; le conseil aulique se distinguait particulièrement parmi les incrédules ; il pensait qu'une telle résolution ne pouvait être entrée dans la tête de Bonaparte ; d'ailleurs, la situation de la France lui donnait la certitude de l'impossibilité où était le Gouvernement de créer une armée capable de réaliser une pareille entreprise ; il considérait ce qui se disait à cet égard comme une manœuvre destinée à détourner la coalition des mesures réellement arrêtées pour la campagne suivante ; la formation du corps de réserve n'était qu'une réunion de conscrits, véritable épouvantail chargé de faire diversion en faveur de l'armée du Rhin.

L'on a dû remarquer que le général Mélas aurait pu, dans plusieurs circonstances, se rendre maître de Gênes ; mais il n'avait pas su en profiter ; cependant le conseil aulique avait à cœur de

s'emparer de cette place et de nous refouler sur le Var pour porter le théâtre de la guerre en Provence; il espérait que l'armée autrichienne serait fortement secondée par les mécontents du Midi, qui soupiraient avec impatience après leur arrivée pour tenter la contre-révolution.

Ne tenant pas compte des rapports sur l'existence de l'armée de réserve et les projets du Premier consul regardés comme autant de chimères, le conseil ordonna au général Mélas de laisser un corps devant Gênes pour en faire le siége de concert avec les Anglais; déjà une escadre britannique bloquait cette ville et la rivière; le gros de son armée irait, par le Ponent, s'emparer de Nice, passer le Var et se porter en Provence : tout ce qui pouvait faciliter le triomphe du Premier consul était prescrit au général autrichien.

Mélas paraissait être peu préoccupé d'une attaque sérieuse du côté des Alpes ; il temporisait, faisait des observations et aurait voulu, avant d'exécuter de tels ordres, se rendre maître de Gênes; ses représentations ne furent pas écoutées; une dépêche impérative lui prescrivit de se mettre en mouvement, il dut obéir.

Ce général fit des proclamations à son armée

et aux Gênois ; il annonça, à ceux-ci, qu'il se proposait d'entrer sur leur territoire ; un général piémontais, sous les ordres de Mélas, M. Saint-Ambrois s'adressa également au peuple de la vallée d'Oneille.

Mélas laissa d'abord devant Gênes, pour en pousser activement le siége, un corps de 40,000 Autrichiens et insurgés, commandé par Ott; il confia, au général Elsnitz, la direction des 20,000 hommes chargés de manœuvrer dans le Ponent, de passer le Var et de pénétrer en Provence.

Toutes les places de la Lombardie et du Piémont étaient au pouvoir des Autrichiens; leurs forces actives, en présence de l'armée d'Italie, s'élevaient à 70,000 hommes : ces troupes avaient passé l'hiver dans de bons cantonnements, elles étaient parfaitement vêtues et dans le meilleur état; leur artillerie paraissait nombreuse et bien servie; il y avait une cavalerie aussi considérable que belle; cette armée se trouvait en tout, dans les meilleurs conditions pour entrer en campagne.

De notre côté on ne voyait que des débris, des corps affaiblis par les combats, la misère, l'indiscipline et la désertion; nos soldats, épuisés par

la faim, ressemblaient à des spectres. La force de notre armée, ne s'élevait pas à 25,000 hommes; il fallait défendre Gênes que le Premier consul avait à cœur de conserver et résister à M. de Mélas dans la rivière.

Les préparatifs des Autrichiens et le contentement que manifestaient ceux des Gênois mal disposés pour les Français, annonçaient que, sous peu, l'ennemi fondrait sur nous; l'état dans lequel nous étions, notre ligne étendue, décousue et impossible à défendre, quoique, sur plusieurs points, nos postes fussent solidement retranchés, se prêtaient merveilleusement à la réussite des projets de M. de Mélas. Cependant, malgré notre infériorité, nous étions décidés à faire payer cher une défaite.

LXXVIII

Le 4 avril, nous fûmes informés que l'ennemi réunissait des forces considérables vers Montenotte, Sassello, le Cairo et la haute Bormida.

Notre armée était formée en deux corps :

Le premier, sous le général Soult, était composé des première et deuxième divisions; il avait

LXXIX

Masséna n'avait aucune idée de la position dans laquelle se trouvait le général Suchet; il était impatient de le réunir à sa droite, dont il restait séparé depuis le 5; il supposait que Suchet n'avait, en présence, que peu de troupes pour l'amuser et l'empêcher d'agir de concert avec lui.

Le 9 avril, il lui écrivit de Gênes : « Je vous « préviens, mon cher général, qu'après-demain « 11, j'attaquerai l'ennemi à Savonne. Voici « mes dispositions : une colonne d'environ 5,000 « hommes se rendra, demain, sous les ordres « du général Soult, à Sassello pour descendre « par Montenotte sur Savonne; je marcherai avec « une colonne par les hauteurs d'Arbizola sur « Savonne; il faut le même jour que vous mar- « chiez sur l'ennemi par les hauteurs de Saint- « Jacques, et que vous veniez tomber sur Cu- « gliano en tenant toujours les hauteurs. Par « ce moyen, nous pourrons faire beaucoup de « prisonniers; si l'ennemi manœuvre sur nos « derrières, laissez un petit corps pour l'obser-

« ver; nous reviendrons à lui après l'expédition « de Savonne. »

Le général Suchet, lorsqu'il reçut ces instructions, disputait aux Autrichiens les hauteurs retranchées de Saint-Jacques, de Mélogno et de Settepani ; désireux de seconder son supérieur, il se décida d'abord à évacuer Finale ainsi que les positions que ses soldats avaient si vaillamment défendues, pour réunir toutes les troupes dont il pouvait disposer. Le nombre ne dépassait pas 4,000 hommes; mais après avoir abandonné les retranchements, il réfléchit qu'il ne pouvait se porter sur Cugliano, en laissant les postes de Mélogno et de Settepani au pouvoir de l'ennemi et résolut de les enlever ; l'attaque eut le succès qu'on pouvait désirer; les redoutes tombèrent en notre pouvoir, et Suchet fit 1600 prisonniers dont 54 officiers.

Pendant ce temps, Masséna et Soult exécutaient le mouvement projeté; cette expédition si bien préparée méritait un meilleur résultat ; le général en chef contraint de se replier, rentra à Gênes ; il établit ses avants-postes à Corregliano.

Jusqu'à ce moment, la 4e division dont la 33e faisait partie, ne prit part à aucune de ces vi-

goureuses actions : j'occupai, depuis le 4 avril jusqu'au 16 de ce mois, comme petit corps d'observation, les postes précédemment indiqués où je n'eus à faire qu'à quelques barbets.

Le 16 avril, la 33e fut réunie à Zuccarello, d'où je partis pour aller bivouaquer à Bardinetto.

LXXX

Je pris le commandement des 11e et 33e demi-brigades de ligne, composées d'environ 800 hommes ; avec cette colonne, je fus chargé, le 17, d'attaquer les retranchements de Saint-Jean de Murialdo.

La demi-brigade, forte de 400 hommes, partit de Bardinetto, suivit la Bormida jusqu'à Cavagna, monta, avec les grenadiers de la 11e, à Jovetti où l'ennemi avait des postes : elle poursuivit sa marche, en longeant les hauteurs de la Bormida, vers Saint-Jean de Murialdo, alors occupé par un corps de 600 Austro-Sardes.

Pendant la marche, les divers détachements établis sur les hauteurs furent successivement mis en fuite. L'ennemi s'était retiré dans la grande redoute de Saint-Jean de Murialdo, qui

fut aussitôt attaquée à la baïonnette. Les Autrichiens se mirent en désordre, et la demi-brigade s'empara de ce poste important, encombré de morts et de blessés. Les Austro-Piémontais se retirèrent dans le plus grand désordre ; partie vers Millesimo et partie vers Castelnovo. Mais la nuit nous mit dans l'impossibilité de poursuivre notre succès.

Nous fîmes 150 prisonniers dont trois officiers ; nous éprouvâmes des pertes et bivouaquâmes dans les retranchements enlevés.

Le 18 avril, les grenadiers et le 1er bataillon, formant une colonne de 200 hommes, descendirent à Murialdo.

Le 2e bataillon resta jusqu'au 29 dans la redoute de San Giovani.

LXXXI

Le 19, ma colonne, toujours composée de la 11e demi-brigade et du 1er bataillon de la 33e, fut destinée à l'attaque des retranchements de Ronchi-di-Maglia. Je partis de Saint-Jean-de-Murialdo ; l'attaque était combinée avec la brigade commandée par le général Seras opérant

plus à droite. Je me dirigeai par Cavalotti sur le brie de Ronchi-di-Maglia ; la position, d'abord assez bien défendue, fut enfin forcée ; l'ennemi nous laissa 150 prisonniers, parmi lesquels 15 officiers. Pendant ce temps, le général Suchet manœuvrait sur Mélogno et Saint-Jacques.

Le 2e bataillon de la 33e, qui était resté à la redoute de Saint-Jean-de-Murialdo, reçut ordre de rejoindre le corps ; il bivouaqua sur les hauteurs de Ronchi.

LXXXII

Le 21, Suchet réunit toutes ses troupes pour attaquer Saint-Jacques ; nos efforts furent inutiles, nous perdîmes 700 hommes et dûmes rétrograder. Dès cet instant, notre général fut convaincu qu'il ne lui était plus possible d'effectuer sa jonction avec Masséna ; la retraite sur la ligne du Borghetto fut définitivement résolue.

Toutes les forces réunies de Suchet ne s'élevaient pas à 6,000 hommes ; Masséna n'avait devant lui que le corps du général Ott ; M. de Mélas dirigeait contre nous 50,000 hommes.

Les pertes éprouvées par M. de Mélas, aux pieds des retranchements des hauteurs de Saint-Jacques, de Mélogno et de Settepani, lui avaient enfin ouvert les yeux ; mais il était trop tard.

Si, le 5 avril, après avoir séparé Suchet de Masséna et bloqué ce dernier dans Gênes, où le corps du général Ott et l'escadre anglaise suffisaient pour l'observer, Mélas se fût hâté de manœuvrer sur le haut Tanaro et le col de Tende, il est probable que le corps de 6,000 hommes, commandé par Suchet, ne serait pas arrivé intact à Nice ; il aurait été obligé de se faire jour l'épée à la main et après des pertes sérieuses ; heureusement, Mélas ne fut pas si bien inspiré.

LXXXIII

Le 20 avril, les grenadiers et le 1er bataillon de la 33^{e}, forts de de 200 hommes, partirent de la Bormida, à une heure du matin, pour se rendre à Mallare que l'ennemi occupait ; cette colonne franchit la Bormida à Calcisnaya et se dirigea vers Mallare, traversa le village d'où l'ennemi venait de sortir, se porta sur les hauteurs de Saint-Jacques. Malgré le feu de la redoute du mamelon, je continuai d'avancer par le Barra-

La demi-brigade occupa successivement, le 14 avril, Settepani, le 25 et le 26, Torre-di-Melogno, le 27, Melogno, le 28, Ceriale, le 29 et le 30, Zuccarello.

Le 9 avril j'avais fait évacuer, sur Albenga, notre magasin de fourrages de Zuccarello ; et, à la fin du mois, prévoyant une retraite définitive, j'envoyai le petit dépôt du corps à San Remo.

Le 3 mai, le général Elsnitz, après avoir attaqué, avec des forces supérieures, Rocca-Barbena et l'avant-garde de Champ-di-Preti, se porta sur Saint-Bernard; nos postes du Mont-Gallè, assaillis vigoureusement, furent culbutés et se retirèrent par Alto vers Acquila; l'ennemi se divisa en deux colonnes, l'une poursuivit le 1^er^ bataillon de la 104^e^ qui s'était retiré sur Aquila, l'autre se porta vers Nazino et Castel-Bianco; le général Serras ordonna à la 33^e^ de quitter ses positions de Zuccarello et de se rendre à Albenga pour bivouaquer jusqu'à minuit.

Le 4 mai, la 33^e^ fut établie à Torre-di-Vellego, sa droite liée aux hauteurs de Toria, et sa gauche à San Bartholomeo.

Le 5, un corps autrichien s'étant porté vers le Montetoria, 100 hommes de la 33^e^ allèrent le reconnaître ; l'ennemi, malgré sa supériorité nu-

mérique, fut forcé à la retraite; on lui tua quelques hommes. Notre détachement resta avec la 11e demi-brigade accourue sur les hauteurs de Toria.

LXXXV

Le 6 mai, la 4e division reçut ordre de se porter, en toute diligence, à San Bartholomeo-de-la-Pieve, où elle prit position, la droite sur Monte-Toria et la gauche vers San Bartholomeo.

Je fus détaché, avec les 11e et 33e demi-brigades, pour appuyer notre gauche. Ces deux corps présentaient un effectif de 760 hommes. L'ennemi manœuvrait toujours pour nous envelopper; il débordait notre gauche. Un corps d'environ 6,000 hommes cherchait à gagner Toria, afin de déboucher dans la rivière par Tagia; je m'opposai à sa marche, ainsi que j'en avais reçu l'ordre.

Le 7 mai, à trois heures du matin, ce corps se divisa en deux colonnes, pour m'envelopper et nous couper la retraite. Je n'étais plus en communication avec la division qui devait m'appuyer; sans que j'en fusse instruit, elle s'était retirée.

Ainsi livrée à elle-même, ma colonne combattit plusieurs heures avec acharnement ; enfin elle put se faire jour à travers l'ennemi, mais ce ne fut pas sans de cruelles pertes. J'eus à regretter 360 morts, blessés ou prisonniers ; la seule 33e perdit 250 hommes, dont un chef de bataillon, deux capitaines et trois officiers ; elle était réduite à 175 soldats. Je ne puis, sans intérêt me rappeler cette sérieuse journée et les héroïques efforts de nos soldats.

Les pertes de l'ennemi, d'après les rapports des habitants et des officiers piémontais, dépassèrent 1,600 hommes : deux généraux, deux colonels hongrois, 43 officiers et 600 soldats restèrent sur le champ de bataille.

Lorsque je parvins à me faire jour au travers de l'ennemi, je me dirigeai par Carpagio sur Tagia, où je rejoignis la division, étonnée de ce qui venait de se passer.

LXXXVI

L'armée continua son mouvement vers la ligne da la Roya ; mais, arrivé à San Remo, le général Suchet fut informé que le col de Tende avait été

évacué et que les Autrichiens occupaient la position de Braus; il fallut songer à se porter en toute hâte vers Nice et se préparer à passer sur la rive droite du Var.

Pendant ce mouvement, nous eûmes, dans plusieurs affaires d'arrière-garde, à San Remo, à Vintimiglia et à la Turbia, 360 hommes morts ou blessés.

A peine l'armée était-elle arrivée à Vintimiglia, qu'une terreur panique s'empara des administrations de Nice; tout ce qui tenait à celle de l'armée avait évacué la ville et s'était retiré dans le département du Var; les boulangers même avaient disparu.

Le 8 mai, la 33e vint à Menton, le 9 à Nice, le 10 à Saint-Laurent-du-Var, où elle passa dans la 7e division aux ordres de Grenier.

Le général Suchet se rendit le 8 à Nice ; tous les services étaient abandonnés ; il n'y avait aucun approvisionnement dans le fort de Montalban et la citadelle de Villefranche. Les habitants avaient les plus mauvaises dispositions, et les bandes de barbets réorganisées agissaient avec une audace extrême ; il n'existait dans la ville aucun magasin ; les ouvrages que le général

avait ordonnés n'étaient que tracés ; il n'y avait pas de commissaire des guerres pour pourvoir aux besoins de l'armée; tout était dans le désordre le plus grand.

La journée et une partie de la nuit furent employées à approvisionner Montalban et Villefranche. L'on fit partir 75 bâtiments chargés de l'artillerie et des munitions de l'arsenal ou des effets qui existaient dans les divers magasins; tout fut disposé pour repasser le Var le lendemain. Déjà le pont avait été miné et fortifié. Ces préparatifs exécutés, l'armée quitta Nice, dans la nuit du 10 au 11 mai, pour se porter sur la rive droite du Var. Le général Garnier, qui avait une connaissance parfaite du pays, occupa Gilette avec un corps de troupes d'environ 1,500 hommes, parmi lesquels se trouvait un détachement de 400 Polonais.

Au moment de notre sortie de Nice, trois régiments d'infanterie et un régiment de hussards autrichiens descendirent du Mont-Gros et entrèrent dans la ville. Notre arrière-garde fut poursuivie jusqu'au Var.

Arrivé sur la rive droite, notre brave général y établit les troupes ainsi que dans la tête de pont,

dont on augmenta les fortifications et qu'on arma de plusieurs pièces de gros calibre. Suchet fit également établir des ouvrages sur la rive droite du Var, devant Saint-Laurent, et occupa le Broc. Les troupes prirent position sur les hauteurs de Saint-Laurent, où elles campèrent à gauche de ce village, ayant des postes le long du Var, pour observer l'ennemi.

Un torrent souvent guéable ou dominé du côté de l'ennemi ne pouvait être considéré comme une ligne à occuper. Mais de braves gens valent mieux que de bonnes défenses; et il y avait d'autres raisons pour y tenir. D'ailleurs, le succès de Marengo aurait été encore plus complet si l'ennemi eût poussé plus loin ses avantages de ce côté.

LXXXVII

Lorsque notre mouvement de retraite fut connu, les préfets des Basses-Alpes et du Var prirent des arrêtés pour l'organisation des gardes nationales mobiles. Quelques compagnies arrivèrent sur le Var; mais à peine les hommes y restaient-ils deux jours. La manœuvre se renouvela pendant tout le temps que nous séjour-

Le 13 mai, le général Latterman attaqua le pont du Var; après trois heures d'un feu assez vif il fut repoussé : on lui prit 120 grenadiers et 25 hussards de Toscane.

Le ministre de la guerre avait fait connaître, par sa dépêche du 9 avril, aux généraux Masséna et Suchet, le plan de campagne que le Premier Consul se proposait de suivre pour le passage des Alpes. Suchet, toujours attentif à ne négliger aucun moyen pour coopérer à ce grand résultat, harcelait continuellement l'ennemi. Afin de connaître les mouvements que Mélas serait dans le cas de faire en Piémont, il ordonna, le 17 mai, une nouvelle reconnaissance. Nous étions très-resserrés sur la rive gauche; il prit en conséquence les dispositions suivantes :

Une colonne remonta la rive gauche du Var jusqu'au val Saint-Isidore; elle ne rencontra que quelques postes qui se retirèrent à son approche.

Un autre corps se porta, par les hauteurs de Val-Barba, vers la Magdaleine.

Une troisième colonne gagna Sainte-Hélène par la grande route.

Ces reconnaissances s'assurèrent que l'ennemi

maintenait ses positions ; elles rentrèrent à 10 heures, après avoir soutenu une vive fusillade.

LXXXIX

La 33e était alors réduite à 250 hommes présents sous les armes, y compris le petit dépôt resté à Pignan. Désespéré de ce que la force de ce corps le mît hors d'état de rendre des services, et voulant cependant qu'il fût utilisé, je fis part au général Suchet de cette situation : j'obtins de lui l'ordre de former, avec les débris qui me restaient, trois compagnies.

J'écrivis au Premier consul, pour lui faire connaître l'état fâcheux de la 33e ; je lui rappelai la conduite qu'elle avait tenue, sous ses ordres, pendant les campagnes de 1796 et 1797 ; je sollicitai les moyens nécessaires pour la mettre à même de rendre de nouveaux services. C'est à ma démarche que je dus d'avoir fixé l'attention de Bonaparte, sur ce corps, et la haute faveur, malgré un état de désorganisation complet, d'être appelé plus tard, à Paris, pour servir sous ses yeux.

XC

Le 20 mai, le général Suchet fit attaquer les hauteurs en avant de la tête de pont. L'affaire fut sérieuse : nous éprouvâmes des pertes et fîmes 73 prisonniers, dont 30 officiers.

Le 21 mai, à 4 heures du matin, les retranchements de la tête de pont furent vivement assaillis par 11 bataillons et 12 bouches à feu. Cette attaque était protégée, d'un côté, à 1,100 toises, par le feu d'un vaisseau de haut bord et de deux frégates anglaises embossées à 200 toises de l'embouchure du Var; de l'autre, à 300 toises, par huit batteries dominant au-dessus de Molins.

Neuf batteries, à 300 toises en arrière sur la rive droite, défendaient les approches de la tête de pont.

Malgré la vigueur des Autrichiens et le feu continuel des Anglais, qui prenaient en flanc nos ouvrages, les assaillants furent contraints à la retraite, après avoir éprouvé des pertes considérables.

XCI

Le Premier Consul avait prévenu le général Suchet du passage du Saint-Bernard par l'armée de réserve ; il annonçait qu'il serait de sa personne, le 21 mai, à Yvrée.

Cette heureuse nouvelle électrisait notre petite armée. Suchet redoubla d'activité ; il ordonna au général Garnier, qui était l'un des généraux connaissant le mieux le comté de Nice, de se porter sur le col de la Valette et de se diriger par Santorca sur Belvédère.

Le 26, Garnier exécuta ce mouvement et chassa l'ennemi de toutes ses positions. Le 27, il s'empara d'Utel, de la Madona, et soutint, pendant six heures, un grand feu à Pont-Duvanus.

Ce mouvement inquiéta beaucoup l'ennemi ; il vit ses communications sur Tende compromises, et se hâta de renforcer sa gauche, pour protéger sa retraite vers le Piémont ; son grand parc et sa cavalerie rétrogradaient déjà. M. de Mélas était parti en toute hâte pour Turin. Les nouvelles de nos progrès en Lombardie nécessitaient

sa présence vers la Sésia, où son armée devait bientôt le suivre.

Pendant l'exécution du mouvement du général Garnier, nos retranchements du Var furent attaqués sans succès.

XCII

A Gênes, Masséna se surpassait lui-même; son armée, d'abord de 18,000 hommes, s'était successivement réduite; elle devait faire tête au corps du général Ott et contenir la population de la ville de Gênes, en proie à la plus affreuse misère. La croisière anglaise ne laissait rien introduire par mer; la garnison et les habitants manquaient de tout; nos soldats et les Génois étaient également moissonnés par la faim et l'épidémie.

Une telle persévérance pouvait seule faire surmonter, à des hommes déjà trop éprouvés, les périls et les misères qu'eux-mêmes n'auraient pas osé envisager dans d'autres circonstances.

Le général Ott connaissait les progrès rapides de l'armée de réserve et combien il était urgent

de réunir les forces autrichiennes en Piémont: il employait inutilement tous les moyens pour déterminer Masséna à se rendre, et travaillait à insurger les habitants de Gênes, que le caractère de notre général contenait résignés au milieu des souffrances affreuses où ils étaient plongés. La ténacité, les ressources et la fermeté de Masséna semblaient augmenter avec les extrêmes difficultés de sa situation; les lacunes regrettables qui troublaient l'harmonie de cette grande figure disparaissaient alors; mais le moment approchait où tous les efforts humains allaient être inutiles.

XCIII

Suchet avait laissé au fort Montalban, lors de l'évacuation de Nice, une section télégraphique qui correspondait avec Gilette et Saint-Laurent-du-Var, sur la rive droite; il avait tout disposé pour déboucher sur Nice à l'instant où l'ennemi ferait son premier mouvement de retraite.

Le 29, à la petite pointe du jour, le télégraphe annonça l'évacuation de Nice; elle avait eu lieu pendant la nuit du 28 au 29. Aussitôt le général Suchet mit sa petite armée en mouvement.

Le général Ménard et le général Garnier manœuvrèrent pour se porter sur Raus.

Le général Rochambeau pénétra par les vallées de Saint-Isidore et de Magnan; il prit position à Simies. L'heureux Suchet, avec le reste des troupes, fit son entrée à Nice, où il trouva 800 malades autrichiens et 200 prisonniers français. L'avant-garde se mit à la poursuite de l'ennemi; elle l'atteignit à Scarenna et y prit position; 1,800 prisonniers et une quantité considérable de voitures restèrent en notre pouvoir.

Le 30 et le 31, le général Rochambeau attaqua le col de Raus, s'en empara, ainsi que de Sospello; il poussa ses avant-postes jusqu'à Peires.

Le 1er juin, les généraux Garnier et Ménard marchèrent sur Raus et les Fourches; ils enlevèrent les redoutes, firent 800 prisonniers et se portèrent à Fontan et Breglio, pour couper les troupes en retraite vers Tende, tandis que le général Rochambeau marchait par la grande route sur Breglio. L'arrière-garde de l'ennemi se trouva compromise : elle laissa, à Breglio, son artillerie, 400 prisonniers, 42 chevaux, 7 pièces de canon, 3 obusiers; ce qui put se sauver se dirigea sur le Fourcoin. Les troupes y marchèrent aussitôt, enlevèrent la position et firent 500 prison-

niers; tous les bagages de l'état-major restèrent en notre pouvoir.

Les généraux Elsnitz, Bellegarde et Ulm se dirigèrent alors en toute hâte sur Orméa; leur arrière-garde voulut tenir à Dolceacqua : elle fut culbutée ; on lui fit des prisonniers.

Le 3, Suchet s'empara du col de Tende.

Les résultats des divers mouvements, depuis le 27 mai, furent 5,000 prisonniers, 30 pièces de canon, outre l'artillerie laissée à Nice, Escarena, Sospello, Brouis, et la délivrance du département des Alpes-Maritimes.

Des lettres interceptées prouvent combien l'expédition du Var fut fatale aux Autrichiens.

En secondant parfaitement les projets du général Bonaparte, cette armée autrichienne du Var fit, dans les combats qu'elle eut à soutenir dans la rivière, des pertes considérables. Forcée de se retirer par Garressio et Orméa, au milieu de grandes difficultés, elle rejoignit Mélas, le 13 juin, dans un état déplorable.

Suchet ne laissa pas à l'ennemi un seul instant de repos; il eut une très-belle affaire à la Piève, le 5 juin, et poursuivit les fuyards jusqu'à Ceva.

dut capituler. La veille, la garnison avait reçu, pour toute nourriture, trois onces d'une sorte de pain composé de son, de folle avoine, de graine de lin, d'amandes, d'amidon et imprégné d'huile de cacao; 24 heures plus tard, ce général n'avait plus de soldats.

La population, malgré les calamités dont elle fut victime, resta toujours contenue dans l'obéissance par la fermeté et la grande activité de Masséna.

Dans cette terrible lutte, 25,000 habitants avaient péri de misère. La garnison était réduite de 18,000 hommes à 8,090 ; elle sortit avec les honneurs de la guerre, avec son artillerie et resta libre de servir dès qu'elle arriverait à nos avant-postes.

Ce siége mémorable élève Masséna à un haut degré de célébrité; sa brave armée fera l'admiration de la postérité.

Le jour même où la ténacité du général français fut à bout de ressources, Ott recevait, de Vienne, l'ordre de lever le siége pour se réunir à Mélas.

XCVI

Suchet fit sa jonction, à Savone, avec les troupes de Gênes; Masséna s'était dirigé de cette ville, par mer, sur Antibes; il ne vint prendre le commandement de l'armée que le 16 juin; celle-ci continua son mouvement vers le Piémont. Le 16, le jour même où fut signée la convention qui décida du sort de l'Italie, elle connut, à Acqui, le résultat de la bataille de Marengo.

Parti de Paris le 6 mai, avec l'armée de réserve, Bonaparte avait été à Genève et à Lausanne du 8 au 15 mai; il avait passé le Saint-Bernard, le 20, débouché par Ivrée le 29. Il était entré à Milan le 2 juin, à Pavie le 8 et avait gagné la bataille de Montebello; le 10, il s'était emparé du passage important de la Stradella; le 11, il avait rallié Desaix; le 14, ses destinées grandissaient à Marengo, et le 16 mai, les Autrichiens obtenaient un armistice.

Ceux-ci avaient perdu, pendant la bataille, 15,000 morts, blessés ou prisonniers et 30 pièces de canon. Ils se retirèrent sur le bas Pô, nous livrant de suite les places de Turin, Alexandrie,

Tortone, Plaisance, Milan, Pizzichittone, Arona, Ancône, Urbin, Coni, Ceva, Gênes et Savone.

Le 22 juin, le Premier consul laissa le commandement de toutes les armées d'Italie à Masséna, qui venait de mériter tous les honneurs.

Le même jour, Suchet entra dans Gênes. Le 28 juin, le Premier consul quitta Milan, après avoir réorganisé la république cisalpine ; le 30, il posa la première pierre pour la réédification de la place Bellecour ; le 1er juillet, il quitta Lyon et rentra dans Paris, le lendemain, à travers les populations accourues sur son passage.

Les politiques étrangers, et ceux qui ne basent pas leurs jugements sur les seules apparences, remarquèrent l'empressement du Premier consul à se dérober, après Marengo, au séjour enivrant des champs de bataille, pour courir reprendre, dans le cabinet ou les conseils, avec les hommes laborieux et intègres qu'il avait su réunir autour de lui, la noble tâche interrompue quelques mois auparavant.

D'autres motifs concouraient d'ailleurs à lui faire préférer le rôle d'homme d'État ; celui-ci fournissait un aliment nouveau à son activité, à son génie ; on tient davantage aux succès aux-

quels on n'est pas habitué. Sa réputation d'homme de guerre était faite, non celle de grand politique; avec la première il avait des émules, inférieurs, il est vrai, mais, enfin, pouvant se croire ses égaux ou lui être opposés comme tels: dans la haute administration, comme législateur, et, au milieu de tant de ruines, lui seul apparaissait providentiellement.

Enfin, s'il avait l'ambition de fonder une dynastie, ce serait désormais avec les qualités civiles qu'il y parviendrait plus sûrement.

Jusqu'à la paix d'Amiens, plusieurs circonstances purent tenter l'ambition militaire de Bonaparte; il y résista, abandonnant à d'autres généraux, qui certainement ne dirigeaient pas aussi bien que lui les armées en Italie.

Son ambition d'homme d'État et de législateur était encore au-dessus de celle de guerrier; la perfidie des cabinets le ramena sur les champs de bataille, que, par instinct, à cette époque, il évitait pour se livrer tout entier à la régénération de la société nouvelle.

Ainsi se termina la célèbre campagne de Marengo; c'est à dater de ce jour que le général Bonaparte fut réellement le chef de la nation

française et, par l'universalité, la profondeur de son génie, l'égal des plus puissants souverains.

XCVII

L'histoire militaire doit consigner les moyens employés pour assurer les vivres pendant la traversée des Alpes et faire passer le matériel.

15,000 hommes du général Moncey arrivaient d'Allemagne par le Saint-Gothard ; Bonaparte, avec 40,000 hommes, devait descendre par le grand Saint-Bernard ; 6,000 de Chabran par le petit Saint-Bernard ; 4,000 hommes de Thureau par le Mont-Cenis.

De Genève à Villeneuve les vivres et le matériel furent transportés, sur le lac, pendant dix-huit lieues de navigation rapide.

De Villeneuve à Ivrée, il y avait quarante-cinq lieues, en passant par Martigny, Saint-Pierre, Saint-Remy, Aoste, Châtillon, Bar ; les divisions partirent du premier point avec quatre jours de pain dans le sac et un égal approvisionnement, à leur suite, sur des mulets requis.

De Saint-Pierre à Saint-Remy, dix lieues de sentiers muletiers dans les glaciers, furent fran-

chies, quant au matériel démonté, à l'aide de détachements de cent hommes pour chaque pièce.

Le territoire que traversait l'armée offrait peu de ressources pour sa nourriture et ses autres besoins.

Dès le commencement de la première quinzaine de mai, les dispositions ci-dessous détaillées furent accomplies.

Il y eut, sous des commandants militaires et avec tous les agents administratifs, des hôpitaux, des dépôts, des magasins de matériel, d'habillement, de vivres, biscuit, grain, avoine, etc., à Genève, Lausanne, Villeneuve, Saint-Maurice, Martigny et au pied du Saint-Bernard ; onze jours de biscuit étaient assurés, sur ce dernier point, pour le cas de retraite : les principaux dépôts étaient Genève, Villeneuve et le bas du petit Saint-Bernard.

A Villeneuve, il y eut 15,000 rations et 150 mulets requis pour porter, par voyage, 30,000 rations au village de Saint-Pierre. On avait attiré à Villeneuve tous les chars à bancs, tous les mulets du pays et de la viande sur pied. Une compagnie d'ouvriers et de bourreliers était à Saint-Pierre et à Saint-Remy pour démonter ou remonter le matériel.

On organisa, à Genève et à Lausanne, de petits dépôts d'habillement, de manière à faire face à une consommation de 10,000 souliers par décade, dont moitié pour être envoyés à Villeneuve, et moitié pour les troupes qui passaient à Genève, cela pendant trois décades. Il y eut constamment en magasin, pendant trois décades, un millier d'habits, deux mille culottes, 2,000 gibernes et 4,000 chemises. Des ressources en matériaux, pour confections de toute nature, furent réunies à Genève; les troupes, inspectées à leur passage dans l'un et l'autre dépôt, y étaient complétées à quatre jours de pain et en effets.

5,000 quintaux de blé, 200,000 cartouches et les 200,000 premières rations de biscuit confectionnées, soit à Chambéry, soit à Genève, furent envoyées, sous la direction d'un commissaire des guerres, sur Aoste, en passant par le petit Saint-Bernard, à l'aide de mulets et chars à bancs requis par le préfet du Mont-Blanc.

La ligne d'opérations, par le grand Saint-Bernard, qui s'appuyait au magasin central de Villeneuve, commençant à s'approvisionner assez bien, on dirigea des vivres à l'armée par le petit Saint-Bernard.

On fit également filer sur Aoste, par le petit Saint-Bernard, à l'aide de moyens extraordinaires, tout le blé, les munitions, le matériel qui se trouvaient à Chambéry, au fort Baraux et dans les communes voisines d'Aoste. Les villages les plus rapprochés le long de la route furent prévenus, chaque jour, des quantités de vivres qu'ils auraient à porter, le lendemain, pour les divisions de passage. La traversée s'effectua du 16 au 22 mai ; Lannes, avec l'avant-garde, était à Aoste dès le 17 ; à Ivrée le 22, et débouchait dans les plaines de l'Italie le 26 mai. Après le passage de la dernière division, les transports continuèrent pour compléter les dépôts de la ligne parcourue en prévision d'un mouvement de retraite.

Une fois que l'armée eut débouché dans les plaines de l'Italie, des réquisitions faites à l'avance suffirent, comme en 1796 et 1797, pour l'approvisionner.

XCVIII

Le Premier consul, directement et par des intermédiaires, avait employé toute sa diplomatie dans le but de faire admettre, par Moreau, le plan

des opérations de la campagne qui allait s'ouvrir. Ce général partit pour son armée d'Allemagne ; plus tard il fallut lui envoyer Berthier, afin d'arriver à s'entendre au moins sur quelques points essentiels.

La campagne s'ouvrit ; Moreau, en ne s'écartant pas des bases principales convenues, la fit un peu à sa manière, et il est incontestable qu'il obtint de beaux succès. Voici le résumé de ses actions glorieuses.

Ouverture de la campagne sur le Rhin, 15 avril 1800 ; passage de ce fleuve par l'armée française, 29 avril ; batailles ou combats d'Engen, de Moëskirch, de Biberach, de Memmingen, d'Ulm, les 3, 9, 10 et 14 mai. Passage du Leck, 12 juin ; bataille d'Hochstedt, prise de Donawerth et passage du Danube par nos troupes, 19 juin ; combat de Neuburg, 27 juin ; expédition du général Lecourbe dans le Voralberg et les Grisons, du 16 au 19 juin. Entrée de Moreau à Munich, 28 juin ; prise de Feldkirch, 3 juillet ; armistice conclu à Parsdorff entre les deux armées d'Allemagne, 15 juillet ; les préliminaires de la paix sont signés à Paris le 28 ; mais l'ambassadeur autrichien quitte cette capitale le 31 juillet.

Le Premier consul, impatient de donner à la France le repos qu'elle désirait si ardemment, faisait tout pour obtenir la paix ; mais les Anglais augmentaient d'autant plus leurs prétentions et les intrigues pour engager le continent à la continuation de la guerre. L'Autriche et l'Allemagne étaient épuisées par dix ans de défaites ; les pertes énormes de l'empereur et des cercles les mettaient dans l'impossibilité de seconder la haine des Anglais ; des subsides furent accordés ; l'on fit de nouvelles levées, et le temps de l'armistice, du 15 juin au 16 juillet 1800, fut mis à profit pour une nouvelle entrée en campagne. Les négociations de Lunéville allaient lentement ; elles n'avaient lieu, de la part de l'Autriche, que pour gagner le temps de se préparer à la guerre : le Premier consul, impatienté de ces tergiversations, dénonça l'armistice, et les hostilités recommencèrent le 10 novembre 1800.

Cette campagne d'hiver fut courte, mais brillante pour les Français ; les armées impériales d'Allemagne et d'Italie, partout battues, éprouvèrent des pertes considérables en hommes et en matériel ; elles furent mises dans un état complet de désorganisation.

En Allemagne, l'armée de Moreau s'était ébranlée le 19 septembre, et de glorieux événements avaient eu lieu : combat d'Ampfing, le 28 novembre; bataille de Hohenlinden, le 3 décembre; passage de l'Inn, le 9; invasion des États héréditaires, le 11 décembre. Cette fois rien ne s'opposait plus à notre marche sur Vienne; nos avant-postes étaient, en Allemagne, à vingt lieues de cette ville, en Italie sur le Tagliamento. Dans cette situation désespérée, l'empereur d'Autriche, voyant sa capitale menacée, demanda, le 25 décembre 1800, par le général Manfeld, avec instance, un nouvel armistice. Nous occupions alors, en Allemagne, le pays de Salzbourg et la ligne de Lenz; en Italie, la rive droite du Tagliamento. L'armistice fut signé à Steyer, le 26 décembre, mais à des conditions très-dures.

L'empereur prenait l'engagement d'activer les négociations de la paix ; comme garantie de cette promesse, les places et forts de Vurtzbourg, Braunau, Kuffstein, Scharnitz, les fortifications des principaux débouchés du Tyrol allemand, les places de Peschiera, Sermione, les châteaux de Vérone et Legnago, les villes ou citadelles d'Ancône et de Ferrare nous furent

remis ; le blocus de Mantoue resta maintenu : et les armées françaises, en Allemagne ou en Italie, conservèrent, jusqu'à la conclusion de la paix, les positions qu'elles occupaient au moment du traité.

L'histoire recueillera un petit billet écrit, avant la victoire de Hohenlinden, au Premier consul partant pour Marengo. Moreau disait : « *Il n'y aura plus de lauriers que sur vos pas.* »

Quel homme de guerre eût pu devenir Moreau sous le gouvernement de l'Empereur ! il était réellement tout autre, au milieu de ses compagnons d'armes et loin des femmes ou des salons qui avaient juré de ne pas lui laisser un moment de repos jusqu'au jour des fautes politiques les plus graves et à celui de sa perte.

XCIX

A peine arrivé à la tête du gouvernement, le Premier consul se hâta de prendre toutes les mesures pour nous tirer de notre triste position ; il s'occupa d'abord de la discipline et du moral de l'armée.

Il ordonna l'érection d'une colonne, à Tou-

cadre à l'ouverture de la campagne de 1799, avaient été tués, faits prisonniers, ou se trouvaient aux hôpitaux; l'on voyait, parmi les présents, des vieillards et d'autres que leurs blessures mettaient hors d'état de continuer le service ; de ce nombre étaient deux colonels, six chefs de bataillon et six capitaines qui, pendant les campagnes de 1796, 1797, 1798 et 1799, avaient commandé des places. L'effectif des officiers, augmenté par les nombreuses promotions obtenues, sur le champ de bataille, des généraux en chef Moreau et Championnet, et que le Premier consul approuva, était bien au-dessus du complet. J'eus cependant beaucoup de peine pour former, en officiers présents, le cadre d'un seul bataillon.

Les officiers et la troupe étaient dans le dénûment le plus absolu ; le trésor devait, à la demi-brigade, dix mois de solde. Depuis l'ouverture de la campagne de 1799, le soldat n'avait pas reçu d'effets d'habillement ; à peine faisait-on quelques distributions de souliers : aussi le plus grand nombre marchait nu-pieds. Tel était notre état lorsque le Premier consul voulut nous passer en revue.

La 33ᵉ vint, le 12 septembre 1800, à la grande parade, dans la cour des Tuileries ; Bona-

parte fut touché de l'état de misère dans lequel se présenta la demi-brigade. Tout surpassait l'idée qu'il s'était formée des malheurs éprouvés par l'armée d'Italie pendant l'expédition d'Égypte; il se montra très-bienveillant, reconnut plusieurs officiers, deux soldats qu'il caressa beaucoup, et se plut à rappeler les affaires où le corps s'était distingué.

Après m'avoir fait, à part, diverses questions au sujet de ce qui s'était passé, en Italie, depuis son départ, insurrections de troupes, affaires malheureuses, désertions en masse, il parla affectueusement de Joubert et revint plusieurs fois sur les causes et les effets de tant de désordres; me demanda, avec vivacité, si les soldats russes avaient réellement été si redoutables; puis il dit: « *Je vous ai connu adjudant-major de* « *la* 32e *; je me rappelle vous avoir fait chef de* « *bataillon; je vais donner des ordres pour que* « *tout ce qui est dû à votre demi-brigade soit* « *soldé; vous recevrez des hommes pour vous com-* « *pléter et tout ce qui sera nécessaire, armes ou* « *effets; vous réorganiserez ce corps le plus promp-* « *tement possible; je compte sur vous.* » Je promis et tins parole.

CI

Je reçus pour compléter la demi-brigade :

1° Des conscrits réfractaires.

2° Des hommes renvoyés par les régiments de cavalerie et d'artillerie de marine.

3° Des déserteurs qui se trouvaient dans la prison de Montaigut à Paris.

4° Plus tard, des conscrits du département de l'Eure peu disposés au service et enclins à la désertion.

Un arrêté des consuls avait ordonné aux réfractaires de rejoindre l'armée ; ceux des 1re et 15e divisions devaient se rendre à Paris, pour y recevoir une destination. Le général Mortier, commandant en chef des 1re et 15e divisions, était chargé de réformer ceux impropres au service. Ces hommes furent provisoirement incorporés dans les régiments de la garnison, comme subsistants, jusqu'à l'époque de la délivrance de leur congé; la plupart d'entre eux, après avoir reçu cette pièce, la vendaient immédiatement à une compagnie de malveillants et rentraient dans leur village. L'agence dont je viens de parler avait à sa tête des

émigrés et d'anciens gardes du corps qui, tout en cherchant à détourner les jeunes gens du service, s'occupaien td'autres affaires. Il y avait des préposés dans plusieurs divisions militaires; après avoir acheté à vil prix les congés, on effaçait, au moyen d'une liqueur, les noms et les signalements des hommes qui les avaient obtenus, on y substituait ceux des conscrits valides à faire exempter du service. Ces congés étaient vendus fort cher à ces derniers. On s'aperçut de la manœuvre, mais fort tard. A Paris, les agents de la compagnie furent arrêtés et plusieurs condamnés aux galères. Avant cette découverte, plus de 800 soldats avaient déjà été réformés de cette manière dans le seul contingent de la 33e; l'arrêté des consuls ne nous procura donc que très-peu d'hommes, presque tous mauvais sujets.

En août 1803, le Premier consul, enfin averti par le ministre de la guerre, fit prendre aussitôt les plus énergiques mesures contre ces faux certificats de réforme délivrés à prix d'argent, crime qui tendait à désorganiser l'armée.

Par mes soins et une longue persévérance, je formai un corps qui devint l'exemple pour l'ordre, l'instruction, la tenue, la discipline et qui depuis a servi avec distinction.

Voulant faire connaître les moyens que j'employai afin d'atteindre ce résultat, je serai obligé d'entrer dans des détails qui paraîtront puérils ; mais il n'y a rien de petit, d'indifférent, d'inutile, lorsqu'il s'agit d'organiser des troupes et de leur donner un esprit de corps : souvent les mesures qui paraissaient insignifiantes, mises en usage à propos, procurent de grands résultats.

L'on ne sera d'ailleurs pas étonné de la complaisance avec laquelle je raconterai ce que j'ai fait dans cette circonstance, si l'on réfléchit que l'organisation de la 33e demi-brigade, dont les détails ont été connus du Premier consul, me classa plus particulièrement dans sa mémoire ; c'est à la bonne opinion qu'il conçut alors de moi, autant qu'à mes services, que je dois ma fortune militaire.

Pour mieux faire apprécier les difficultés que j'avais à vaincre, je dois rappeler les désordres qui eurent lieu à Rivoli, quelques jours avant la célèbre bataille ; ceux de Mantoue, pendant les journées du 20 février, des 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 mars 1798 et ce qui se passa à Bagnasco le 9 novembre 1799 ; tel était, pour ainsi dire, le point de départ.

CII

Malgré les pertes que le corps avait éprouvées, il existait encore des officiers et sous-officiers témoins de ces tristes époques ; de temps à autre il apparaissait quelques étincelles de cet esprit de désordre. Dans les corps militaires, les traditions, bonnes ou mauvaises, se conservent : celui qui a pris part à quelque acte coupable en garde assez longtemps le reflet, prêt à recommencer si le chef n'a pas cet ascendant que l'autorité seule ne donne jamais.

Beaucoup d'officiers supérieurs s'imaginent que le prestige de leur épaulette suffit ; si, à leur aspect, les subordonnés sont obséquieux, tout leur semble aller à merveille ; ils se trompent étrangement.

Le subordonné, qu'un moment de mauvaise humeur du chef peut perdre, a le plus grand intérêt à composer son maintien et à faire croire à un véritable dévouement. Cette attitude plaît à l'autorité, et l'endort dans une fausse sécurité ; mais si les circonstances deviennent difficiles, c'est autre chose ; l'on voit alors les hommes

tels qu'ils sont ; autant ils se montrent souples lorsque le chef est puissant et qu'ils croient pouvoir obtenir de lui des faveurs, autant ils sont arrogants et dédaigneux s'il éprouve quelque sérieuse difficulté : ils ne gardent plus de mesure et lui font chèrement payer les prévenances prodiguées dans les temps heureux.

Le chef qui a su, par sa conduite militaire, sa justice et sa fermeté bien entendue, surmonter les obstacles, éprouve, dans les moments difficiles, une grande satisfaction ; le dévouement le plus absolu lui garantit le respect dû à son autorité; dans une situation contraire, un colonel, malgré de véritables talents et des mesures parfaites, ne serait obéi qu'à regret ; les meilleures combinaisons tourneraient contre lui.

Pendant le temps que j'ai commandé la 33e demi-brigade, je n'ai jamais eu à regretter, malgré la gravité des circonstances où nous nous sommes trouvés, aucun désordre semblable à ceux de Rivoli et de Mantoue.

Nommé général de brigade, je fus remplacé, dans le commandement de ce corps, par un homme qui voulait faire le colonel de l'ancien régime ; il s'occupait beaucoup plus des honneurs qu'on devait lui rendre que des dé-

tails de son régiment ; chaque jour mon exemple, alors que je commandais, obligeait tous ceux qui faisaient partie du corps à remplir les devoirs avec exactitude ; mon successeur ne crut pas de sa dignité d'agir de même. Pendant quelque temps, les diverses parties du service continuèrent d'aller assez bien par l'impulsion que j'avais donnée ; mais le chef ne se montrant nulle part, on vit bientôt le relâchement remplacer le zèle ; quelques scènes d'indiscipline se manifestèrent dès le camp d'Ostende, dont la 33e faisait partie.

Il y avait quatre ans que j'avais quitté le commandement de ma demi-brigade ; l'empereur Napoléon en passait la revue, le lendemain de la bataille d'Eylau ; il fut accueilli par les soldats de la 33e aux cris « *Du pain et la paix.* » L'impression fut pénible : le colonel fait l'esprit et la destinée de son régiment.

Cependant ce corps a pu prendre part à toutes les campagnes de la Grande armée, avec une rare distinction.

La plupart des officiers avaient l'habitude des discours politiques et l'esprit de dénonciation sous le couvert du républicanisme le plus exalté ;

j'allais encore avoir à surmonter d'autres difficultés si, dans ma conduite, je donnais le plus léger prétexte.

Paris, à l'époque de notre arrivée, était le foyer d'intrigues déplorables ; royalistes et républicains employaient tous les moyens pour propager le désordre ; les premiers se faisaient plus particulièrement remarquer. Afin d'éviter que quelques-uns des officiers ne devinssent victimes de ces machinations, je les réunis pour leur faire connaître mes projets relativement à la discipline du corps.

« Dans la position difficile où nous nous trou-
« vons, leur dis-je, il faut se borner à rem-
« plir avec zèle, dévouement et exactitude tous
« les devoirs de soldats. Le système d'opposi-
« tion que certains d'entre vous semblent avoir
« adopté ne tendait à rien moins qu'à nuire à la
« demi-brigade en l'éloignant des sentiments
« qu'elle devait conserver : dévouement au pays,
« esprit d'ordre et de subordination, sans les-
« quels nul corps armé ne peut remplir sa noble
« tâche ; il fallait laisser, aux autorités char-
« gées de faire les lois, le soin de discuter sur les
« affaires publiques ; nous devions avoir la plus
« aveugle confiance dans le chef du gouverne-

« ment consulaire, notre ancien général, qui « veillait pour tous au salut de la patrie ; je se- « rais inexorable contre ceux qui agiraient d'une « manière différente. »

Mon caractère était connu ; tout le monde se résigna, et je vis avec satisfaction ceux qui, jusqu'alors, avaient été de furibonds clubistes devenir peu à peu les plus grands admirateurs du gouvernement consulaire.

CIII

Par arrêté des consuls du 9 fructidor an IX (27 août 1800), l'infanterie française reçut une nouvelle organisation ; trente et une demi-brigades furent réduites à deux bataillons ; la 33e en conserva trois.

Une circulaire ministérielle prescrivait la formation d'une commission par régiment pour le choix des officiers qui devaient composer le cadre.

La 33e conserva son organisation ; mais elle avait un grand nombre d'officiers surnuméraires, la pluspart incapables de rendre de bons services.

Les 9e et 90e demi-brigades, le 1er bataillon du 110e régiment (Port-au-Prince) et le 5e bataillon de la Sarthe avaient formé, à Grenoble, la 33e demi-brigade ; ces corps venaient de l'armée de la Vendée et se rendaient à celle d'Italie ; il y eut beaucoup d'officiers à la suite ; certains furent employés dans les places occupées par nous ; les autres suivirent le corps ; plus tard le nombre des officiers à la suite fut augmenté par l'incorporation d'un bataillon de la 11e légère qui avait pris une part active aux affaires de Rome ; il fut encore augmenté par les nominations que j'obtins des généraux Moreau et Championnet, deux chefs de bataillon, neuf capitaines, huit lieutenants et quatorze sous-lieutenants.

Je profitai de cette circonstance pour faire donner la retraite à deux mauvais officiers, hommes turbulents toujours disposés à desservir leurs supérieurs.

Le premier était un capitaine exclusivement occupé d'intrigues ; il avait dénoncé son chef, acquitté depuis par le tribunal de l'armée du Nord ; mécontent de cette décision, il obtient une permission, se rend à Paris, signale de nouveau son colonel au comité de salut public. Ce brave

soldat est arrêté, conduit à Paris au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et guillotiné.

Le second était un lieutenant qui sortait du régiment de Port-au-Prince ; il fut, dans cette colonie, vers le commencement de la révolution, le principal acteur de l'assassinat de M. de Maudui, colonel de ce corps.

Cette mesure énergique, que je pris contre l'opinion du général commandant la division, contribua beaucoup à consolider mon autorité.

De bonnes retraites furent accordées aux vieux officiers, et à ceux que leur état mettait dans l'impossibilité de servir ; je fis placer dans d'autres corps le surplus des surnuméraires ; il ne me resta plus que les officiers attachés au cadre.

Mon prédécesseur au commandement de la 33e demi-brigade avait été tué, à la tête de ce corps, lors de la retraite de 1799, à Moudovi ; il laissait une veuve et des enfants dans la misère ; j'en parlai au Premier consul, demandai une pension pour la veuve et des secours pour les enfants, ce qui n'était pas en usage. Le général Bonaparte envoya à la veuve 12,000 fr. par le

général Duroc ; il lui accorda une pension de 800 fr. ; son fils fut placé à l'École des arts et métiers ; tout cela eut lieu sans que la veuve ait su les démarches faites en sa faveur.

Ces préliminaires remplis, il ne me restait plus qu'à m'occuper de l'organisation de la demi-brigade.

CIV

Je ne formai d'abord qu'un bataillon ; je n'attachai que deux sergents et quatre caporaux par compagnie ; je complétai ce nombre avec de vieux soldats les plus méritants, ainsi qu'on le verra dans le mode d'avancement que j'établis dans la demi-brigade.

Depuis mars 1799 jusqu'en octobre 1800, les sous-officiers avaient été renouvelés quatre fois ; en 1799 et 1800, beaucoup de ceux-ci avaient fait les fonctions de fusiliers ; je fis rayer les sous-officiers absents ou sans titre légal et incapables.

Je n'avais que deux sergents-majors et pas de fourriers ; j'obligeai les capitaines à faire le détail de leur compagnie ; ceux d'entre eux qui

n'en avaient pas l'aptitude furent autorisés à se faire seconder par l'un de leurs officiers.

L'on ne forma, par compagnie, que deux subdivisions, quatre escouades, et, vu la disposition du casernement, un seul ordinaire; les volontaires vécurent très-bien pour 20 centimes, les sous-officiers à la cantine pour 40, les sergents-majors et adjudants pour 45. Chaque décade, les blanchisseuses lavaient une chemise et un mouchoir par homme, au prix de deux sols six deniers.

Les recrues arrivaient lentement; je ne pouvais pas considérer comme tels les hommes susceptibles de réforme dont j'ai parlé; ce n'est que le 15 décembre 1800 que mes trois bataillons furent organisés; néanmoins les cadres des compagnies restèrent à deux sergents et quatre caporaux jusqu'au mois de mars 1801.

A mesure que je formais des compagnies, j'avais soin de répartir également, sur toute la demi-brigade, les vieux soldats appartenant au corps et ceux venant d'autres demi-brigades, de manière que dans chaque fraction il existait un égal nombre d'anciens et de jeunes soldats de diverses origines.

D'après l'arrêté des consuls, du 27 août 1799, il devait y avoir, dans chaque corps, un chef de bataillon chargé du détail. Cette mesure avait pour but d'aider les colonels dans les détails et de donner des emplois aux commandants des bataillons supprimés dans les 31 demi-brigades; je voulus faire remplir, à celui de la 33e, plusieurs des fonctions du major de l'ancien régime; je lui donnai des instructions; mais cet officier, peu militaire, insouciant, sans activité et sans zèle, n'était pas propre à remplir la tâche; je fus obligé de renoncer à mon projet.

CV

Pour fortifier le principe de subordination, j'attachai la plus grande importance à l'exécution littérale du règlement de 1792, sur la discipline intérieure, principalement en ce qui a rapport à la hiérarchie du pouvoir; j'organisai cette partie essentielle du service de manière que le soldat ne reçût des ordres que de son caporal, personnellement responsable de la tenue de l'escouade envers le sergent de subdivision. Ce sous-officier le devint vis-à-vis du

sergent-major; le sergent-major, par rapport aux officiers de la compagnie, et plus particulièrement envers le capitaine; le lieutenant et le sous-lieutenant furent responsables vis-à-vis du capitaine; le capitaine envers le chef de bataillon, et l'officier supérieur à l'égard du chef de brigade.

Je surveillai cette partie du service avec une attention toute particulière; elle est la base la plus solide de l'organisation militaire. Après quelques mois indispensables pour convaincre les officiers et à l'aide d'une persévérante fermeté, j'utilisai réellement les divers grades en raison de leur importance. Depuis le caporal jusqu'à l'officier supérieur, chacun d'eux jouit de cette considération essentielle pour que le service se fît d'une manière simple et militaire. Bientôt tout marcha avec ordre et uniformité, sans que l'on s'aperçût du mécanisme qui faisait mouvoir la machine. Les officiers et sous-officiers, satisfaits des résultats obtenus, étaient flattés de l'importance et de l'autorité de leur grade.

Tous ces détails paraîtront puérils aujourd'hui, où des traditions d'ordre venues de loin, une situation autre, et des éléments tous très-différents de ceux qui existaient alors dans

bles, ils inventèrent une machine infernale qui devait être placée sur le passage du chef de l'État, de manière à faire explosion au moment où sa voiture se rendait à l'Opéra. La rue étroite de Saint-Nicaise, que le général Bonaparte devait parcourir, fut choisie pour théâtre de cette perfidie. La Providence veillait à nos destinées : le 24 décembre 1800, au moment où Bonaparte franchissait cette rue, l'explosion eut lieu ; mais ni lui, ni personne de sa suite ne fut atteint ; il y eut plusieurs maisons détruites, et cinquante personnes perdirent la vie ; depuis, sous la Restauration, plusieurs se sont vantés d'avoir joué un rôle dans cette machination, et en ont été récompensés ; l'un d'eux aurait même obtenu une haute position.

Le Premier consul parut, un moment, à l'Opéra ; l'indignation était générale ; il revint ensuite aux Tuileries, où mon régiment était déjà en position. Peu après son arrivée, Duroc m'envoya chercher, et donna directement quelques consignes pour certaines éventualités. La 33ᵉ bivouaqua et ne revint qu'au jour dans son quartier de la Pépinière.

D'abord, le Premier consul fut très-irrité

contre les jacobins, supposés auteurs du crime ; les plus dangereux furent aussitôt proscrits ; mais bientôt on découvrit les véritables coupables, Carbon et Saint-Rejant, dirigés par Georges Cadoudal et l'Angleterre ; le tribunal condamna à mort les deux premiers; ils furent aussitôt exécutés.

Lorsqu'un grand parti succombe, ce qu'il possède de plus honnête dans ses rangs se résigne, vit à l'écart, tout entier aux intérêts particuliers et à ses souvenirs ; il conserve, dans l'intérieur de la famille, le culte de son vieux dévouement qu'il fait respecter par une honorabilité et une sincérité réelles.

Si, plus tard, une péripétie ramène le parti aux affaires, sa tenue, sa conduite, les mécontentements, les besoins du temps, les aspirations rétrospectives de la littérature et des arts auront été pour beaucoup dans la grandeur du mouvement qui le relève.

Mais à côté, et tout à fait en dehors de ces masses attendant le jour de la réhabilitation, il y a les insensés qui veulent violenter le présent et qui fabriqueraient volontiers de toutes pièces l'avenir à leur guise ; les intri-

suivre, et, dans la nouvelle situation, on les aurait pris pour d'excellents officiers.

A la fin de décembre, l'abus nouveau des soldats employés, dans le corps, comme domestiques fut réformé : il devenait urgent de surveiller ce passage de la vie de campagne à celle de garnison; il y avait risque de conserver les mauvaises coutumes de la guerre sans acquérir les bonnes du pied de paix, alors tout à fait oubliées : on vit, à la barrière Saint-Martin, un poste de dragons exiger une rétribution des maraîchers se rendant au marché.

CVIII

Nous avons rappelé les grandes choses accomplies, cette année, dans la guerre, par le Premier consul ; avant et après sa courte, mais si glorieuse apparition en Italie, il en fit peut-être de plus admirables encore dans l'ordre civil; c'est alors qu'il jeta les fondements de cette administration simple et puissante à l'aide de laquelle tous nos gouvernements ont pu vivre depuis.

Le général Bonaparte organisa les préfectures, la préfecture de police, le conseil général de la

Seine, les préfectures maritimes, la régie de la poste aux lettres, les bureaux de bienfaisance de Paris, le trésor public, le ministère des finances, le commissariat des guerres et l'inspection aux revues, la Banque de France, les commissaires de police des grandes villes, les huissiers, les tribunaux civils et criminels, les municipalités.

La liquidation de la dette eut lieu; les pensions et traitements arriérés furent réglés et payés en numéraire. On réglementa le domaine public, les biens nationaux et ceux des communes; les dilapidateurs furent poursuivis, punis ou forcés à transiger.

Cette année vit aussi rendre la loi et les règlements sur la conscription militaire, établir un conseil de santé pour les armées, fixer la solde des militaires en congé, organiser les enfants de troupe, les hôpitaux militaires et les étapes.

Enfin, le retour aux idées morales fut encore plus merveilleux que le rétablissement de l'ordre matériel; au milieu d'une capitale renaissant, comme l'État, de ses sanglantes ruines, nous fûmes journellement témoins de tous ces prodiges.

Pour une si grande tâche, dans un tel chaos, malgré tant d'événements, de passions, et avec les moyens que l'on pouvait avoir à cette époque, il fallait tout le génie du Premier consul.

CONSULAT.

FIN DE LA DEUXIÈME COALITION.

CHAPITRE ONZIÈME.

1801.

Garnison de Paris.

CIX

Malgré la convention du 20 juin 1800, l'Autriche, effrayée des succès de Moreau en Allemagne, traite sans l'Angleterre ; le 1^er^ janvier le congrès de Lunéville s'ouvre.

Au commencement de janvier, le général en chef Brune passait l'Adige au-dessus de Vérone, occupait cette ville, Vicence, et franchissait la Brenta. Le 16 janvier, Brune signe à Trévise, avec le général Bellegarde, un armistice ; les places de Peschiera, Sermione, les châteaux de Vérone et de Legnago, de Ferrare et d'Ancône, seront livrés aux Français ; Mantoue restera bloqué et le Tagliamento formera la ligne de démarcation entre les deux armées.

Le 9 février, la République, l'Empereur et le Corps germanique signent la paix. Les cessions stipulées à Campo-Formio, le 17 octobre 1799, sont confirmées ; le Rhin jusqu'au territoire hollandais devient notre limite ; la Toscane est cédée à l'Infant de Parme ; les Républiques ba-

tave, helvétique, ligurienne, cisalpine, sont reconnues.

Cette paix était nécessaire à l'Allemagne et à la maison d'Autriche autant qu'à la France; le 12 février, on apprend l'heureuse nouvelle : une fête est improvisée aux Tuileries. Le 21 mars, Paris célèbre la fin de la seconde coalition.

CX

Les Anglais fixaient toujours l'attention du Premier consul : ne pouvant les contraindre à la paix, il reprit le projet de descente en Angleterre; mais il n'était pas encore en mesure de l'effectuer.

Dès la conclusion du traité de Lunéville, Boulogne avait été choisi comme point central des armements ; nombre de petites embarcations étaient construites avec la plus grande activité, dans tous les ports de la Manche. Des divisions de bâtiments légers furent organisées; tout se préparait pour la traversée du détroit.

Ces apprêts ont répandu l'alarme sur la rive opposée ; le ministre britannique se détermine à

une vigoureuse offensive. L'audacieux Nelson a promis d'anéantir le matériel de la flotte française. Il se présente, le 4 août, avec des brûlots et des bombardes, sur cette multitude de petits esquifs embossés sous des batteries ; il n'obtient aucun résultat.

Les 15 et 16 août, Nelson reparaît de nuit en vue de Boulogne, avec huit vaisseaux de ligne, douze frégates, des bricks, brûlots, bombardes, chaloupes canonnières, péniches dont les voiles couvrent le détroit. Trop persuadé du succès, il reproduit la manœuvre d'Aboukyr; pendant qu'une de ses divisions tente de passer entre la terre et nos bâtiments, il serre la flottille fixée à 500 toises du rivage sur ses ancres. Tous ses efforts sont infructueux, il s'éloigne après une perte considérable.

Néanmoins, pour un grand nombre d'esprits restés alors encore ou déjà devenus opposants, il semble que les embarcations de la flottille ne peuvent opérer sans le secours de bâtiments de haut-bord.

« La flottille avait deux moyens d'arriver sur « les côtes d'Angleterre, pour forcer le passage

« ou bien le surprendre ; le premier était pres-
« que impossible, et le deuxième ne parais-
« sait guère plus facile ; la côte présente de
« grands obstacles ; il n'y a aucun mouillage
« où l'on puisse demeurer à l'ancre sans danger,
« pendant la durée d'un de ces coups de vent
« aussi fréquents que terribles dans la Manche,
« afin d'appareiller aussitôt la tempête passée ;
« la flottille devait donc se tenir dans les ports
« de Boulogne et de Vimereux jusqu'au moment
« même de l'entreprise ; il fallait plus d'une
« marée pour sortir de ces rades, vu le nombre
« immense de bâtiments ; les forces navales en-
« nemies auraient le temps de se porter, en
« masse, sur le passage qu'elles surveillaient
« sans relâche »

Le Premier consul, opposant son génie à tant de difficultés, n'en poursuivait pas moins, avec son activité ordinaire, les gigantesques apprêts ; et l'Angleterre prenait ceux-ci beaucoup plus au sérieux que toutes les vaines critiques des mécontents.

CXI

Le 20 février 1801, le Premier consul exhorta l'armée d'Orient *à défendre la terre d'Égypte*,

objet de tant d'espérances et fruit de tant de travaux.

Vous êtes nombreux, tous braves, tous couverts de blessures et échappés aux hasaras de cent combats!

Aux Pyramides, à Sédiman, au Mont-Thabor, à Aboukyr, à Héliopolis, vous étiez un contre dix.

Si la bravoure est la première qualité du soldat, la constance est la seconde.

A la fin de février, Bonaparte stimule l'amiral Ganteaume et lui donne ordre de reprendre la mer; il y a urgence de secourir l'Égypte et d'établir, avec elle, une communication par Bombah et El-Baratoun; il presse l'armement d'autres escadres à Brest et à Rochefort. On menace l'Inde par une expédition simulée. Une instruction, sur la guerre contre les Turcs, est adressée aux généraux de l'armée d'Orient.

Le 8 mars, le général Abercrombie a débarqué sur la plage d'Aboukyr, avec 18,000 hommes. Kléber a été assassiné au Kaire; le 14 juin 1800 le général Menou lui succède : le littoral est sans défense. Le 13, 4,000 Français sont atta-

qués et refoulés dans Alexandrie. Le 17, Sidney Smith se rend maître du lac Madieh.

Le 21 mars a lieu la bataille de Canope, entre 15,000 soldats d'Abercrombie et l'armée française réduite à 9,000 hommes, dont 2,000 de cavalerie; nous avons à regretter 2,000 soldats tués, blessés ou prisonniers; nos troupes se retirent en partie vers le Caire; l'ennemi éprouve aussi des pertes considérables. L'investissement d'Alexandrie commence; ce désastre résulte de la mésintelligence des officiers généraux et des fautes de Menou.

Le 25 mars, le capitan Pacha débarque, à Aboukyr, avec un corps de Turcs. Le 10 mai, le général Lagrange combat à Rahmanieh, avec 3,000 hommes, le capitan Pacha réuni à une division anglaise; il se replie sur le Caire. Le 23 mai, le général Baird débarque à Kosséir 1,000 Anglais et 10,000 cipayes venus de l'Inde.

Le 27 mai, le général Beilliard évacue le Caire, par convention. La garnison est renvoyée en France; 6,000 Français, militaires ou civils, valides ou malades, sans approvisionnements, privés de communications avec le général en chef Menou lui-même, renfermé dans Alexan-

drie, ne pouvaient plus contenir une population nombreuse soutenue par les Anglo-Ottomans.

Le 30 août, Alexandrie, dernier réduit de l'armée d'Égypte, se rend ; les puissances coalisées s'engagent à ramener en France la garnison. A peine reste-t-il 3,000 soldats valides ; les maladies retiennent, dans les hôpitaux, la moitié des combattants ; les vivres finissent ; l'eau n'est plus distribuée que par ration ; les difficultés paraissent désormais insurmontables. Les mauvaises mesures prises, avant et après l'apparition de l'ennemi, ont hâté la perte de cette belle possession.

CXII

Le maréchal de Ségur se présenta aux Tuileries ; c'était un grand seigneur de l'ancien régime ; vieux soldat qui venait rendre hommage à notre plus belle gloire et à l'avenir de la France. Le maréchal avait éprouvé de grandes pertes ; cette époque est peut-être une de celles où l'on put le mieux juger des maux que la révolution avait faits, tout en préparant une régénération nécessaire. Ce fut heureux pour la France d'avoir alors, à sa tête, un génie doué

de toutes les qualités pour comprendre tant de misères et secourir chacune d'elles. M. de Ségur rappelait la plus triste infortune; il fut étonné et ému des honneurs qu'on lui rendit. Le Premier consul le reçut de manière à lui faire vivement regretter que ses années ne lui permissent plus de mettre son épée au service de la France, n'importe dans quelle position.

A la même époque Bonaparte exprima son intérêt pour les familles émigrées Lepelletier de Rosambo, descendant de Vauban, et de Malesherbes, qui, toutes deux, demandaient leur radiation. Il avait le culte des grands souvenirs, la volonté et la puissance de réconcilier le passé avec l'avenir, de relever les ruines et de faire oublier tant de maux.

Je voyais, alors, une famille de Toulouse, autrefois opulente, et qui, depuis, avait trouvé un modeste refuge à Saint-Germain-en-Laye, auprès de parents également émigrés. Ceux-ci, rachetant à bas prix quelques biens nationaux de leur famille, pour les revendre en partie, s'étaient fait 5,000 livres de rente.

Mes compatriotes ne pouvaient se priver d'aucune de leurs anciennes habitudes; il leur fallait

un semblant de toilette, de monde, de visites, de crédit. Mais la crainte de retomber dans le besoin rendait excessifs leur économie et le désir d'augmenter sans cesse leur avoir. Cette famille, à côté du luxe de nouveaux enrichis, vivait ainsi dans une gêne extrême, se privant des choses les plus essentielles afin de paraître posséder les autres; aux dépens du nécessaire, la vanité trouvait encore son aliment; dans ce réduit modeste où quelques ancêtres en peinture semblaient les uns pleurer, les autres rire de la situation des neveux, il y avait une sorte d'insouciance philosophique, ce besoin de monde et des plaisirs du siècle qui finissait, avec le culte de l'ancien régime et le souvenir amer de tant de catastrophes. Tout ce qui se passait, le bruit de nos victoires, le génie du Premier consul, était un rêve pour cette société persistant dans ses souvenirs et un espoir chimérique.

A Paris on vivait alors de peu, et les frais de représentation de chef de demi-brigade paraîtraient aujourd'hui modiques; l'essentiel était d'arriver à la fin du mois; car personne ne faisait de dettes, c'était surtout au colonel à donner l'exemple.

Plusieurs d'entre nous avaient été protégés,

dans leur enfance, par de nobles maisons que 89 venait de placer dans une position inverse; nous devenions les protecteurs. Le fils de l'un des capitouls de Toulouse vint me voir; sa tenue et ce qu'il me dit des malheurs de sa famille, autrefois heureuse et secourable, me toucha; je versai dans ses mains un petit panier où était toute ma solde; depuis, il se montra reconnaissant; quand je restai seul et qu'il fallut songer à la manière dont j'irais jusqu'à la fin du mois, ce fut un triste moment; j'empruntai à l'un de mes collègues, qui me fit une morale intempestive.

CXIII

Bernadotte commandait encore l'armée de l'Ouest; on ne put s'empêcher de s'agiter autour de lui; l'un de ses aides de camp, porteur, sans le savoir, de papiers compromettants, fut étonné d'être pris en flagrant délit; lui et son frère devaient beaucoup au Premier consul, qui les avait fait instruire et placer dans l'armée, après la mort de leur père.

Bernadotte, évitant de se compromettre dans cette affaire, où il avait manqué au moins de

surveillance, désavoua son officier, qui fut aussitôt envoyé dans l'Inde sous le capitaine général Decaen. Le jeune militaire ne put rentrer que plus tard; depuis, il fut successivement prisonnier des Algériens, aide de camp de Berthier, de Masséna et d'Augereau. Il avait de l'esprit; sa vie, véritable roman, était racontée dans des mémoires qui lui furent pris à Londres et qui paraîtront un jour ; on y verra de piquantes révélations sur quelques hommes du temps.

Au commencement de 1803 le Premier consul fit donner à Bernadotte l'ordre de quitter Paris pour remplir une mission aux États-Unis : l'année précédente, Joseph Bonaparte avait déjà été chargé de proposer la capitainerie de la Guadeloupe à l'ancien général de l'armée de Sambre-et-Meuse.

CXIV

Le 16 mars, le ministre Pitt, ne pouvant plus faire ni la guerre ni la paix, se retire. L'Angleterre, irritée des mesures prises par les puissances du Nord, envoie, le 16 décembre, Nelson avec 30 vaisseaux, pour bombarder Copen-

hague; les pertes sont grandes des deux côtés; on convient d'un armistice de trois mois.

Le 27 mai, les cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, puis le Danemark et la Suède règlent la neutralité armée du 16 décembre 1800. En avril, le Premier consul se voit déjà forcé d'entrer dans les voies du système continental.

Le 5 juillet, a lieu le combat naval d'Algésiras entre l'escadre du contre-amiral Linois et celle des Anglais aux ordres de John Saumarez. Le 13 juillet, *le Formidable*, commandé par le capitaine de frégate Troude, déjà maltraité dans l'engagement du 5, lutte avec gloire contre trois vaisseaux anglais; ces combats brillants font naître de belles espérances pour l'expédition projetée contre la Grande-Bretagne.

Cependant les Anglais, se voyant isolés d'une partie de l'Europe, et ne pouvant y pénétrer pour leur commerce, nous envoyèrent lord Withworth sous prétexte de traiter des préliminaires de la paix; le but était d'étudier le pays et d'y organiser des relations; l'on vit lord Withworth se populariser parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine et leur donner de l'argent. Le Premier consul témoigna son méconten-

tement à cet ambassadeur, qu'il fut sur le point de renvoyer de Paris ; plus tard il se plaindra de la trop généreuse hospitalité accordée à des hommes qui participèrent à l'attentat du 24 décembre 1801.

Toutefois les préliminaires de paix, entre la République française et la Grande-Bretagne, furent signés le 1er octobre 1801 ; il y avait cessation immédiate des hostilités ; aussitôt Paris est illuminé et le général Bonaparte reçoit les témoignages de la reconnaissance publique ; dans les réunions, dans le peuple on ne parle que de ce grand événement ; une fête sera célébrée pour la paix.

Dans les diverses campagnes maritimes, la France avait perdu la plus grande partie de ses forces navales ; la mort de Paul Ier, l'augmentation de la marine britannique, l'union récente de tous les partis pour défendre l'accès des trois royaumes, quelques mécontentements en Hollande, en Suisse, en Piémont ; les difficultés élevées depuis peu en Allemagne touchant l'exécution du traité de Lunéville ; enfin la France presque épuisée par une trop longue continuité de guerres ; toutes ces circonstances décidèrent le consul à une paix bien difficile à obtenir.

Le 4 octobre, la signature des préliminaires

avec l'Angleterre porte le tiers consolidé de 48 fr. à 53 fr. ; il n'était coté que 11,30 le 8 novembre 1799, veille du 18 brumaire. La paix d'Amiens sera définitivement signée le 25 mars 1802 ; ce traité confirmera celui conclu avec l'empereur d'Allemagne le 9 février 1801.

CXV

Le 21 mars, par le traité de Madrid, entre la France et l'Espagne, Parme est cédé à la France, qui, le 2 août, se dessaisit de la Toscane, en faveur de l'Infant, devenu roi d'Étrurie.

Le 7 septembre, eut lieu l'ouverture d'une nouvelle diète helvétique à Berne.

Le 29 septembre, la France et le Portugal conviennent que les limites de la Guyane française s'étendront jusqu'au fleuve des Amazones.

Le 1er octobre, par le traité secret de Saint-Ildefonse, la Louisiane, abandonnée après la paix de 1763, nous est rendue.

Le 17 octobre, on proclame, en Hollande, une nouvelle constitution calquée sur celle du 18 brumaire.

L'empereur Paul Ier avait tourné sa politique

vers la France. Tout à coup, le 23 mars, le parti qu'encourageait lord Withworth, alors ambassadeur à Pétersbourg, triomphe de la mort subite de Paul Ier ; le successeur Alexandre Ier avait d'autres affections. Cependant, le 8 octobre, quatre jours après le traité avec l'Angleterre, la paix entre la France et l'empereur de Russie est conclue.

Le 9 novembre, les préliminaires de paix entre la France et la Porte Ottomane sont signés à Paris. Le traité définitif aura lieu le 25 juin 1802.

Le 2 février, Toussaint-Louverture avait pris possession, pour la France, de la portion espagnole de Saint-Domingue cédée par le traité de Bâle, le 22 juillet 1795.

Le 1er juillet, Toussaint-Louverture rassemble les députés de l'île ; l'esclavage est aboli ; chaque citoyen, de quelque couleur qu'il soit, devient éligible à toutes les places ; Toussaint-Louverture est gouverneur à vie ; on l'investit du droit de choisir son successeur et de nommer à tous les emplois ; les propriétaires inscrits sur la liste des émigrés restent privés de leurs revenus. En s'emparant de l'autorité, le chef des noirs a osé dire « *Je suis le Bonaparte de Saint-Domingue.* »

Le 14 décembre, une expédition part pour cette colonie. 22,000 hommes de troupes de terre, 34 vaisseaux, 20 frégates avec un nombre proportionné de petits bâtiments de guerre, sont destinés à replacer l'île sous l'obéissance de la métropole.

CXVI

En août, le concordat fut enfin approuvé dans une congrégation de cardinaux.

L'autorité du Pontife est restreinte ; les légats jureront de ne rien entreprendre contre les libertés de l'Église gallicane. Les articles organiques définissent le droit actuel et les libertés, de notre Église, qui formeront le code ecclésiastique devant les tribunaux. Les articles organiques du culte protestant sont convertis en loi.

Le Saint Père demande aux anciens évêques de France, résidents ou absents, de renoncer à leurs siéges, afin de faciliter, par le concordat, le rétablissement de la religion catholique ; quatorze d'entre eux refusent.

Ce concordat, l'un des grands événements de l'époque, ramène le mélange du spirituel

et du temporel; le clergé sera-t-il reconnaissant?

On avait pensé, dans un certain monde, que le Premier consul, abandonnant la communion romaine, se déclarerait chef de l'Église gallicane; alors l'indifférence de la nation pour le culte religieux était grande; il ne paraissait que trop facile de la plier au nouveau joug qu'on lui eût imposé à cet égard. Un tel scandale fut épargné à la France et au monde catholique.

Napoléon préparait son pouvoir par tous les moyens propres à le consolider. Il rétablit le culte dont il avait le souvenir dans le cœur : ce grand esprit, au milieu des ruines de la société, ne voyait que la tradition pour nous relever. Avec le clergé il ramenait tout un ordre d'idées, de pouvoir et de stabilité. Le peuple des campagnes en était encore là; le génie du Premier consul le comprit; tel fut le motif de ce grand acte alors envisagé de manières différentes.

Le clergé français comprendra-t-il sa nouvelle mission? S'il avait perdu en 1789, Bonaparte n'en était pas cause; et le puissant législateur pouvait rendre davantage sur une autre voie; mais autour du génie qui seul exhumait alors,

dont je viens de parler : « Vos services de guerre
« leur dis-je, vous rendent dignes de comman-
« der; ils me déterminent à vous donner de
« l'avancement à condition que vous apprendrez
« à lire et à écrire ; vous vous instruirez de ma-
« nière à pouvoir montrer l'exercice aux recrues;
« vous connaîtrez le service de place et de cam-
« pagne ; je veux vous éviter d'être commandé
« par des conscrits ; ceux qui n'apprécieront pas
« ce que je fais seront rayés du contrôle et ils
« devront renoncer à l'avancement. »

Quelques-uns soumirent leurs observations; ils trouvaient pénible de revenir à l'école ; parmi ceux-ci se faisait remarquer le nommé Pétigny; cet intrépide soldat pleurait presque d'être obligé d'apprendre. Je lui dis que le plus difficile était d'avoir pu servir aussi bien à la guerre ; le reste, avec de la patience, était à la portée de tout le monde. Il se résigna, mais non sans peine ; depuis, sa reconnaissance a été des plus vives.

En 1809, dans une revue, après Wagram, l'Empereur réunit les officiers de la 33e et leur demanda de nommer le plus brave d'entre eux; tous désignèrent le capitaine Pétigny et rappelèrent ses actions d'éclat ; aussitôt Napoléon le créa

baron avec une dotation de 4,000 francs; ce capitaine était alors officier de la Légion d'honneur.

Le 10 juin 1801, l'école de la 33e fut ouverte; les sous-officiers payèrent vingt sols par mois, les caporaux dix, les volontaires furent admis sans rétribution; tous se fournirent papier, encre et plumes.

CXVIII

Pendant les premières années de la république l'avancement s'était fait à l'élection.

Dans les nominations par les soldats, il y avait d'abord eu des mécomptes, à l'avantage des tambours-majors et des hâbleurs; mais bientôt l'instinct de la conservation, entretenu par des misères et des dangers journaliers, fit choisir les plus capables de maintenir la discipline et de commander en présence de l'ennemi.

En temps de paix ce ne serait pas de même; mais alors un véritable chef pourrait encore diriger les choix; ceux-ci ne m'ont jamais gêné; un mot suffisait pour les fixer; l'autorité est forte dans la voie du bien du service.

L'on forme assez vite de bons officiers; nom-

bre de soldats intelligents et courageux, mus par le sentiment du devoir et l'amour de la patrie, au besoin dirigés, contenus par l'exemple et le bon esprit du corps, ont bientôt acquis les qualités nécessaires.

En France, les sujets ne sont pas rares, surtout dans les classes intermédiaires, où la tradition entretient les sentiments les plus favorables. Il n'y a pas de jeune homme qui n'ait été bercé aux récits des campagnes de quelque vieux parent.

J'attachais beaucoup de prix à avoir d'anciens soldats pour sous-officiers et caporaux; il fallait, d'autre part, ne pas décourager les conscrits; parmi eux, se trouvaient des fils de familles recommandables; il convenait de leur laisser une émulation, afin de pouvoir bientôt m'en servir comme sous-officiers; j'organisai le mode d'avancement au concours; cette mesure réussit.

La composition du corps des sous-officiers me préoccupait avant tout; il est l'âme de la demi-brigade; si l'esprit de celle-ci laisse à désirer, cela vient des militaires gradés qui, continuellement avec les soldats, leur donnent les bonnes comme les mauvaises impressions; pour atteindre mon

but, je ne devais admettre que des hommes d'une conduite convenable ; par les moyens que je pris, j'étais certain d'écarter toute recommandation. C'est ainsi que je suis parvenu à former un cadre distingué à une époque où tout paraissait encore si difficile.

Les anciens soldats qui avaient fait la guerre n'étaient pas soumis à des examens rigoureux ; mais ils devaient acquérir les connaissances nécessaires pour exercer les fonctions de leur emploi ; plusieurs d'entre eux sont devenus officiers et ont servi dans leur nouveau grade, avec autant de distinction qu'alors qu'ils étaient simples fusiliers.

Quant aux jeunes gens, beaucoup ont pu fixer l'attention des généraux sous lesquels ils ont servi depuis ; plusieurs sont devenus de bons officiers supérieurs.

CXIX

A cette époque, la tenue des troupes manquait de régularité ; l'habillement était fourni par des entrepreneurs ; la coupe, la confection, la qualité des étoffes laissaient également à désirer, ainsi que cela arrive toutes les fois qu'on

Les adjudants avaient, en tout, la tenue des officiers sous les armes, même les bottes anglaises avec retroussis jaunes.

Dans chaque compagnie, deux volontaires tailleurs en pied et deux surnuméraires étaient à la disposition du capitaine d'habillement.

CXX

Au printemps de 1801, j'avais reçu 800 conscrits. Peu obséquieux et ne sachant pas me procurer les moyens de faire des cadeaux ou de donner des fêtes à MM. les commis de la guerre, j'étais assez mal servi. Fatigué, je pris un moyen qui réussit: j'avais une économie considérable de tricot blanc; j'eus l'idée d'en faire confectionner des vestes pour les conscrits du 1er bataillon; je les fis paraître, dans cette tenue, à la grande parade du consul.

En montant à cheval, le général Bonaparte fut étonné de voir des soldats habillés en blanc, et courut de suite, vers la 33e, m'en demander le motif. Je lui expliquai la nécessité où j'avais été d'employer ce moyen.

Déjà, autour de moi, on commençait à s'éloi-

gner comme d'un homme en mauvaise position ; on chuchotait, on critiquait ; il y avait les indices précurseurs de la disgrâce. J'étais un homme perdu, quelques désintéressés avaient pitié de moi.

Cependant le Premier consul descend de cheval, examine tout avec attention, et témoigne avec bienveillance sa satisfaction : *Vous ne faisiez pas cet effet*, me dit-il en riant, *dans le Tyrol.* Il donne des ordres sévères pour qu'aussitôt l'habillement réclamé par moi soit délivré ; peu de jours après, il prescrivit qu'à l'avenir les soldats de l'armée porteraient, en été, la veste blanche de tricot.

Alors je ne sais ni qui entendre ni à qui répondre ; les plus hauts personnages viennent à l'envi me complimenter ; ils prennent de minutieux renseignements sur cette heureuse idée : *Je savais me tirer d'embarras : faire beaucoup avec rien ; c'était là un corps bien administré.* Duroc n'avait pas pris part à cette comédie ; il passa en faisant un signe des yeux qui voulait dire : *Allez toujours et ne vous occupez pas des intrigues.*

La 33e fut le premier corps de l'armée qui depuis la révolution adopta, en été, l'usage de la

veste blanche. Les chefs de la garnison de Paris prétendirent qu'elle paraissait singulière ; mais ce n'était pas le motif de leur humeur : la tenue de leurs soldats était souvent mauvaise, celle de la 33ᵉ se faisait remarquer par la propreté et la stricte uniformité.

La vraie difficulté était le bénéfice qu'on avait fait jusqu'alors dans la coupe de l'habillement, et auquel il fallut renoncer lorsqu'on dut tailler les effets d'après les dimensions de 1786. On avait d'abord supprimé les manches des vestes, prétendant qu'elles gênaient les soldats pour le maniement des armes ; puis les basques avaient été totalement retranchées, de sorte qu'au lieu de vestes on donnait de petits gilets.

Tous les jours, à l'appel de dix heures, la demi-brigade était réunie et inspectée par les officiers de semaine et le chef de bataillon de service ; le sergent de planton voyait les soldats et caporaux sortant du quartier ; ceux qui n'étaient pas en tenue et dans le meilleur état de propreté restaient retenus.

Tous les décadis, jour qui remplaçait le dimanche, je passais l'inspection de la demi-brigade ; elle était formée par escouades ; je re-

marquais les sous-officiers et caporaux qui avaient soin de leurs hommes.

Je dois reconnaître que j'ai été favorisé par quelques circonstances et que j'ai eu les moyens de donner à ma demi-brigade une tenue plus recherchée ; c'eût été impossible si je n'avais reçu que ma masse de linge et chaussure. La tenue de l'armée n'était pas à beaucoup près ce qu'elle aurait dû être ; celle de la garnison de Paris ne paraissait pas meilleure ; cependant d'autres chefs eurent encore plus de facilités.

Je ne m'occupais que de ma demi-brigade, sans songer aux bureaux, près desquels cependant on obtenait des secours impossibles à se procurer par la voie hiérarchique.

CXXI

La garnison fournissait des gardes et des figurants aux théâtres ; j'étais assez mal partagé ; le poste de la Banque, composé de 20 hommes, recevait 2 francs par soldat et par jour ; le chef du corps qui le fournissait ne rendait aucun compte du produit de ce service. Ce fait et quelques autres furent connus du Premier consul ; je dirai sous peu ce qui en résulta.

Dès mon arrivée à Paris je formai une masse du produit de ces services payés ; mais, fidèle à mes principes, j'en confiai l'administration aux commandants des compagnies. En fait de finances, il faut que tout soit clair et régulier : le commandement n'a que plus de force pour ordonner et être obéi. Aujourd'hui cela est élémentaire.

Les postes et corvées étaient payées tous les jours au sergent qui les commandait ; de retour au quartier, ce sous-officier remettait la somme reçue à l'adjudant-major chargé d'ordonner la corvée ; ce dernier conservait, par compagnie, la note des hommes qui avaient fait le service ainsi que des sommes reçues : le chef de bataillon chargé du détail avait pareil contrôle pour l'ensemble des compagnies.

Le 1er de chaque mois, les commandants de compagnie, l'adjudant-major et le chef de bataillon désigné pour le détail étaient réunis chez moi ; chacun remettait les notes tenues ; après vérification faite par les capitaines, du nombre d'hommes fournis et de l'argent reçu, le total était inscrit sur un registre et la somme versée dans la caisse du régiment ; il ne pouvait en être disposé qu'en vertu d'une dé-

cision prise par les capitaines réunis, sous les chefs de bataillon, en ma présence.

A la même époque, l'état général de cette masse par compagnie, signé par le capitaine, était affiché dans toutes les chambrées, pour que les sous-officiers et soldats en eussent connaissance.

Des plaintes s'élevèrent de la part des militaires des autres demi-brigades où l'on tenait moins régulièrement compte du produit des corvées ; quelques chefs de corps furent compromis ; le bruit devint tel que le Premier consul ordonna, sous peine de destitution, de faire distribuer journellement, aux hommes de corvée, les sommes qui leur revenaient pour services payés. Au reçu de cette notification, je me rendis chez le général Mortier, commandant la division ; il me dit que je pouvais continuer mon mode d'administrer, l'ordre ne me concernant pas.

C'est avec le produit de cette masse que j'améliorai la tenue de la 33e. Dans le même but, j'avais ordonné, le 22 mars 1801, que 3e et 6e, retenus sur le supplément de solde de Paris, fussent versés à la masse des sous-officiers et volontaires.

CXXII

D'après la loi du 21 germinal an IV, concernant l'avancement militaire, les sous-officiers seuls avaient droit aux emplois de sous-lieutenants. Ils étaient sans fortune, hors d'état de pouvoir s'équiper, et contractaient des dettes. Voici les moyens que je pris pour faire cesser cet état de choses :

J'avais établi une masse d'économie qui était gérée par le conseil d'administration et qui avait des registres particuliers; lorsqu'un sous-officier passait officier, je faisais supporter à ce fonds les frais du premier équipement. Cette masse me servait également pour les dépenses de l'habillement de la musique, du tambour-major, des sapeurs et pour les gratifications accordées aux officiers ou sous-officiers instructeurs, ainsi qu'à ceux qui dirigeaient les écoles.

Malgré tant de dépenses, pour lesquelles alors rien n'était alloué, la masse d'économie avait en caisse 8,000 francs lorsque je quittai le corps. Mon successeur supprima cette partie de la comptabilité; il donnait de splendides dîners

aux officiers, qui ne lui en savaient pas beaucoup de gré.

La mise des officiers de l'armée était en rapport avec celle de leur troupe; quelques-uns avaient adopté ces fracs de fantaisie à grandes bavaroises doublées de blanc ou de rouge, selon leur caprice; d'autres portaient, sous l'habit uniforme, des gilets rouges ou jaunes; presque tous se présentaient devant la troupe avec des lévites bourgeoises: c'était une bigarrure tout à fait désagréable. Je défendis aux officiers de faire usage de fracs; cependant c'était trop exiger d'eux de les obliger à être toujours en strict uniforme; le costume national, porté avec recherche et propreté, était aussi dispendieux qu'élégant; je fis adopter, en dehors du service, aux officiers un frac plus simple dont l'inconvénient paraissait inévitable.

La tenue était annoncée à l'ordre; de sorte qu'en tout temps l'uniforme des officiers de la 33e avait constamment la plus grande régularité.

Ce costume fut adopté, quelque temps après, par la garde des consuls, qui substitua, pour les fracs, la doublure rouge à la doublure bleue, et

beaucoup plus tard par la majeure partie des corps de l'armée.

CXXIII

La presque totalité des officiers n'avait que de modestes appointements; cependant je sentais l'importance, pour la tenue et l'esprit du corps, de les voir tous mis d'une manière uniforme; je voulais surtout ménager l'amour-propre de ceux qui auraient souffert d'être autrement que leurs camarades plus favorisés de la fortune; il fallait que tous, depuis le chef de brigade jusques et compris les adjudants, fussent vêtus de la même qualité de drap, afin qu'il n'y eût entre eux d'autres différences extérieures que l'épaulette distinctive du grade.

Préoccupé de ces considérations et de ce qui pouvait être utile aux hommes sous mes ordres, j'eus l'heureuse idée de créer une masse d'habillement et d'équipement; je rédigeai un projet de règlement que je communiquai aux officiers; il fut accueilli par eux le 25 septembre 1800. J'eus soin de rester étranger au maniement des fonds de cette masse; je tenais essentiellement à ce principe : « *Lorsqu'on veut être chef et exercer*

« *sur ses subordonnés cet ascendant si nécessaire au* « *commandement, il faut, avant tout, se montrer* « *dirigé par le désintéressement le plus complet.* » Cette maxime n'est pas toujours mise en pratique.

L'inspecteur aux revues, Chadelas, rendit compte de l'organisation de la masse d'habillement des officiers; le général Bonaparte m'en parla et se fit envoyer le résumé des recettes et des dépenses; il projeta une pareille institution dans les régiments de l'armée, mais en faisant ordonnancer les fonds par le ministère de la guerre; il se fit adresser un rapport du conseil d'État, qui prit les renseignements à la 33e demi-brigade; mais la dépense parut considérable et la création fut ajournée; cependant Bonaparte l'établit de suite dans sa garde. Un arrêté prescrivit que la première mise d'officier, pour tous les militaires promus à ce grade, leur serait désormais accordée sur les fonds de la masse générale de leur régiment.

Par suite de l'établissement de la masse d'habillement dans la 33e, l'on n'y voyait pas la bigarrure qui existait dans les autres corps de l'armée; la tenue simple et régulière des officiers

de la demi-brigade les faisait distinguer parmi tous ceux de la garnison de Paris.

La masse d'habillement a existé dans la 33e jusqu'après la bataille d'Austerlitz; à cette époque, l'Empereur Napoléon promit à l'armée de la faire rentrer en France et de lui donner une grande fête à Paris. Mon successeur proposa aux officiers d'ajouter 300 francs à leur masse, afin d'être à même d'acheter des épaulettes et autres ornements ainsi qu'un habillement complet, pour paraître à cette fête dans une tenue brillante.

L'armée, au lieu de rentrer en France, fit la campagne de Prusse; le colonel qui s'était exclusivement chargé de l'administration de cette masse mourut en Souabe; le fonds de réserve disparut sans que les officiers aient jamais pu s'en faire rendre compte.

La plupart de lecteurs seront impatientés par tant de détails accumulés à l'occasion des boutons grands ou petits, des guêtres et des lisérés.

D'autres, comprenant ce qu'il fallut, à l'époque dont je parle, réformer ou établir dans les corps, et ayant vu les désordres des armées toujours

se manifester d'abord par ceux de la tenue, resteront peut-être moins étonnés.

Le temps de paix ne peut être mieux employé qu'à exagérer les habitudes d'ordre qui maintiennent les armées, desquelles cependant on s'éloigne tant et si vite pendant la guerre : quelque soin que l'on prenne à cet égard, il restera toujours beaucoup à désirer dès la fin de la première campagne.

CXXIV

Il fallait organiser l'instruction : ce n'était pas chose facile ; la plupart des officiers n'en avaient que des idées confuses ; peu d'entre eux connaissaient l'ordonnance ; les chefs de bataillon paraissaient incapables de me seconder ; ils étaient vieux, avaient aussi peu de zèle que de moyens pour ce détail ; il fallait donc ne pas compter sur leur concours.

Dans un corps depuis longtemps organisé, il y a toujours quelque officier dévoué et capable pour aider à relever cette partie du service ; mais obtenir ce résultat, alors que la tradition est complétement perdue, c'est une rude tâche.

Je résolus de me charger seul de cette opération pénible et difficile; j'avais eu occasion de remarquer deux sergents qui conservaient le ton et l'assurance ordinaires aux sous-officiers des vieux corps de l'ancien régime; je me déterminai à en faire le noyau de mes instructeurs.

Toujours désireux de remplir la promesse faite au consul, lors de sa première revue, et jaloux de voir promptement la demi-brigade capable de rendre des services, je rassemblai les sous-officiers dans la salle d'exercice de la caserne de la Pépinière; je les examinai individuellement et je fis choix de 6 sergents, de 6 caporaux, auxquels j'adjoignis 6 officiers ainsi que les adjudants-majors et adjudants destinés à la pénible tâche d'instructeurs. Je commençai par leur donner l'intonation du commandement.

Tous étaient réunis deux fois le jour; je leur faisais apprendre, détailler et commander les diverses parties de l'école du soldat et du peloton. Lorsqu'une leçon avait été vue, on l'exécutait aussitôt sur le terrain. Chacun des officiers et sous-officiers commandait, à son tour, trois fois par semaine. Après la soupe du soir, il y avait une séance extraordinaire de théorie où je

me rendais ; dans toutes les leçons pratiques, l'ordonnance était exécutée littéralement et avec précision.

Pendant que j'employais ces moyens pour former des instructeurs, on exerçait les anciens soldats et les recrues au maniement des armes ; ils étaient répartis, pour cette instruction de détail, entre les officiers, sous-officiers et caporaux, sans en excepter le capitaine ; chacun de ceux-ci était chargé d'un certain nombre de recrues. Ces exercices avaient lieu deux fois le jour, dans la cour du quartier, lorsqu'il faisait beau temps ; dans les chambres, quand il pleuvait.

J'étais persuadé que ce procédé ne mènerait pas bien loin l'instruction ; mais, dans le plan adopté, il suffisait que ces hommes fussent dégrossis, le reste m'inquiétait peu ; ma grande préoccupation était d'avoir des instructeurs ; en obligeant tous les officiers et sous-officiers à instruire leurs soldats, je les forçais à connaître chacun d'eux ainsi que les détails de l'ordonnance : un double but était atteint.

CXXV

Au bout d'un mois je jugeai mes instructeurs capables de faire exécuter toutes les leçons de l'école de peloton; je choisis, parmi les hommes qui avaient été formés au détail dans les compagnies, ceux qui me parurent les plus intelligents, et j'organisai six groupes, chacun sous un officier et avec un égal nombre d'instructeurs. Ces derniers reçurent un contrôle des soldats qui devaient former leur peloton; l'instruction fut poussée avec activité et zèle; elle devint la base de celle de la demi-brigade.

Tout en m'occupant des six classes, je ne négligeai pas l'instruction des officiers et sous-officiers.

Les officiers non employés aux classes étaient réunis sous les ordres d'un adjudant-major chargé de leur faire la théorie de l'école du peloton et de celle de bataillon; à mesure qu'on voyait une leçon, elle était exécutée sur le terrain. Cette classe était présidée par un chef qui maintenait l'ordre pendant les exercices; chaque officier commandait à son tour.

Les sergents et caporaux non utilisés pour les classes étaient également exercés par un adjudant-major; on leur faisait apprendre et commander les écoles du soldat et du peloton; ils étudiaient aussi les diverses fonctions que les sous-officiers doivent remplir aux manœuvres de bataillon et de ligne.

Ainsi, toutes les parties de l'instruction, depuis l'école du soldat jusqu'à celle du bataillon, marchaient de front; au bout de deux mois les soldats, sous-officiers et officiers connaissaient les trois écoles; la demi-brigade était dans le cas de manœuvrer avec ensemble et précision.

L'instruction des hommes en retard, et celle des recrues, au fur et à mesure de leur arrivée, était confiée, comme je l'ai déjà dit, aux officiers et sous-officiers des compagnies. Lorsque je voyais des soldats intelligents, je les plaçais dans les classes, entre les mains de mes instructeurs de choix; ils se formaient d'autant plus vite; la recrue la plus maladroite, après six semaines, était admise à l'école de bataillon; cet usage s'est conservé pendant que j'ai commandé la 33e. Dans les autres corps, les nouveaux soldats étaient retenus plus de deux mois avant de pouvoir être admis à l'école de bataillon; le

CXXVII

Les chefs de corps reçurent ordre d'accorder des semestres, depuis le 19 août 1801 jusqu'au 22 mars 1802, pour le quart de l'effectif dans chaque grade, aux militaires complétement instruits et présentant des certificats qui constataient un domicile, les moyens de vivre et la nécessité de leur absence; ils devaient faire la route, aller et retour, à leurs frais.

Alors, les chefs de brigade n'avaient pas pouvoir de donner des permissions aux sous-officiers et aux soldats.

Pendant l'été, la distribution de l'eau-de-vie eut lieu tous les jours.

Le 10 septembre, on paya la solde arriérée; pour quelques-uns, celle des années V, VI, VII et VIII, et pour tous de l'an VIII.

Le 30 octobre, je reçus ordre de faire délivrer, selon les formalités indiquées, des congés absolus jusqu'à concurrence de 1/8 de l'effectif, en commençant d'abord par les soldats de la réquisition de 1793, qui s'étaient rendus volontairement et avaient fait cinq campagnes; on put descendre.

au besoin, jusqu'à ceux qui n'avaient servi que pendant quatre années de guerre.

Le 6 décembre, le Ministre me prévint que la 33e aurait trois bataillons à neuf compagnies et 2,054 hommes pour le pied de paix.

Le 2 décembre, les consuls arrêtèrent que le soldat semestrier recevrait, au retour, comme rappel :

1° La moitié de sa solde calculée sans ce qui revenait au linge et chaussure et sauf la haute paye pour les tambours ;

2° Sept centimes et demi, ou 10c, dans les troupes à pied ou à cheval, pour payer le service et le pansage des chevaux pendant l'absence.

En décembre, je supprimai l'abus des balayeurs civils rétribués dans les quartiers à l'aide d'une retenue sur la solde des compagnies.

Il y avait encore des demi-brigades où les capitaines de grenadiers incorporaient, de leur autorité privée, ceux des volontaires du centre qui leur convenaient.

Dès la fin de l'année j'exigeai que le rapport journalier du docteur, après la visite des malades, fût écrit.

A cette époque s'établit la coutume, conservée depuis, entre les chefs de corps de la garnison, de se réunir une fois par mois chez Véry ; un seul s'abstint de venir à cette assemblée utile pour s'entendre sur des détails qui intéressaient le service.

CXXVIII

Cette année on vit de sérieuses améliorations dans l'armée ; on s'occupa des troupes coloniales, des corps piémontais à incorporer, d'une garde spéciale de Paris devant fournir aux remplacements ; le ministère de la guerre fut réorganisé ; on créa les sapeurs-pompiers de Paris, l'escadron des mameluks ; à l'avenir les gardes champêtres durent être choisis parmi les anciens militaires. Des mesures furent prises pour contraindre les officiers à rejoindre leur corps aux armées ; des titres et des grades indûment donnés à des généraux, par les bureaux de la guerre, furent annulés.

L'on réunit, à Metz, les écoles du génie de Mézières et de l'artillerie de Châlons ; le prytanée de Saint-Cyr et les colléges accessoires de

cet établissement furent réorganisés militairement.

On prit des mesures relatives à la conservation des places de guerre, à la solde des retraites, à la fixation des rations de vivres et à l'établissement de tribunaux militaires spéciaux.

Les soldats qui avaient reçu des armes d'honneur vinrent à Paris pour la fête du 18 brumaire. Un grand nombre de récompenses furent distribuées aux militaires; on donna des pensions et des secours aux veuves; le général Rampon, le héros de Montelezino, fut appelé à siéger au Sénat.

Aucune occasion favorable, pour relever le moral et fortifier la discipline n'était perdue.

Le chef de brigade de la 98e avait transmis une dénonciation d'une partie de ses officiers contre trois autres accusés d'immoralité, d'indélicatesse et de lâcheté : le général Bonaparte le désapprouve et ordonne que l'affaire soit instruite hiérarchiquement.

Des compagnies du 1er d'artillerie étaient entrées de force dans la citadelle de Turin, avaient tué le commandant Jacquemain, qui s'opposait à leur rébellion ; le Premier consul casse

les compagnies, remplace le chef de brigade, fait suspendre le drapeau du corps couvert d'un crêpe funèbre dans le temple de Mars, adresse de sévères paroles à ces soldats égarés et ordonne qu'une statue sera élevée au commandant Jacquemain.

Les officiers, maîtres et marins de la corvette *la Chevrette*, enlevée dans la rade de Camaret, sont traduits devant la cour martiale, comme prévenus de lâcheté. Une enquête a lieu sur la reddition du fort d'Aboukir, ensuite de laquelle justice est rendue aux soldats de la garnison.

Une enquête est également ordonnée et des mesures sont prises contre une compagnie de grenadiers, en garnison à Caen, qui a osé livrer aux plus odieux traitements un de ses officiers.

Le Premier consul passe de fréquentes parades dans la cour des Tuileries; les jours de grandes manœuvres au Champ de Mars, des carabines d'honneur sont distribuées aux soldats; le soir, les officiers sont invités à dîner aux Tuileries, ensuite il y a concert.

Encore préoccupé de tout ce qu'il y avait à faire en ce moment, où l'on semblait sortir du chaos, et journellement témoin à Paris de ce que

le chef de l'État accomplissait avec le peu de moyens alors à sa disposition, je me plais à consigner tous ces détails, quelque puérils qu'ils puissent paraître actuellement; un jour, si la France était obligée de se relever d'une situation aussi malheureuse, après l'oubli de toutes les traditions, après de tels égarements, ces souvenirs pourraient être utiles, car elle ne trouverait pas un pareil génie, au moins, retrouverait-on un exemple de la possibilité du retour aux bonnes traditions.

CONSULAT.

PAIX D'AMIENS.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Garnison de Paris.

1802.

CXXIX

Les améliorations n'étaient pas introduites, dans la 33e demi-brigade, sans éveiller des jalousies; les petites intrigues étaient prêtes à saisir l'occasion de me prendre en défaut, dans la voie laborieuse où je m'étais lancé. On savait le Premier consul très-satisfait des perfectionnements accomplis; mais je pouvais, un jour ou l'autre, me tromper et aller trop loin: si je me fourvoyais, tout était préparé pour faire du bruit. Au sujet d'une mesure de détail récemment prescrite par Bonaparte, on crut trouver l'occasion désirée; la prescription avait été légèrement modifiée dans la 33e; on parvint à persuader au chef de l'État que je n'avais pas voulu obéir à un ordre directement émané de lui et auquel il paraissait tenir beaucoup.

S'il avait été question d'un grand mouvement d'armée, Bonaparte, sur son plus beau terrain, aurait de suite pourvu, avec le coup d'œil d'aigle, au défaut d'exécution; puis une répri-

mande sévère m'eût été adressée; l'entourage du général aurait seul remarqué quelque contrariété de sa part.

Cette fois, il s'agissait de détails importants au point de vue qui m'occupe, mais réellement au-dessous du génie qui alors présidait à tout; c'était délicat, et tel fut précisément l'appui d'une petite intrigue. A la première parade le consul m'appelle, et avec une animation qui lui était peu habituelle, il s'avance vers ma demi-brigade, voulant avoir immédiatement l'explication de ce qui s'était passé: il répète plusieurs fois: « *Je vous forcerai, monsieur, à exécuter les ordres.* » Je vis d'où le coup partait et fus assez heureux pour ne pas me déconcerter; je convainquis le général Bonaparte, sur le lieu même, que la mesure prescrite avait été complétement accomplie, mais avec une insignifiante addition, qui serait tout aussitôt supprimée. Le Premier consul voulut en voir le détail; avec sa bienveillance ordinaire, il donna, à l'examen de la modification, un temps que certes elle ne méritait pas; il approuva tout, fut de très-bonne humeur en passant sa revue, et s'arrêta devant chaque officier ou soldat qu'il connaissait: jamais il ne parut plus gracieux; per-

sonne ne se vanta d'avoir pris part à la petite trame.

Avec Bonaparte, les intrigues réussissaient rarement, car de suite il allait au fond des choses et châtiait ceux qu'il prenait en défaut. Il avait une excessive répugnance pour les malhonnêtes gens et les mauvais serviteurs. Néanmoins, dans quelques circonstances où son attention a pu être distraite, et surtout au milieu des événements accumulés du dernier temps de son règne, quelque fonctionnaire dévoué a pu être victime d'une méprise; que l'on juge de ce qui arrive ordinairement. La plupart des utiles améliorations établies dans la 33e eussent été impossibles sous un autre gouvernement; dès la première, j'eusse été desservi et peut-être mis de côté.

Auprès du pouvoir il y a un moyen de perdre celui qui gêne; tous s'entendent pour parler de même sur le compte du malheureux ainsi déjà condamné; chacun agit de son côté, à sa manière, dans l'occasion favorable, avec une sorte d'indifférence, et quelquefois sous un masque bienveillant, mais toujours de manière à intéresser le prince; le bon serviteur, incessamment desservi, est reçu avec froideur, ne sait à quoi

attribuer celle-ci, et pour longtemps il perd la faveur dont il avait d'abord été honoré : s'il n'a ni fortune ni appui, c'est un homme oublié.

CXXX

Nous sortions à peine d'une longue et sanglante guerre ; cependant l'annonce d'une expédition nouvelle, à Saint-Domingue, réveillait les velléités aventureuses ; elle excitait, surtout dans notre garnison de Paris, si près du pouvoir, des désirs qui tous ne pouvaient être exaucés : beaucoup de demi-brigades n'étaient pas encore en mesure de faire campagne, tant pour l'effectif qu'à cause de leur défaut d'instruction et une situation vraiment regrettable. Nous avions une longue habitude de la vie de campagne ; beaucoup ne pouvaient comprendre qu'il y eût, quelque part, de la gloire et des dangers sans être appelés à les partager.

Des expéditions, des combats lointains détournaient tout à coup l'attention du plus grand nombre de tant de merveilles que le génie du Premier consul accomplissait journellement sous nos yeux ; ce n'étaient pas toujours ceux que nous avions vus inébranlables dans nos longs jours de périls et de misères qui se montraient les plus

belliqueux; mais un monde encore nouveau plaisait à quelques imaginations; elles y entrevoyaient la fortune sous plus d'un aspect.

Cependant la flottille et les troupes parties pour Saint-Domingue, sous le commandement du vice-amiral Villaret-Joyeuse et du général en chef Leclerc, entraient le 4 février dans la rade du cap Français. Les talents et l'adresse de l'ambitieux Toussaint-Louverture avaient sauvé la colonie des Anglais et de ses propres excès. Les préoccupations de la guerre maritime empêchèrent d'abord la métropole de s'opposer aux envahissements du chef des insulaires. Le Premier consul dut attendre que la paix avec l'Angleterre eût rendu l'expédition plus facile.

Les noirs résistaient depuis trois mois sur divers points, laissant après eux trop de désastres. Christophe, réduit aux derniers moyens de défense, se rendit avec ses troupes. Sa défection oblige Toussaint à négocier avec le général Leclerc. Le 7 mai l'ambitieux chef se soumet; il livre ses magasins, ses armes et ses munitions. Les hostilités cessent, l'ordre renaît; plusieurs villes ont été la proie des flammes; néanmoins les campagnes sont rendues à la culture. Ainsi la plus grande partie de la colonie

put échapper à la destruction. L'armée française a perdu 5,000 hommes dans les combats ; les hôpitaux en contiennent un égal nombre ; elle est réduite à 12,000 combattants. Le 7 mai, une escadre française paraît devant la Pointe-à-Pître (Guadeloupe); elle débarque 3,500 soldats destinés à reprendre, sur les hommes de couleur révoltés, quelques postes fortifiés. A la basse terre, les rebelles résistent ; ils ne seront dispersés par Richepanse que vers le milieu de juin ; trois mois après, ce général distingué meurt de maladie. Le 10 juin, Toussaint-Louverture est enlevé et transporté en France; on le soupçonne de vouloir ressaisir l'autorité dès que les maladies contagieuses nous auront affaiblis. Le 16 septembre, l'insurrection des noirs, à Saint-Domingue, recommence; ils attaquent le Cap; leurs chefs sont Clervaux, Dessalines et Christophe.

CXXXI

Dans le courant de cette année nous vîmes Decaen partir comme capitaine général dans l'Inde. Ce fut une nouvelle surexcitation pour ceux qui, depuis la paix, devenus plus belli-

queux, recherchaient les aventures dans des mondes nouveaux : à cette époque de transition, plusieurs, pour des motifs divers, avaient besoin de s'éloigner; le Premier consul, à qui rien n'échappait, sut offrir les occasions désirées. Decaen remplit sa mission aussi bien que les circonstances le permirent; ses instructions méritent d'être rappelées. Malheureusement la rupture avec l'Angleterre réduisit les moyens du général; il fallut d'abord songer à se défendre contre les forces supérieures des Anglais et alors que la France, trop occupée de ses affaires continentales, ne pouvait accorder que peu d'attention à des colonies aussi lointaines. Le chef de l'État aurait donné à la France, dans toutes les parties du monde, un trop grand ressort; le cabinet britannique s'empressa de rendre impossible l'exécution de généreux desseins. Le général Decaen était convaincu que, sans la rupture, de grandes choses se seraient prochainement accomplies dans l'Inde, par la seule influence du génie de Napoléon.

CXXXII

Le 18 mars 1802, un premier service solennel est célébré, devant les consuls et les corps cons-

titués, dans Notre-Dame, à l'occasion du concordat. Je suis commandé pour cette cérémonie; mes compagnies de grenadiers sont placées, hors de la vue des assistants, derrière l'autel. On avait fait courir bien des bruits au sujet de cette cérémonie que les vieux républicains voyaient avec déplaisir; tous les partis mécontents et les hommes d'opposition étaient prêts à se réunir. Dans l'armée, même parmi les généraux les plus élevés et les plus dévoués, on ne comprenait pas l'importance de cet acte; j'entendis des paroles de mécontentement, qui témoignaient d'un grand défaut de sens politique; si elles avaient été répétées depuis, à ceux qui se permettaient de braver aussi mal à propos le chef de l'État, ils auraient été embarrassés. A cela près, on arriva à la fin de cette belle cérémonie sans que l'ordre fût troublé.

Le clergé aurait dû comprendre alors combien, même en France, il avait besoin d'être protégé : faire une guerre d'abord sourde, puis ouverte, au seul pouvoir assez fort pour le rappeler et le soutenir, était une faute qu'il n'a pas su éviter.

Après le service il y eut audience aux Tui-

leries ; Bonaparte, plus grand par ce qu'il venait d'accomplir, reçut les hommages des fonctionnaires publics et surtout ceux de ses généraux ; il s'avance vers l'un d'eux et lui dit : « *Nous venons de faire une importante cérémonie.* » *Oui !* répondit l'interpellé ; puis il ajouta à voix basse pour son voisin : « *Il ne manque plus que des chapelets à nos épées.* » Le propos fut aussitôt rapporté au Premier consul, et peu de jours après le général mal inspiré partit pour une mission. A cette époque, il y avait de l'opposition dans l'armée ; les faveurs que Bonaparte accordait au clergé contribuaient à l'entretenir : en tête on voyait Moreau, Bernadotte, Oudinot, Victor, Colaud, des hommes de valeur et d'autres qui avaient besoin de troubles pour se faire remarquer.

L'esprit de l'armée paraissait si prononcé contre le concordat et le rétablissement du clergé, qu'un général des plus dévoués au Premier consul apercevant, dans une salle des Tuileries, le cardinal Caprara et plusieurs évêques, ne put contenir ses sentiments ; il va dire au chef de l'État : « Que voyons-nous? Est-ce avec « de tels soldats que vous étiez à l'armée d'I- « talie? » *Patience*, répondit Bonaparte, *je saurai*

Un bataillon prenait immédiatement la forme d'une lunette de trois pelotons de face et un de flanc ; l'angle saillant était pris à trois distances de compagnie en avant du centre, les épaules à deux distances de peloton à droite et à gauche du même point.

Toujours dans le but d'exercer la demi-brigade, je lui avais donné des moyens pratiques de figurer aussi facilement, par sa ligne de bataille, des forts étoilés, demi-bastionnés et autres dont je ne conseillerais pas l'application en présence de l'ennemi.

Un régiment de deux bataillons déployés formait le carré long perpendiculaire à la ligne de bataille, en marchant par le flanc, vers le centre de l'intervalle ; les 8e et 1er pelotons réunis se prolongeaient perpendiculairement en avant ; les autres suivaient, à droite et à gauche par le flanc ; les 1er et 8e pelotons venaient fermer le carré.

Le carré se déployait de côté par un à-droite et sur la droite en bataille ou par le moyen inverse à gauche ; il se déployait, sur son petit côté, par un double en avant en bataille ; d'autres fois il prenait la disposition de deux colonnes en masse, les 8e et 1er pelotons des 1er et 2e bataillons appuyant à droite et à gauche de douze pas ;

les divisions se formaient par des quarts de conversion en avant et en arrière de leurs pelotons et serraient obliquement à droite ou à gauche en avant.

A ce carré perpendiculaire succédait, en avant, sur la 1re division du 2e bataillon, une seule colonne serrée; chaque division du 1er bataillon se portant par le flanc en avant de la base; le 2e bataillon opérait d'une manière analogue à celle employée dans la manœuvre précédente.

La colonne de deux bataillons, par division à distances, formait les demi-bataillons, puis le grand carré, enfin le fort étoilé à huit saillants; celui-ci revenait à la colonne serrée par division, à l'aide d'un ploiement de flanc, à gauche ou à droite, de tous les pelotons en arrière de la 1re division.

Par des moyens analogues, un régiment de quatre bataillons déployés, ou en colonne serrée par division, ou en ligne de bataillons en masse, formait le grand carré d'un bataillon sur chaque face, puis le carré étoilé; il reprenait sa disposition première, ou telle autre ordonnée, dans quelque direction que ce fût.

La ligne de huit bataillons en carrés obliques, par un ou deux bataillons réunis, passait, soit à la formation en une seule colonne serrée, soit à la ligne de bataillons en colonnes, soit à l'ordre de bataillons en masse, soit enfin à celui d'une seule colonne serrée, à l'aide de mouvements régulièrement assurés.

On exécutait des manœuvres analogues, pour la ligne de quatre bataillons, passant d'une formation quelconque à celle d'un grand carré à faces égales, puis au fort étoilé avec ou sans réserve, et revenant ensuite à une autre ordre quelconque.

Dix bataillons formaient, sur les deux du centre, cinq carrés pouvant, par l'obliquité de leurs faces, faire feu sans se nuire ; un carré à cotés égaux au milieu ; quatre à faces allongées sur les flancs ; le 3ᵉ régiment, au centre, dessinait un grand carré à faces égales ; les 2ᵉ et 4ᵉ régiments des carrés parallèles à la ligne ; les 1ᵉʳ et 5ᵉ régiments se portaient, en avant et en arrière du 3ᵉ régiment, pour présenter chacun un carré perpendiculaire.

Ces dernières manœuvres, inapplicables devant l'ennemi, offraient, dans les exercices de paix, par leur complication même, l'avantage d'exi-

ger des officiers la plus grande précision et d'habituer les troupes à conserver encore l'ensemble dans les mouvements difficiles et multiples qui en font le mieux comprendre la nécessité ; elles inspiraient de la confiance par une mobilité excessive qui n'exclut pas l'ordre.

Ce n'est pas le feu de l'ennemi qui met le plus de troupes hors de combat dans une affaire sérieuse, mais l'abandon malheureusement trop rapide de l'ensemble et de l'ordre, en présence des complications imprévues de la lutte, de telle sorte que bientôt la troupe n'est plus capable d'une manœuvre simple ; on ne saurait donc trop exercer, en temps de paix, les corps à des mouvements compliqués, mais toujours sans s'écarter des principes fondamentaux de l'ordonnance.

Ces manœuvres, ainsi exécutées, loin d'apporter la confusion dans l'esprit des troupes, y fixeront plus solidement les règles dont on ne doit jamais s'écarter, et les formations réglementaires deviendront d'autant plus facilement exécutables dans les conditions les moins bonnes.

Exercer l'infanterie à l'ensemble, à l'ordre, à l'observation des principes dans les manœuvres

les plus compliquées, ou moins applicables à la guerre, sera toujours utile en vue de celle-ci ; ce qui est nuisible, ce sont les mouvements décousus, précipités et l'oubli des règles fondamentales de la théorie : dans cette autre voie on se donne beaucoup de mal pour apprendre le désordre ; celui-ci ne se produit que trop naturellement et sera toujours le plus redoutable écueil de toute troupe engagée.

Le prince Eugène Beauharnais, alors commandant le régiment des guides, me donnait souvent rendez-vous au Champ de Mars, pour faire exécuter des charges contre ma demi-brigade, prenant successivement les différentes formations dont je viens de parler ; une fois il vint avec le général Murat, qui prit plaisir à ces sortes d'exercices ; ce dernier approuvait même l'application de plusieurs de ces mouvements, en présence de l'ennemi, dans de certaines circonstances toutes spéciales. A une de ces manœuvres, le 15 octobre, le Premier consul fut si satisfait qu'il accorda, à mes deux bataillons, un franc de gratification par homme. Depuis, j'ai eu occasion de faire répéter, plus en grand, ces différentes manœuvres ; à Leipsick, ma division, formée en carrés obliques, résista très-

bien contre la cavalerie autrichienne une partie de la journée du 17 octobre.

CXXXV

La paix d'Amiens, entre les républiques française, batave et l'Espagne d'une part; l'Angleterre, de l'autre, fut enfin signée le 25 mars. Ce traité termine la deuxième coalition et une guerre sanglante de neuf années.

La France rentre en possession de la plupart de ses colonies; elle conserve, acquiert ou reprend les Pays-Bas autrichiens, la Flandre hollandaise, avec le cours de l'Escaut et une partie du Brabant hollandais, la rive gauche du Rhin, comprise entre les territoires batave helvétique et l'Alsace; Avignon et le Comtat; la presque totalité de l'évêché de Bâle; la Savoie, avec Genève et Nice. La France retient, en outre, hors de son territoire, l'État de Parme et toutes les possessions continentales du roi sarde. Elle érige, pour le duc de Parme, le grand duché de Toscane en royaume d'Étrurie; elle domine les républiques italienne, helvétique, ligurienne et batave. Dans le nouveau monde, la France re-

de succession, ou autres actes antérieurs entre la république et les particuliers. Les biens, encore dans les mains de la nation, leur seront rendus sans restitution de fruits; sont exceptés et déclarés inaliénables les bois de plus 400 arpents, les immeubles affectés au service public, les droits de propriété sur les grands canaux, les créances qui pouvaient leur appartenir, sur le trésor public, au moment où la république s'est saisie de leurs biens, droits et dettes actives.

Le Premier consul avait compris ce qu'il y avait d'intéressant, au point de vue humain, comme sous le rapport politique, dans les familles d'émigrés, la plupart ruinées par la révolution. Après leur avoir fait rendre tout ce qu'il put, il donna aux uns des places et des pensions; il accueillera plus tard les autres dans sa cour. Les fils furent admis dans les différentes branches de l'administration et surtout dans l'armée.

Beaucoup d'émigrés purent refaire leur fortune en achetant successivement, à bas prix, leurs propriétes des mains des détenteurs, toujours inquiets sur la validité de leur possession; immédiatement ces biens prirent, entre les mains des anciens propriétaires, un prix très-élevé;

ceux-ci purent les garder ou les vendre avec avantage. Il faut dire aussi que la révolution, en dépouillant ces familles, les avait délivrées de beaucoup de dettes dont ces immeubles étaient grevés. Pour un grand nombre, c'est encore une question de savoir si 89 leur a fait pécuniairement plus de mal que de bien. Dans le pêle-mêle qui a suivi la reconstitution de la société, les anciennes familles ont eu par l'éducation, l'habitude du monde, leurs relations, l'intérêt qu'elles inspiraient et enfin par les avantages de la naissance, tous les moyens de ressaisir, sous un gouvernement réparateur, les premières positions.

CXXXVII

Le 8 janvier, le Premier consul quitte Paris avec Joséphine, pour se rendre à Lyon, où il arrive le 12: la consulte cisalpine y est convoquée. Ce voyage nous fut annoncé par la voie de l'ordre comme de très-peu de durée, nécessaire aux grands intérêts de l'État et conforme aux vœux des républiques alliées. Le 26, Bonaparte est nommé président de la république italienne : il lui donne une constitution analogue à celle de la

France ; le 31 janvier, le Premier consul rentre à Paris par Nevers.

Le 20 mai, une loi maintient l'esclavage dans les colonies rendues par le traité d'Amiens. La traite des noirs et leur importation auront lieu suivant les lois existantes avant 1789.

Le 29 mai, la république ligurienne change ses formes ; le 4 juin, Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, abdique en faveur de Victor-Emmanuel IV, son frère, et se retire dans un cloître. Le 25 juin, un traité de paix définitif est signé à Paris, entre la France et la Porte ; la libre navigation de la mer Noire est assurée aux navires marchands français. L'île d'Elbe est réunie au territoire de la république le 26 août ; le Piémont le 11 septembre.

Le 22 septembre on commence les travaux de dérivation de l'Ourcq, à l'effet de procurer, à Paris, 1,737,990 hectolitres d'eau.

Le 9 octobre, le dernier duc de Parme meurt, la France occupe ses Etats ; le 21, les troupes françaises interviennent en Suisse pour des troubles.

Le 30 septembre, le chef de l'Etat s'établit à Saint-Cloud.

Le 29 octobre, le Premier consul quitte Saint-Cloud pour la Normandie : il visite les villes, les ports, les arsenaux et les manufactures, le champ de bataille d'Ivry, Rouen, le Havre, Dieppe, Gisors et Beauvais, rentre, le 14 novembre, à Saint-Cloud, où il restera jusqu'à la fin de l'année.

CXXXVIII

La Légion d'honneur, destinée à récompenser tous les services rendus dans les carrières civiles ou militaires, est instituée le 19 mai. Le Premier consul avait dit, le 4 mai 1802, au conseil d'Etat : « *Si l'on distinguait les hommes en militaires et en civils, on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y a qu'une nation.* »

La loi n'est acceptée qu'à une faible majorité ; elle a été vivement combattue par le Tribunat, comme destructive de l'égalité et de la morale républicaines.

Cependant, telle qu'elle a été fondée, et avant l'abus que les pouvoirs en ont fait après l'Empire, soit en faveur des étrangers, soit à l'égard de professions déjà suffisamment récompensées par leurs bénéfices, cette grande institu-

tion réalisera tout ce qu'il y avait de pratique dans les aspirations du siècle précédent; elle renfermait les germes de la véritable hiérarchie nécessaire à notre société actuelle. Les meilleurs serviteurs de l'Etat, encadrés dans les cohortes, y trouvaient, jusqu'à la fin de leurs jours, aide, protection et secours. La cérémonie de l'inauguration de la Légion d'honneur aura lieu dans l'église des Invalides, le 14 juillet 1804.

L'année précédente, le Premier consul avait rétabli les sœurs de charité; il est regrettable qu'il ne se soit pas entièrement approprié cette autre institution agrandie en la rattachant, dans les principaux centres de l'Empire, à la Légion d'honneur, sous l'autorité du grand aumônier appelé à faire partie du Conseil de l'ordre, lequel avait des attributions et des devoirs sérieux.

L'une des difficultés de l'Empereur fut de n'être pas toujours compris; un officier général, dont le sabre d'honneur avait été remplacé par un grade élevé dans la Légion, vint se plaindre au Premier consul qui, montrant sa croix, dit : « *Ceci est au-dessus de ce que vous perdez.* La réponse fut: *J'avais double solde et par conséquent mille francs de plus.* » Le Premier con-

sul retint un geste d'indigation, et le malencontreux solliciteur ne put faire oublier sa démarche.

CXXXIX

Le 6 mai, un sénatus-consulte réélit Napoléon Bonaparte, Premier consul de la République pour dix ans au delà des dix années fixées par l'acte du 13 décembre 1799. Le général Bonaparte répond au message du Sénat : *La fortune a souri à la République, mais la fortune est inconstante; combien d'hommes qu'elle avait comblés de sa faveur ont vécu trop de quelques années ! L'intérêt de ma gloire et celui de mon bonheur sembleraient avoir marqué le terme de ma vie publique, au moment où la paix du monde est proclamée. Mais vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice ; je le ferai, si le vœu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise.* »

Le 1er mai, tous les militaires sont appelés à émettre, par écrit, leur vœu pour le consulat à vie; on leur rappelle qu'opiner pour la perpétuité de la magistrature de Bonaparte, c'est voter pour la perpétuité du bonheur public et pour celle de la gloire des armées.

Le 2 août, un nouveau sénatus-consulte confère, à Napoléon Bonaparte, le titre de Premier consul à vie; sur 3,577,885 votants 3,368,259 ont été favorables. En réponse au message du Sénat, le chef du pouvoir dit : « *La vie d'un citoyen est à sa patrie ; le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée... J'obéis à sa volonté... La liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront assurées... Le meilleur des peuples sera le plus heureux ; content alors d'avoir été appelé par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regret, comme sans inquiétude sur l'opinion des générations futures.* »

Le 4 août, un sénatus-consulte modifie la constitution de l'an VIII au point de vue des colléges électoraux, des pouvoirs constitués, du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'État.

L'esprit de la 33e paraissait alors bien différent de ce qu'il avait été lors de la constitution de l'an VIII ; je l'avais guidé dans une voie de discipline et de reconnaissance pour l'homme qui, en nous couvrant de tant de gloire, relevait miraculeusement la France de ses ruines. D'ailleurs, la 33e demi-brigade était flattée de l'estime toute particulière que le chef de l'État

paraissait avoir pour elle ; je n'eus donc pas de peine à faire accueillir les heureux changements qui, enfin, paraissaient assurer à la France le plus brillant avenir.

CXL

Les divers rapports parvenus au Premier consul, soit par le commandement, soit par ses alentours, s'accordaient à faire l'éloge de l'organisation de la 33e demi-brigade ; il voulut en connaître les détails, et, à l'occasion de l'inspection générale qui fut passée cette année, se fit apporter les divers registres du corps. Le général Bonaparte, occupé de si grandes choses, eut cependant la patience de parcourir et de faire examiner en sa présence, par un aide de camp, tous ces livres ; sa passion la plus grande était pour l'ordre, la régularité, l'administration : jamais on n'avait vu le chef de l'État s'astreindre à de tels travaux de détails. Des notes et des développements me furent demandés ; plusieurs fois je fus appelé pour donner des explications verbales. Après un sérieux examen, le Premier consul me témoigna, lui-même, toute sa satisfaction : il donna des ordres qui me rendirent plus

l'exécution de cet ordre. Aux inspections du dimanche, les sous-officiers et soldats avaient les cheveux coupés suivant un modèle donné; les capitaines qui n'avaient pas des perruquiers assez adroits recouraient à ceux d'autres compagnies.

Les citoyens officiers étaient coiffés comme la troupe; ceux d'entre eux qui désiraient conserver leurs faces étaient autorisés à les joindre à la queue par le moyen d'une tresse; mais le devant de l'oreille devait être entièrement dégagé.

L'habitude est prise de venir aux exercices avec des pierres et des cartouches en bois.

Le 6 juillet, le Ministre de la guerre est obligé de réitérer ses ordres pour qu'on s'occupe avec plus d'activité de l'instruction.

Le 10 juillet, le Ministre de la guerre ordonne de délivrer des congés absolus aux ayants droit, par ancienneté, dans les corps au-dessus de 1500 hommes pour trois bataillons.

Le 4 octobre, le Premier consul, comme témoignage de la reconaissance nationale aux militaires grièvement blessés, crée cinq camps de 400 vétérans, en Italie; cinq autres sur le Rhin, au milieu même des champs de bataille

où ils ont été mutilés ; il leur donne, en sus de leur traitement, à une lieue au plus du chef-lieu du camp, un nombre d'hectares d'un produit égal à la retraite : ces militaires ne seront pas retenus dans une même enceinte ; ils devront être âgés de moins de 40 ans, pensionnés, non mariés et avoir l'intention de prendre leurs femmes dans le département.

Le 15 octobre, les commandants des compagnies sont autorisés à laisser partir, avec le sabre, ceux des grenadiers et tambours semestriers qui déposeront la valeur desdites armes.

Par suite de l'arrêté du 21 brumaire, relatif aux semestriers, il ne sera plus accordé de permissions que par le Ministre de la guerre.

Conformément à l'arrêté du 27 fructidor an IX, la solde des hommes revenus de congé sera payée, et on rappellera au corps celle des semestriers non rentrés comme pour les autres.

Le 21 novembre, les adjoints d'un grade supérieur sont supprimés dans l'état-major général.

Le 11 décembre, le Ministre de la guerre, voulant envoyer des brevets aux officiers, ordonne qu'il sera établi, dans les corps, une

matricule avec le détail des services; le double, adressé au ministère de la guerre, y sera rectifié.

CXLII

Il y avait à revenir aux principes complétement oubliés et à faire l'éducation de chacun. Le Premier consul trouvait immédiatement la solution dans son infaillible jugement. Il est obligé de rappeler aux prêtres, aux émigrés qu'en faisant cesser les persécutions à leur égard, il n'a pas prétendu sonner l'heure des réactions ; aux idéologues qu'une société ne saurait s'établir sur des négations; aux employés des ministères qu'ils ne doivent pas avoir des rapports d'intérêt avec des gens d'affaires à contrôler; à un préfet que sa femme a eu tort d'attacher des cravates aux drapeaux des demi-brigades; à un autre que l'autorité du général en chef Bernadotte est extraordinaire comme les obstacles à surmonter dans l'Ouest ; sa principale mission est de faire arrêter le plus grand nombre de brigands possible en profitant des forces rendues disponibles par la paix ; il faut seconder ce général en chef.

Le Premier consul écrit à l'un de ses lieute-

nants qu'un officier ne doit pas être envoyé en mission auprès d'un État où un général français de renom exerce un commandement : pourquoi exciter la jalousie et se faire des ennemis ? à un autre, qu'il n'a pas à entretenir des correspondances diplomatiques ; au Ministre de la guerre qu'en temps de paix, trois ans de grade paraissent nécessaires pour obtenir de l'avancement dans les rangs inférieurs et quatre ans pour arriver au commandement d'une demi-brigade : l'avancement ne doit rouler qu'entre les officiers de la même arme. Il n'y a pas lieu de faire changer une demi-brigade qui a eu des rixes avec les habitants ; la justice doit être ferme et personnelle, mais ne jamais atteindre, même indirectement, un corps entier. — Le général qui a mal exécuté un ordre doit être puni et non renvoyé ; mais une sévérité prompte et inexorable flétrira tout acte de lâcheté en présence de l'ennemi.

A d'autres fonctionnaires il rappelle que si les fautes déjà anciennes ont été punies ou oubliées, et la possibilité de leur retour moins probable, l'heure de la clémence est arrivée ; qu'un administrateur, à tort destitué, doit recevoir une réhabilitation éclatante ; qu'il faut qu'un homme soit

bien coupable ou bien mauvais pour qu'on se décide à le rejeter sans pain, sans occupation, en dehors de sa carrière; qu'en temps de révolutions, la ligne de conduite n'est pas toujours facile à suivre.

Un haut fonctionnaire semble ignorer qu'il est à la disposition de son Ministre pour travailler avec lui : s'il n'a pas d'ambition, que lui importe? s'il en a, pourquoi amoindrir une dignité de laquelle il approche?

Quelques généraux ont des missions urgentes qu'il faut leur rappeler, et ils ne les accomplissent qu'après plusieurs mois. Un officier supérieur paraît dans un costume étrange, à un bal masqué, en présence de ses subordonnés.

Heureusement Bonaparte a l'œil à tout, avertit ses Ministres, prévoit et atténue les difficultés.

Le Premier consul se plaint que dans plusieurs divisions la solde soit encore arriérée; les militaires manquent de lits et n'ont pas assez de nuits de repos. On doit surveiller les points importants, supprimer les factionnaires et gardes de pure ostentation, afin que les soldats aient au moins cinq nuits. En temps de guerre, dans les montagnes et sur les côtes, on a établi

une foule de postes qui deviennent sans but. Il faut réunir tous les détachements inutiles, exercer les régiments de cavalerie; qu'ils ne fournissent ni escortes, ni ordonnances; faire tirer à la cible et manœuvrer l'infanterie; fortifier le soldat et sa masse par la part prise aux travaux publics ou particuliers. On ne doit pas habituer les citoyens à l'appareil militaire; en réserver l'effet pour les circonstances exceptionnelles; habituellement l'autorité civile doit suffire.

Toutes ces décisions vont simplement au but; on y remarque le respect des traditions et des règles fondamentales pour les corps ou administrations; quant au personnel, une grande sollicitude à l'égard du bon fonctionnaire et le souvenir de ses droits acquis. Des investigations bienveillantes sur la position des familles de dignes serviteurs décédés; une grande habitude de démêler la passion ou des vues intéressées et d'en réprimer les écarts. Jamais de décisions sévères sans un rapport spécial motivé.

Un des colonels de la garnison de Paris était logé chez une dame qui faisait de la musique et recevait beaucoup. Obligé de se lever tous les jours de grand matin, pour l'exercice, le chef de brigade se couchait de bonne heure ; mais les

jours de soirée, le bruit des instruments, le mouvement du monde et des banquettes, ne lui permettaient pas de fermer l'œil. Il s'en plaignit à son hôtesse, qui ne voulut rien réformer; il lui proposa de résilier sa location; nouveau refus.

Alors le colonel, qui se croyait encore en campagne, imagina de réunir le matin, de très-bonne heure, chez lui, les tambours de sa demi-brigade pour leur école; jamais ceux-ci ne furent plus zélés. Il y eut, pendant plusieurs jours, un vacarme insupportable pour les voisins; l'hôtesse se hâta de donner congé, et le colonel en fut quitte pour quelques observations du général: partout il fallait alors guider et reprendre. L'affaire avait fait du bruit. On disait que le colonel et la dame, d'abord bien ensemble, s'étaient ensuite brouillés; une séparation avait paru nécessaire.

CXLIII

Après les réceptions diplomatiques du dimanche, le Premier consul passe de grandes revues et distribue des carabines d'honneur.

Dans une de ses parades il rend, au 1er régi-

ment d'artillerie son drapeau, qui, après l'insurrection de Turin, lui avait été retiré pour rester enveloppé d'un crêpe funèbre dans le temple de Mars.

Trois compagnies auxiliaires d'hommes de couleur sont organisées dans les îles d'Hyères, d'Oléron et d'Aix; plus tard on formera, en Italie, des bataillons de noirs.

Deux cents lits des hospices de Paris resteront à la disposition des pères et mères de soldats.

Le 15 août 1802, la fête anniversaire de la naissance du Premier consul est célébrée avec pompe ; des réceptions eurent lieu.

Une garde municipale de la ville de Paris, composée d'infanterie, avec uniforme vert, rouge ou blanc, et d'un régiment de dragons en gris-bleu, est organisée.

Le Premier consul ordonne la création d'une demi-brigade polonaise, d'un bataillon de déserteurs allemands, d'un bataillon de Grecs, Coptes ou Égyptiens, de trois demi-brigades helvétiques, et l'incorporation, dans l'armée, des compagnies de gardes-côtes ou de canonniers sédentaires.

Bonaparte fait régler les dimensions du grand et du petit équipement ; une circulaire est rédigée

pour les inspections générales, le nombre des rations de fourrage fixé.

Le 22 janvier 1802, dans le but d'encourager la continuation des services militaires, il est institué des hautes payes de 1 fr., 1 fr. 50 et 2 fr. par mois, pour les soldats consentant, après 10, 15 ou 20 ans de services déjà faits, à rester 5 années de plus. Les militaires ayant ainsi atteint 25 ans de service sont susceptibles d'être admis dans la Légion d'honneur.

Dans le même but de retenir les vieux soldats sous les drapeaux, on essaye un mode de remplacement par eux moyennant une somme de 300 à 900 fr. Cette innovation n'a pas de suite.

Le 1er mai, l'instruction publique fut organisée ; il y aura des écoles primaires établies par les cités; des écoles secondaires également à la charge des communes, ou tenues par des instituteurs particuliers ; des lycées et des écoles spéciales dont le trésor public fera les frais : la nouvelle génération s'élèvera dans les principes d'ordre et de hiérarchie.

Le Premier consul fait travailler à la rédaction des Codes, aux statistiques des départements ; des arrêtés ou des lois règlent tout ce qui a rap-

port aux justices de paix, aux voitures de roulage, à la boucherie de Paris, aux costumes des magistrats, des professeurs et des fonctionnaires publics, à l'administration des biens communaux et à l'élève des chevaux ; il ordonne la construction des quais au sud de la Seine, des ponts des Arts et de la Cité, du canal Saint-Quentin, de la digue de Cherbourg et des grandes routes ; on s'occupe de la navigation du Blavet ; des projets sont demandés pour faire communiquer Reims avec l'Aisne et rendre la Vesle navigable. Les budgets des ministères, divisés en chapitres et articles, formeront chacun un volume.

Le musée central du Louvre est organisé sous M. Denon ; une exposition de peinture et des produits de l'industrie aura lieu ; on épure les répertoires des théâtres.

Un état quinquennal du progrès des arts, des sciences et des lettres sera présenté par l'Institut de France.

Dans les principales villes, des bourses et chambres de commerce, des entrepôts de marchandises, des pépinières sont créés.

Le général Bonaparte, étendant aussi ses soins au dehors, organise les républiques cisalpine et

helvétique. La postérité voudra-t-elle croire à tant de travaux de la part d'un seul homme, dans des circonstances si extraordinaires et alors que presque tous les moyens manquaient ?

CONSULAT.

RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS.

CHAPITRE TREIZIÈME.

1803.

Garnison de Paris.—Voyage de Belgique.

CXLIV

Au commencement de cette année, le général Moreau donna une fête : aucun fonctionnaire n'y parut ; les étrangers furent en nombre. La mésintelligence entre Bonaparte et Moreau était excitée, dans l'intérieur de ce dernier, par des généraux envieux de la grandeur consulaire ; on exagérait les talents de l'un ; on rabaissait le génie de l'autre ; malheureuses de l'éclat de la cour des Tuileries, la belle-mère et la femme de Moreau excitent une jalousie déjà trop grande ; elles se montrent violentes contre le Premier consul et sa famille. Moreau sort de son caractère, devient imprudent, emporté ; il censure le gouvernement, tourne en ridicule ses institutions les plus belles, les sabres, les pistolets, la Légion d'honneur ; lui-même avait accepté, avec une bonne grâce, des mains du Premier consul, de magnifiques pistolets. Il avait reçu et fait de justes compliments. Entre ces deux hommes la gloire paraissait se couronner elle-même ; l'entretien s'était prolongé sur la guerre que ces généraux faisaient si bien,

quoique d'une manière toute différente : rentré chez lui, les femmes reprirent leur victime.

Après quelques jours, Moreau appele son cuisinier ; il lui prodigue des éloges exagérés ; et, en présence de nombreux convives, lui décerne une casserole d'honneur. Les dames dépassent les limites : des assistants sont attristés de tant de gloire et de faiblesse, ils se hâtent de quitter une maison compromettante. Le Premier consul, instruit de la scène, contiendra difficilement son indignation.

J'avais admiré, à l'armée d'Italie, les talents et le caractère de Moreau ; à Paris je ne lui fis que deux visites ; il me reçut toujours comme dans la rivière de Gênes ; mais l'aigreur de ses dames, le monde que je vis autour d'elles, ce que j'entendis me forcèrent, dans l'intérêt de la 33e demi-brigade, à ne plus retourner chez mon ancien chef. C'est ainsi que cet infortuné général finit par n'être plus entouré que des personnes qui devaient le perdre.

CXLV

Dans la bibliothèque militaire la plus complète, il y a, en dehors des livres d'histoire, peu

d'ouvrages réellement utiles; peut-être quelques-uns ont-ils été bons pour leur temps; aujourd'hui, on pourrait citer les mémoires de Turenne, les écrits de Frédéric II, ceux de Napoléon et de quelques hommes de guerre contemporains; encore la partie historique est-elle ce qu'ils renferment de plus intéressant. Il ne faut pas espérer apprendre les principes de notre art comme dans une école; mais, si l'on a le germe de l'homme de guerre, on peut le développer par l'expérience et l'étude de l'histoire; sous ce rapport, et comme moyen d'occuper les officiers, je jugeai utile l'établissement d'une bibliothèque.

A l'époque où la 33e arriva à Paris les factions s'agitaient; les étrangers, et surtout les Anglais, employaient tous les moyens que suggérait la jalousie contre un gouvernement qui pouvait donner tant de grandeur à la France : les chouans étaient leurs auxiliaires actifs; quelques émigrés, tout en implorant la protection du Premier consul, paraissaient se joindre aux Anglais; ceux-ci ne cessaient de travailler au renversement de Bonaparte, le plus grand obstacle à la réussite de leurs projets.

J'avais été dévoué au général en chef de l'ar-

mée d'Italie, je l'étais encore au Premier consul: il n'y avait pas, de ma part, intérêt personnel, mais patriotisme; je regardais Napoléon comme le seul homme capable, par son génie et son grand caractère, de nous tirer de la situation déplorable où nous avaient mis le Directoire et les gouvernements antérieurs; lui seul pouvait alors faire grandir et respecter le peuple français; ce qui est arrivé, depuis 1814, prouve que j'avais bien apprécié la situation politique et morale du pays.

Paris a toujours offert aux troupes trop d'occasions de se déranger; il fallait empêcher la demi-brigade, surtout les officiers et sous-officiers, de se trouver en contact avec les agents de désordres; je cherchai les moyens d'occuper les uns et les autres, de les distraire par des études qui leur fussent agréables et utiles; l'oisiveté est encore plus funeste aux masses qu'aux hommes isolés; je ne laissai donc pas un instant de repos aux militaires qui étaient sous mes ordres. Je vais faire connaître de quelle manière, pendant le temps qui n'était pas employé aux exercices, les officiers et sous-officiers étaient occupés, et ce que j'ai fait pour établir cet esprit de fraternité si nécessaire dans la carrière des

armes; habilement dirigé, il peut donner des résultats de la plus haute importance.

Je fis connaître aux officiers réunis le projet de former une bibliothèque, et une masse de secours pour l'établir; je proposai de retenir, mensuellement, sur les dix mois de solde arriérée : 10 fr. au chef de brigade; 3 fr. au chef de bataillon; 2 fr. aux capitaines et adjudants-majors; 1 fr. aux lieutenants et sous-lieutenants. Le total devait d'abord produire, pour les 10 mois, 1,380 fr. A l'avenir, une semblable retenue faite sur les appointements, aurait pourvu à l'entretien de la masse de secours et à l'augmentation de la bibliothèque. Le règlement pour l'exécution de ce projet fut communiqué aux officiers et accepté par eux.

Lors de la première revue d'inspection passée par le général Mortier, commandant la division, le Premier consul fut instruit de la création de la bibliothèque dans la 33e. Il prescrivit aux inspecteurs généraux, dans les instructions qui leur furent données, d'engager les chefs de corps à former, pour leur demi-brigade, un pareil établissement; j'ignore si les intentions du chef de l'État furent remplies; je sais seulement que, par ses ordres et à ses frais, une

bibliothèque fut établie dans la caserne de Courbevoie, occupée alors par les grenadiers de la garde consulaire.

Il ne m'était pas possible de créer un pareil établissement pour les sous-officiers ; mais pour ne rien négliger et parvenir à former un esprit de corps, je désignai, dans les quartiers, une salle où ils pourraient étudier en dehors des heures d'exercice ; les adjudants présidaient à cette réunion ; ils étaient chargés, avec les quatre plus anciens sergents, d'y maintenir l'ordre et l'union ; d'employer tous les moyens pour introduire, parmi les sous-officiers, un esprit de fraternité ; bientôt ils purent diriger les conversations vers des sujets relatifs à l'instruction et au service ; pendant l'hiver je me chargeai du chauffage de ces salles, ouvertes toute la journée et jusqu'à neuf heures du soir.

Je n'eus qu'à me louer d'avoir pris ces dispositions ; les officiers et sous-officiers y attachaient beaucoup d'importance ; mon successeur n'en comprit pas la portée ; la bibliothèque et la masse de secours cessèrent d'exister et avec elles tout le bien que l'on pouvait en espérer ; quant à ces derniers, ils furent traités comme ils l'étaient dans plusieurs corps de l'armée ; l'on ne

s'occupa d'eux que pour le service, sans songer aux moyens de rehausser leur position, de leur élever l'âme et d'en faire des hommes.

CXLVI

On a vu les motifs qui me déterminèrent à organiser une école de lecture, d'écriture et de calcul : je fis beaucoup pour cette inovation dont je pressentais les résultats avantageux ; le succès répondit à mon attente ; les sous-officiers et soldats tenaient à honneur d'y être admis ; plusieurs d'entr'eux y ont beaucoup acquis et sont parvenus à des emplois d'officiers supérieurs.

Je chargeai un capitaine, ayant sous ses ordres deux officiers, de la direction de cette école ; je désignai deux sergents et quatre caporaux pour instituteurs ; le capitaine de police, et le chef de bataillon de semaine visitaient tous les jours la classe et me rendaient compte de ce qui s'y passait ; j'y allais aussi fréquemment.

Les soldats élèves étaient reçus gratis ; les sergents payaient un franc par mois ; les uns et les autres se fournissaient les livres, l'encre, les plumes et le papier.

L'école durait tous les jours lorsqu'il n'y avait pas d'exercice, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures après midi ; une batterie annonçait l'ouverture et la fermeture de la classe ; celle-ci était établie dans deux chambres du quartier de la Pépinière disposées avec des tables et des bancs de caserne ; l'hiver je fournissait le chauffage. Ceux des élèves, qui, sans motif légitime, manquaient aux leçons, étaient consignés pendant 8 jours.

Les sous-officiers et soldats étaient admis d'après la demande qu'en faisait leur capitaine ; tout homme, qui, pendant la tenue de l'école, se conduisait mal envers les instituteurs ou ses camarades devait, sur le rapport du capitaine directeur, approuvé par le chef de bataillon de semaine, être renvoyé définitivement sans pouvoir y rentrer de nouveau.

Afin d'exciter l'émulation, il y avait un concours, tous les six mois ; le sous-officier et le soldat qui avaient fait le plus de progrès recevaient une veste et une culotte de drap fin ; si son instruction militaire et sa conduite lui donnaient des titres suffisants, il était, en outre, inscrit sur le tableau d'avancement. Je donnais des gratifica-

tions aux instructeurs et ils étaient exempts de service.

L'escrime plait à nos soldats, l'épée est leur arme favorite ; la nation tient de nos ancêtres cette prédilection pour la lutte corps à corps à l'aide de l'arme blanche; le choc des français à la bayonnette est irrésistible; avec cette manière de combattre, sagement ordonnée, nous serons toujours vainqueurs. L'exercice de l'escrime a d'ailleurs un grand avantage : il donne au soldat, de l'agilité et de la grâce; quelquefois aussi il le rend brouillon, turbulent; cet inconvénient disparaît quand les chefs en ont la volonté.

Je plaçai, à la tête de cette classe, un capitaine très-bon tireur et lui donnai pour adjoints deux officiers qui connaissaient l'escrime. Il y avait, dans la demi-brigade, beaucoup de mauvais férailleurs; j'ordonnai un assaut général qui fit connaître le degré d'instruction de chacun ; on choisit quatre sergents pour maîtres et quatre caporaux pour prévôts.

Rien n'est plus dangereux dans un corps que les bretailleurs ; pour être admis à la salle, il fallait avoir un certificat du capitaine de la compa-

ciers et soldats étaient reçus; les premiers payaient aux maîtres un franc; les seconds cinquante centimes; outre cette rétribution je donnais des gratifications aux instituteurs qui se distinguaient par leur zèle.

Cet exercice est nécessaire aux soldats; il donne de la grâce, les oblige à soigner leur tenue et à être exacts dans l'accomplissement des devoirs; il les éloigne de l'ivrognerie, vice qui énerve et rend stupide celui qui a le malheur de s'y livrer ; le soldat qui aime la danse est ordinairement attaché à ses devoirs; il évite les punitions qui le priveraient de plaisirs honnêtes; la danse lui donne le moyen de faire des connaissances agréables; celles-ci le ramènent à la vie de famille et servent souvent à éloigner de lui les réflexions qui ne doivent jamais entrer dans son esprit. L'état militaire, on peut le dire, est exceptionnel; le soldat doit être doué de quelques vertus pour remplir avec dignité et désintéressement ses obligations; esclave dès l'instant où il endosse l'uniforme, obligé à une abnégation entière, toujours soumis aux volontés des chefs inférieurs, qui quelquefois peuvent mettre le caprice à la place du règlement, il doit tout supporter avec résignation; à la guerre, il

endure misères, privations et fatigues incessantes ; les honneurs, les récompenses vont rarement jusqu'à lui ; au moment du danger il brave, avec dévouement, la mort lors même qu'il a la certitude d'être atteint par elle.

J'avais aussi conçu le projet d'établir une école de musiciens ; elle aurait donné à la demi-brigade la facilité d'avoir à peu de frais une musique nombreuse ; mais je ne possédais pas les moyens de faire l'achat des instruments.

C'est ainsi que j'organisai la 33e demi-brigade de ligne à une époque où les malheurs de la guerre faite depuis 1792 avaient presque détruit la discipline et lorsqu'à peine, dans certains corps, apercevait-on quelques souvenirs des règlements ; ses services aux armées lui avaient déjà mérité une belle réputation.

J'étais désireux d'accomplir la promesse faite, au Premier consul, lors de notre arrivée à Paris ; la position, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, était difficile ; tous mes soins avaient pour but de maintenir la demi-brigade dans la ligne qu'elle devait suivre pour bien servir le Gouvernement ; mon dévouement à l'ancien général en chef de l'armée d'Italie me portait à observer ce qui se passait dans ces

circonstances extraordinaires, et à me mettre en mesure de l'aider de tous mes moyens.

CXLVII

Cette année, le Premier consul eut l'idée de rétablir l'École militaire; le Prytanée en devint le noyau ; mais il fallait faire adopter cette idée à l'armée. La loi était précise; nul ne pouvait devenir officier sans avoir parcouru les divers grades inférieurs; un essai fut jugé nécessaire pour apprécier l'effet que la mesure nouvelle produirait.

Le consul commença par placer M. Filangieri, sous-lieutenant à la 33e; l'essai pouvait donner lieu à des difficultés pour le corps; à son arrivée, je ne cachai pas au jeune élève la fausse position dans laquelle il allait être placé; je lui fis remarquer que parmi les sous-officiers se trouvaient des hommes capables ayant fait nos campagnes les plus glorieuses et reçu des blessures; ils possédaient des droits à l'avancement. Je l'engageai à faire supporter, par sa conduite, l'innovation dont ces derniers seraient victimes; l'essentiel était de prouver qu'il était

digne de commander. Il comprit ce langage et montra un tact parfait ; sa manière de servir, sa modestie, son dévouement, des égards pour les vieux serviteurs, beaucoup de réserve et dans l'occasion de fermeté, le firent aimer de tout le monde : je désintéressai les mécontents par ce que je leur fis obtenir ; je redoublai à leur égard de considération et de bienveillance ; une croix à l'un, une pension à l'autre, une place à celui-ci ; à d'autres des promesses ; le moment difficile passa : les idées, les prétentions se modifièrent en raison du nouvel ordre de choses ; et bientôt ce qui avait été accueilli avec mécontentement, dans la 33e, parut juste et nécessaire.

Une lettre du lieutenant général Filangieri, prince de Satriano, commandant en chef le corps du génie et de l'artillerie du royaume de Naples, vient encore me rappeler ces souvenirs d'un temps où l'activité du chef de l'État excitait, encourageait le zèle de tous.

Le célèbre Filangieri, auteur de la science de lalégislation criminelle, ayant pris part à la révolution de Naples, avait été pendu par ordre de la reine Caroline. Les enfants du jurisconsulte

furent recueillis par M. Abrial, ambassadeur français à Naples et envoyés à Paris.

Le Premier consul ne laissa pas échapper l'occasion d'honorer le talent, le caractère, le malheur, et de réparer une grande injustice : d'ailleurs il avait le projet de rattacher à la France les principales familles italiennes, soit de la péninsule, soit des îles, en faisant élever à Paris leurs enfants pour servir ensuite dans l'armée. Le 10 novembre 1800, il avait nommé les deux fils du légiste Gaëtano Filangieri, élève du prytanée français.

Le jeune Filangieri, qui fut placé à la 33e, avait du physique, des moyens, de la bravoure et la tête un peu vive; en Espagne, il eut un duel avec un général français et le tua ; l'Empereur, irrité, l'envoya à l'armée de Naples, où il a servi sous Murat, avec beaucoup de distinction. Aujourd'hui, il est l'homme de guerre et d'État le plus important de son pays.

Je n'aurai plus à fatiguer le lecteur de détails en apparence puérils, sur des institutions régimentaires, devenues aujourd'hui aussi vulgaires que faciles après une longue suite de prescriptions ministérielles qui semblent ne plus laisser place à des progrès bien sensibles.

Actuellement tout paraît être prévu, ordonné, réglé; les fonds, les locaux, les moyens nécessaires sont accordés. Le chef de corps qui ne ferait pas beaucoup mieux qu'à l'époque dont je viens de parler serait réellement coupable de négligence.

Ces détails que je me plais peut-être trop à rappeler n'ont donc plus qu'un intérêt rétrospectif; ils prouvent la difficulté de créer les bonnes institutions; la force des règlements et des traditions qui les maintiennent ou les développent dans une armée; de telle sorte qu'on arrive à faire sans peine, et pour ainsi dire par habitude, ce qui, à l'origine et vu la difficulté des temps, a pu exiger bien des efforts.

Dans l'état militaire, la tradition a donc une grande importance; combien nous ont fait perdre tant de licenciements de corps, de renvois d'officiers, de changements de numéros et d'uniforme, dont les révolutions ont été parmi nous le prétexte; la France eût été trop forte et trop grande si elle avait toujours évité de tels égarements; la politique séculaire de nos ennemis est de nous y rejeter, chaque fois qu'avec un peu de stabilité nous reprenons sève et vie.

CXLVIII

Le 10 janvier 1803 le Premier consul prend le deuil du général Leclerc. Les différents corps de l'Etat viennent présenter leurs condoléances.

Le 23 février Bonaparte propose, à Louis XVIII, un établissement en Italie ou un revenu considérable qui sont refusés. On fait surveiller, à Varsovie, le comte de Lille et les émigrés français.

Le 28 février le chef de l'État parcourt à cheval tout le tracé du canal de l'Ourq et couche à Lisy. Le 1er mars il visite Mareuil, la prise d'eau du canal de l'Ourq ; à Meaux, il décrète un monument à Bossuet et rentre à Paris le 2 mars.

A la fin de l'hiver, chaque arrondissement fut appelé à fournir, pour la garde du Gouvernement, quatre hommes âgés de moins de trente ans, bien famés dans leur pays, ayant fait la guerre et munis d'un congé régulier ; les généraux de division et les préfets se firent présenter les candidats par les commandants des départements et les sous-préfets ; ils

adressèrent, avant le 5 mai, au Ministre de la guerre les listes avec des notes. Les commandants de gendarmerie envoyèrent directement les leurs, sans les communiquer, aux précédentes autorités. Sur cette triple présentation, l'on choisit environ 2,500 hommes.

La mesure était très-convenable sous plusieurs rapports ; elle assurait la bonne composition de la garde, n'énervait pas l'armée et encourageait les anciens soldats à rentrer au service.

Des inspections commencèrent dans les premiers jours d'avril 1803 ; elles eurent pour but d'accorder des retraites à un grand nombre d'hommes qui encombraient encore les dépôts ; de s'assurer que les capitaines de recrutement remplissaient leur devoir en ce qui se rapportait à la taille et aux autres qualités requises pour les conscrits ; de voir ce qui aurait été fait et de noter les officiers nommés depuis la dernière revue. Les nouveaux inspecteurs avaient été désignés pour des arrondissements différents de ceux de l'année précédente.

Les généraux commandant les divisions militaires firent rentrer, pendant les cinq mois de la belle saison, tous les détachements de manière

à avoir, au moins, dans les plus petites places, un bataillon ou deux escadrons. Sauf les pelotons nécessaires pour empêcher la contrebande, il ne fut fourni, sous aucun prétexte, ni détachements, ni ordonnances.

L'instruction fut poussée de manière à obtenir, dans les manœuvres d'automne, l'ensemble désirable ; les recrues, habillées au moins en veste, furent toutes alors à l'exercice à feu.

La cavalerie, réunie autant que possible par brigades, dressa les chevaux aux vives allures et au passage des rivières. Les dragons, à l'aide de 50 fusils par corps, firent l'exercice à pied.

Chaque régiment d'artillerie envoya, pendant le mois d'août, ses dix meilleurs pointeurs à La Fère, ou il y eut un concours général pour tous les tirs à de très-grandes distances.

CXLIX

Le 25 avril 1803, la 33^{me} demi-brigade quitta Paris pour se rendre à Tournai ; le Premier consul visita peu après les côtes et la Belgique où il n'avait jamais paru ; il y fut reçu en souverain ; la garde consulaire ne l'ayant pas accom-

pagné, il désigna mon régiment pour l'escorter pendant tout le temps de ce voyage.

Peu de jours avant le départ de la 33e j'allai faire visite au général Duroc ; il me dit : « *Nous « nous reverrons bientôt ; le Premier consul ne « vous éloignera pas de lui.* »

Au milieu de juin je fus prévenu, par le Ministre de la guerre, de la mission que mon régiment aurait à remplir, et de prendre les instructions du général Duroc à ce sujet ; je me mis en correspondance avec ce dernier et pus établir la série des mouvements que les trois bataillons de la demi-brigade devaient exécuter afin qu'il y en eût toujours un, pour la garde du chef de l'État, dans chacun de ses gîtes ; immédiatement après que le cortége consulaire avait quitté une résidence, le bataillon, qui venait d'achever son service d'honneur, partait pour un lieu de passage plus éloigné ; quelquefois, il y eut lieu de faire doubles étapes à l'aide de réquisitions de voitures.

Je devais me trouver dans chaque ville où le Premier consul serait, et donner les ordres nécessaires pour la garde des augustes voyageurs. A cette époque il y avait, aux Tuileries, un aide

de camp et un officier général de service ; pendant le voyage, je remplaçai en réalité ce dernier.

La 33e, flattée de la confiance dont elle était l'objet, me sut gré de tous les efforts qui l'avaient mise à même de la mériter ; je fus heureux de remplir ma tâche à la satisfaction du chef de l'État et d'entendre les Belges louer la tenue et la discipline de la demi-brigade, alors que le Premier consul eut plusieurs fois à se plaindre de l'habillement des corps qui lui furent présentés pendant son voyage ; il ordonna même de pourvoir de suite à leur habillement.

Cependant, dès la fin de l'hiver, le chef de l'État avait prévenu que, voulant visiter les 16e, 24e, 25e et 26e divisions militaires, il convenait de mettre à jour, pour la solde, l'habillement et l'instruction, les corps qu'il verrait sur son passage ; on leur donnerait, au moins, de forts à-compte : il y avait de l'argent et on ne payait pas. Il demandait aussi de reconnaître, dans chacune de ces divisions, des emplacements où il pût réunir et faire manœuvrer vingt bataillons.

CL

Le Premier consul s'était plaint que le Comte d'Artois, décoré d'ordres français désormais prohibés, avait paru en Angleterre dans une cérémonie.

Le 29 décembre 1802 et le 2 mars 1803, malgré le traité d'Amiens, les Anglais refusent de rendre Malte au grand maître et d'évacuer le cap de Bonne-Espérance. Le 8 mars, le roi d'Angleterre demande au parlement d'adopter, s'il y a lieu, des mesures pour la sûreté de ses Etats ; les milices du royaume sont organisées.

Le 13 mars, le Premier consul dit à lord Withworth : « Nous nous sommes battus quinze ans ; « il paraît qu'il se forme un orage à Londres et « qu'on veut se battre quinze autres années. Le « roi d'Angleterre a dit, dans son message, que la « France préparait des armements offensifs. Il a « été trompé. Il n'y a dans les ports de France au- « cun armement considérable ; tous sont partis « pour Saint-Domingue. Il a dit qu'il existait des « différends entre les deux cabinets ; je n'en con- « nais aucun. Il est vrai que l'Angleterre doit

« évacuer Malte ; Sa Majesté s'y est engagée par « le traité. On peut tuer le peuple français, mais « non l'intimider.

« Madame Dorset a passé la mauvaise saison « à Paris. Je fais des vœux bien ardents pour « qu'elle y reste pendant la bonne. Mais si tant il « est vrai que nous dussions faire la guerre, la « responsabilité en sera tout entière, aux yeux « de Dieu et des hommes, à ceux qui nient leur « propre signature et refusent d'exécuter les « traités. »

Le 4 mai, l'ambassadeur anglais exige la cession de l'île de Malte et l'évacuation de la Hollande ; et dans un nouvel ultimatum celle du territoire helvétique. Deux propositions d'arrangements relatives à Malte, dont l'une directe, restent sans résultat. Lord Witworth quitte Paris le 13 mai. Trois jours après a lieu la rupture définitive avec l'Angleterre et, le 8 juin, la déclaration de guerre ; des prières publiques sont faites à ce sujet. Le 22 mai, on arrête tous les Anglais commerçant ou voyageant en France.

Le 25 mai, le Premier consul dit aux grands corps de l'État : « L'Angleterre n'a pas voulu ac- « cepter la médiation de la Russie et de la Prusse ; « elle a trompé son peuple par des pièces ca-

« chées, mutilées ou sans authenticité. Mes pa-
« roles ont été dénaturées ; on a fait grand bruit
« d'une circulaire de protocole adressée par le
« ministre Talleyrand à tous les agents com-
« merciaux de la République ; ceux-ci ne sont
« pas des militaires. Le gouvernement anglais
« prend-il la France pour une province de l'Inde
« qui n'a pas les moyens de s'expliquer, ni de
« se défendre ? Nous voulons rester maîtres de
« faire nos règlements intérieurs d'administra-
« tion publique et de régler nos tarifs de douanes
« conformément aux intérêts de notre commerce
« et de notre industrie. Nous laissons au gouver-
« nement anglais l'initiative des procédés vio-
« lents, d'exciter, de violer à son gré les traités,
« d'outrager la république. »

Dès le mois de juin, les villes, les départements, les corporations offrent des bâtiments, des subsides de guerre et des canons contre l'Angleterre ; on commence la construction des chaloupes canonnières ; le 15 août, la première sera lancée.

Le 14 juin 1803, la grande armée des côtes de l'Océan est organisée.

Le 19 août, la Russie offre de nouveau sa mé-

diation ; l'Angleterre la refuse jusqu'à ce que les Français aient évacué le Hanovre dont le général Mortier vient de prendre possession.

Le 23 août, nos ennemis débarquent, à la falaise de Béville, Georges Cadoudal, et autres chouans, pour conspirer contre le gouvernement français.

Le 14 septembre, les Anglais bombardent Dieppe, Fécamp et Granville ; le 29, ils tentent d'incendier Boulogne.

Des ordres sont donnés pour la mise en état de défense, des îles et colonies, et des mesures prises pour nuire partout au commerce anglais.

Le 30 novembre, une convention de neutralité est signée entre le Portugal d'une part, la France et l'Espagne de l'autre.

La Louisiane, rétrocédée par l'Espagne à la France, fut vendue aux États-Unis d'Amérique pour la somme de 81,300,000 fr.

La partie française de Saint-Domingue est évacuée, le 30 novembre, par suite de la capitulation du général Rochambeau. Peu de mois auparavant, Toussaint-Louverture était mort à Besançon.

CLI

L'on se rappelle qu'en 1800, Léon Aune avait été admis, avec le grade de lieutenant en premier porte-drapeau, dans le bataillon de grenadiers ; il n'y avait alors pour la garde consulaire que ce seul corps d'infanterie.

Bonaparte donna l'ordre d'enseigner à lire et à écrire à son porte-aigle ; celui-ci était encore jeune, avait une belle taille et une figure agréable ; quelques mois après son arrivée, on le maria à une demoiselle riche et appartenant à une famille honorable qui habitait la vallée de Montmorency. Les noces se firent avec une certaine pompe ; quelques officiers de la garde, plusieurs colonels de la garnison, des aides de camp du Premier consul et même le jeune Beauharnais, alors colonel des guides, y assistèrent.

Léon vécut honorablement avec son épouse, de laquelle il eut un fils ; il ne donna que de la satisfaction à sa nouvelle famille ; il avait de l'ordre, un caractère très-doux et un cœur excellent ; s'il lui est réservé de laisser des petits-

enfants, que ceux-ci marchent avec confiance dans les voies de leur noble père.

Souvent Bonaparte admit Léon à sa table, principalement le jeudi, jour réservé au corps diplomatique : l'étonnement des étrangers était grand de voir la considération dont il jouissait auprès du Premier consul; l'un deux dit : *Ceci est tout aussi extraordinaire, dans son genre, que vos incroyables victoires.*

Le lendemain de ces invitations, Léon Aune venait ordinairement me faire visite ; il me parlait de ce qui s'était passé aux Tuileries ; je conservai toujours, sur lui, mon ancienne influence d'adjudant-major de la 32e ; je n'eus qu'un seul avis à lui donner : chez le Premier consul on se pressait autour de lui, pour entendre le récit de ce qu'il avait fait; sans être fanfaron, une fois sur ce terrain, Aune n'en finissait plus; il est vrai qu'il avait beaucoup à raconter : mais, enfin, je devais le prévenir.

Il était gâté par tout le monde ; le Premier consul passait rarement devant lui à la parade sans causer du détail de quelque affaire : je dois dire que jamais il n'a abusé d'une position aussi exceptionnelle. Cette nature était excellente.

Une balle avait traversé sa poitrine ; les fatigues de la guerre aggravant le mal, il fut atteint de pulmonie en 1803 ; cette maladie faisait d'effrayants progrès ; sentant sa fin approcher, Léon demanda au Premier consul, de le voir avant de mourir ; ce désir fut aussitôt accueilli avec bienveillance.

Léon Aune se fit transporter aux Tuileries ; il dit à Bonaparte d'une voix affaiblie : *J'ai eu le bonheur de vous voir encore, mon général ; je mourrai content ; je vous recommande ma femme et mon fils*. Le chef de l'État ému serre ses mains, rappelle l'Italie et les actions d'Aune si éclatantes entre tant d'autres, raconte celles-ci, dans le plus grand détail, à d'illustres étrangers, étonnés de cette scène extraordinaire ; il emploie toute la puissance de ses séductions pour persuader, au brave officier, que son état n'est pas désespéré ; l'armée a encore besoin de lui ; bientôt il sera en état de recommencer les mêmes prouesses aux applaudissements des plus intrépides. Léon Aune répond tranquillement : *Je sens que je vais mourir ; vous saurez en inspirer d'autres, je ne vous verrai plus sur le champ de bataille.*

Les assistants désiraient que cette conversa-

tion pénible eût un terme : le Premier consul, cachant son émotion, embrasse Léon Aune et lui dit : *A bientôt le plus brave de mes enfants ; je compte toujours sur vous ;* il s'éloigna mais, le reste du jour, il fut triste et parla, à différentes reprises, de cet héroïque soldat dans les termes de la plus grande estime.

Peu de jours après, Léon succomba ; le Premier consul voulut que de grands honneurs lui fussent rendus ; ses funérailles eurent lieu avec une pompe inusitée ; des détachements de tous les régiments de la garnison et de la garde consulaire, les généraux et les corps d'officiers assistèrent aux obsèques de l'intrépide grenadier de la 32e demi-brigade.

Pendant plusieurs jours, parmi les braves de l'armée d'Italie, il ne fut question que de Léon Aune et de sa fin regrettable ; les soldats rappelèrent tant d'actions hardies ; les officiers, son jugement et ses inspirations militaires ; les généraux, une audace toujours heureuse, qui facilita plus d'une opération importante : il fut alors constaté que cet héroïque grenadier, à lui seul avec quelques hommes de son choix, avait désorganisé des corps entiers ; que sa tactique, bien connue, et imitée ensuite dans d'autres demi-

brigades, avait fini par rendre, dans certains corps de l'armée ennemie, les serre-files très-inquiets de ce qui pouvait apparaître derrière eux.

Le 23 juin 1803, un arrêté du Premier consul accorda une pension de 500 fr. à la veuve de Léon Aune.

CLII

Le 24 juin, le Premier consul partit pour parcourir les côtes de la Belgique jusqu'à Flessingue, et visiter les 16e, 24e, 25e et 26e divisions militaires; madame Bonaparte, ayant les plus belles parures de la couronne, l'accompagne; le cardinal Caprera et les ambassadeurs sont invités à visiter le chef de l'État dans les grandes villes et partout la réception sera conforme à la nouvelle position du général.

Le 25, le Premier consul voit l'école de Compiègne, les chantiers de construction de cette ville et d'Amiens où il séjourne. Les 26 et 27, il s'embarque sur la Somme ; selon l'antique usage, la ville offre quatre cygnes. Bonaparte visite les fabriques et l'exposition des produits de l'industrie.

Après avoir couché à Abbeville, traversé Saint-Valéry et Montreuil, le cortége consulaire arrive à Boulogne le 29. Le même jour, a lieu le combat de la frégate la *Poursuivante* contre le vaisseau l'*Hercule*. Napoléon avait appelé, à Boulogne, l'ingénieur Sganzin, les ministres Forfait et Dècres, l'amiral Bruix.

Le lendemain, 30, le chef de l'État visite le port, la côte, fait manœuvrer les chaloupes et passe la revue de la garnison. Le 1er juillet, il arrive à Ambleteuse et voit les troupes.

Du 2 au 5 juillet, les augustes personnages séjournent à Dunkerque; 300,000 fr. sont remis au préfet de l'Ourthe pour relever les maisons brûlées par les Anglais.

Le Premier consul traverse Bergues, Cassel, Bailleul, Armentières et arrive à Lille, où il séjourne du 6 au 8.

Du 9 au 17, Bonaparte couche à Menin, Ypres, Dixmude, Nieuport, Ostende, Bruges, Flessingue et Gand. Il accorde un million pour réparer des canaux, rivières et ports; dans la dernière ville il reste 4 jours.

Le Premier consul passe à Bercelle, Saint-Ni-

colas, Beverin, il entre à Anvers, le 18 juillet et y reste trois jours ; il fait à cheval le tour de la ville, on lui offre neuf chevaux de la race du pays ; après avoir examiné l'emplacement d'Anvers, Bonaparte projette d'en faire un grand arsenal maritime ; il ordonne d'y établir des chantiers de construction, un port intérieur et un bassin à flot.

Du 23 au 29, le cortége consulaire séjourne à Bruxelles. Le chef de l'État assiste à une représentation de *Britannicus ;* il ordonne la réparation des rades de Nieuport, Ostende et Blankerberg et la réunion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, par un canal. Les populations belges, toujours très-difficiles à contenter, témoignent, cette fois, par leur enthousiasme, combien elles espéraient d'un gouvernement aussi fort qu'intelligent.

Bonaparte traverse Louvain ; il séjourne à Maestricht le 30 et le 31 juillet.

Le 1^er^ et le 2 août le chef de l'État voit Liége ; d'excessives chaleurs, intolérables pour madame Bonaparte et sa suite, déterminent à abréger ce voyage ; les bords du Rhin seront visités une autre fois ; le 3 et le 4, Napoléon sé-

journe à Namur. On lui offre un manuscrit latin où l'auteur conseillait à Louis XIV la conquête de l'Égypte.

Le Premier consul traverse Givet, couche le 5 à Charlemont, le 6 et le 7 à Mézières, le 8 et le 9 à Sedan, le 10 à Reims, le 11 à Soissons et rentre à Saint-Cloud le 12; il a ordonné un pont, sur la Meuse, à Givet et un canal de Reims à la mer.

Dans ce voyage Napoléon fut logé, soit chez le chef de l'administration, soit dans un hôtel particulier. Il y avait eu l'ordre que son installation fût partout préparée, en vue de la représentation et de ses habitudes de travail plutôt que pour le confortable.

Les augustes personnages reçurent de la noblesse belge, alors moins hostile que la nôtre, un accueil empressé. Les grâces, la distinction, la bonté de madame Bonaparte furent remarquées.

Le Premier consul passa des revues dans les garnisons et partout où l'on avait pu faire des réunions de troupes; les belges accouraient voir le héros et ses lieutenants; alors, Bonaparte redevenait général; il se plaisait à étudier les

corps qu'il ne connaissait pas, à revoir ceux qui avaient servi sous ses ordres, à reconnaître les plus vieux des soldats et à s'entretenir avec eux.

Dans ce voyage, qui fut l'un des acheminements vers l'Empire, le Premier consul, reçu à l'entrée des villes comme un souverain, se fit présenter les autorités. Les dames furent admises à faire leur cour à Joséphine; celle-ci eut son cercle. Bonaparte visita les chantiers de construction, les ports, les arsenaux, les fortifications, les manufactures, les travaux en cours d'exécution et étudia ceux à projeter.

Les populations étaient étonnées d'un pouvoir si grand et si accessible qui s'occupait de tout avec intelligence et exclusivement dans l'intérêt public : il n'y avait pas souvenir d'un prince ayant aimé autant ses devoirs et le travail.

Partout sur le passage du héros, depuis longtemps annoncé et attendu, l'esprit monarchique se réveillait : c'était à qui rappellerait ou ferait revivre les plus anciens usages de sa localité à l'égard des souverains; le cortége consulaire passa sous une longue suite d'arcs de triomphe improvisés par les populations accourues de toutes parts; il y eut des fêtes, des illumina-

tions, des spectacles, des dîners, des concerts.

Le lecteur pardonnera ces détails étrangers à mon sujet pour un voyage qui fait époque dans ma vie, et qui ne fut pas sans influence sur les événements accomplis peu de temps après.

CLIII

L'excursion du Premier consul étant terminée, je rentrai, le 12 juillet, à Tournai où la demi-brigade resta jusqu'au 29 août; alors elle quitta cette ville pour se rendre au camp d'Ostende dont elle devait faire partie.

Le même jour, je fus nommé général de brigade avec ordre de rester au corps jusqu'à l'arrivée de mon successeur qui n'eut lieu que le 6 novembre 1803.

L'établissement de la demi-brigade au camp fut aussi prompt que régulier. Le maréchal Davoust, commandant le corps d'armée, la faisait souvent manœuvrer, il appréciait beaucoup ce régiment qui, toujours avec distinction, servit

sous ses ordres dans les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne, de Russie et de Saxe, de 1804 à 1813; malgré l'indifférence de quelques chefs qui m'ont succédé, l'esprit que j'avais introduit à la 33e s'y est maintenu; sans exagération ni vanité, je dois dire que les militaires qui ont fait partie de ce corps, même ceux qui ne m'y avaient pas connu, ont conservé pour moi des sentiments que les soldats n'accordent pas toujours aux supérieurs.

Je reviens, une dernière fois, sur quelques détails du service, tel qu'il se faisait alors dans la 33e demi-brigade.

L'un des meilleurs moyens pour obtenir l'ordre et la tenue dans une compagnie est que le caporal passe son inspection une heure avant les prises d'armes et fasse mettre en état, dans son escouade, ce qui ne s'y trouverait pas.

Le sergent, pour sa subdivision, l'officier, pour sa section, le capitaine pour la compagnie, viendront successivement après, s'assurer que tout est en règle; dans le cas contraire, le chef immédiatement inférieur aurait été négligent.

Toutes les fois que la compagnie est sous les armes le capitaine seul est responsable du dé-

faut d'ordre qui y existe : avec une persévérante fermeté cet officier parviendra à établir la hiérarchie qui lui permettra de mieux remplir ses fonctions ; il donnera aux officiers et sous-officiers la facilité de d'accomplir leurs devoirs et d'augmenter la considération dont ils doivent jouir.

Je voulais même, et je m'en suis bien trouvé, que le capitaine ne laissât porter les punitions sur le rapport journalier qu'après s'être assuré, avec les ménagements convenables, de leur urgence et exécution ; au besoin, dans l'intérêt de ses soldats, aussi bien que du service, il devait me soumettre par écrit ses observations. Cette manière d'opérer n'aurait que des inconvénients dans un corps où l'union et la discipline laisseraient également à désirer.

Si le capitaine néglige les moyens d'avoir sa compagnie selon le but du règlement, le contraire arrivera, il restera seul coupable du désordre alors inévitable.

Qu'on ne dise pas que ce serait fatiguer inutilement le soldat et l'officier : plus chacun s'occupe de ses devoirs, davantage il y prend goût, plus le soldat éprouve de bien-être. Alors ce qui

a rapport au service devient la préoccupation habituelle et de prédilection. Le beau idéal serait que tous, depuis le soldat jusqu'au colonel, vécussent, pour ainsi dire ensemble, exclusivement occupés les uns des autres comme cela a nécessairement lieu en campagne et même dans les camps de paix.

Les habitudes dont je parle se sont conservées, dans les régiments bien commandés, jusqu'à la fin de l'Empire; le licenciement de nos armées les a malheureusement fait oublier au point qu'on les regarde aujourd'hui comme impossibles.

Le 12 décembre 1803, je reçus des lettres de service pour le camp de Montreuil; je pris le commandement de la 2e brigade, de la 2e division. Le corps d'armée était sous les ordres du maréchal Ney.

CLIV

En principe, et pour empêcher les tentatives de débarquement ou de soulèvement, depuis la Hollande jusqu'à Brest, des camps de 5 à 10,000 hommes, dont deux tiers recrues, avec artillerie, cavalerie, et sous des généraux éprouvés,

devaient d'abord être établis autour des chefs-lieux administratifs, à cinq ou six marches l'un de l'autre, à une distance de la côte moindre que la moitié de l'étendue principale à garder plus particulièrement.

Ces camps auraient été placés de préférence dans des pays nouvellement conquis ou pacifiés, vis-à-vis les points les plus rapprochés des établissements anglais, soit dans les îles, soit au-delà du détroit. Les rentrants prononcés à l'embouchure des rivières et les grands centres actifs de population se protégeaient déjà assez eux-mêmes.

Mille hommes, au plus, étaient nécessaires pour la défense de quatre à huit lieues de plage; la France, obligée d'agir sur les autres frontières, aurait pu ne laisser, sur ses côtes, qu'un cinquième de ses forces totales, la plus grande partie en recrues.

« Le 11 mars les consuls arrêtent : « Qu'il « sera créé deux flottilles nationales ; la pre- « mière, réunie à Dunkerque avant septembre « 1806, sera composée de 100 chaloupes canon- « nières et de 320 bateaux armés et mâtés. La « deuxième, réunie à Cherbourg avant septembre

« 1807, sera composée de 80 chaloupes canon-
« nières et de 80 bateaux canonniers.

« Il y aura, dans le même port de Dunkerque,
« un approvisionnement pour la construction, le
« gréement et l'armement de 100 canonnières
« et de 500 bateaux canonniers. »

Avant la troisième coalition, en juin, alors que la France pouvait réunir toutes ses forces vis-à-vis et au plus près de l'Angleterre, nous devions avoir une armée répartie en sept camps de 18,000 hommes, commandés chacun par un général en chef, à Hanovre, Utreck, Bruges, Saint-Omer, Compiègne, Saint-Malo ou Brest et Bayonne : au premier étaient 12,000 Bataves.

Dans chaque camp, il y aura 10 demi-brigades d'infanterie à deux bataillons de 1,000 hommes, six régiments de cavalerie et 40 bouches à feu, à 500 toises au plus du rivage pour embarquer en moins de deux heures.

Bientôt plusieurs de ces camps, premiers gîtes de l'expédition projetée contre l'Angleterre, durent être renforcés ou rapprochés de la côte en raison de leur but tout spécial.

Afin de mieux préserver la santé et l'habillement du soldat on construisit des baraques en planches, chacune pour une compagnie ou un bataillon ; il y eut des baraques d'officiers en arrière et deux fours pour chaque corps.

300 charrettes légères, faciles à monter et à démonter furent réunies à Saint-Omer.

Dans les arsenaux voisins, il y eut un approvisionnement d'armes et de munitions. Autant que possible, les parcs et établissements d'artillerie en arrière restèrent sous l'inspection du directeur des parcs du corps d'armée qui reçut les artilleurs et le train du moins grand nombre possible de régiments ou de bataillons.

Le général Victor dut tenir, dans le Bedveland, un bataillon français, cinq bataillons et deux escadrons bataves, en tout 3,000 hommes, pour soutenir l'île de Walcheren où il y avait 2500 Bataves dont 500 canonniers; une petite division de trois régiments français serait en réserve.

Dans le mois de juin, le préfet maritime de Dunkerque dirigea des chaloupes canonnières de Boulogne sur Flessingue alors qu'un bateau pêcheur eût suffi. Le capitaine qui les comman-

dait se rendit aux Anglais avec deux pièces de 24 sans tirer. Il fut traduit en conseil de guerre.

Au milieu de juillet, le feu de nos batteries avait décidé la prise d'une frégate anglaise ; Bonaparte voulut que la gloire en fût laissée à la marine.

Le 3 octobre, le Premier consul partit pour le camp de Boulogne ; le 5, la flottille manœuvra et combattit, sous ses yeux, contre les Anglais ; en établissant le campement de Bonaparte, on trouva une médaille de Guillaume le Conquérant et une hache romaine ; le 8, il y eut une revue de toute l'armée et manœuvre de nuit ; le 12, dans une nouvelle revue, le Chef du pouvoir reconnut un vieux soldat d'Italie et accorda une pension à son père.

Les 12 octobre et le 2 novembre, le Premier consul donne directement, aux généraux Davoust et Soult, des ordres de détail pour l'armement et la surveillance de la côte ; l'équipement des troupes embarquées ; les exercices de terre et de mer à exécuter par tous les temps.

Le 17 octobre, Bonaparte quitte Boulogne pour rentrer le lendemain à Saint-Cloud.

CLV

Cette année nous vîmes le Premier consul régler par des lois ou des arrêtés, ce qui avait rapport aux colonies ; aux quatre classes de l'institut ; au notariat ; à la magistrature ; à l'organisation et à l'administration des douanes ; à la création des receveurs particuliers des contributions directes ; à la fabrication et vérification des monnaies ; à la police des manufactures ; à la navigation et à la pêche intérieures ; aux droits de pacage et de pâturage dans les forêts. Le retour des ouvriers français établis à l'étranger fut favorisé : on arrêta l'émigration de ceux des bords du Rhin vers la Pologne : des ordres réitérés activèrent la liquidation Wanderberghe et la conservation des grains en France.

Bonaparte réorganise l'instruction publique, les écoles secondaires, les écoles de médecine, le doctorat, le service militaire, l'école des arts et métiers de Compiègne ; toutes les grandes villes ont des lycées.

Les régiments suisses, les bataillons coloniaux et de déserteurs étrangers ; l'école de trompettes à Versailles ; 128 compagnies de canonniers gardes-

côtes ; le train d'artillerie de la garde consulaire ; onze dépôts pour les conscrits réfractaires ; des conseils de guerre spéciaux et permanents ; l'École militaire ; le prytanée maritime à Brest ; les conseils d'administration des régiments ; les poudres et salpêtres ; les payeurs des armées, des ports, des colonies ou des départements ; une compagnie de guides qui sera employée à l'expédition d'Angleterre ; la conscription, la répartition des contingents sont successivement créés ou organisés.

Dans les départements, des monuments rappelleront les grandes figures de notre histoire : à Meaux, Bossuet ; à Dunkerque, Jean-Bart ; à Orléans, Jeanne d'Arc ; la fête de la délivrance de cette ville sera rétablie. Une colonne dominera le champ de bataille d'Ivry et la statue de Charlemagne ornera la capitale.

La Tour d'Auvergne, mort à la bataille de Neubourg, sera maintenu sur les contrôles du corps et le fourrier des grenadiers de la 46e demi-brigade portera son cœur.

Dans cette vie de labeur et de dévouement où le Premier consul semble si heureux d'être absorbé, alors que toutes les traditions sont per-

dues, que les imaginations encore exaltées errent sans guide, il y a constamment à reprendre, conseiller ou rappeler. Le bon sens et le génie sont également nécessaires.

Le chef de l'État désapprouve les rapports secrets du ministre de la justice et l'invite à n'en plus présenter. Il y a des soins plus utiles : madame de Staël, déjà reconduite au commencement de l'année à la frontière, est rentrée en France; injonction lui sera faite de partir. Quelques Italiens, agents des Anglais, et ceux-ci le long des côtes ou à Paris, sont à surveiller, ainsi que les loges de francs-maçons.

Une lettre du ministre de la guerre avait découragé un grand nombre d'anciens militaires qui voulaient reprendre du service; Bonaparte se hâte de prescrire l'envoi d'une circulaire qui répare la faute commise.

Dans un pareil moment le ministre, au lieu de régulariser les uniformes existants, les a changés. Le panache et le baudrier ont été retirés aux généraux de brigade; c'était ce dont ils avaient le plus besoin; on donnait un uniforme particulier au lieutenant général qui n'avait pas un grade spécial; les couleurs des aides de

camp étaient changées : tout cela semblait intempestif et contraire aux idées d'économie, d'ordre et d'utilité. Bonaparte en fut contrarié.

Un préfet avait fait publier son annuaire avec calendrier dont les noms rangés dans un ordre systématique étaient empruntés à l'histoire : « C'est ridicule, dit le Premier consul, on ne peut « donner au baptême que les noms de l'ancien « almanach. »

Melzi, président de la république cisalpine, avait voulu une maison : « Je ne pense pas, « lui répond Bonaparte, qu'il soit convenable « que vous ayez des aides de camp, cela vous « met trop sur une ligne militaire : et comme les « généraux, et à plus forte raison les généraux « français, ont la confiance qu'ils sont meilleurs « que vous pour ce métier, cela est contraire à « la dignité du gouvernement ; cependant il vous « faut des colonels et des officiers ; mais, au lieu « de les appeler aides de camp, ce qui suppose « un service personnel sur le champ de bataille, « appelez-les adjudants du palais. »

Les instructions au général Murat commandant alors en Italie, sont admirables de bon sens et de prévision.

C'est dans les détails et dans les petites choses que l'on juge le mieux une époque, ses tendances, ses incertitudes, ses erreurs et ce qu'il fallait alors de sagesse ou d'efforts pour diriger un grand pays à travers tant de passions ou de difficultés.

FIN D TOME DEUXIÈME.

APPENDICE

du second volume des Mémoires

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE ROGUET

(FRANÇOIS).

1798 au 31 décembre 1803.

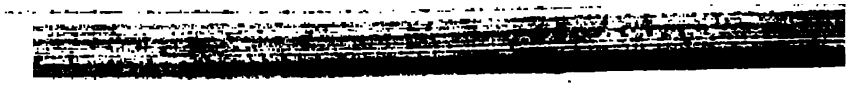

[1]

Le général en chef Schérer au général Fontbonne, chargé de l'organisation des demi-brigades de Nice.—15 février 1798.

« J'ai reçu la pétition que le citoyen Rampon m'a adressée relativement à la concurrence qui s'est élevée entre lui et le citoyen Dupuy pour le commandement de la 21e demi-brigade ; je ne pense pas que le citoyen Rampon, à qui le commandement de la 129e demi-brigade n'a été donné que provisoirement, puisse être fondé dans ses prétentions, parce que, indépendamment de ce qu'il n'a jamais dû le regarder comme titulaire, il n'est pas même confirmé dans son grade ; c'est à lui à faire ces démarches auprès du ministre de la guerre, pour l'être et fixer son rang dans l'armée ; mais il est de toute justice que le citoyen Dupuy conserve le commandement de cette demi-brigade. Faites connaître cette décision au citoyen Rampon. »

[2]

Le Directoire exécutif à l'armée d'Italie. — 9 mars 1798.

« Quelle nouvelle affligeante succède tout à coup aux détails glorieux de votre entrée dans Rome ! Quoi ! dans ce même moment, où les exploits de vos triomphes et de votre bonne conduite retentissaient à la tribune, quand les organes de la loi proclamaient solennellement que vous aviez au Capitole bien mérité de la patrie, vous vous laissiez aller à des suggestions perfides : à Mantoue, à Rome et ailleurs vous manquiez simultanément à cette discipline qui faisait admirer en vous la grande nation ! Vous exposiez et votre gloire et le sort de l'armée, et les intérêts de la France et les droits de ses alliés.

« Vous vous abandonniez vous-mêmes aux stylets des lâches brigands payés par les despotes et par des fanatiques qui ont disparu devant vous, mais qui se sont cachés pour vous percer dans les ténèbres. Vous encouragiez leur bassesse, leur trahison et leur vengeance ! Vous souffriez enfin que les conseils de l'étranger vinssent se glisser dans vos rangs, essayassent de vous corrompre, vous divisassent pour vous perdre, et que ceux qui n'ont pu vaincre ni osé vous combattre tinssent de vos propres erreurs le moyen trop certain de vous assassiner. Ah ! soldats citoyens, de quelles profondes douleurs ces traités inattendus n'ont-ils pas pénétré le Directoire exécutif ! Quelle juste indignation n'en ressentirait pas la France tout entière, si elle

pouvait présumer que vous eussiez tardé à connaître le piége qu'on vous avait tendu et que vous ne fussiez pas soudain redevenus Français et dignes de redevenir ses amis ! Des plaintes contre les abus et dilapidations ont été les prétextes de la rébellion qu'on voulait organiser. Mais, soldats citoyens, s'il y a des vols et des concussions, si vous avez souffert des retards de solde et des vexations iniques, à qui la loi confiait-elle le dépôt légitime de vos dénonciations ? Et pourriez-vous penser que le Gouvernement, si empressé à faire valoir vos services et vos succès, ne s'empresserait pas d'examiner et d'accueillir vos réclamations, au moment même où son oreille en a été frappée ?

« Vous accusiez des généraux, des administrateurs ; mais à qui deviez-vous soumettre ces accusations ? Mais vos plaintes, quelque fondées qu'on puisse jamais les supposer, devaient-elles servir à colorer une révolte évidemment soufflée de tous les points de l'Italie par les vils émissaires des rois, des nobles et des prêtres, pour désorganiser l'armée et compromettre en même temps les trois républiques, française, cisalpine et romaine ? Jamais un plan plus vaste, plus odieux et plus atroce n'avait pu être combiné ; de toutes parts on conspirait par vous et contre vous-mêmes. Plusieurs jours à l'avance on prédisait l'état funeste qui devait livrer l'Italie à des cohortes étrangères, et déjà ces cohortes occupaient en idée les citadelles et les places qu'elles ne peuvent espérer de ravir à votre courage, mais qu'elles comptaient aisément dérober à votre vertige.

« Mais sans doute au moment où cette proclamation vous peindra les sentiments du Directoire exécutif, vous avez été au-devant de ses inquiétudes, vous avez eu le temps de vous désabuser, vous avez vu la profondeur de l'abîme où vous entraînait un seul moment d'oubli. Certains de la justice impartiale et prompte qui vous sera rendue, vous ne connaîtrez plus que la loi et votre devoir. C'est l'autorité légitime qui recevra vos plaintes. Vous vous défierez des perfides qui, pour vous égarer, abusent de l'enthousiasme que l'honneur vous inspire ! Vous ne tromperez point l'attente du Gouvernement, défenseurs de la France ! Vainqueurs de l'Italie ! libérateurs du Capitole ! le Directoire exécutif vous porte dans son sein ; il vous estime assez pour croire que si vous avez eu le malheur de vous écarter un moment des règles de la discipline, vous aurez eu la gloire d'y rentrer de vous-mêmes. D'autres que vous ont concouru à illustrer ce titre de l'armée d'Italie ; ils vous en ont laissé l'honneur, vous aurez su le conserver. La discipline militaire en est le seul moyen, et c'est par là surtout que vous aurez pu, en effet, bien mériter de la patrie.

« Le Directoire arrête que la proclamation ci-dessus sera mise à l'ordre dans toutes les divisions de l'armée d'Italie ; arrête en outre ce qui suit :

« Art. 1er. En conséquence des pouvoirs attribués par l'arrêté du 8 de ce mois aux commissaires du Directoire exécutif envoyés à Rome, ces commissaires sont chargés de rechercher et faire juger, sans délai, par un conseil

de guerre, d'après les réquisitions qu'ils adresseront, à cet effet, aux généraux commandant en cette ville, les militaires de tout grade, commissaires des guerres, administrateurs et généralement tous les individus employés à l'armée ou attachés à la suite qui, dans ces pays composant actuellement le territoire de la république romaine, se sont rendus coupables de vols et d dilapidations, soit à titre de réquisition, soit sous tout autre prétexte.

« Art. 2. Ils sont pareillement chargés de suspendre, expulser du territoire et de la république romaine et de remplacer provisoirement tous commissaires des guerres, administrateurs et généralement tout individu attaché à l'armée ou à sa suite dont la conduite ne répondrait pas à la confiance du Gouvernement.

« Art. 3. Les dispositions des deux articles précédents sont communes aux militaires de tous grades, administrateurs, commissaires des guerres, individus employés à l'armée ou à sa suite qui se trouvent dans le territoire de la république cisalpine, sauf qu'à leur égard les ordres seront donnés directement par le général en chef de l'armée d'Italie.

« Art. 4. Les commissaires du Directoire exécutif envoyés à Rome et le général en chef de l'armée d'Italie rendront compte au Directoire exécutif du résultat de leurs opérations respectives en conséquence des dispositions ci-dessus.

« Art. 5. Le présent arrêté sera imprimé et affiché partout où il sera ordonné par le commissaire du Directoire exécutif et par le général en chef de l'armée d'Italie, chacun en ce qui le concerne. »

[3]

Le général Gouvion Saint-Cyr, commandant les troupes françaises à Rome, au général en chef Brune. — 15 avril 1798.

« J'avais rendu compte au général Berthier de ce qui était arrivé à Rome dans le moment où j'ai voulu mettre à exécution, d'abord, une partie des ordres du Directoire exécutif. Je suis étonné, mon général, que ce rapport ne vous soit pas parvenu.

« Le Directoire exécutif a, comme vous savez, ordonné l'arrestation des officiers signataires des trois adresses; le général Berthier n'a pu me remettre qu'une de ces trois pièces signée d'environ quinze personnes; j'ai fait assembler chez moi les chefs de corps, et malgré leurs observations bien fondées sur les difficultés de l'exécution, j'ai ordonné l'arrestation des officiers signataires de la seule pièce qui était en mon pouvoir, celle que le général Berthier m'a envoyée; les chefs ne pouvaient compter que sur leurs personnes pour exécuter cet ordre, ils ont donc arrêté eux-mêmes les personnes désignées.

« Onze heures après, la fermentation a été générale dans le corps d'armée, non-seulement parmi les officiers, mais encore dans toutes les classes des militaires qui le composent ; on allait se porter au château Saint-Ange pour délivrer les officiers qui y sont détenus.

« Je venais de recevoir des différents chefs de corps la rétractation de presque tous les officiers et leurs déclarations que les signatures que l'on croyait les leurs étaient fausses ; les circonstances où nous nous trouvions, la prudence et surtout l'impossibilité de faire différemment, tout moyen de force m'étant ôté, je me suis contenté du seul moyen qui se présentait de ne point compromettre l'autorité et d'empêcher les malveillants de tout genre (et qui sont nombreux) d'entraîner ce corps d'armée dans une insurrection qui l'eût conduit inévitablement à sa perte.

« J'ai ordonné, en conséquence, la mise en liberté des officiers qui s'étaient rétractés.

« Cette mesure ne faisait pas le compte des ennemis de l'ordre et de la République ; ils ont continué à échauffer les esprits et ont redoublé d'astuce, en raison de la diminution des moyens qui leur étaient ôtés par la mesure que je venais de prendre.

« Les différents corps d'officiers se sont rassemblés au Capitole pour délibérer ; ils m'ont envoyé une députation que j'ai refusé de voir, malgré beaucoup d'obstination. N'ayant aucun moyen de force pour dissoudre cette assemblée, j'ai fait battre la générale pour rassembler tout le monde à son poste, je me suis rendu à la tête de chaque corps, je leur ai parlé avec fermeté et modération, je leur ai fait sentir l'inconséquence de leurs démarches, l'espoir qu'elles donnaient aux ennemis de la République ; j'ai eu le bonheur de les persuader, je n'ai plus trouvé que des militaires soumis aux lois.

« Le lendemain, je reçus la visite des différents corps d'officiers conduits par leurs chefs ; ils me promirent de ne plus s'assembler, mais ils m'assurèrent que l'un d'entre eux n'était pas plus coupable que l'autre ; que les fautes qui avaient été faites l'avaient été par eux, que même tous ceux qui n'avaient pas signé ne voulaient pas d'exception et partageraient le sort de leurs camarades, si l'on croyait qu'ils fussent répréhensibles. Il restait une autre mesure à exécuter et qui avait été ordonnée aussi par le Directoire, l'embrigadement de la 44e demi-brigade légère ; j'ai cru qu'il ne serait pas prudent de précipiter l'exécution de cet ordre, et que les circonstances voulaient qu'on attendît jusqu'après l'embarquement de Civita-Vecchia. Tout est préparé pour cette opération : les bataillons sont déjà séparés et rapprochés des corps où ils doivent être embrigadés ; il faut ôter aux malveillants tout prétexte pour occasionner du trouble : le premier qui se présenterait serait saisi avec avidité et ferait peut-être manquer l'expédition ; il est fort heureux, même, que Desaix soit arrivé ; on n'aurait pas manqué de faire croire aux troupes que c'était par punition qu'on les embarquait et pour les désunir, et

nous nous serions trouvés fort embarrassés pour mettre à exécution les ordres du Gouvernement relatifs à la grande opération qui se prépare et qui n'éprouvera aucun retard. Vous pouvez être tranquille sur cet objet ; je vous proposerai le changement de deux demi-brigades, et j'espère que tout ira bien : la discipline la plus sévère remplacera les désordres qui ont lieu.

[4]

Le chef de brigade Laval, de la 33e, au général en chef de l'armée d'Italie. — 29 avril 1798.

« Je crois devoir vous prévenir, après en avoir prévenu mon général de division, que la désertion des soldats qui composent la demi-brigade que je commande se propage pour entrer dans les patriotes piémontais ; je vous fais passer la liste, que vous trouverez ci-jointe, de ceux qui ont déserté la nuit dernière avec armes et bagages. J'ai demandé la consigne de ma troupe dans la ville de Tortone, afin d'empêcher un projet de désertion de 200 hommes qui doit avoir lieu dans la journée. J'ai aussi ordonné des patrouilles de jour et de nuit pour déjouer ce projet ; s'il s'effectue, je vous en rendrai compte de suite.

« Il est bon aussi de vous prévenir qu'il existe des embaucheurs qui viennent solliciter les soldats à entrer dans leurs corps en leur offrant des sommes en gratification et une forte paye : quoique leur cause soit la même que la nôtre, je ne crois pas qu'il leur fût permis de débaucher les soldats français qui tiennent à des corps pour entrer dans d'autres.

« J'attends vos ordres à ce sujet, espérant que vous voudrez bien prendre toutes mes petites observations en considération, en vous priant, s'il est possible, de me retirer d'un endroit où je vois la désorganisation totale de ma demi-brigade. »

[5]

Le Ministre de la guerre aux commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales et municipales. — 7 juillet 1798.

« L'insouciance des administrations, la négligence de la gendarmerie et, dans plusieurs départements, la faiblesse et la complaisance du commissaire du Gouvernement, laissent dans leurs foyers un grand nombre de déserteurs, de réquisitionnaires et des militaires dont les congés limités sont expirés.

« Je renouvelle aux conseils d'administration la défense portée en l'arrêté du Directoire exécutif du 25 mars, de n'accorder aucun congé limité ; je préviens les commissaires du Directoire exécutif et les commandants de gendarmerie qu'ils ne doivent avoir aucun égard à ceux qui seraient ainsi

délivrés, non plus qu'aux congés ou permissions accordés par les entrepreneurs des convois militaires et autres administrations civiles et militaires, mais qu'ils doivent en faire rejoindre les porteurs, ainsi que tous les autres militaires et réquisitionnaires. »

[6]

Affaires des 16 et 29 septembre 1798 entre les garnisons françaises et piémontaises de Turin.

« Citoyen Général,

« Pour vous mettre à même de connaître notre affaire, il est nécessaire que je vous donne une connaissance succincte de la situation politique du Piémont depuis six mois, avant de vous donner le récit de ce qui est arrivé à Turin, le 30 fructidor (16 septembre), parce que la cause des journées des 30 fructidor et 8 vendémiaire se rapporte à des faits antérieurs à notre arrivée à Turin.

« Le projet d'extermination contre les Français en Piémont était formé depuis six mois par les gouverneurs de ce pays; pour vous convaincre de la vérité de ce que je vous avance, vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur la lettre de l'ambassadeur de France au commandant de la citadelle, à consulter les Français établis en Piémont et une partie même des Piémontais amis des Français. Publiquement on y a organisé de la troupe pour mettre la force armée du roi de Piémont au complet, on a successivement levé la milice et armé la population des communes environnantes, les principales places occupées par les Français.

« Le général en chef, instruit alors de tous ces horribles complots, forma le projet de s'emparer de la citadelle de Turin; et pour parvenir à son but, il profita du moment où les républiques ligurienne et cisalpine avaient déclaré la guerre au roi sarde, pour faire cette demande en offrant sa médiation ; il l'obtint pour deux mois, à condition qu'après ce terme, le Directoire de France déciderait si nous devions la rendre ou la garder.

« L'occupation de la citadelle par les Français déconcerta les projets de nos ennemis, et ils furent forcés d'ajourner l'exécution de l'effet de leur haine et de leur vengeance. Cependant l'animosité contre les Français était à un tel point chez le peuple des faubourgs de Turin, que dans les quinze premiers jours que nous avons été à la citadelle, nous avons eu une vingtaine de nos braves assassinés, sans qu'il y ait eu la moindre plainte contre ces malheureux, ni que nous ayons pu obtenir la moindre satisfaction pour la punition des coupables. Il faut observer que ce n'est pas parce qu'on ne les connaissait point qu'ils n'étaient pas punis, puisque le commandant de la citadelle, de même que l'ambassadeur français, ont eu les rapports les plus sûrs, concernant quelques-uns de ces assassins, qu'ils ont transmis au Gouvernement, et malgré tout cela ils n'ont pas été arrêtés.

« D'après cette conduite du Gouvernement, nous fîmes le rapport de tout ce qui se passait au général en chef, qui écrivit au commandant de la citadelle de prendre les mesures les plus efficaces pour faire cesser ces assassinats. Nous fûmes alors au Gouvernement et nous lui exposâmes l'intention du général en chef, en déclarant au Gouvernement que nous prétendions que ces scènes d'horreur finissent, que le cœur nous en saignait, que ce qui nous pénétrait davantage, c'est que nous étions forcés de croire qu'il y avait une main puissante et cachée qui protégeait toutes ces scélératesses. Fatigués de tant de crimes de la part des ennemis des Français, nous assurâmes le gouverneur qu'au premier assassiné que nous aurions encore, nous emploierions des mesures vigoureuses, et que nous nous servirions des moyens militaires qui étaient en notre pouvoir. Cette menace mit le gouverneur en considération, et il donna des ordres rigoureux à la troupe piémontaise pour qu'elle surveillât avec la plus grande activité à ce que nulle insulte ne fût faite aux Français ; et en effet, depuis cette époque, pas un de nos soldats n'a été assassiné et nous avons joui de la tranquillité jusqu'à l'expiration des deux mois. A la fin de ce terme, le Gouvernement sarde fit la demande de la citadelle au général en chef, qui le renvoya au Directoire. Il ne fut pas heureux ; il eut une réponse négative, ce qui le mit dans un état de fureur, ou plutôt de désespoir terrible.

« Dès ce moment, les insultes, les violences, enfin les assassinats recommencèrent plus fort que jamais ; ils ont souvent tenté de surprendre la citadelle, et ils ont cherché, pour réussir, de nous harceler par de petites tracasseries répétées tous les jours, pour nous engager à faire quelque sortie et profiter du moment pour y entrer. Voyant qu'ils ne pouvaient réussir par ce moyen, ils décidèrent d'employer la force, et ils ont, à cet effet, déployé un appareil militaire ; ils ont fait venir à Turin toute la troupe disponible du roi sarde ; ils ont placé des batteries sur l'arsenal et sur plusieurs autres points ; ils ont soufflé à toute la garnison piémontaise, de même qu'aux paysans des campagnes, la plus violente haine contre la garnison française.

« Tout cela était ainsi disposé, lorsqu'un soir nous vîmes passer des voitures ayant derrière des domestiques portant l'habit national. Cela nous irrita, et nous nous serions portés à des voies de fait, si nous n'avions voulu conserver l'harmonie qui doit régner entre un peuple et une garnison. Je pense que tout Français aurait dû se comporter comme nous ; nous voulûmes cependant prouver que nous sentions l'affront qu'on faisait à toute la nation française. Que devions-nous faire dans cette circonstance ? Devions-nous les charger le sabre à la main ? On eût dit que nous étions des assassins, et cette idée révolte tout vrai Français. Devions-nous leur en demander raison comme à des officiers d'honneur ? Nous eussions passé pour des tapageurs, et le Gouvernement nous en eût blâmés davantage. Eh bien ! citoyen général, nous imaginâmes cette caricature, ou plutôt cette espièglerie, et le 30 fructidor, à quatre heures et demie du soir, nous sortîmes de la

citadelle, plusieurs officiers, les uns en voiture et les autres à cheval; les premiers avaient derrière leurs voitures des camarades habillés de noir, l'épée au côté, et une grande frisure; nous avons passé dans cet équipage par divers quartiers de la ville, et de là nous avons été au Valentin (promenade publique). Cette promenade s'est faite sans qu'il se fût passé la moindre chose. De là, nous sommes venus devant la citadelle avec la même tranquillité. Nous avons seulement servi à faire rire les trois quarts de la ville. Quand nous avons été vis-à-vis la porte de la citadelle, nous avons pris à droite et nous nous sommes dirigés vers la porte de Suze. Parvenus aux allées qui y conduisent, nous avons entendu dans le lointain, au fond des allées, un bruit confus que nous ne comprenions pas d'abord ; mais, peu de temps après, nous avons aperçu des soldats français qui couraient vers nous, pour rentrer à la citadelle, quelques-uns blessés et tous sans armes, et criant, au moment où ils nous aperçurent : Venez à notre secours, nous sommes perdus !—En effet, ces pauvres malheureux étaient poursuivis par une vingtaine de soldats piémontais, tous le sabre à la main et pour la plupart sous-officiers. Alors, les hussards qui étaient avec les officiers à cheval, au nombre de quatre, ne purent retenir leur indignation et ils coururent sur les assassins ; ils en blessèrent deux, et les autres battirent en retraite, ce qui donna le temps à nos soldats de rentrer. Je vous assure, citoyen général, que si ces braves hussards ne se fussent pas trouvés là, nous aurions à regretter la perte de vingt-cinq à trente de nos soldats qui auraient été assassinés isolément. Voilà comment a eu lieu cette affaire et la part que le général Ménasq dit que nous y avons prise.

« Vous voyez que cette promenade n'a rien de commun avec la dispute qui a eu lieu ce jour-là, sinon de l'avoir terminée en favorisant la retraite de nos soldats sans défense, assassinés par des hommes avides de sang, respirant le carnage et instruments aveugles des ennemis de notre nation.

« Il est bien connu que cette dispute a pris naissance dans un cabaret, sur la place Paysanne, entre des soldats français et des soldats aux gardes piémontaises ; que la promenade des officiers n'a point été dans ce quartier et que, lorsqu'elle est arrivée aux allées où elle rencontra les soldats français qui fuyaient devant leurs assassins, cette dispute était engagée depuis plus d'une heure dans l'endroit précité. C'est là, mon général, la pure vérité, et nous donnerons, pour l'attester, l'assertion de deux mille citoyens de Turin, de toutes les troupes qui formaient alors la garnison de la citadelle, enfin de la lettre de l'ambassadeur.

« Mon général, vous serez bien surpris, d'après ce récit, quand vous apprendrez que le général Ménasq est notre accusateur ; oui, cela a de quoi surprendre, et moi-même je ne puis le concevoir sans étonnement, surtout quand je me reporte au soir de cet événement, à côté de ce même général parlant au gouverneur, lui demandant raison de l'insulte et des outrages faits depuis si longtemps aux Français avec ce ton de bonne foi et de vivacité naturelle qui caractérisent nos généraux ; je crus vraiment

voir en lui un de nos plus chauds défenseurs. Cependant, comme il nous avait déjà témoigné qu'il voyait en nous les auteurs de tout le désordre, j'étais bien aise de le dissuader, et en sa présence je demandai au gouverneur de Turin quel était le sujet de cette rixe et où elle avait pris naissance. Le gouverneur, alors, s'adressant au général Ménasq, lui dit : *Cette rixe a pris naissance dans un cabaret situé sur la place Paysanne dit Lobriniette.*

« J'observai de nouveau au gouverneur : Ce n'est donc pas la prétendue mascarade des officiers qui y avait donné lieu ? A quoi le marquis de Tana, major de la place, répondit : *Non, cette promenade est une affaire toute distincte et indépendante de la rixe qui a eu lieu.* Les témoins qui étaient présents à cette conversation sont : les aides de camp du général Ménasq, le secrétaire de l'ambassadeur Guinguenné, un Français, nommé Fialez, employé au bureau de ce même ambassadeur, et plusieurs officiers piémontais. J'avais donc lieu de croire, d'après ce qui venait de se passer, que le général Ménasq était revenu de son erreur, et je retournai à la citadelle tranquille à ce sujet et je m'occupai d'y faire transporter un de nos soldats (le douzième blessé dans cette journée), qui était dans la cour du Gouvernement, la tête écrasée et sans connaissance ; il expira le lendemain.

« Je fus envoyé dans la nuit, par le commandant de la citadelle, auprès du général, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé ; quel fut mon étonnement, quand, une heure après mon arrivée, l'ambassadeur Prouvé entra dans le cabinet du général en chef avec le rapport du général Ménasq sur l'affaire du 30 fructidor, dans lequel nous étions peints comme les auteurs de ce désordre et la cause de tout ce qui était arrivé ! Je restai confondu et ne sus que penser sur tout ce que je voyais. Je dis la vérité au général en chef et me contentai de réfléchir en moi-même sur la conduite du général Ménasq, qui, dès cet instant, ne me parut plus de bonne foi, puisqu'il faisait un rapport semblable à celui du Gouvernement, qui était contre la vérité sur des faits qui lui étaient parfaitement connus.

« Citoyen général, ce mémoire contient la plus exacte vérité ; je suis persuadé que vous serez sensible à notre disgrâce, et que vous ne souffrirez pas que six officiers, qui font la guerre depuis sept ans, et qui se glorifient presque tous de porter d'honorables blessures, soient plus longtemps victimes. Je sais que nous ne sommes point dans l'arrondissement de votre armée, et que vous ne pouvez rien ordonner en notre faveur. Mais vous avez les moyens de connaître la vérité et d'en instruire le Gouvernement, qui, la connaissant, ne manquera pas de nous rendre justice. J'espère tout de la vôtre et suis avec confiance, »

Mon Général,

Votre très-dévoué et subordonné soldat,

F. Fouque.

Au nom de tous ses compagnons d'infortune.

[7]

Le général en chef Bonaparte au Directoire. — Caire, 27 octobre 1798.

« Le 21 octobre, un chef de bataillon turc, attaché à la police, qui venait deux cents pas derrière le général Dupuy, commandant la place, à travers toutes les rues obstruées, voyant le tumulte et l'impossibilité de le faire cesser par la douceur, tira un coup de tromblon. La populace devint furieuse ; le général Dupuy la chargea avec son escorte, culbuta tout ce qui était devant lui, s'ouvrit un passage. Il reçut, sous l'aisselle, un coup de lance qui lui coupa l'artère, et ne vécut que huit minutes.

L'armée sent vivement la perte du général Dupuy, que les hasards de la guerre avaient respecté dans cent occasions. »

[8]

État de l'armée d'Italie remis au général Joubert, le 31 octobre 1798, par le Directoire, à son départ de Paris.

40	demi-brigades d'infanterie qu'on disait complètes. . .	129,360 h.
5	régiments de cavalerie	2,650
5	*Id.* de dragons.	4,740
7	*Id.* de chasseurs.	6,594
3	*Id.* de hussards	2,826
24	compagnies d'artillerie à pied.	2,412
19	*Id.* *Id.* à cheval.	1,368
10	*Id.* sédentaires.	480
4	*Id.* d'ouvriers	374
1	*Id.* de pompiers	72
1	bataillon de sapeurs.	1,600
3	compagnies de mineurs	300
D'après cet état, l'armée devait être composée de		152,431 h.

Sur le nombre de troupes désignées ci-dessus, le Directoire affectait à l'armée de Rome :

12 demi-brigades d'infanterie ;
6 régiments de troupes à cheval ;
6 compagnies d'artillerie à pied ;
6 compagnies à cheval ;
9 compagnies de sapeurs ;
2 compagnies d'ouvriers ;
1 compagnie de mineurs.

[9]

Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif. — 4 décembre 1798.

« Le Directoire exécutif, vu son arrêté du 21 fructidor an VI, qui ordonne d'expulser sans délai de l'Italie tout Français qui s'y est rendu sans mission depuis l'entrée des armées de la République française dans cette contrée, arrête ce qui suit :

« Art. 1er. Tout Français employé inutilement, près ou à la suite de l'armée d'Italie ou de celle de Rome ; tout Français qui n'y est employé qu'en vertu de commission postérieure, dont la présence en Italie serait inutile aux intérêts de la République, soit à raison de sa correspondance ou de ses relations, soit à raison de vexations, prévarications, ou concussions auxquelles il aurait pris part, serait pareillement expulsé des États occupés en Italie par les armées de la République, dans un bref délai qui sera fixé par les commissaires civils près les armées.

« Art. 2. Tout Français resté en Italie en contravention à l'arrêté ci-dessus cité, du 21 fructidor an VI, et tous ceux qui y resteraient en contravention à l'article 1er du présent arrêté, tous ceux enfin qui, après avoir été expulsés des États occupés par l'armée ou réciproquement, seront arrêtés et traduits comme espions par-devant un conseil de guerre.

« Art. 3. Les commissaires civils du Directoire exécutif près les armées d'Italie et de Rome sont chargés sous leur responsabilité d'adresser aux généraux et commandants militaires toutes les réquisitions nécessaires pour l'exécution des dispositions ci-dessus.

« Les généraux et commandants militaires sont tenus, sous leur responsabilité, de déférer sans délai à une réorganisation.

« Art. 4. Les commissaires civils se donneront respectivement connaissances des noms des personnes dont chacun d'eux aura requis, soit l'expulsion, soit l'arrestation.

« Art. 5. Les généraux en chef pourront même, sans réquisition des commissaires civils, donner directement tous les ordres nécessaires pour l'exécution, tant de l'arrêté du 21 fructidor dernier que des articles 1er et 2 du courant ; ils se tiendront respectivement informés, et ils informeront également les commissaires civils des noms des personnes contre qui ils auront donné ces ordres.

« Art. 6. Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera mis à l'ordre des armées d'Italie et de Rome, imprimé et affiché partout où il appartiendra. »

[10]

Paris, 7 septembre 1798.

« Le Directoire exécutif arrête ce qui suit :

« Les commissaires du Gouvernement français à Rome et le général en chef de l'armée d'Italie tiendront réciproquement la main à ce que tout Français qui s'est rendu en Italie sans mission du Gouvernement, depuis l'entrée des troupes de la République dans cette contrée, soit tenu de l'évacuer sans délai.

« Les ministres des relations extérieures et de la guerre, chacun en ce qui les concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui ne sera pas imprimé. »

[11]

Le Directoire exécutif au Ministre de la guerre. — Paris, 5 décembre 1798.

« Le Directoire exécutif vous adresse un arrêté qu'il vient de prendre à l'égard des personnes qu'il importe d'expulser sans délai des États occupés en Italie par les armées de la République; il vous invite à donner promptement les ordres nécessaires à cet égard. Vous sentirez parfaitement, citoyen ministre, et vous prendrez soin d'expliquer qu'en parlant des États d'Italie, occupés par les armées de la République, le Directoire n'a pas entendu borner ses dispositions aux cantons ou communes où il se trouve actuellement des troupes françaises et excepté des lieux voisins faisant partie des mêmes États où il ne se trouverait ni corps de troupes ni troupes; il est évident, et tel est le but de l'arrêté, que l'expulsion ordonnée s'entend de toute l'étendue des États que l'armée française occupe, ou peut occuper à volonté, soit qu'il s'y trouve ou ne s'y trouve pas actuellement des postes ou corps de troupes. »

[12]

Joubert, général en chef, au Directoire exécutif. — Turin, 12 décembre 1798.

« *L'Hydropique*, tableau unique dans son genre, est digne du Musée; je donne ordre qu'il soit déplacé du château de Turin, et vous l'envoie. »

[13]

F. Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade, commandant des provinces de Verceil et de Bielle, au peuple des deux provinces. — Verceil, 15 décembre 1798.

« Il est donc arrivé ce jour, le terme de vos maux ; la liberté tant de fois vainement désirée vous appelle à jouir de ses bienfaits et vous ouvre la carrière. Chargé par le général en chef Joubert du commandement de ces provinces, tous mes efforts seront dirigés à vous faire jouir des fruits de l'heureuse révolution qui vient de changer vos jours de deuil en des jours d'allégresse.

« Vous fûtes longtemps opprimés ; un gouvernement barbare et des ministres sanguinaires répandaient à torrents le sang des meilleurs citoyens, pour soutenir un pouvoir que l'opinion réprouvait. Chaque jour éclairait un nouveau forfait de la cour de Turin, et chaque jour vous enlevait un père, un frère, un parent ou un ami.

« Les impositions n'étaient pas déterminées, et les contribuables ne savaient sur quoi se fixer; la cour ne cessait de demander, tout présentait l'image du pillage ; aujourd'hui, chaque pays payera selon ses moyens, et personne ne sera exempt de contribuer aux charges de l'État; dans un pays libre, les citoyens, quelle que soit leur fortune, jouissent des mêmes droits et doivent contribuer également aux dépenses administratives. Le nouveau gouvernement s'occupe de la répartition des charges publiques, et jusqu'au moment où son plan sera parvenu aux autorités locales, le recouvrement aura lieu comme par le passé.

« Nous avons longtemps gémi sur les maux qui vous écrasaient, nous nous accusions nous-mêmes de vos souffrances; mais la République, fidèle à ses traités, respectait ceux qui l'attachaient au despote du Piémont ; elle croyait qu'un roi pouvait encore avoir de la loyauté, et pour la dissuader, il fallut la découverte des trames qu'ourdissait en secret son indigne allié pour perdre notre armée ; l'heure de votre liberté sonna, alors que le roi fut connu traître à ses amis, et vos frères vous ont apporté ce que vos efforts n'auraient pu vous procurer.

« La grande nation garantit votre indépendance ; ne craignez plus de voir se renouveler ces scènes d'horreurs dont vous fûtes les victimes ou les témoins ; ce sont des frères, des amis, qui vous aideront dans la liberté, auxquels il appartient de diriger vos premiers pas.

« Autorités constituées, appliquez-vous à faire sentir à vos administrés les fruits qu'ils recueilleront de leur nouvelle situation ; assurez-les que les Français veulent être leurs amis et que notre sang, s'il le faut, cimentera l'heureuse époque de leur régénération.

[16]

Le général Moreau, commandant la gauche de l'armée, a prononcé le discours suivant lors de l'anniversaire du dernier roi de France. — 21 janvier 1799.

« Citoyens,

« Les Français, en secouant le joug d'une tyrannie sous laquelle ils gémissaient depuis plusieurs siècles, jurèrent de vivre libres ou de mourir; mais, aussi généreux que braves, ils ne se bornèrent pas à pardonner au dernier des usurpateurs ses efforts impuissants contre la liberté ; ils le revêtirent d'immenses pouvoirs sous les serments les plus solennels de maintenir l'intégrité des droits du peuple; il les viola tous.

« Arrêté en voulant se joindre à nos ennemis, il abusa encore de notre indulgence et les servit activement à l'abri de son autorité. La nation, indignée, punit enfin du dernier supplice tant de perfidies.

« L'exemple terrible du 21 janvier n'en imposa point à tous les ambitieux satellites du tyran, non moins odieux, voulant profiter des orages inséparables d'une révolution pour asservir leur patrie sous le masque de la popularité ; le 9 fructidor en fit promptement justice.

« S'il existe encore des êtres assez avides du pouvoir suprême, ou des intrigants assez lâches pour préférer l'esclavage à la liberté, ce jour doit les faire frémir ; trente millions de Français jurent en ce moment haine à la royauté et à l'anarchie : la France libre et l'Europe vaincue attestent qu'ils ne sont pas des parjures. Jurons donc haine à la royauté et à l'anarchie ; attachement et fidélité à notre république, à la Constitution de l'an III. »

[17]

Ordre de l'armée. — 30 janvier 1799.

« Le général en chef, instruit que des commandants de place se permettent de vexer, sous différentes formes, les habitants des communes qui dépendent de leur commandement ; informé que quelques-uns ont abusé de leur autorité au point de leur prescrire des dispositions arbitraires, et que d'autres en ont exigé des rétributions pécuniaires ;

« Le général en chef, indigné d'une pareille conduite, rappelle les commandants de place à leur devoir et leur ordonne de se renfermer dans les bornes de leurs fonctions purement militaires, de traiter avec amitié et fraternité indistinctement tous les citoyens, et d'avoir pour eux des égards

dus à des amis et des alliés de la République française ; il les prévient que si de nouvelles plaintes lui surviennent à cet égard, il sévira contre les coupables suivant toute la rigueur des lois.

[18]

Le général de division Dessoles, chef de l'état-major général au Ministre de la guerre de la République française. — Gênes, 17 mai 1799.

« Envoyé par le général en chef à Gênes, pour reconnaître la droite de la ligne que nous occupons actuellement, et créer des ressources pour les besoins urgents qui nous pressent, j'ai été coupé du corps d'armée, dans l'intervalle, par une insurrection générale éclatée dans presque toute l'étendue du Piémont. Aujourd'hui seulement, depuis huit jours que je suis séparé du grand quartier général, j'ai eu des nouvelles du général Moreau, et elles ont détruit l'incertitude douloureuse d'un combat qui a eu lieu le 23, sous Alexandrie, et dont nous ignorions l'heureuse issue. Les dépêches que je vous fais parvenir vous en donneront sans doute mieux les détails que je ne pourrais le faire.

« Je passe à la situation de l'armée : elle est coupée dans toutes ses communications avec la France ; le courrier dépêché par vous et le Directoire, le 17, n'a pu suivre la route de Suze ; il a dû passer par Nice et, pour parvenir jusqu'à Gênes, échapper aux insurgés d'Oneille ainsi qu'à la surveillance d'une frégate anglaise qui croise dans ces parages. Les secours qui nous arrivent, et dont les mouvements ne sauraient être trop prompts, peuvent seuls rétablir nos communications par leur marche ; à peine le général en chef pourra-t-il assurer ses communications avec Gênes, tant il lui est instant de ne pas se disséminer devant un ennemi supérieur et dont tout l'avantage consiste à passer une rivière sous les yeux d'une armée qui la couvre ; la première tentative l'en aura sans doute dégoûté.

« Le général en chef a pris le commandement de l'armée dans la journée du 8, au moment où il n'était plus possible d'arracher la victoire des mains de l'ennemi. Il combattit pour obtenir une retraite, et passa, le 9, le Tessin, sur les ponts de Pavie et Buffalora ; il marcha le lendemain sur Vigevano, pour recueillir la division Serrurier, dont il n'avait aucune nouvelle, mais il présumait la retraite sur le Haut-Tessin. Il en recueillit effectivement des débris. Ce mouvement le mit à même de couvrir le Piémont assez de temps pour évacuer Turin, en approvisionner la citadelle et la mettre en mesure d'obtenir les honneurs d'un siége de la part de l'ennemi, car elle était sans approvisionnement au moment de la retraite ; mais, sans perdre un instant, il fit passer le Pô vers Trino et Casal, en arrière de la Sezia, aux deux divisions Victor et Laboissière, avec ordre de se porter sur Alexan-

drie et d'y prendre position. La division du général Grenier seule continua sa retraite sur Turin avec le grand parc et les équipages de l'armée, et de là rejoignit les divisions Victor et Laboissière par Asti. Ce mouvement hardi a été fait si vite, que l'ennemi n'a pas eu le temps de le deviner, et son incertitude le contraint à l'inaction. Depuis ce moment, le général en chef a pris position derrière la Bormida, sa gauche appuyée à Alexandrie et sa droite vers Acqui. L'armée est ensemble et réunie. Un corps de 4,000 Français et d'un égal nombre de Liguriens forme la droite de l'armée et sert à couvrir Gènes; malheureusement, les troupes, pour tenir les débouchés des monts Liguriens, sur la rivière du Levant, entre Gènes et Sarzanne, ont été trop disséminées. Le général Pérignon s'occupe de les réunir, et j'espère que ce mouvement s'opérera sans que l'ennemi l'en empêche.

« L'armée de Naples s'avance à grandes journées ; déjà son avant-garde est arrivée à Florence, et la dernière division sera, le 1er prairial, à Viterbe. Encore dix jours et les affaires de l'Italie se rétabliront.

« Quant à nos ressources pécuniaires, elles consistent en un million provenant tant des fonds arrivés de Toscane que d'effets envoyés à Gènes et négociés par la maison Regni. Ces moyens sont sans doute insuffisants, et la trésorerie nationale ne saurait mettre assez d'activité dans l'envoi des fonds que vous annoncez au général en chef.

« Les besoins de l'armée vont être énormes dans tous les genres; les dépôts et les magasins d'habillement sont devenus la proie de l'ennemi ou pillés par les paysans insurgés dans notre retraite précipitée; il n'est presque pas un dépôt de régiment ou de demi-brigade qui n'ait éprouvé un mauvais sort.

« Nos pertes en artillerie sont immenses ; chevaux, caissons et surtout munitions nous manquent. Éloignés des points dont nous pouvons les sortir, nous n'avons aucun moyen de les transporter ; les parcs sont presque sans chevaux, et les charrois du pays sont nuls par les mouvements insurrectionnels qui environnent l'armée. Je ne saurais vous peindre à peine la détresse de l'armée à cet égard. Quand je suis parti du quartier général, nous n'avions de munitions que pour trois jours de combat; dans ce moment, je trouve des poudres à Gènes et j'ordonne qu'on confectionne des cartouches à force. Vous jugerez, citoyen ministre, des efforts que le Gouvernement doit faire pour rétablir l'armée d'Italie, surtout dans la partie du matériel.

P. S.—Je ne peux vous donner des détails précis sur la perte de l'armée, éloigné du quartier-général. L'armée fatiguée par des marches longues et continuelles, il ne m'a pas été possible de suivre un travail exact à cet égard. Aussitôt que je serai rendu, je m'occuperai de cet objet avec empressement. Le général Debelle doit vous avoir fait passer l'état de ses besoins; je l'en ai vivement pressé. »

[19]

Le général de division Lapoype, commandant à Gênes, au chef de bataillon Roguet. — 18 mai 1799.

« D'après les ordres du chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, le chef de bataillon Roguet se rendra sur-le-champ à Voltri, pour y prendre le commandement du détachement de la 79e demi-brigade et de celui des Polonais qui y sont réunis dans ce moment; il les dirigera aussitôt sur Oneille, où il les réunira aux Liguriens, tant de ligne que de gardes nationales qui sont déjà dans cette partie ; il invitera tous les bons citoyens à se réunir à lui pour exterminer les infâmes brigands d'Oneille; il prendra aussi le commandement de tout ce qui composera la colonne du Levant réunie à celles qui sont déjà à Diano ou lieux environnants ; il se concertera avec les commissaires du Gouvernement, autorités civiles et militaires, tant pour assurer la subsistance et marche de ses troupes que pour en augmenter le nombre par des renforts de gardes nationales. »

[20]

F. Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade de ligne, commandant la colonne du Levant, à l'expédition d'Oneille, aux citoyens de la rivière du Ponent et de la Ligurie. — Finale, 20 mai 1799.

« En exécution des ordres du général, chef de l'état-major de l'armée d'Italie et du général de division commandant la Ligurie, je viens parmi vous pour prendre le commandement de la colonne du Levant dans l'expédition d'Oneille.

« Depuis longtemps une horde de scélérats, dirigés par la perfidie du despotisme, cherchent à vous ravir ce que vous avez de plus cher : l'indépendance et la liberté.

« Vos propriétés sont exposées au pillage ; vos femmes et vos filles au déshonneur ; vous êtes menacés de tout ce dont peuvent être capables les satellites des tyrans.

« Il est temps ; sortez de cette espèce de léthargie qui semble anéantir toutes vos facultés ; que chacun de vous se lève, et vos ennemis, se rappelant votre antique valeur, rentreront dans le néant ; courez aux armes, réunissez-vous en bataillons, et la victoire couronnera votre patriotisme.

« Braves Liguriens, souvenez-vous de ce que furent vos ancêtres en 1746 et 1747 ; prouvez au monde que le même sang coule dans vos veines ; les

Français marcheront avec vous, et, de concert, nous anéantirons ces ennemis de l'humanité couverts du masque de la religion.

« Des armes et des munitions seront délivrées; il sera pourvu à votre subsistance.

« Je marcherai avec vous; je suis certain d'avance que vous me seconderez de tous vos moyens; votre valeureux courage purgera, de ses barbares ennemis, le sol de votre patrie.

« Braves citoyens! Vive la République! »

[21]

Macdonald, général en chef de l'armée de Naples. — Sienne, 22 mai 1799.

« Instruit que les communes d'Arezzo et de Cortone n'ont point obéi à l'arrêté du commissaire du Gouvernement en Toscane, et qu'elles persistent dans leur coupable rébellion, arrête ce qui suit :

« Art. 1er. Dans les vingt-quatre heures de la notification du présent arrêté, les communes d'Arezzo et de Cortone mettront bas les armes, et enverront une députation au général en chef composée des principaux citoyens pour l'assurer de leur soumission et servir d'otages.

« Art. 2. Faute par elles de se conformer aux dispositions du précédent article et dans le délai prescrit, il sera envoyé des colonnes de troupes françaises et des canons pour réduire les rebelles par la force.

« Art. 3. En cas de résistance, tous les habitants seront passés au fil de l'épée, et la ville livrée au pillage et aux flammes.

« Art. 4. Les deux villes d'Arezzo et Cortone seront détruites et rasées.

« Art. 5. Il sera élevé une pyramide au lieu de chacune de ces villes, où l'on lira ces mots: Les villes d'Arezzo et de Cortone, punies de leur rébellion.

« Art. 6. Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché dans toutes les communautés du territoire toscan. Les généraux commandant les colonnes contre Arezzo et Cortone sont chargés de son exécution. »

[22]

Le chef de bataillon Roguet au général de division Lapoype, — Albenga, 22 mai 1799.

« Dès mon arrivée à la destination que vous m'avez assignée, j'ai trouvé les insurgés aux prises avec quelques habitants de la vallée d'Albenga et de la

Piève. Le peuple, assez froid sur les événements, mais ennemi naturel des Piémontais, attendait le moment où son gouvernement lui ordonnerait de prendre les armes.

« J'ai saisi cette occasion pour publier la proclamation ci-jointe, et elle a eu l'effet désiré. Le cri *aux armes* s'est fait entendre ; mais cette première impulsion s'est bientôt refroidie : les armes ont manqué, l'ennemi en force s'est porté de la vallée du Tanaro sur les hauteurs de la Piève, pour s'emparer du passage de Saint-Barthélemy, afin de pouvoir secourir les insurgés : la vallée de la Piève a été défendue avec vigueur et l'ennemi obligé de s'enfuir ; il a perdu dans cette affaire beaucoup de monde.

« Le lendemain, cette ville a été encore attaquée ; l'ennemi a eu quelque succès, mais il a dû céder à la valeur des braves qui défendaient les hauteurs au-dessus de cette place, du côté de Lezzano. Il était essentiel à l'ennemi de se rendre maître de ce passage important ; il l'a de nouveau attaqué hier avec de l'artillerie, mais sans succès. Les braves qui défendent cette place se sont conduits d'une manière héroïque ; on peut citer, parmi eux, l'officier de la garde nationale ; ce brave homme, lors de la première attaque, a montré un grand caractère. La municipalité de la Piève voulait capituler ; les articles de la convention étaient convenus ; l'on consentait à livrer la ville aux brigands, déjà en possession des faubourgs. La municipalité donnait 60,000 livres et douze otages. Raimondi apprend cette infâme résolution ; il se précipite avec deux cents des siens dans les faubourgs de la Piève, en chasse l'ennemi et délivre la municipalité du honteux engagement contracté.

« J'avais fait prendre les positions de Poggio-Alto, qui couvrent les vallées de l'Arosia et du Tanaro, tiennent en respect les rebelles d'Orméa, de Favesio et de toute la vallée, leur coupent la communication avec les insurgés Oneillois ; d'un autre côté, les braves habitants de Casanova gardaient les hauteurs et menaçaient d'une invasion la vallée d'Oneille.

« Nous nous sommes battus deux jours avec un certain succès ; mais le grand nombre des insurgés nous a obligés à nous concentrer sur nos positions. L'ennemi se présente partout, il est nombreux et paraît même vouloir envahir tout le pays.

« Le peuple commence à se décourager ; des scélérats y travaillent, et le peu de troupes que j'ai avec moi ne me permet pas de sévir contre les ennemis du nom français, malheureusement en grand nombre. Le Directoire n'envoie point les armes demandées pour les gardes nationales qui se battent ; il n'y a plus de cartouches ; cependant j'en ai demandé et fait faire chaque fois que nous avons trouvé de la poudre. Depuis que je suis ici, les troupes ont toujours été aux prises avec l'ennemi ; j'occupe depuis la Piève jusqu'à Saint-Bernard et Diano ; ma situation est difficile ; avec quelques renforts je dégagerais ma ligne, qui ne serait point, alors, dans l'état où elle se trouve, si les troupes qui sont du côté de Port-Maurice avaient agi. J'ai écrit l'officier qui y commande ; il m'a répondu qu'il ne peut rien entreprendre

dans la vallée d'Oneille sans ordre du général Poujel, qui organise à Nice sa colonne pour l'expédition.

« Ainsi, j'ai, dans ce moment, les habitants des vallées du Tanaro et d'Oneille sur les bras; je serai toujours à mon poste, comptez sur mon désir sincère de contribuer à la destruction de nos ennemis et de seconder vos intentions; j'ai le plus grand éloge à faire du commissaire du Gouvernement. »

[23]

Macdonald, général en chef de l'armée de Naples. — Sienne, 22 mai 1799.

« Instruit que de misérables agents parcourant les villes et les campagnes ont cherché à égarer le peuple et à le porter à la révolte ;

« Instruit que c'est particulièrement dans Arezzo et Cortone qu'ils ont réussi dans leurs odieux projets, et que des prêtres fanatiques se joignent à eux pour renverser le régime actuel en méditant le massacre des bons citoyens ;

« Considérant que c'est moins pour la religion (que les bons citoyens seuls respectent et protégent) que pour profiter de l'égarement de la multitude pour commettre toutes sortes d'excès et de brigandages envers les personnes et les propriétés ;

« Arrête ce qui suit :

« 1. Toute commune qui lèvera l'étendard de la révolte sera réduite par la force, imposée extraordinairement, et soumise à l'exécution militaire.

« 2. Les cardinaux, archevêques, évêques, abbés, curés, et tous les ministres du culte sont personnellement responsables des attroupements et révoltes. Dès qu'il en éclatera dans quelques lieux que ce soit, les ministres du culte dans leurs juridictions seront tenus de s'y transporter sur-le-champ pour les dissiper ; l'infraction au présent article ou la désobéissance sera punie de la même peine prononcée contre les rebelles.

« 3. Tout rebelle pris les armes à la main sera sur le champ fusillé.

« 4. Tout chef, auteur, fauteur et complice de rébellion qui sera arrêté sans armes, sera conduit devant les tribunaux militaires pour y être jugé. La peine de mort leur sera appliquée.

« 5. Tout prêtre ou ministre du culte qui sera arrêté dans un rassemblement de révolte sera fusillé sans jugement.

« 6. Les communes sont collectivement responsables des assassinats ou massacres qui se commettraient contre les Français et seront punies de la contribution à exécution militaire, si elles ne livrent pas à la force armée

les auteurs, fauteurs et complices des délits mentionnés au présent article.

« 7. Il sera payé une forte récompense à celui qui dénoncera un magasin clandestin d'armes à feu ou d'armes blanches.

« 8. Dès que la générale battra, tout citoyen sera tenu de se retirer.

« 9. En cas d'alarme, le son des cloches est défendu sous peine de mort : les prêtres, religieux ou religieuses en sont collectivement responsables.

« 10. Tout individu qui sera convaincu d'avoir répandu de fausses nouvelles ou alarmes sera jugé et puni comme rebelle ; celui qui les propagera sera arrêté et détenu comme suspect.

« 11. La peine de mort entraîne saisie et confiscation des meubles et immeubles au profit de la République française.

« 12. Toute permission de chasse est et demeure supprimée jusqu'à ce que le général en chef ait autorisé à délivrer de nouvelles permissions ; tout individu arrêté avec un fusil de chasse ou de munition sera puni comme rebelle.

« 13. Le général en chef donne l'assurance de son respect pour le culte ; il promet de protéger ses ministres ainsi que les personnes et les propriétés.

« 14. Toutes les autorités civiles et militaires sont tenues de tenir la main à l'exécution du présent arrêté, qui sera traduit, imprimé, publié, affiché et lu dans toutes les paroisses, et envoyé dans toutes les communautés du territoire toscan.

[24]

Le chef de bataillon Roguet au commandant de la Piève. — Albenga, 22 mai 1799.

« C'est avec indignation que je viens d'apprendre l'événement qui a eu lieu à la Piève ; des habitants, à votre insu, ont signé l'infâme capitulation qui devait vous livrer, ainsi que la ville, aux brigands. Au reçu de la présente, vous ferez arrêter tous ceux des habitants qui ont concouru à cette machination ; ils seront remis à un conseil de guerre.

« Le Gouvernement connaîtra la conduite du brave prêtre Raimondi et la vôtre, et vous recevrez le prix des services que vous venez de rendre à votre pays. Rassurez les habitants de la Piève qui pourraient avoir des craintes, et maintenez dans leur valeureuse disposition ceux qui vous ont si heureusement secondés : dites aux uns et aux autres que la Ligurie a les yeux fixés sur eux.

« Les mortiers et canons avec lesquels l'ennemi veut incendier la ville

seront bientôt en notre pouvoir ; des colonnes françaises et la levée en masse ligurienne marchent à votre secours : encore quelques instants de persévérance, et les habitants de la Piève recueilleront le fruit de leur courage et de leur dévouement. Le Gouvernement n'ignore pas leur conduite patriotique ; il me charge de leur témoigner la satisfaction de la Ligurie ; leurs belles actions seront transmises à la postérité. »

[25]

Roguet, chef de bataillon, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, au général de division Lapoype, commandant en Ligurie. — Albenga, 23 mai 1799.

« J'ai été attaqué aujourd'hui au poste Poggio-Alto, confié à un bataillon de garde nationale qui s'est laissé surprendre ; en abandonnant cette position, il a mis la Piève dans le cas de succomber ; il a ouvert un passage à l'ennemi, qui, maître de la hauteur de la Piève, a pu attaquer avec vigueur les postes qui dépendent de cette position. J'ai de suite rassemblé les divers détachements que vous m'avez donnés ; le poste a été attaqué, l'ennemi s'y est porté en forces et semble s'opiniâtrer à le défendre ; cependant je crois que la victoire sera pour nous.

« L'ennemi se présente sur tous les points et en grand nombre ; nous nous battons continuellement. Je ne recevais aucune nouvelle du Port-Maurice. J'ai ordonné à toutes les gardes nationales de prendre les armes ; celles qui combattent depuis mon arrivée se sont parfaitement conduites. L'ennemi veut absolument s'emparer de la rivière pour nous couper toute communication. Avec les 360 hommes que vous m'avez remis, j'ai les gardes nationales au nombre de 2,000, mais elles sont découragées. Le gouvernement ligurien ne fait rien pour les animer, et nos ennemis jouent toutes sortes de rôles pour les décourager, dans cette partie il compte 7 à 8,000 hommes : voyez ce que je puis faire. Mes postes seront conservés ; je cours nuit et jour dans les montagnes ; ma ligne tient au moins douze lieues ; j'attends vos ordres sur la conduite que je dois tenir en cas d'événements. Veuillez, je vous prie, nous faire parvenir le plus promptement possible des armes et des cartouches, nous en aurons besoin : il me reste, je crois, deux ou trois fusils. Voilà ma situation : j'attends votre réponse : des cartouches, des armes, du pain, et la chose ira. »

[26]

F. Roguet, commandante le troppe francesi, e Liguri al Levante d'Oneglia radunate, ai popoli delle giurisdizioni del centa e delle sude. — Al Borgo di Ranzo, 24 mai 1799.

« Cittadini :

« La salvezza della patria dipende dall'unione delle forze, e dei sentimenti de'cittadini : non è buon patriota chi non si arma per defender la stessa in ogni incontro : e chi credete mai di proteggere allorché vi armate ? Non altro, che voi stessi, le vostre spose i vostri figli le vostre proprietà. Abbiamo a fronte un nemico, che avido di battins, e di sangue nessun'altra legge osserva, se non che il proprio capriccio, ed interesse. Cittadini la prima mira, che hanno i nostri nemici si è di spogliare di totto per vivere sulle vostre rovine ; e voi sarete cosi vili per intimorire, e non rispingere col più energico coraggio gli sforzi di un'orda d'assassini, che non contenti di spogliare, brucciano i vostri figli ? Coraggio o cittadini, siete assistiti della grande nazione : a voi non mancheranno i necessari soccorsi. La vittoria già si è attacata alle vostre bandiere. Avete jeri scacciati i nemici dalle loro posizioni con il valore, che è tutto proprio dei Repubblicani. Il numero non vi arrestò, le posizioni le più terribili non hanno indebilito il vostro coraggio, ed il nemico nei supposti vantaggi d'avant'jeri non ha trovato, che il desinganno, la morte, o la salvezza, nella fuga. Parrochi, è tempo di mostrare quali dovete essere, e di pagare alla cosa pubblica il tributo, che da voi esigge. Preti, che siete stati sedotti dalle insinuazioni degli Aristocratici, vedete quale sia la condutta dei detestabili nostri nemici. Le chiese, i vasi sacri, ed i sacerdoti istessi sono stati violati, rubati, ed assassinati vilmente. Il borgo superiore della Pieve è sato il teatro degli orrori, che ha saputo dettare la barbarie, e l'ireligione, ed hanno sebira l'istessa sorte tutte quelle chiese, dove il nemico ha potuto penetrare : ivi te stesse particole condutta perfida, ed iniqua di un nemico, che si veste agli occhi dei semplici col sacro manto della religione, che orvili, e scelerati, i quali malgrado l'esposizione, che vi si fa, persistesse nei sentimenti iniqui, e liberticidi, termino, la morte sarà il loro premio. Padri di famiglia, voi dovete alla vostra patria l'eccitamento della gioventù alla di lei diffesa. Rispecttabili vecchi, scoprite ai vostri figli il vostro petto, fate loro vedere le onorevoli ferite, che avete riportato nella difensa della patria all'epoca memoranda in cui scacciaste una terribile coalizione, che aveva già tutte le sue forze dentro il vostro istesso territorio : eccitate nei figli il valore dei padri o spose amanti della vostra patria, della vostra amiglia ; saranno più degni di voi quei mariti, che ritorneranno coperti d'alloro, e riconosciuti per liberatori della patria. Non v'è salvezza indivi-

duale, se non si obtiene la publica. Ricordatevi l'epoca memoranda, o giovane cittadine, in cui i francesi dichiararono, che non avrebbero voluto altro sposo, che un difensore energico della patria coronato di allori riportati nelle battaglie. Imitate quelle eroine, e la patria sarà salva, e voi goderete nel seno della pace tutte le dolcezze, che questa può procurare alle famiglie, che si sono interessate per ottenerla, e l'imeneo coronerà il vostro zelo patriotico. Vi sono state delle cittadine nei giorni addietro, che comparvero anch'esse nel campo d'onore, e fecero col loro numero intimorire, e fuggire il nemico: queste devono essere conosciute da tutta la Liguria, e dalla Francia istessa, io le nomino coll'entusiasmo, sono le cittadine del comune di Vesalico.

« Cittadini, siate persuasi, che non avete, se non che a mostrarvi concordemente tutti, e la patria è salva. Suoni le Campana a martello, e ciasche duno corra all'armi, e così con pochi monienti di energia Repubblicana avremo riacquistata una durevole tranquillità.

« La municipalità, i parrochi, ed i preti sono invitati a far conoscere questo proclama ai popoli dei loro rispettivi comuni, e mi renderanno conto giornale di quei valorosi, che, si saranno impiegati per la difesa del loro paese. Faranno arrestare all'instante tutti coloro, che spargessero notizie allarmanti, e questi saranno giudicati militarmente I nomi dei bravi, e degni Repubblicani, che si saranno distinti, verranno registrati nel processo verbale delle municipalità; è ben giusto, che le generazioni future, riconoscano gli amici, i difensori della patria. Da ogni parte sono in moto colonne francesi contro i Ribelli, che ridotti alla disperazione cercano rindennizzarsi a vostre spese. Questa gente senza capo vorrebbero riunirsi in orde terribili di assassini vaganti per ogni dove li chiami la spèranza della preda.

« Le nostre posizioni sono in buono stato; ma so che le valli di Oneglia, e strannanello tentano unirsi in massa per saccheggiare non solo le misere popolazioni delle montagne, ma ancora le ricche delle pianure, e delle spunde marittime.

« Le comunicazioni col Piemonte sono rotte, i Ribelli di Oneglia non possono ricevere alcun soccorso, le alture di Nava sono in mano dei Repubblicani, il blocco della Pieve è levato. In un giorno la lotta della Virtù col brigandaggio deve ultimarsi. Basta il solo volerlo, mostratevi, e tutto è finito.

[27]

Le chef de bataillon Roguet au général Poujel. — Borgo Ranzo, 24 mai 1799.

« Je reçois à l'instant votre lettre du 24. Ma situation devient plus difficile; je suis aux prises avec les insurgés de la vallée d'Oneille et du Tanaro.

J'occupe Casanova, position importante qui ouvre un passage dans la vallée d'Oneille ; je garde les hauteurs en arrière de la Piève et celles venant de Nasino ; je couvre la vallée de Zuccarello, le tout avec mille paysans et quatre cents hommes de ligne, qui se battent continuellement ; vous voyez que je ne suis pas trop à mon aise. Un plus long retard de l'expédition d'Oneille donnerait à l'ennemi les moyens de se renforcer et de se retrancher sur ses positions ; les paysans se découragent, et je crains beaucoup d'être réduit à mon seul détachement ; s'il était possible que nous pussions nous aboucher au Port-Maurice, avant l'expédition, la chose n'en irait que mieux ; donnez-moi, je vous prie, quelque bonne nouvelle. »

[28]

Le chef de bataillon Roguet au général de division Lapoype. — Borgo Ranzo, 24 mai 1799.

« Mon général, je reçois à l'instant une lettre du général Poujel ; il me dit de conserver mes positions sur Allasio jusqu'à ce qu'il puisse entreprendre l'expédition d'Oneille, ce qu'il va effectuer dans quatre ou cinq jours.

« Les positions, je vous l'ai écrit hier, sont : Casanova, le poste de Poggio-Alto, dont l'ennemi s'est emparé hier ; il couvre la vallée de la Piève et se lie avec le cordon que j'ai établi. Saint-Bernard n'a pu être encore pris ; j'ai fait marcher les troupes à ma disposition, et je vais moi-même m'y porter de nouveau pour obliger l'ennemi ; qui s'y est établi en force, à l'évacuer. La Piève est cernée de toutes parts. J'ai été, avant-hier, ordonner au commandant de la place, en présence de la municipalité, de fusiller, sur-le-champ, quiconque provoquerait une capitulation ; je ferai mes efforts pour que le blocus soit levé ; aujourd'hui le monde manque, l'ennemi est vingt fois plus fort que moi ; les vallées d'Oneille et du Tanaro marchent en masse contre ma colonne. J'ai prescrit au commandant chargé de la défense du Saint-Bernard de tenir en échec les habitants de Garressio et de la vallée de Cazosto, qui semblent vouloir marcher sur ce point pour s'emparer de la vallée de Zuccarello, couper mes communications, envahir la vallée d'Albenga et se porter sur Loano par Balestrino.

« Ma situation devient tous les jours plus difficile ; tout retard dans notre expédition ne peut qu'en compromettre le succès ; j'attends vos ordres, les paysans commencent à se décourager, je les encourage autant qu'il est en mon pouvoir ; je crains d'être bientôt réduit à mon simple détachement, alors la tâche serait impossible.

« Si le Directoire faisait une proclamation aux peuples des montagnes, qui ont réellement de bons principes, tout le monde marcherait ; mais l'aristo-

cratie imite l'indifférence du Gouvernement, elle insinue au peuple de ne point s'armer.

« Si vous pouviez engager le Directoire à armer la juridiction d'Allassio, dont les jeunes gens ont fui dans la montagne pour ne point combattre. Les vallées de Zuccarello et de Levone se battent; mais je crains le découragement.

« Comptez sur tous mes efforts pour maintenir mes positions et reprendre celle perdue hier par la faute d'un chef de bataillon de la garde nationale, qui n'était point à son poste. Si vous m'autorisez, je le ferai arrêter, cela mettrait un peu de zèle dans la colonne. Généralement les paysans ont du courage, mais leurs officiers sont mauvais et sans bonne volonté; je pars pour la montagne, je vous ferai le rapport de la journée d'aujourd'hui, qui sera chaude. »

[29]

Il Ministro di polizia al cittadino Francesco Roguet, capo di battaglione, commandante le truppe radunate a Levante d'Oneglia. — Genova, 24 maggio 1799.

« Il generale Lapoype, cittadino commandante, nelle communicate vostre due lettere del 3 et 4 prairial nelle quale vi informate di tutti : fatti d'arme avocnuti ha se truppe da vos commandate, e qui insurgenti di cotesti cantoni vicini ai nemiza delia republica hancese. Quanto io provo di piante nel sentivis annunciare, che la nostra broda guardia nariosade nuita ane truppe ha mostrato in tutte se anone del coraggio, e si e batiuts extoramente contro un nemico mesto superiore di force, allientanso ni affliggni sentire che evistono ancone conti in gran numero di nemia della liberta, e del home trancesi, i quali conservando delle inseque sperance sas rovescemento deli attuale sistema opargono in coteste populacione, l'allarme, le diffidencia, e lo scoraggimento.

« Cittadino commandante, la causa della liberta, e le inconstanca commandaroinsperiosamente, che questi malintenzionati siano con severita repressi; che siano sorentate le son cabule, e che sia vigrosamente nianimento lo sporito purico decaduto.

« Egli a aquesto oquetti, che io irrimetto delle istracioni appriontе dal D. E. dalle quali ponche riconoscere tuchi ipotere che vi sono accordati la sicaresca interva, e per prevenire, e y reprimere qualunque movimento insurectionale sembrasso manifestari. Lo rismo siusro sut ontro ui activita per sperarne in felice succipo. »

[30]

Le chef de bataillon Roguet au général Pérignon. — 24 mai 1799.

« Le général Lapoype doit vous avoir rendu compte de la situation où je me trouvais.

« La Piève, ville importante et sans défense, était cernée par environ 18,000 hommes qui occupaient les hauteurs; le poste capital de Pozzo-Lengo et de la madone de la Neve, qui me liait à la fameuse ligne de Saint-Bernard, était occupé par l'ennemi.

« Dans cet état de choses j'ai réuni le peu de troupes sous mes ordres, j'ai fait sonner le tocsin, le peuple des vallées a couru aux armes ; j'ai disposé mes troupes sur trois points. La droite, composée de deux bataillons, devait enlever le poste de l'Aquila ; le centre, composé des troupes du détachement que vous m'avez donné était destiné, à s'emparer des hauteurs de Pozzo-Lengo et de la Madona ; la gauche, composée des braves de la vallée de Casanova, devait attaquer l'ennemi sur les hauteurs qui enfilent la vallée d'Oneille et la Piève, afin qu'il ne pût donner du secours sur la droite.

« L'affaire a commencé à quatre heures du matin et n'a fini qu'à dix heures du soir; le résultat est que je suis maître des hauteurs de Ponte di Nava : toutes communications sont désormais interrompues entre les rebelles d'Oneille et ceux du Piémont. La Piève est débarrassée, les hauteurs de droite sont occupées par mes troupes, et les communications de l'armée sont entièrement libres.

« L'ennemi a été obligé de s'enfoncer dans la vallée d'Oneille; se voyant attaqué sur tous les points, il s'est retiré, partie dans la vallée de Stranello · celle-ci, jusqu'ici, était tranquille, il veut l'insurger.

« L'ennemi est en pleine déroute dans la vallée du Tanaro; mais mon peu de forces m'empêche d'en profiter. Les troupes se sont battues avec acharnement; l'ennemi a perdu beaucoup de monde; demain j'entrerai dans de plus grands détails.

« Je suis seul, j'occupe avec peu de troupes une étendue immense, et l'ennemi se présente partout; n'importe, nous le battrons. »

[31]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au citoyen Roguet, chef de bataillon, commandant les

troupes françaises et liguriennes à l'expédition d'Oneille. — 25 mai 1799.

« Vous sentez, mon cher commandant, que j'ai lu votre intéressant rapport avec la plus vive satisfaction, qui a été partagée par les généraux Dessoles Lapoype, Victor et toutes les autorités constituées. Je ne m'attendais pas à moins de votre zèle, de vos talents et de votre valeur; vous acquérez de la gloire, vos travaux seront connus comme ils doivent l'être, et ils seront récompensés. Dès avant hier, j'ai donné des ordres pour que vous fussiez renforcé par trois cents hommes de la 29e demi-brigade légère; ils vous auront joint, sans doute, lorsque vous recevrez ma lettre : le ministre a aussi envoyé des munitions et des armes; que vos succès encouragent les bons Liguriens, et qu'ils se joignent à vous en masse pour achever de détruire les brigands que vous avez si vaillamment combattus ; vos avantages brillants sont faits pour donner de l'énergie à tous.

« Cependant rendez compte au général Poujel ; il agira, j'en suis sûr, de manière à seconder vos efforts victorieux, et vous en viendrez à ne laisser au pays que vous délivrez que le souvenir des crimes de tant de rebelles et le sentiment de la reconnaissance qui vous sera due

« Envoyez au général Poujel exprès sur exprès ; il faut qu'il soit tenu bien avisé de votre position. »

[32]

Le général Lapoype, commandant la division de l'aile droite de l'armée, au chef de bataillon Roguet, commandant les troupes sur Oneille. — 26 mai 1799.

« Quelques mouvements de l'ennemi sur Savone m'obligent à vous retirer une partie des troupes que je vous avais données pour marcher sur Oneille ; en conséquence, vous donnerez, citoyen commandant, l'ordre aux trois compagnies du 3e bataillon ligurien de se rendre sur-le-champ à Savone, où elles seront sous les ordres du commandant de la 29e légère; vous dirigerez aussi, sur le même point, les cent Polonais qui faisaient partie de l'escorte du général Dessoles, vous conserverez avec vous le détachement de la 79e d'infanterie de ligne.

« Les circonstances pourraient devenir assez critiques pour que je dusse donner l'ordre de vous porter vous-même, avec tout le reste de vos forces et la population que vous avez armée, sur Savone ; ainsi, disposez-vous d'avance à l'exécution de cette mesure.

« Recevez mes compliments sur les avantages que vous avez remportés sur les insurgés et qui justifient la confiance que vous ont accordée les généraux Pérignon et Dessoles. »

[33]

Roguet, chef de bataillon, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, à l'administration centrale de Capo delle Mele. — Albenga, 27 mai 1799.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que, sur le compte que j'ai rendu au général commandant la 1re division de l'armée d'Italie, de la conduite héroïque du citoyen Raimondi de Cassanova, lorsque la municipalité de la Piève avait consenti une capitulation honteuse avec les rebelles piémontais, le Directoire ligurien lui a décerné un sabre au nom de la nation ligurienne en signe de reconnaissance nationale. Vous voudrez bien donner toute la publicité à cette lettre ; le peuple ligurien doit connaître ses généreux défenseurs. Les troupes qui composent la colonne que je commande manquent de vivres ; je vous invite à donner des ordres précis pour qu'il soit envoyé à Albenga du grain ; le défaut de cet envoi compromettrait le succès de nos opérations et le salut de l'armée.

[34]

Le chef de bataillon Roguet aux municipalités d'Oneille. — 27 mai 1799.

« Informé que de soi-disant patriotes oneillois se sont retirés sur le territoire de la juridiction du cap Delle Mele ; que si parmi eux il existe des hommes attachés aux bons principes, il y en a aussi qui organisent la destruction de ce pays, de concert avec les chefs des rebelles piémontais ; considérant qu'il faut, pour la conservation de cette juridiction, mettre l'ennemi dans l'impuissance d'exécuter l'infâme projet d'invasion qu'il a conçu, ordonne que les municipalités feront arrêter sur-le-champ et conduire à Albenga, les Oneillois, quelle que soit leur mission, qui peuvent se trouver sur le territoire de ladite commune. Seront arrêtés pareillement les Liguriens soupçonnés d'espionnage. Enjoint aux municipalités centrales des juridictions de mettre à exécution le présent sur la responsabilité personnelle de chacun des membres qui les composent en particulier. »

[35]

Le général de division Lapoype, commandant en Ligurie. — Gênes, 28 mai 1799.

« Salut républicain,

« Ordonne aux cent Polonais de l'escorte du général Dessoles, présentement à Savone ou aux environs, de partir le lendemain de la réception du présent ordre, pour rejoindre la colonne qui marche sur Oneille, commandée par le chef de bataillon Roguet. »

[36]

Le général Dessoles au chef de bataillon Roguet. — Gênes, 30 mai 1799.

« Je vous invite, mon cher Roguet, à me transmettre le plus tôt possible des détails sur la prise d'Oneille qui nous est annoncée. Le général Pérignon et moi attendons impatiemment votre rapport. Adressez-moi votre lettre ici, et à Savone, où je serai peut-être demain.

« *P. S.* Dites-moi ce que vous savez de Moreau. »

[37]

Il Ministro della Polizia al cittadino Roguet, capo de battaglione nella 33e brigata, comandante la colonna a Levante, nella spedizione di Oneglia. — Genova, el 31 maggio 1799.

« Ricero la vostra lettera datala dal campo di San Bartholomeo, le 10 erariale anno 7e coll'intruzione, che mi rimandate.

« Non è che dopo aver cetto ne vostri dispacei al cittadino generale esservi de mal'intenponati in codesti paesi Liguri, che io ho creduto ben fatto di spedirvi un instrupione, ad oggetto di facilitare le vostre operapioni ; ma se soi non avete creduto conveniente di valervene, io non so che encomiare la vostra prudenza, nel mentre che in risposta vi partecipo la piena soldis fazione de Liguri nella brava ora condatto in codesta spedizione felicemente eseguita lece. »

[38]

Le général Lapoype, commandant en Ligurie, d'après les dispositions arrêtées par le général Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée. — Gênes, 31 mai 1799, 7 heures du matin.

« Ordonne au chef de bataillon Roguet, commandant de la colonne qui a marché sur Oneille de partir de l'endroit où il se trouve en ce moment, pour se rendre à grandes journées à Savone, où il recevra de nouveaux ordres.

« Il amènera avec lui toutes les troupes de Ligurie qui étaient sous ses ordres, et les gardes nationales portées de bonne volonté.

« Il informera le général Lapoype, par un exprès, du moment de son arrivée à Savone, en lui envoyant l'état de ses forces. »

[39]

Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade d'infanterie de bataille, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, au général Pérignon. — Port-Maurice, 1er ou 2 juin 1799.

« Je vous ai rendu compte de la situation où je me trouvais le 22 mai.

« Les hauteurs de Pozzo-Alto enlevées, la Piève investie, les faubourgs au pouvoir des brigands, ceux-ci enhardis par le succès tentaient une invasion dans les vallées de Nazino et de Zuccarello, en occupaient les hauteurs, voulaient se rendre maîtres d'Albenga, d'Allassio, de Diano et de Loano, pour se porter jusque sur les hauteurs de Finale.

« Le découragement parmi les gardes nationales était grand ; à l'explosion d'un coup de fusil, tout fuyait ; les paysans des montagnes évacuaient leurs effets, et tout était dans la consternation. Néanmoins je reconnus dans le peuple une certaine énergie qu'il était possible de réveiller.

« Dans ce moment critique, je donne ordre aux chefs de rassembler leurs bataillons ; je vais moi-même dans les campagnes parler au peuple ; le tocsin sonne, des bataillons se forment, des prêtres, des capucins se mettent à leur tête ; je leur assigne la place qu'ils doivent occuper ; la charge bat, et l'ennemi est obligé de céder après dix-huit heures d'un combat opiniâtre.

« Ce succès fait lever le blocus de la Piève, me rend maître des hauteurs de Navo, et la communication du Piémont avec la vallée est entièrement coupée ; l'ennemi, désespéré, se retire, partie vers Mezzaluna, et partie dans la vallée de Stananello, pour chercher à tourner celle de l'Eronne, que les braves de Casanova ont si valeureusement défendue. Les brigands de la vallée

[40]

Le général commandant le département des Alpes-Maritimes, au général Quantin, commandant la 8e division militaire, à Marseille. — Port-Maurice, 1er juin 1799.

« Ainsi que je vous l'avais annoncé, j'ai dirigé une attaque contre les brigands d'Oneille et des vallées voisines ; l'événement a produit le résultat que je m'en étais promis. Voici le précis des opérations qui ont eu lieu :

« Les brigands occupaient toutes les positions depuis Mezalona jusqu'à Diano, et communiquaient par Ceva avec les insurgés du Piémont qui fatiguaient les derrières de notre armée d'Italie.

« Leur seconde ligne occupait, dans l'intérieur, toutes les positions principales depuis Carpazio jusqu'à Oneille.

« Leur nombre, renforcé des débris de l'attroupement de Limone, était d'environ 18,000 hommes, dont la plupart bien armés et bien fournis de munitions ; leurs chefs étaient des officiers piémontais et des émigrés français.

« Le chef de la 34e demi-brigade, à la tête de 1,200 hommes, reçut l'ordre de partir de la Briga le 8, dans la nuit, de s'emparer, à la pointe du jour, des hauteurs de Monte-Pizzo et du village de Marro, d'attaquer, avec un renfort de 500 hommes venus de Taggia, le mont Aquarone, où les brigands étaient en force, et de se porter ensuite sur les hauteurs d'Oneille, pour favoriser l'attaque de cette place.

« Mon ordre fut ponctuellement exécuté, et les brigands furent battus dans tous leurs postes.

« Je marchai à la tête d'une colonne commandée par San-Remo. Je fis occuper Port-Maurice, qui avait capitulé avec les rebelles, et le 10, à la pointe du jour, j'ordonnai l'attaque des hauteurs de Barbandré et Bardella, défendues par deux pièces de canon ; ces postes emportés, je m'emparai d'Oneille, qui fut évacué par les rebelles à l'approche de ma colonne.

« Les mouvements et les marches ont été exécutés avec beaucoup de précision, et la réunion des deux colonnes s'est opérée le 10 sur les hauteurs d'Oneille. Le citoyen Roche, officier du génie, employé en qualité d'adjoint à la place de Nice, avait dressé des croquis sur mon plan d'attaque, qui, par leur clarté et leur exactitude, ont dirigé parfaitement la marche des colonnes, extrêmement difficile à travers des montagnes escarpées.

« Afin que l'ensemble des opérations pût opérer un résultat efficace sur tous les points, j'avais adressé au chef de bataillon Roguet, commandant la colonne du Levant, que je croyais encore à Casanova, l'ordre de couper au

brigands la retraite sur le Piémont, mais mes dépêches furent interceptées. Heureusement ce chef de bataillon, dont le zèle, la bravoure et l'activité méritent les plus grands éloges, avait prévu mes ordres et s'était déjà emparé des positions les plus avantageuses pour couvrir le Piémont, après avoir complétement battu les rebelles à Montpezetto et à Madona del Monte.

« Cependant la position de cette colonne devint très-embarassante lorsque les ennemis, battus à Mont-Pezzo et Mont-Aquaronne, firent un dernier effort et rassemblèrent tous leurs moyens pour opérer leur retraite sur le Piémont; mais Roguet était là, et il sut, par son énergie et l'efficacité de ses mesures, faire face à tout; il repoussa et dispersa les brigands sur tous les points, malgré l'avantage d'un nombre prodigieusement supérieur.

« La ville de la Piève résista au bombardement ; les ennemis qui avaient pénétré dans les faubourgs, repoussés et dispersés, laissèrent à notre pouvoir un mortier et deux pièces de canon.

« Après ce succès important, Roguet s'assure de la route d'Orméa, fait occuper les positions qui dominent cette ville, qu'il somme de se rendre. Les habitants veulent capituler; il répond que les républicains ont des torches et des fusils pour réduire les brigands; ils se rendent à discrétion et Orméa est à nous.

« Il dirige ensuite la colonne qui occupe les hauteurs Saint-Bernard sur Garrecchio, pour opérer sa communication avec l'armée d'Italie en Piémont. Le bourg est sommé de se rendre; mais, au même moment, la colonne des troupes françaises commandée par le général Chasseloup entre dans la place, et la jonction s'opère.

« L'ennemi a perdu 600 hommes tués et environ 500 prisonniers, le reste est dispersé, le plus grand nombre rentre et dépose les armes; les rebelles qui restent sont poursuivis et seront détruits.

« Les troupes, et principalement celles de la 34e demi-brigade et la compagnie de la colonne mobile du canton de Nice commandée par le capitaine Albertini, se sont conduites avec honneur, et les gardes nationales liguriennes ont très-bien secondé les soldats français.

« Le rapport de Roguet fera connaître au gouvernement ligurien les officiers qui se sont particulièrement distingués, ainsi que l'esprit qui anime les gardes nationales qui ont eu l'honneur de concourir à cette expédition; il sera célébré à leur honneur une fête civique dans Albenga, chef-lieu de la juridiction de Ceuta.

« Roguet s'est couvert de gloire et a obtenu de grands succès avec de faibles moyens ; il mérite un grade supérieur autant par sa bravoure distinguée que par les talents militaires qu'il a déployés dans cette circonstance.

« Le chef de la 34e demi-brigade a parfaitement exécuté les ordres que je lui ai donnés; c'est un officier supérieur intelligent, qui mérite toute confiance.

« L'officier du génie Roche est susceptible d'avancement par les talents qu'il possède.

« Le capitaine Albertini, qui est surnuméraire dans la 109e demi-brigade d'infanterie, pourrait servir utilement à l'armée dans un grade supérieur.

« Le résultat de cette expédition assure la liberté des communications avec Gênes et rétablit nos relations avec le Piémont et l'armée d'Italie. »

[41]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de bataillon Roguet. — Gênes, 4 juin 1799.

« Je suis informé dans l'instant que le commandant d'Oneille Amotti s'est retiré à Diano avec ses effets et autres effets appartenant à quelques-uns de ses consorts. Ne perdez pas de temps, et, s'il est possible, faites arrêter cet Amotti, et emparez-vous de tous les effets qu'il aurait cru mettre en sûreté à Diano. »

[42]

Le général en chef Moreau. — Gênes, 11 juin 1799.

« Instruit de la conduite tenue par le citoyen Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade de bataille, à l'affaire du 6 germinal où il fut blessé; du courage, de l'intelligence et des talents militaires qu'il a déployés dans la dernière insurrection de la ville et vallée d'Oneille, où, n'étant point encore guéri de sa blessure et n'ayant sous ses ordres que 300 hommes de troupes françaises et un corps de gardes nationales ligurienne qu'il avait levées lui-même, il combattit, dispersa les révoltés, et s'empara de toute leur artillerie et, sur la demande du général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée d'Italie, le nomme au grade de chef de brigade.

« Ordonne qu'il soit reconnu en cette qualité et jouisse du traitement accordé à ce grade.

« Cette nomination n'étant que provisoire, elle sera adressée au Directoire exécutif, pour en obtenir la confirmation. »

[43]

Extrait des *Victoires et Conquêtes des Français*, tome X, pages 263 et 269. — 1799.

« Dans son projet d'attaque sur la gauche des Français, Souwarow comptait beaucoup sur le concours des insurgés piémontais. A l'approche des Austro-Russes, plusieurs cantons s'étaient soulevés en faveur de ceux-ci. Les habitants des environs de Mondovi, de Céva, de Cherasco et d'Oneille s'étaient levés en masse, et avaient déjà fait mettre bas les armes à un bataillon français qui rejoignait l'armée. Ces mouvements insurrectionnels, qui avaient lieu sur les derrières du général Moreau, mettaient celui-ci dans une position telle, que le moindre échec lui coupait la retraite en deçà et au delà des Apennins.

« Un corps qu'il avait détaché sur sa droite pour occuper Ceva et Mondovi, et rétablir les communications avec la rivière de Gênes, interrompues par les insurgés, fut poursuivi par le général Mélas, atteint et battu près de Montenotte. Toutefois, après cet échec, ce même corps se replia assez heureusement sur Mondovi et occupa cette place. »

[44]

Dessolles, général de division, chef de l'état-major général, au citoyen Roguet, chef de brigade. — Gênes, 11 juin 1799.

« D'après les dispositions arrêtées par le général en chef et l'ordre que je vous ai donné en date de ce jour, vous vous rendrez de suite à Oneille, pour prendre le commandement de cette place et de toute la rivière du Ponent, et vous correspondrez avec le général de division Pérignon pour tout ce qui sera relatif au service.

« Vous prendrez à Oneille des renseignements exacts sur les dilapidations qui ont eu lieu dans cette commune, et sur la manière dont on a opéré relativement à la mise du séquestre sur les effets ou denrées appartenant à des insurgés. Vous vous concerterez avec un commissaire des guerres envoyé par l'ordonnateur en chef, à l'effet de concourir de concert avec vous à l'exécution des mesures qui vous sont ordonnées.

« Les magasins appartenant à des Liguriens ou à des citoyens d'Oneille qui prouveront leur absence de cette commune longtemps avant l'insurrection qui y a éclaté dernièrement, et qui à l'appui de leurs réclamations présenteront des titres de propriété, seront exempts de séquestre.

« Le séquestre devra être mis sur tous les magasins ou denrées soustraits à la confiscation sous quelque prétexte et par quelque individu que

ça puisse être, après en avoir fait néanmoins constater la quantité et la valeur par inventaires et procès-verbaux signés d'experts nommés à cet effet.

« Ce séquestre ne pourra être levé, et les magasins ou denrées sur lesquels il aura été apposé, mis en vente que d'après les ordres exprès, transmis à cet égard par le général en chef.

« Vous devrez encore demander au consul de Port-Maurice tous les renseignements que sa présence sur les lieux le met à même de donner, et établir par là le travail dont vous êtes chargé sur des bases précises, en acquérant une parfaite connaissance des abus qui ont pu se commettre avant votre arrivée.

« Vous prendrez toutes les mesures que vous dictera la prudence pour apaiser les ferments d'insurrection qui pourraient encore exister dans ce pays. Le général en chef s'en rapporte entièrement à votre intelligence et votre fermeté pour le maintien de la tranquillité, le retour de l'ordre et la cessation du désordre et des abus qui ont eu lieu.

« Vous donnerez connaissance de votre mission au général Puget, s'il y est encore, ou au général Peyron, qui vous donnera aussi les renseignements qu'il pourrait avoir à cet égard. »

[45]

Le chef de brigade Roguet au général Pérignon. — Albenga, 14 juin 1799.

« Je n'ai point trouvé à Voltri le général Laboissière ; il était, m'a-t-on dit, à Savone, d'où il est parti avant mon arrivée. Je lui ait fait passer votre lettre et copie de mon ordre : j'attends des instructions.

« Il y a ici une grande quantité de prisonniers, parmi lesquels se trouvent : 1° Ricardi, fils et aide de camp d'un des principaux chefs ; 2° Cosso d'Orméa, chef, qui, pour les assassinats qu'il a fait commettre sur les Français, a été jadis condamné à mort à la demande du général en chef ; mais le roi de Sardaigne, à qui cet homme était utile, a fait éluder l'exécution du jugement. C'est lui qui est venu, pendant le blocus de la Piève, pour dresser, de concert avec la députation de ce lieu, la capitulation par laquelle on livrait au brigand la ville, des ôtages et 60,000 livres ; c'est alors qu'il fut arrêté ; 3° deux autres chefs de Garressio, connus par le grand nombre d'assassinats qu'ils ont commis sur les officiers français, depuis le commencement de la guerre. Ils ont été arrêtés les armes à la main.

« Il serait instant de faire juger le plus promptement possible et sur le lieu ces hommes : cela ferait le meilleur effet. Il n'y a point encore eu d'exemple, et l'impunité semble enhardir les coquins, qui se sont soustraits à nos recherches.

« Il se forme des rassemblements du côté d'Orméa ; j'ai envoyé avant-hier des troupes pour les disperser : je ne connais point le résultat de cette expédition. Je m'en informerai auprès du général Peyron et vous en rendrai compte.

« Le tribunal du centre, qui siége ici, pourrait bien, ce me semble, être autorisé à juger militairement les prisonniers : cela ferait sensation.

« Il existe parmi les détenus beaucoup d'hommes qui ont été forcés à prendre les armes ; d'autres ont été arrêtés sur de simples soupçons. Les coupables, comme les innocents, gémissent dans une prison affreuse, la plupart du temps sans vivres. J'ai reçu des réclamations de la part des habitants pour les faire sortir de cette ville, les envoyer à Nice ou à Savone ; en route les coupables trouveront moyen de s'évader : il conviendrait mieux de les juger ici et de faire fusiller les coupables dans leurs communes.

« Le pays est dans la plus extrême misère ; le pain manque, les campagnes ont été dévastées par nos troupes : cela a produit un mécontentement général. Ne serait-il pas possible de faire quelque chose pour cette population qui s'est si bien conduite à notre égard ? elle se repose sur votre humanité et votre justice. J'ai fait part de vos intentions, cela a un peu tranquillisé les esprits.

« Aussitôt mon arrivée à Oneille, je vous rendrai compte de la situation des choses. J'ai été informé que, dans la rivière, on se permettait d'embarquer nos déserteurs pour France ; j'ai écrit à toutes les municipalités avec ordre de ne permettre l'embarquement à aucun Français. »

[46]

Il commissario de guerra, à Albenga, al generale Pérignon. — 15 juin 1799.

« In Albenga vi sono sempre i priggionieri et li Ostoggi delle valli d'Oneglia et del Tanaro. I copi dei primi per la salute della Republica, è utilè il fucilarli et far possare i loro compagni in qual che luogo di sicurezzo, non essendo politica il lasciarli encor liberi a questo monento, giacche tutto giorno esclamano contra le Republiche, rallegrandosi dell'avicinamento dell' armata Austriaca, per cui si lusingano di videre rialzoto il Governo aristocratico nell'Italia.

« Li Ostaggi desiderano la liberta, pronti allo sborso di quella contribuzione, meritano qual che clernenza. La volle di Stellanello, Garlenda, Arnano, Cenesi, Hasino et più di tutti Alto, la di cui municipalità faceva fare le guardie intorno all'albero, afinchè non venisse atterrato doi ribelli vicini. Le spese e danni sofferti dalla Republica Ligure per motive dei sudetti insurgenti sono grandi edio porto tuttora dei debiti fatti per soccorrere la colonna Franca Ligure contra dei suddetti. L'indemnizazione ci è dovuto,

quart de la ration et sur la montagne. Je suis obligé d'être toujours en marche pour lui procurer des vivres que je ne trouve pas; il ne paraît aucun employé. Je ne sais quel parti prendre.

« Je suis ici avec très-peu de troupes; la vallée d'Oneille n'est point désarmée; je m'en occuperais si la brigade qu'on m'annonce arrivait; les brigands se présentent partout et en forces; il faut du pain, et la chose ira. Cette brigade que vous avez annoncée est absolument nécessaire pour faire le désarmement d'Oneille. Je crains l'insurrection.

« Je vous renouvelle la demande de rejoindre mon corps, si cela est possible; vous me rendrez service. »

[52]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet, commandant dans le Ponent de la Ligurie à Oneille. — Gênes, 19 juin 1799.

« Le ministre de la guerre, ayant besoin de main-forte pour l'exécution des ordres de son gouvernement à Diano et autres lieux, a recours à moi pour que je la lui fournisse. Vous voudrez bien, en conséquence, la donner toutes les fois que les agents reconnus du gouvernement ligurien s'adresseront à vous pour en obtenir. »

[53]

Le chef de brigade Roguet au général Laboissière. — Camp de Capraunetta, 20 juin 1799.

« Vous trouverez ci-joint le rapport de l'affaire qui a eu lieu hier avec les brigands de la vallée du Tanaro, qui venaient m'attaquer au moment où je marchais contre eux. L'affaire a eu un résultat assez satisfaisant; mais elle aurait terminé l'insurrection si les gardes nationales à qui j'avais donné ordre de marcher l'avaient fait. Elles auraient obéi si j'avais eu du pain à leur donner. Le peu de troupes que j'ai a fait plus que le possible elles sont au bivouac, sur les hauteurs d'Orméa, Garressio et Mendatica, et je ne puis que leur délivrer le quart de la ration de pain. Les brigands sont en forces et bien retranchés.

« Je n'ai pas pu, étant obligé de courir nuit et jour dans les montagnes, m'occuper des otages; je vais demain à Albenga, et commencerai cette opération. Quant aux contributions, la vallée d'Oneille ne donnera point d'argent; mais il existe pour un million d'huile. Nous pourrions, sans trop inquiéter le pays, mettre une contribution de 200,000 francs; mais il me

faut des troupes. La vallée n'étant point désarmée et le peuple étant très-porté à la révolte, il serait, ce me semble, imprudent d'entreprendre cette opération au moment où les brigands du Piémont font tous leurs efforts pour envahir cette vallée. Au reste, je me conformerai aux instructions que vous me donnerez. Vous trouverez ci-joint l'état de situation des troupes sous mes ordres.

« A qui dois-je m'adresser pour les vivres? jusqu'ici je me suis fait fournir par les municipalités. Elles n'ont plus de grain.

« Je n'ai point de cartouches; veuillez bien m'en faire délivrer. Il n'en existe point à Oneille, Port-Maurice, San Remo. Le mont Saint-Bernard n'est point gardé, je n'ai pas de troupes à y placer; il en est de même de Mélogno. »

[54]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet. — Gênes, 20 juin 1799.

« Vous verrez par les pièces ci-jointes, mon cher Roguet, que le gouvernement ligurien a confirmé tout ce que vous avez fait.

« J'attends de vos nouvelles avec impatience.

« Le général en chef, avec son corps d'armée, est entré hier matin dans Tortonne, sans coup férir. L'armée de Macdonald est à Plaisance; Lapoype, avec 2,500 hommes, est en avant de Bobbio. Tout cela, dans ce moment, ne fait qu'un corps. Bientôt il y aura ici une grande affaire qui, sans doute, era en notre faveur; les ennemis paraissent nous la donner belle. »

[55]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet. — Gênes, 23 juin 1799.

« Dès que vos lettres me sont parvenues, mon brave Roguet, je me suis empressé de transmettre au ministre de la guerre celle où vous réclamez des subsistances, en insistant formellement pour qu'il vous en fût envoyé. Vous verrez par la réponse ci-jointe que votre demande a été bien accueillie et que vous aurez les secours nécessaires. Votre lettre est à l'impression. La Ligurie n'ignorera pas les obligations qu'elle vous a, et l'armée, qui est si fort intéressée à vos succès, les saura aussi. J'envoie vos dépêches au quartier général. Poursuivez, mon cher Roguet, et soyez sûr que les services que vous rendez dans la partie où vous êtes sont tout au moins aussi

essentiels que ceux que vous rendriez en ligne de l'armée. Je n'agirai pas pour vous retirer, car je crois qu'il serait difficile de vous remplacer.

« La 34e demi-brigade, c'est-à-dire environ 1,200 hommes de ce corps doivent vous arriver incessamment : vous les garderez tous avec le renfort. Sans doute, vous porterez loin ce que vous avez si heureusement commencé.

« Poursuivez, et que la punition que vous avez à donner aux rebelles soit terrible.

« Je vous envoie la nouvelle d'un avantage signalé remporté par le général Moreau. L'armée de Macdonald est à Plaisance ; elle a eu présence Souwaroff. L'on a dû se battre le 2. Nous attendons aussi de ce côté de bonnes nouvelles.

« Vous ne me dites rien de mes dernières lettres, où je vous disais de créer une commission militaire pour juger les prisonniers d'Albenga et de voir les contributions que vous pourriez lever au moyen des otages que vous avez au même lieu. »

[56]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière. — Albenga, 26 juin.

« Les otages de Stananello n'ont point d'argent ; en conséquence, ils seront conduits demain à Savone, conformément à ce dont nous sommes convenus avec l'adjudant-général Préval.

« Le bataillon de la 26e qui est ici n'est presque composé que de conscrits mal armés et nu-pieds ; d'après votre lettre reçue aujourd'hui, vous supposez que cette demi-brigade est arrivée ; les deux autres bataillons sont encore en France. Cette circonstance, jointe à l'ordre que vous me donnez de soumettre la vallée du Tanaro, m'a déterminé à garder le bataillon de la 3e, aussi très-faible et qui a quantité de soldats sans armes. J'ai prescrit à la compagnie de grenadiers de la 44e de se rendre à Gênes pour y recevoir de nouveaux ordres.

« Les brigands sont en forces et ont parmi eux des déserteurs français ; j'espère que sous peu nous en viendrons à bout et que nous pourrons faire avec tranquillité l'opération d'Oneille ; le chef de la 44e n'a que 600 fusils pour armer son bataillon. Je n'ai aucune nouvelle de la 36e. »

[57]

Le chef de brigade Roguet au général Pérignon. — Albenga, 26 juin 1799.

« Je suis sensible aux bontés que vous avez pour moi. Je ferai mes efforts pour seconder vos vœux. Vous pouvez compter sur peu de moyens, mais beaucoup de zèle. Je me serais occupé de la formation de la commission si j'eusse eu la loi concernant les tribunaux militaires et la manière de procéder, afin que l'opération soit faite plus légalement. Si cependant il était possible de former cette commission de gens du pays, la chose n'en irait que mieux, parce qu'ils connaissent la plupart des détenus. Je me suis occupé des émigrés français; ce pays, depuis la prise d'Oneille, en était inondé. Il y en a une vingtaine d'arrêtés; que faut-il en faire ? Ils ont provoqué la révolte d'Oneille.

« On me dénonce qu'à Loano plusieurs chefs des rebelles d'Oneille s'étaient retirés; j'ai donné des ordres pour leur arrestation ; il a été commis il y a trois jours un assassinat sur la route d'Allassio ; l'assassin a été arrêté ; j'ai ordonné au tribunal de le juger dans les 24 heures, de le faire fusiller au lieu même où il commit le crime, et de publier le jugement dans les vallées d'Oneille et de Stananello.

« Les vivres et les munitions annoncés ne sont point encore arrivés; tout me manque ; sans argent, sans pain et sans munitions, que puis-je faire ? Cependant je fais mes efforts pour être à même, sous peu, de vous apprendre de bonnes nouvelles. La lettre que vous m'annoncez par celle du 17 juin ne m'est point parvenue ; la correspondance devient tous les jours plus difficile faute d'argent.

« Hier, l'adjudant du général Laboissière est venu ici avec l'ordre de mettre, sur les otages de Stananello, une contribution de 20,000 livres. N'ayant point exécuté la promesse de payer aujourd'hui, j'ai d'abord, d'après l'ordre du général, fait conduire à Savone tous ces gens, à l'exception de ceux qui m'ont été dénoncés comme chefs de révolte.

« Quant aux contributions de la vallée d'Oneille, je m'en occuperai après l'expédition que je me propose d'exécuter : alors je serai tranquille et je pourrai faire le désarmement en sûreté. Il a été commis, dans cette vallée, es plus grandes abominations. »

[58]

F. Roguet, capo di brigata, commandante il Ponente della Liguria, la citta, e valle d'Oneglia, ai popoli della valle del Tanaro. —Albenga, 28 junio 1799.

« La lunganime generosita Republicana stanca ormai dalla ostinata sceleratezza dei briganti accorda ancora un solo instante al ravvedimento. I vincitori dei coalizzati in Alessandria; quei, che hanno scacciati i seducenti vostri protettori da Modena dopo una terribile disfatta; quei, che hanno ravesciati oltre il po barbari del norte; quei, che volano colla rapidità dell' aquila di vittoria in vittoria, mossi da sentimenti di umanita vi chiamano per l'ultima volta all' ordine. Possibile, che si trovino degl'imbecilli a segno di credersi capaci di rimettere i tiranni in Piemonte! Possibile, che si cerchi di comprare catene a costo di Sangue! Illuminatevi, nomini sedotti : conoscete meglio i vostri diritti, il pregio della liberta, i vostri interessi. Voi ministri del Dio di Pace, togliete dalle loro mani il ferro fratricida. Allorche i Luterani, gli scismatici, i coalizzati dei Turchi si dichiarano protettori della religione bestemmiano. Essa non ha bisogno di soccorsi umani. Rientrate tutti nel dovere. Il momento, che passa, piu non ritorna. Io sto per entrare con numerosa truppa nella valle del Tanaro. I repubblicani sanno conservare l'ordine, e sapranno rispettare le persone, le proprietà, ed il culto davunque verrano ricevuti amichevolmente : ma saranno terribili verso gli ostinati, che non deporranno in questo momento le armi. Le comuni, che somministreranno soccorsi, munizioni, armi, e sussistenze agl'insorgenti, ed accorderanno il passagio, saranno gli ostinati satelliti dei tiranni. Il sangue d'un solo republicano sara vindicato sopra il comune, nel cui territorio venga versato. Ogni comune, che suonerà campana a martello, sara bruciato. Tutti gl' insorgenti presi colle armi alla mano saranno all' instante fucilati. Tutti gli abitanti, che non rientreranno senza indugio nelle loro case, saranno considerati come ribelli, e giudicati secondo il rigore delle Leggi. »

[59]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière. — La Piève, 29 juin.

« J'ai remis à votre aide de camp, après votre départ, la somme de 44,655 fr. 50 c., monnaie de Gênes, sur laquelle j'ai retenu, d'après votre autorisation, 50 louis. Le restant de cette contribution se paiera aujourd'hui en argent et en huile; votre aide de camp le recevra à Albenga.

« Je suis sans un sol pour le service; j'ai nourri, jusqu'à ce moment, les

troupes aux dépens de la municipalité, qui m'a aussi fourni les moyens de transport. Elle s'attendait à voir effectuer ma promesse de les lui rendre au moyen de la contribution de Stananello; je ne vous cacherai point que, ne l'ayant pas fait, cela a produit du mécontentement; je suis obligé d'employer la menace de la fusillade pour faire aller le service; voilà ma situation. Les vivres vont manquer : je m'attends à ce que personne ne voudra m'en fournir.

« Hier, je me suis emparé de la hauteur de Saint-Bernard, de Garressio, de la Planetta, Rocca-Barbena et Spinardo; les troupes marchent aujourd'hui sur Viogène, j'espère. Avant de commencer le mouvement, j'ai cru devoir faire la proclamation que vous trouverez ci-jointe : elle fera bon effet. »

[60]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière, à Voltri. — Orméa, 1er juillet 1799.

« Les insurgés du Tanaro, réunis aux fuyards d'Oneille, après avoir été battus sur les hauteurs de Mendatica, de Saint-Bernard, de Capraunetta, s'étaient fortifiés sur les hauteurs de Viogène, Carlino et Ponte-di-Nava; il fallait les en chasser pour les empêcher de se jetter vers Tende; d'un autre côté, ils avaient à cœur de faire une incursion dans la vallée d'Oneille pour y renouveler l'insurrection. Je crus que pour leur ôter toute espèce d'espoir, il était essentiel de les battre, et de le faire de manière à leur ôter tous les moyens de se montrer.

« J'ai attaqué la vallée du Tanaro sur quatre points : la 1re colonne devait prendre position sur Saint-Bernard de Garressio; je n'en ai encore aucune nouvelle; la 2e a chassé l'ennemi des hauteurs en avant du mont Gallé; la 3e n'était destinée qu'à occuper l'ennemi à Ponte-di-Nava, afin de donner les moyens à la colonne de gauche de s'emparer des hauteurs de Viogène, de Carlino et de Quarzina; après avoir battu les rebelles sur tous les points, celle-ci devait tourner à Quarzina, s'emparer de l'artillerie et exterminer les rebelles qui y étaient retranchés avec soin. Ce mouvement, long et pénible, a été exécuté avec une précision étonnante.

« L'ennemi, battu dans toutes les positions, n'a pu s'échapper; la colonne de Viogène occupait le col de Terme, que les brigands se battaient encore à Ponte-di-Nava; si la colonne qui devait partir de Montauriol-sur-Cantarana était arrivée à temps, tous les brigands retranchés à Ponte-di-Nava étaient exterminés. Quarzina a osé se défendre; il a été enlevé de vive force; tout ce qu'on a trouvé a été passé au fil de la baïonnette et le village livré aux flammes. Nous avons marché sur Orméa; cette ville, intimidée par notre conduite à Quarzina, s'est rendue sans coup férir, et s'est livrée à la géné-

ne conservai à celle d'Italie qu'environ 12 à 13,000 hommes, dont une partie fut destinée à contenir les troupes ennemies et les insurgés qui se trouvaient dans la vallée du Tanaro vers Oneille et dans les montagnes du Montferrat, vers Acqui.

« Je débouchai avec le reste dans la plaine de Tortone, pour combattre tout ce qui se trouvait encore dans le Piémont, aux ordres des généraux Bellegarde, Alkaing, Wuskosowich, et Seckendorff, fort d'environ 18 à 20,000 hommes. Je renforçai l'armée de Naples de tous les corps des généraux Gautier, Montrichard et Victor, qui la portaient au delà de 30,000 hommes. J'ordonnai au général Lapoype de se porter sur Bobbio avec un corps d'environ 3,000 hommes, tant Liguriens que Français, pour faciliter le passage de la Trébia; mais il n'y put arriver que le lendemain de la dernière affaire, et il s'est trouvé très-compromis: ses troupes ont bien fait leur devoir et se sont dégagées honorablement. J'estime la perte des différents combats livrés sous Tortone et Plaisance à 8,000 hommes au moins, de sorte que les deux armées qui se réunissent en ce moment sous Gênes ne forment pas un total de plus de 32,000 hommes avec deux bataillons qui viennent d'arriver de l'intérieur.

« Je comptais sur les 74e, 80e et 35e et un détachement que j'ai fait sur Coni pour en tirer la 105e qu'on y avait fait entrer très-inconsidérément pour retenter le sort d'une bataille, en débouchant par Gavi et Seravalle, et reprendre les avantages que nous nous promettions de l'opération par le Plaisantin; dans le cas d'un succès, les douze bataillons venant de Loucet étaient destinés à investir les places prises et même à en faire le siége; dans le cas d'un revers, ces troupes me mettaient encore en état de tenir la Ligurie en défensive et menacer même de rentrer en Piémont si l'ennemi le quittait pour se porter vers la France.

« Les dispositions prescrites par la lettre du ministre de la guerre rendent tout cela impraticable et nous laissent trop faibles pour quelque chose d'important; les 21 bataillons répartis sur une frontière immense ne serviraient à rien si l'ennemi veut déboucher en force quelque part, et sont inutiles si c'est vers la Ligurie qu'il dirige son effort.

« Sentant toute l'importance de couvrir le débouché des Alpes, j'ai chargé le général Grenier du commandement des 7e et 8e divisions militaires; vous verrez par son instruction, dont le ministre a copie, que je lui donnais assez de troupes pour les défendre, sans me laisser diriger par les avis toujours timides des administrations des départements. J'étais convenu avec lui de renvoyer de l'armée les corps affaiblis où il incorporerait les conscrits dont les 7e et 8e divisions sont encombrées, et je ferai venir à l'armée les corps complets en état de tenir la campagne.

« Si l'ennemi tente un grand effort vers la France avec une armée forte placée dans la Ligurie, je rentre en Piémont et je peux le faire repentir d'une telle entreprise; s'il ne veut y envoyer que des parties, le général

Grenier, manœuvrant derrière les Alpes, sera toujours à temps de les attaquer avec force et de les combattre avec avantage ; mais ce n'est pas en plaçant une vingtaine de bataillons, depuis la mer jusqu'au mont Cenis, qu'on doit obtenir du succès, c'est avec des réserves derrière une ligne nécessairement faible qu'on peut espérer de la défendre.

« Vous répondre que l'ennemi ne fera pas d'incursion en France serait une folie : mais abandonner la Ligurie pour ne couvrir que nos frontières, c'est, après lui avoir laissé le temps de faire à son aise tous les siéges qui restent à faire, le remettre en relation très-voisine avec les Anglais et les forcer de porter le théâtre de la guerre en France, puisqu'ils n'auront plus de crainte sur leurs derrières et leur flanc.

« Si l'armée que j'ai en Ligurie est trop faible, disséminée sur une grande étendue, il sera facile à l'ennemi de m'y forcer sur un point ; et ma ligne coupée, une partie de l'armée se trouverait très-compromise ; au contraire avec une armée de 40,000 hommes, comme je comptais la former, je menace moi-même l'ennemi de déboucher par le point qu'il dégarnirait, et, un de ses corps battu, le reste ne tarderait pas à l'être.

« Il m'est donc impossible, citoyen directeur, de rien tenter en Italie, si non-seulement on ne m'envoie les douze bataillons venant de l'Ouest, mais encore si je ne puis disposer des troupes qui m'étaient destinées en leur donnant, le long des Alpes, une destination que j'ai démontrée être vicieuse, puisqu'il est évident que tant que j'aurai dans la Ligurie une armée, je retiens l'ennemi devant moi. Si au contraire je n'ai qu'un corps faible, il sera facile à l'ennemi, après avoir, ou détruit ou compromis, de faire en France des progrès dangereux : qu'on se rappelle qu'en 1793 la frontière du Nord fut envahie parce qu'on voulait tout garder ; en 1794 on fit des armées sans s'inquiéter du terrain, et les Français parvinrent jusqu'au Rhin.

« J'ignore quels renforts l'ennemi fait marcher contre l'Helvétie, mais il est certain qu'il est devant moi dans ce moment fort au moins de 50,000 hommes, que le corps du général Bellegarde vient d'arriver en Suisse après avoir repoussé le général Lecourbe du Saint-Gothard, qu'il lui arrive journellement des troupes de l'intérieur et qu'il attend les 3e et 4e divisions de l'armée russe ; que, malgré ses ordres, le général Masséna n'a pas encore envoyé un seul homme ; qu'il m'a retenu deux demi-brigades qui étaient en Valteline, et le troisième bataillon de la 106e ; que depuis le commencement de la campagne je n'ai reçu que six bataillons en renfort, et que notre existence en Italie est un des événements les plus extraordinaires de la guerre.

« Citoyen directeur, vous m'avez donné le commandement de l'armée au moment de sa désorganisation ; les revers étaient presque assurés. Jusqu'à cette époque le succès avait couronné presque toutes nos opérations militaires ; en acceptant, je sacrifiais à mon pays la réputation que j'avais

de général heureux. J'ai fait ce sacrifice avec plaisir à la République, mais je ne vous dissimule pas qu'espérant que le gouvernement attacherait à la conservation de l'Italie toute l'importance qu'elle mérite, je recevrais des moyens de la reconquérir, si je ne pouvais la conserver. Et certes, depuis le 16 germinal (5 avril 1799), époque de nos revers, il eût été facile de nous procurer de grands succès, car au moment de la réunion des deux armées, une seule augmentation de dix mille hommes ramenait l'ennemi sur l'Adige, et cela devenait encore possible, si les troupes actuellement en marche n'avaient pas reçu de changement de destination. Si je n'ai pas votre confiance pleine et entière, hâtez-vous de me donner un successeur ; si même vous ne pouvez me donner les moyens d'obtenir du succès, il faut me rappeler. J'ai promis à l'armée des renforts et de la ramener promptement à l'ennemi. Si je ne peux lui tenir ma promesse, je perdrai infailliblement sa confiance : nos troupes ne souffrent pas d'être trompées.

« J'ai peut-être eu tort de ne pas vous alarmer sur le sort de l'armée, je vous ai fait part avec calme de notre situation et de nos espérances. Le succès de Modène vous a peut-être induit en erreur, mais il fallait faire attention que c'était le succès d'une armée contre une avant-garde, avantageux à la vérité, mais non décisif. Une autre observation, non moins importante, sur les dangers de détourner les troupes qui viennent en Italie, c'est que notre éloignement ne donne plus d'espoir de retour. L'Helvétie, au contraire, à portée de recevoir ce qui vient de l'intérieur de la Belgique et de la Hollande, est dans une position plus heureuse. Les places fortes du Rhin lui donnent les moyens de se refaire ; en Italie, au contraire, un revers conséquent livre à l'ennemi le midi de la France, encore en proie aux différentes factions qui sont agitées depuis le commencement de la révolution.

« Notre situation administrative n'est guère plus heureuse que la position militaire. Le chef de l'état-major en envoie au ministre de la guerre des détails vraiment alarmants ; je suis à la veille de traiter avec le gouvernement ligurien pour notre subsistance d'après la défection dont nous menace la compagnie Beaudin. Je les ai assurés de les faire fusiller s'ils continuaient à mal servir ; je crains d'être obligé d'en venir à cette extrémité vraiment terrible, mais nécessaire, si leur mauvaise foi ou leur avidité continue à compromettre le salut de l'armée et celui de la Ligurie.

« La 1re division de l'armée de Naples arrive demain, le reste suivra successivement. Je ne pense pas que nous puissions tenir Livourne ; c'est une perte, mais celle d'un gros de troupes serait encore plus considérable.

« Je ne doute pas, citoyen directeur, que d'après cet exposé qui est la plus exacte vérité, vous balanciez non-seulement à nous renvoyer les troupes qui nous étaient destinées, mais à en faire marcher encore de l'intérieur, soit pour assurer nos succès, si nous en obtenons, en nous facilitant la reprise des places, ou pour nous remettre des revers que le hasard de la guerre pourrait nous faire essuyer. Je vous prie également de me dire si,

dans le cas où je serais forcé de rentrer en France, vous m'autorisez à laisser à Gênes un corps de troupes pour défendre cette ville de concert avec les patriotes; il faudrait pour cela 7 ou 8,000 hommes; ou si, obligé d'abandonner cette ville à l'ennemi, je devrais traiter avec lui pour lui obtenir les meilleures conditions possible : il m'est essentiel de me donner des instructions précises sur cet objet. Si notre flotte pouvait tenir la Méditerranée, la conservation de Gênes serait plus facile; si même une armée tient ici, et que la flotte ne puisse pas nous protéger, il nous faudrait au moins quelques frégates ou autres bâtiments légers qui puissent protéger nos convois contre les corsaires des différentes nations qui nous désolent.

« Il s'est commis un assassinat atroce par les paysans du Montferrat, contre la garnison désarmée de Ferrare, rentrant par Savone. J'espère en tirer sous peu de jours une vengeance terrible. Je comptais pour cela sur l'arrivée de la 74e; mais avec le secours des troupes de l'armée de Naples, je pourrai le faire sans me compromettre. Le général Victor, que des affaires de la dernière importance appellent à Paris, est chargé par moi de vous exposer plus en détail notre situation.

« Salut et respect. »

[63]

Le général de division Pérignon, commandant l'aile gauche de l'armée, au général de division Laboissière. — Arbissola supérieure, 21 messidor an VII.

« J'ai reçu réponse au sujet des affûts que j'avais demandés pour les pièces prises par Roguet. Il en résulte qu'on n'en a pas, mais on propose de donner des pièces de 6 montées, en échange de celle dont il s'agit. Veuillez donc les envoyer à Gênes, les adresser au ministre de la guerre; il vous en enverra deux de 6 avec leur approvisionnement, car c'est ce qu'il ne faut pas oublier dans la lettre que vous lui écrivez. »

[64]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Pérignon, commandant l'aile gauche de l'armée. — Port-Maurice, 11 juillet.

« Le 10 juillet, après avoir battu les insurgés à Ponte-di-Nava, Orméa et Garressio, vu le peu de troupes sous mes ordres et d'après les instructions du général Laboissière, je pris position sur Carlino et Viogène, pour

me lier avec Tende et Limone, couper la communication de Mondovi, par Frabouse, à l'ennemi qui pourrait tenter de vouloir retomber sur Nava afin de faire une nouvelle invasion dans la vallée d'Oneille. Ponte-di-Nava et les hauteurs de Quarzina, et toute la rive droite du Tanaro jusqu'à Saint-Bernard, sont occupées par mes troupes, de sorte que nous pouvons descendre à Orméa et Garressio, jusqu'où bon nous semblera, en tenant toujours les hauteurs.

« A mon entrée à Garressio, je n'ai point trouvé un seul homme; tous avaient fui avec leurs armes, bestiaux et effets vers Ceva; j'ai poussé une reconnaissance jusqu'à Bagnasco : la terreur était dans la vallée ; les troupes ont conservé l'ordre, les propriétés ont été respectées ; les habitants, à leur rentrée, n'auront pas lieu de se plaindre.

« Je suis ici depuis deux jours pour m'occuper des contributions et du désarmement. Je n'ai que 200 hommes; j'espère réussir avec les précautions que je prendrai.

« Il s'organise, en Piémont, des corps de ligne; on en forme un à Mondovi; les Austro-Russes poussent à ces formations, tandis que nous laissons les Liguriens en arrière; nous pourrions cependant en tirer parti. Je n'en ai plus avec moi : de toutes parts des coquins répandent que le Directoire ne veut point que l'on s'arme ; il paraît, vu la conduite indifférente qu'il tient, que c'est la vérité. Il s'agit de le faire prononcer : qu'il désigne à chaque juridiction le nombre d'hommes à fournir; alors nous pourrons faire l'organisation que vous vous proposez, et qui devient tous les jours plus urgente.

« La compagnie Beaudin se conduit à l'ordinaire, mes troupes restent à la montagne quelquefois trois jours sans vivres ; quand finira ce brigandage? Le peuple ligurien, qui manque de subsistances, est obligé de nous nourrir; le mécontentement est grand. Beaudin est, dit-on, très-brillant à Gênes, et nos soldats sont sur des rochers affreux sans pain. »

[65]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière, commandant la 2e division de l'aile gauche. — Port-Maurice, 11 juillet 1799.

« J'ai pris hier tous les renseignements relatifs à la mission dont vous m'avez chargé; voici le résultat. Il manque, dans la vallée d'Oneille, beaucoup de propriétaires, et ce sont les plus riches; il convient de les forcer à rentrer; cela peut être fait sous deux jours. Beaucoup d'effets sont encore en dépôt sur le territoire ligurien ; il faudrait, je crois, faire tout déclarer pour se saisir de ce qui appartient aux insurgés : telles sont les instructions qui m'ont été remises par le général Dessolles; je n'avais pu jusqu'à ce

moment les mettre à exécution. J'ai cru, pour terminer cette affaire, devoir donner l'ordre ci-joint ; je ne le publierai que lorsque j'en aurai reçu de vous l'approbation.

« J'attends votre décision pour commencer ; cet ordre est essentiel ; je n'ai point de troupes pour faire le désarmement ; si les paysans ne sont point retenus par la crainte, il devient impossible de l'effectuer ; si vous croyez la proclamation conforme à vos vues, je vous prie de vouloir bien la faire imprimer en italien. Vous trouverez ci-joint la traduction : je crois qu'elle produira de l'effet ; les principales communes de la vallée sont désertes et les habitants réfugiés dans les villages voisins du territoire ligurien.

« Le mouvement que vous m'avez ordonné a été exécuté.

« Les troupes de la montagne manquent toujours de tout. Il paraît que la compagnie Beaudin veut terminer ce qu'elle a si bien commencé. »

[66]

Le chef de brigade Roguet au général Dessolles, chef de l'état-major général. — Port-Maurice, 13 juillet 1799.

« Je suis depuis deux jours au Port-Maurice pour m'occuper de l'opération difficile dont vous m'avez chargé : de toutes parts il vient des réclamations et je ne vois aucun moyen pour y faire droit.

« J'ai fait rendre au général *** les 4,600 fr. qu'il avait payés pour avoir son huile ; le Génois qui avait reçu cette somme est un fripon qui a été le principal instrument de toutes les dilapidations et concussions qui ont eu lieu. Je désire être débarrassé de cette mission désagréable ; il ne me convient point de faire le dénonciateur. Je vous demande en grâce de m'ôter le poids d'une mission qui me répugne et qui ne me convient sous aucun rapport.

« Le général Pérignon vous aura sans doute rendu compte de mon opération dans la vallée du Tanaro ; les positions que j'occupe, en ce moment, couvrent Tende, Limone, la vallée d'Oneille et toute la rive droite du Tanaro, depuis Cantarana jusqu'à Saint-Bernard : mes découvertes vont tous les jours à Orméa ; je me suis emparé de toutes les hauteurs de Garressio, sur la rive droite du Tanaro ; l'ennemi les a défendues avec vigueur, et, quoiqu'il fût retranché, nous l'avons chassé. J'ai pris, à Ponte-di-Nova, une pièce et les munitions ; ma ligne est très-étendue et j'ai peu de troupes. L'ennemi s'organise à Mondovi ; il paraît qu'il veut se porter sur ma gauche ; si celle-ci venait à être forcée, Limone et Tende ne seraient point en sûreté, et l'insurrection d'Oneille recommencerait.

« Je suis reconnaissant des bontés que vous avez pour moi ; vous m'avez

« Art. 2. Les armes seront rendues à raison de deux fusils par homme deux jours après la publication du présent. Celles déjà reçues seront tenues en compte.

« Art. 3. Les cloches seront descendues, brisées et transportées à Oneille, afin d'ôter aux malveillants les moyens d'insurger le peuple, qui ne demande que la tranquillité.

« Art. 4. Toute commune sur le territoire de laquelle il aura été entendu un coup de feu sera déclarée en rébellion; la garnison sera maintenue aux dépens des habitants. La municipalité sera arrêtée, déclarée complice de révolte et jugée militairement.

« Art. 5. Les communes sur le territoire desquelles on insultera des Français ou des Liguriens, leurs alliés, seront traitées de la manière prescrite par l'article ci-dessus.

« Art. 6. Les municipalités et commandants militaires traiteront avec humanité les citoyens paisibles; mais ils agiront avec la plus grande rigueur contre les scélérats qui chercheraient à égarer le peuple par des propos ou des actes.

Art. 7. Tout Oneillois armé sera arrêté, conduit au tribunal militaire et jugé.

« Art. 8. Le délai prescrit par les articles 1, 2 et 3 ci-dessus expiré, les municipalités me rendront compte de ceux qui y auront contrevenu; chacun de leurs membres demeure personnellement responsable de l'exécution de cette mesure.

« Art. 9. Les Liguriens qui auront en dépôt des effets appartenant aux habitants de la ville et vallée d'Oneille sont tenus d'en faire la déclaration.

« Art. 10. Tout citoyen qui dénoncera les dilapidations qui ont eu lieu par l'intermédiaire de quelques individus que ce puisse être, et les dépôts qui peuvent exister dans la Ligurie, sera récompensé généreusement.

« Art. 11. Les municipalités et les prêtres sont individuellement responsables du maintien de la paix parmi les citoyens. Ces derniers doivent constamment prêcher au peuple la doctrine de l'Evangile, la soumission aux lois et aux autorités constituées. Dans le cas contraire, les prêtres seront déclarés chefs de révolte et punis selon les lois.

« Le présent sera lu, par les curés, au peuple assemblé dans l'église paroissiale, aussitôt après la réception qu'en fera la municipalité. La nation française, généreuse, oublie les erreurs du peuple oneillois et veut lui rendre ce qu'il désire : LA FÉLICITÉ. »

[70]

Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. — 16 juillet.

« Le service du fourrage, vin et bois manque. Vous prétendez que c'est faute de fonds et que les entrepreneurs, chargés d'une lettre de change, n'avaient pu recouvrer un sol. J'ai en main un certificat du citoyen Gastaldi du Port-Maurice qui atteste avoir payé à l'inspecteur, pour le compte de la compagnie Beaudin, la somme de 10,000 livres. Le service manque; il entre dans les vues de quelques fripons de désorganiser l'armée en laissant manquer les troupes de ce qui leur revient et d'aigrir contre nous les habitants par d'incessantes demandes aux municipalités. Cela doit cesser; j'en informe le général en chef. Votre secrétaire s'est permis de requérir 200 barils d'huile dans la commune de Ponte-Dassio ; cet acte arbitraire doit être réprimé ; je ne veux point le traduire devant un tribunal militaire. Mais vous voudrez bien le faire partir sur-le-champ, sinon je ferai mon devoir. »

[71]

Le chef de brigade Roguet au commissaire du gouvernement Ligurien. — 16 juillet 1799.

« J'ai reçu, dans le temps, une lettre du général Pérignon qui m'ordonne pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans la partie de la Ligurie où je me trouve d'obtempérer aux réquisitions ou demandes de troupes qui me seraient faites par les agents liguriens. Il existe à Diano un rassemblement de brigands armés qui parcourent les campagnes, pillent et volent leurs concitoyens. Il fallait remédier à ce désordre. J'ai cru qu'il était essentiel d'y envoyer un détachement français. Je m'y suis transporté moi-même et j'ai ordonné aux agents municipaux de faire arrêter les scélérats qui désolent cette contrée. J'ai vu avec peine cette municipalité indifférente. Il paraît que ce pays est désorganisé. Quelques coquins en travaillent l'esprit. J'écris au ministre de la police, à ce sujet ; ci-joint copie de ma lettre à la municipalité. »

[72]

Le chef de brigade Roguet, Ordre du jour. — 19 juillet.

« Au moment où toute la sollicitude du gouvernement et du général en chef n'est dirigée qu'à pourvoir aux besoins de l'armée, où l'on paraît

être sur le point d'assurer, malgré toutes les difficultés, sa subsistance. Au moment où la solde va être alignée jusqu'au 30 prairial et totalement acquittée sous peu de jours, jusqu'au 30 messidor. Quand les renforts venant de France font déjà présager la défaite de nos ennemis, j'entends parler de désertion. Ceux qui se rendent coupables de ce crime ne sont point de véritables Français. Ils croient être en sûreté, les scélérats, mais ils n'échapperont point au juste châtiment que la loi prononce contre eux. La surveillance des chefs de corps et des commandants militaires fera voir à ces malheureux que ce n'est point impunément qu'on abandonne les drapeaux de la liberté. J'espère que ce crime cessera et que je n'aurai point à renouveler des plaintes. Les chefs de corps, officiers et sous-officiers surveilleront avec la plus grande attention leurs troupes; la discipline et l'ordre sont nécessaires pour donner à nos demi-brigades cette attitude qui, dans tous les temps, a fait trembler nos ennemis. La position changera. Sous peu nous reverrons les belles contrées d'Italie; il faut de la constance et se bien pénétrer de l'amour de la patrie. Cet esprit doit être entretenu dans les corps; et tout homme capable, par des propos ou des actes, de décourager les soldats, doit être réputé agent de l'ennemi, et arrêté sur-le-champ pour être jugé selon les lois. Cet ordre sera lu pendant trois jours à l'appel de midi. »

[73]

Le chef de brigade Roguet au général Dessolles. — 19 juillet 1799.

« Cette population est réduite au désespoir. Les administrations chargées de pourvoir aux subsistances des troupes n'en font rien; les employés prétendent n'avoir point d'argent, et nous sommes obligés de faire fournir les troupes de passage par les municipalités; pour les y contraindre il faut employer la force. La troupe de la montagne manque de tout. Fermement persuadé que ce n'est ni dans vos intentions ni dans celles du général en chef, et que les chefs d'administration vous trompent lorsqu'ils vous disent que le service est assuré, je crois de mon devoir de vous faire part de ce qui se passe. Il est temps d'y porter remède si l'on ne veut livrer ce pays à de grands malheurs. »

[74]

Le chef de brigade Roguet au ministre de la police Ligurienne. — 19 juillet 1799.

« J'ai donné l'ordre pour le désarmement de la ville et vallée d'Oneille.

Les habitants ont eu la scélératesse de cacher les armes, et, pour satisfaire à ma demande, ils cherchent à acheter dans les états liguriens des fusils. Le commandant de la place d'Oneille m'en a prévenu. C'est une manœuvre ourdie par nos ennemis, afin d'opérer le désarmement des pays de la Ligurie qui confinent avec la vallée d'Oneille.

« J'ai écrit la lettre ci-jointe aux diverses juridictions. J'aime à croire qu'elles me seconderont pour ôter aux Oneillois les moyens de renouveler l'insurrection. »

[75]

Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. — 19 juillet.

« D'après les ordres du général, je dois me porter demain en avant d'Orméa et abandonner Limone. Je n'ai jamais occupé Limone, mais bien Viogène, qu'il est essentiel de tenir si l'on ne veut point que la retraite d'Orméa soit coupée et que Limone et Tende soient inquiétés ; j'attends la réponse pour faire exécuter le mouvement, il est essentiel que j'y sois ; j'occuperai le col de Terme, Orméa et Isola-Pélosa. Quant aux contributions, Lacroix pourra, avec mon secrétaire, terminer.

« C'est un détachement de la 44e qui est à Quarzina ; les grenadiers de la 33e et de la 44e sont à Cantarana. »

[76]

Le général Chasseloup, commandant le génie, au ministre de la guerre. —Gênes, 21 juillet 1799.

« Il n'est que trop vrai que les places, presque jamais bien approvisionnées, souvent mal commandées, énervent, par de fortes garnisons, une armée, et que quand, par leur position topographique, elles ne sont pas d'une grande nécessité, elles deviennent souvent contraires.

« Si j'avais pu penser qu'on se laisserait surprendre et enlever la ligne de l'Adda si vite, si j'avais pu deviner que l'armée de Naples tarderait tant à arriver, j'aurais proposé de faire sauter la citadelle de Milan, ainsi qu'on le pouvait dans trois fois vingt-quatre heures, d'après des préparatifs anciennement faits, mais on devait raisonnablement espérer demeurer 12 jours sur l'Adda et l'armée de Naples pouvait venir 15 jours plus tôt. Si les ordres avaient été bien donnés d'ailleurs, nous devions harceler l'ennemi et l'empêcher de faire des siéges. J'ai donc pensé qu'ayant un espoir fondé de reprendre une offensive vigoureuse avec l'armée de Naples, on devait défendre

Pizzichetonne, la citadelle de Milan, celle de Turin, celle d'Alexandrie et Tortone, dont la réputation est bien au-dessus de sa force. Voilà sans doute avec Mantoue, beaucoup plus de places à garder et peut-être serait-il à souhaiter que nous n'eussions que cette dernière et une de même grandeur et de même force avec Valence ou Alexandrie à cheval sur le Pô.

« D'après cela, on peut demander à quoi nous servent Ceva, Coni et Fenestrelle. Elles ne peuvent être utiles qu'à gêner un ennemi supérieur, et l'empêcher de nous poursuivre dans les montagnes. Mais si l'on compare ces propriétés aux difficultés de les secourir depuis le 1er vendémiaire jusqu'au 1er germinal, si on considère que pendant ce temps elles doivent tomber nécessairement au pouvoir de l'ennemi sans siége, surtout Coni, dont la population excède 40,000 âmes, et qu'une fois qu'il en est maître, elles deviennent de grands obstacles à notre retour, parce qu'elles nous forcent à rester longtemps près des montagnes dès notre entrée en Italie; tandis que l'ennemi dispose de la plaine, on sentira, que ces places construites anciennement contre la France ne peuvent être tournées à son avantage et lui être utiles. Je demande donc que l'on fasse examiner attentivement dans un comité nommé *ad hoc* si l'intérêt de la France n'est pas qu'on démolisse, dès qu'on le pourra, les trois places désignées ci-dessus et que si on ne peut pas le faire avant l'hiver, ce que je ne crois pas impossible, en employant des sapeurs comme mineurs et des paysans pour miner à la manière des anciens, qu'elles soient pourvues au moins dès ce moment de tout ce qui est nécessaire pendant les six mois d'hiver.

« Sans doute, j'ai confiance dans la fin de cette campagne, mais les hordes de barbares, dès longtemps préparées à nous faire la guerre, peuvent recevoir de grands renforts, et s'ils parviennent à nous jetter dans les montagnes, Coni et Fenestrelle suivront le sort de Ceva. »

[77]

Suchet, général de division, chef de l'état-major général, au citoyen Roguet, chef de la 33e demi-brigade, à Piève, par le Port-Maurice. — Conegliano, 21 juillet 1799.

« Je vous envoie ci-joint l'arrêté du Directoire exécutif ligurien, concernant l'organisation d'une garde nationale, dans les juridictions limitrophes aux vallées du Tanaro et d'Onéglia.

« Je compte sur votre zèle et votre activité pour surveiller l'exécution de mesures aussi utiles aux intérêts de l'armée. »

[78]

Le chef de brigade Roguet au citoyen Bonnet, commandant la 33e. — Marsecco, 23 juillet 1799.

« Ayant appris que déjà les soldats se livrent au pillage, je vous fais passer ci-joint l'arrêté du général en chef. A cet égard donnez connaissance aux diverses compagnies que je suis décidé à exécuter cet arrêté, et à livrer les coupables à la commission militaire pour être jugés de suite. Il est temps que le nom français cesse d'être entaché par quelques brigands. Vous ferez faire des patrouilles pour arrêter tous ceux qui se seront écartés du camp. Le soldat trouvé dans la ville sans une permission du commandant de sa compagnie, sera arrêté et traduit : militaires comme pillards, la commission jugera les uns et les autres.

« Je m'occupe en ce moment des subsistances ; malgré que ce pays soit dénué de tout, j'espère que ce soir elles seront assurées.

« Je vous avais prescrit ce matin, de faire marcher militairement la brigade, mon ordre n'a point été exécuté; nombre de soldats sont restés en arrière pour se livrer au pillage. Tout cela résulte du peu de surveillance des officiers et sous-officiers. Si de nouvelles plaintes me parviennent, j'obligerai les uns et les autres à rester toujours présents au camp. J'irai m'assurer moi-même de l'exécution. Il s'agit de remettre l'ordre, j'espère que vous et les officiers me seconderez. »

[79]

Le chef de bataillon Roguet au commandant de l'avant-garde de l'aile gauche. — Marsecco, 23 juillet 1799.

« Il est étonnant, que malgré mes instructions pour maintenir le bon ordre et faire respecter les propriétés, vous laissiez commettre le pillage, vous demeurerez responsable du désordre dès que vous ne vous conformerez pas à ce que je vous ai prescrit. Vous m'accuserez réception de la présente. »

[80]

Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. — Bagnasco, 24 juillet 1799.

« Dans ma lettre d'hier, je t'ai fait part des positions que j'occupe ; tu verras, par la copie de la lettre du commandant de la Piève, que ce que

j'avais prévu arrive effectivement. Les barbets se portent tous du côté de Mondovi. Nous leur avons par notre marche, ouvert les passages pour entrer dans la Ligurie et la vallée d'Oneille. Cinquante hommes iront une seconde fois mettre ce dernier pays en insurrection. Ils peuvent facilement se porter sur Tende ; ce n'est point une armée organisée, mais une masse de brigands capables de nous faire les plus grands maux; ces gens-là connaissent le pays. Nos derrières ne sont point en sûreté, nos convois seront arrêtés, vu l'impossibilité de fournir des escortes assez nombreuses. Mon flanc gauche est découvert; de la manière dont sont placées les troupes, il est impossible qu'elles puissent se secourir.

« Pour parer à tout, il faut armer les Liguriens et désarmer la vallée d'Oneille. »

[81]

Le chef de brigade Roguet au capitaine commandant l'avant-garde de l'aile gauche. — Marsecco, 23 juillet 1799.

« On vient se plaindre à moi que des grenadiers ayant passé le Tanaro, se sont portés à Saint-Juste, et ont déjà commencé à enfoncer les portes de l'église paroissiale.

« Je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour réprimer un pareil brigandage qui ne peut être toléré; il contrarie les vues du général, autant qu'il est en opposition avec le bon ordre et la discipline militaire, si scrupuleusement recommandés. »

[82]

Le chef de brigade Roguet au ministre de la police de la République ligurienne. — Bagnasco, 27 juillet.

« Les brigands, réduits au désespoir, s'organisent en bandes d'assassins; ils se portent sur le territoire ligurien, enlèvent les bestiaux et assassinent les voyageurs. Cela vient de ce que les gardes nationales se sont retirées par suite des insinuations de certains agents de nos ennemis qui ne cessent de leur prêcher que le gouvernement entend qu'ils restent chez eux ; j'ai cru qu'il était essentiel de faire à l'administration d'Albenga, l'invitation dont vous trouverez ci-joint copie ; je ne sais si elle aura l'effet que j'en attends. Mes efforts ne tendent qu'à maintenir la tranquillité dans la partie de la Ligurie que je commande, et à empêcher les ennemis du dehors d'en faire le théâtre de leurs crimes. »

[83]

Le général en chef Moreau au ministre de la guerre. — Armée d'Italie, 25 juillet 1799.

« J'ai reçu, citoyen ministre, votre lettre du 27 messidor ; celle du 17 du même mois, retardée à la poste, ne m'est parvenue que le même jour.

« Je ferai en sorte de répondre à la confiance du Directoire exécutif ; vous pouvez lui porter l'assurance de mon entier dévouement à la République.

« J'attends à tout moment le général Joubert ; vous pouvez être assuré que je lui donnerai sur l'armée dont il va prendre le commandement tous les renseignements qui dépendront de moi.

« J'ai la douleur de vous apprendre la reddition de la citadelle d'Alexandrie, j'allais me mettre en mouvement pour la dégager, elle a capitulé le 3 de ce mois (21 juillet 1799). J'ignore quels sont les motifs de la reddition, l'ennemi avait commencé son feu le 26, et j'espérais qu'elle tiendrait 15 ou 20 jours de bombardement, étant bien casematée.

« La perte de cette place rend les opérations de l'armée plus difficiles, j'ai renforcé le corps du général Pérignon qui avait déjà commencé son mouvement offensif, il s'était porté de Savone sur Dego, il est d'environ 20,000 hommes ; le corps du général Saint-Cyr défend la Bocquette avec environ 7,000 hommes ; l'armée de Naples, forte d'environ 14,000 hommes, couvre la droite de Gênes vers Torilles, et défend la rivière du Levant, jusqu'à la Spezzia. L'ennemi n'a pas encore fait de mouvement bien déterminé, comme nous sommes en défensive, je manœuvrerai d'après ce qu'il voudrait tenter.

« Je me rendrai aussitôt l'arrivée du général Joubert à la destination que vous m'indiquez ; je vous adresserai de là, d'après les instructions que vous m'y annoncez, la demande de quelques officiers : la tâche qu'on m'impose exige des coopérateurs d'un talent et d'une expérience bien éprouvés. »

[84]

Le chef de brigade Roguet aux habitants de la vallée du Tanaro. — Bagnasco, 25 juillet 1799.

« Malgré nos efforts pour maintenir la discipline, assurer le respect des personnes et des propriétés, des habitants de la vallée du Tanaro, aban-

état des denrées conformément aux dispositions du même arrêté ; vous verrez par la lettre ci-jointe, la précaution que j'avais déjà prise pour connaître mes ressources pour la subsistance de l'armée, et m'assurer en même temps que le trésor public ne fût pas frustré par les prix excessifs des denrées et celui des transports.

« Un objet sur lequel les renseignements seront peut-être plus difficiles, c'est la force réelle des troupes et le brigandage dans les consommations, je vais y remédier par les mesures de précautions et de surveillance qui seront en mon pouvoir : mais suis-je bien sûr d'y réussir. Combien déjà ne sont pas enracinées dans la République les habitudes de vol, et combien n'est pas perfectionné l'art de se rendre impénétrable à toutes les recherches.

« Les voleurs sont beaucoup trop couverts même contre le désagrément des destitutions par la morale, qui a prévalu, de ne plus les condamner que sur des pièces écrites, si vous ne les prenez la main dans le sac ; il faudrait renoncer à tout autre soin et même à son repos pour pouvoir les atteindre.

« Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il n'y a pas dans les Alpes une armée capable d'agir et que la consommation y a été habituellement, d'après le rapport du commissaire ordonnateur, de 30,000 rations et de 5,000 de fourrage ; que sera-ce lorsque nous aurons des troupes et de la cavalerie.

« S'il est passé quelque marché pour assurer le service du sel, des légumes, des liquides et de la viande, je ne manquerai pas de le soumettre à votre sanction. Mais quel marché peut avoir lieu lorsqu'il n'y a aucun moyen de paiement et avec qui peut-on les faire ? qu'avec des aventuriers incapables d'aucune avance ? Comment ferai-je pour les transports qui, dans la guerre des montagnes sont plus difficiles et plus dispendieux que dans toute autre.

« Mais encore comment les payer avant que nous puissions recevoir les équipages que vous me promettez ; je ne suis pas inquiet sur votre zèle et votre infatigable activité, mais je vous avoue que je commence à l'être sur les véritables intentions du ministre des finances que je ne vois exact et ardent que pour le paiement des services arriérés.

« Je me recommande à vous, citoyen ministre, comme à un ami éprouvé : vous m'avez jeté dans un grand abîme, aidez-moi, je vous prie à en sortir. »

[88]

Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. — Bignasco, 26 juillet.

« Les subsistances manquent ; la troupe a été hier le quart et aujourd'hui

je n'ai rien à lui donner: j'ai écrit à la Piève au commissaire, point de réponse: j'ai envoyé dans les villages voisins, mais sans succès; tout a décampé vers Mondovi. Le soldat sans pain, se livre au pillage. Les troupes qui sont depuis Ponte-di-Nava jusqu'ici, sont dans le même cas. J'ai essayé de faire moudre du blé non encore récolté; cela n'est pas possible. J'ai été hier à Garressio, la troupe y meurt de faim, et d'après le rapport du chef du 3e bataillon de la 4e, plusieurs soldats sont malades de faiblesse. Il est temps de parer au désordre qui nous gagne. Il est bien difficile de tenir une troupe sans subsistance. Souwarow répète aux Piémontais que nous ne sommes chez eux que pour dévaster les propriétés.

« Le défaut de vivres, pourrait bien lui faire dire vrai, nous sommes nos propres ennemis.

« Il n'y a rien de nouveau quant aux mouvements de l'ennemi; hier, une découverte est venue vers Salcetto, mais elle a fui lorsqu'elle a vu nos grenadiers. »

[89]

Championnet, général en chef de l'armée des Alpes, au ministre de la guerre. — Grenoble, 26 juillet 1799.

« Je vous envoie, citoyen ministre, un échantillon de la manière dont se fait le service par ces compagnies si chaudement protégées; vous verrez par les procès-verbaux que je vous adresse, que sur 600 chevaux déjà reçus par les agents du gouvernement, il s'en est trouvé plus de 300 hors de service. Ils y seraient encore pour consommer inutilement du fourrage, si le zèle de la réunion patriotique n'avait provoqué, une vérification nouvelle et ne m'avait averti de ce désordre.

« J'ai demandé au général Sugni, d'artillerie, des renseignements sur les coupables qui trafiquent aussi honteusement avec les compagnies des intérêts de la République et qui la trahissent d'une manière si perfide.

« Ainsi se vérifie ce qui est si bien connu ici de tout le monde et ignoré peut-être du gouvernement que ces compagnies ne font d'autres services réels que de faire reparaître les chevaux qu'ils font réformer et qu'ils achètent au plus vil prix. C'est cependant ces compagnies qui n'ont fait en Italie aucun service réel, puisqu'il est de notoriété publique, qu'il n'y a été pourvu que par des réquisitions et des capitulations que le ministère ancien a prodiguées; des délégations dont toutes les caisses sont ouvertes, et par lesquelles toutes les ressources sont épuisées.

« Si les caisses s'ouvrent, c'est pour leur faciliter tous les paiements qu'elles sollicitent.

« Il n'y a pas longtemps qu'il a été soustrait, ici à l'armée d'Italie, une

somme de 440,000 francs, qu'on disait nécessaire pour payer des agents qui ont aussitôt abandonné le service à Gap et dans les environs.

« Avec quels moyens ces compagnies font-elle le service : avec les ressources seules de nos magasins, et il est notoire que la compagnie Beaudin s'en est saisie dès l'instant qu'ils ont commencé à se former par les secours de la contribution en denrées, il n'y a jusqu'au service du chauffage, du riz et des légumes secs, que ces compagnies n'aient abandonné, afin de se dispenser des avances ; il n'est plus fait aujourd'hui que par les communes qui s'indignent de voir de tels fripons dessécher toutes les caisses et faire tomber sur elles l'embarras et les avances de l'entretien de l'armée.

« L'audace de ces vils spéculateurs est telle, qu'ils ont souffert que les municipaux de Gap aient assuré le service de la viande sur leur propre crédit et de leur bourse personnelle.

« Sauvons, citoyen ministre, la République de ces cruels vampires : je me sens le courage de vous en délivrer facilement dans mon armée, sans que le service en souffre aucun instant. »

[90]

Le général Chasseloup-Laubat, commandant en chef le génie de l'armée d'Italie, au ministre de la guerre. — Gênes, 27 juillet 1799.

« La citadelle d'Alexandrie vient de se rendre aussi honteusement que les autres places d'Italie et j'y ai perdu le capitaine Grai, le capitaine Lepot et le lieutenant Cuvel, qui ont été faits prisonniers. Cette reddition est d'autant plus malheureuse que le général en chef, instruit par le commandant même de la place qu'on pouvait tenir encore jusqu'au 15, avait pris ses mesures pour faire lever le siége. La perte de cette place gênera plus nos opérations que la prise même de Turin, car elle nous coupe notre communication de Coni sur le Pô et nous ôte la jouissance d'un grand pays de plaine. On s'étonnera toujours qu'une place dont les bastions et les demi-lunes sont couverts par des contre-gardes, et où tout est à l'abri de la bombe, se soit rendue sans qu'il y ait brèche, je ne dis pas pas au corps de la place, mais même aux ouvrages avancés, et sans qu'on soit peut-être arrivé au chemin couvert.

« Si c'est faute d'approvisionnement de bouche que les places d'Italie se sont rendues, il faut faire fusiller le commissaire ordonnateur en chef qui en a appauvri les approvisionnements quand il s'est trouvé à portée ; si c'est par le manque d'autres services, il faut en faire également justice. Mais enfin il faut qu'elle se fasse ou tout s'écroulera de toutes parts. »

[91]

Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. — 0 juillet.

« Il est étonnant que vous ne m'ayez point encore adressé le procès-verbal es effets trouvés en magasin à Port-Maurice. Je suis informé que vous 'avez point porté sur l'inventaire beaucoup d'autres existant auprès du onsul français à San-Remo. Ce fait, joint aux quarante malles fermées qui xistaient dans le magasin de Port-Maurice et qui, lors de l'inventaire, ont té trouvées ouvertes, me surprend d'autant plus que lorsque je vous ai onné ma confiance pour cette opération, j'avais cru que vous vous en seriez cquitté avec plus d'exactitude. Je vous engage à faire des recherches pour onnaître les auteurs de la fraude que vous auriez dû réprimer et à me aire connaître le plus promptement possible le résultat de vos opérations. ous n'oublierez point de me rendre compte du blé, foin, bois et bestiaux equis par votre secrétaire dans la vallée, et de l'emploi qui en a été fait. »

[92]

Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. — 0 juillet.

« J'ai fait faire une reconnaissance vers Ceva sur deux points : le premier r la route de Batifolo, où l'on n'a rencontré personne ; le deuxième par gorge de Bagnasco. L'officier commandant sur ce point a été jusqu'au te de Ceva, sans trouver aucun ennemi ; les Autrichiens ont évacué la et gardent seulement le fort avec 300 hommes. A Mondovi, il n'y a que hommes, dont 30 Autrichiens et le reste Barbets. A Fossano, il se ve 3,000 hommes. La troupe a reçu aujourd'hui, pour la première fois is que nous sommes ici, ration entière de pain. »

[93]

baron de Mélas, commandant général de l'armée impériale, rave jeunesse piémontaise. — Turin, 28 juillet 1799.

tre pays, vos pères, et vous-mêmes, vous avez été pendant longtemps joug d'ennemis perfides qui, par la plus exécrable trahison qui les igne dans leurs délits, vous séduisirent et vous fûtes contraints de clarer, avec ignominie pour votre honneur, contre vos amis.

« S. M. l'Empereur, mon maître, avec une noblesse d'âme, entreprit d'éloigner de votre pays, avec une force imposante, le désordre et la désolation. Vous devez reconnaître que vous lui devez une nouvelle vie, votre repos et l'ordre des choses. Il se persuade donc que le peuple piémontais, convaincu de la raison des faits, ne sera pas un moment sans saisir l'heureuse occasion qui se présente où il peut démontrer pour la bonne cause sa fermeté, son courage, l'honneur de sa nation, et, pour consolider encore plus, sa sécurité par l'union qui doit épouvanter la ridicule philosophie de l'ennemi. Pour cela accourez, ô jeunesse piémontaise, sous les victorieux étendards qui vous attendent pour assurer ceux de votre pays; et vous prendrez part aux victoires qui se suivent l'une après l'autre.

« Le bureau de l'enrôlement est établi à Turin sous la direction du colonel baron de Brentano; ceux qui voudront suivre cette honorable invitation à s'engager pour la bonne cause, doivent se présenter le plus tôt qu'il leur sera possible. Ceux qui sont bons chasseurs ou bons tireurs seront admis dans son régiment; et les autres seront reçus dans les autres corps de Vallons, de Brabançons ou des nationaux italiens.

« Ils recevront, pour leur engagement, 6 fr. 45 en argent de Piémont et la ration de pain et la paye comme les autres militaires, avec la promesse qu'après la paix ils seront librement renvoyés. »

[94]

Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, aux membres composant le Directoire exécutif. — Nice, 30 juillet 1799.

« Je crois devoir rendre compte au Directoire de tout ce qui m'a frappé en passant dans la 8e division militaire (la Provence). La désorganisation la plus complète s'y fait voir à chaque pas; il serait impossible de s'imaginer que ce puisse être la frontière d'un grand État. Les routes sont si pitoyables, qu'une voiture de poste dans cette saison n'y peut aller qu'au pas; Marseille elle-même est dépavée et présente sous ce point de vue l'aspect d'une ville qui va soutenir un siége; les postes manquent partout de chevaux et la plupart sont désertes; le service des étapes nul; les communes où elles sont établies ruinées et justement irritées; Toulon approvisionné pour trois mois seulement et pour 8,000 hommes, tandis qu'il en faut 12,000 pour le défendre; Antibes manquant absolument de grains; Nice dans un état de famine et Marseille, qui devait approvisionner toute cette partie, refusant la sortie des grains, parce qu'elle craint souvent d'en manquer. J'ai partout cherché les hommes chargés des approvisionnements de l'armée Ils ont échappé à mes recherches. Je n'ai vu personne. En effet il n'y a personne.

« A Marseille, le croiriez-vous, une lettre du ministre de la guerre dit positivement : « *En vain la compagnie Beaudin soutient-elle qu'elle*

« *n'est plus chargée des approvisionnements de l'armée, elle l'est tou-*
« *jours. Forcez-la à servir.* » Et en effet, la compagnie Beaudin s'y refuse et ne se trouve nulle part. Partout elle échappe.

« Cet état est affreux, citoyens directeurs, et je ne pourrais pas y remédier parce qu'il faut que je me batte. Il faut donc que ce soit de Paris que partent les ordres et les moyens d'approvisionnements pour le midi : rien n'est plus facile. La Saône, le Rhône, le Languedoc peuvent faire de Marseille un grenier abondant qui peut alimenter facilement l'armée et la Ligurie. Car, malgré les Anglais, le cabotage ne peut être interrompu. Je demanderai expressément que la marine de Toulon fût seule chargée de fournir et de conduire les grains et les liquides à l'armée. Il n'y a qu'elle qui ait un service organisé et qui puisse le faire. Le commissaire ordonnateur Bertin m'a donné des moyens momentanés, précieux. Je vous prie de donner les ordres aux ministres de la guerre et de la marine pour s'entendre à cet égard.

« Il n'y a pas un moment à perdre ou le Midi est perdu pour la République. Tous les désordres sont sur le point d'y être à leur comble. Le général Quantin est trop faible. Je vais m'occuper de le changer bien vite. Pas un fusil sur les derrières de l'armée. L'arsenal de Toulon, le seul qui puisse en fournir, manque de matières premières pour le matériel de l'artillerie.

« Je ne connais pas encore bien l'état et les forces de l'armée. Sa position est dangereuse. Je vais la changer dès qu'il me sera possible de le faire. J'ai ordonné au général Championnet de se porter sur-le-champ à Coni. Après s'être assuré de Fenestrelle, mon premier effort sera de lui donner la main et de conserver au moins cette place. Alexandrie est tombée au pouvoir des coalisés. Tortone tient encore. Je conserve l'espoir de maintenir l'armée de la République dans le Piémont, mais quels que soient mes efforts, ils seront vains si les derrières de l'armée demeurent dans un état aussi pitoyable, dans un état qui prouve l'absence de tout gouvernement et qui prépare la Vendée la plus sanglante.

« S'il existe assez d'hommes aujourd'hui à l'armée d'Italie, dans un mois ou deux, il lui faudra un renfort de 20 ou 30,000 hommes. Partout on attend des instructions et des ordres pour les conscrits et les bataillons auxiliaires. Cependant tout est arrêté et le mouvement sera manqué si on balance encore quinze jours à l'exécuter.

« Mon premier soin en arrivant à Nice a été de donner l'ordre au général Vignoles d'aller défendre Coni. Il a toujours eu la confiance de Bonaparte ; il a du talent, de la bravoure, et je l'ai trouvé sous ma main (de la main de Joubert) : « *Je pars à l'instant pour Gênes.* »

« *P. S.* Tout l'effort des ennemis se fait en Italie. Si l'armée d'Helvétie continue à être spectatrice oisive avec 80,000 hommes et qu'elle ne fasse pas un grand mouvement sur sa droite, nous aurons bien servi Souwaroff

et ses maîtres. Cette réflexion m'a paru si importante que je me décide avant de fermer ma lettre de la mettre sous les yeux du Directoire (de la main de Joubert) : « *Le général Vignoles refuse. Je ne puis qu'envoyer « un officier relever le courage de la garnison et surveiller.* »

[95]

Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. — Bagnasco, 31 juillet.

« Vous trouverez ci-joints les rapports des découvertes que j'ai fait faire. La troupe manque de souliers, celle qui est à Orméa et à Ponte-di-Nava resta quelquefois trois jours sans vivres. Le soldat pille et se fait assassiner par les paysans. La découverte a trouvé à Viogène trois soldats percés de coups de stylets, ils s'étaient éloignés de leurs postes pour piller. »

[96]

Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, au citoyen Bernadotte, ministre de la guerre. — Gênes, 5 août 1799.

« Je suis arrivé, le 15 thermidor, au quartier général de l'armée d'Italie. Le général Moreau faisait un mouvement sur sa ligne et n'a pu me remettre le commandement qu'aujourd'hui 18. L'armée, forte d'environ 40,000 hommes disponibles non compris 7 ou 8,000 hommes répandus le long de la rivière de Gênes et qui doivent y rester est divisée en deux corps dont l'un garde les débouchés du Piémont sur Savonne et l'autre placé derrière Gavi et Seravalle couvre Gênes.

« Le bruit court que Mantoue est pris. La réjouissance s'en est faite dans l'armée austro-russe, mais les rapports particuliers démentent cette nouvelle qui paraît incroyable aux militaires.

« On annonce aussi que Masséna a battu le prince Charles et marche sur les lacs derrière Milan. Quoi qu'il en soit, l'ennemi s'est montré en force depuis deux jours sur la droite de l'armée et a intercepté la communication entre Gavi et Seravalle. J'apprends à l'instant qu'il bombarde ce fort et peut-être sera-t-il rendu avant que je puisse le secourir.

« L'artillerie, après avoir fourni six millions de cartouches, n'a plus aucune ressource à espérer. Toulon, Antibes et tous les arsenaux du Midi sont épuisés. La marine seule pourra peut-être en fournir. Je vous engage, citoyen ministre, à prendre à ce sujet les mesures les plus promptes pour

ne pas laisser l'armée sans approvisionnements et par conséquent sans défense.

« *P. S.* (de la main de Joubert). Il n'y avait pas d'argent en caisse. J'assemble 20.000 hommes au Cairo commandés par Pérignon. S'il en est temps, ils se porteront à Acqui. Je vais sur Gavi de ma personne pour tâcher de dégager Seravalle ou de faire joindre la gauche avec la droite dans la plaine.

« L'artillerie réunie des deux armées ne donne que 40 pièces de canon. »

[97]

Le chef de brigade Roguet au commandant de la 33e demi-brigade. — 5 août 1799.

« Je suis instruit que des soldats vendent leurs armes ; pour connaître ceux qui se rendent coupables d'un tel délit, vous voudrez bien m'envoyer, dans la journée, un état nominatif, et par compagnie, des armes qui manquent au corps que vous commandez. »

[98]

Suchet, général de division chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, au ministre de la guerre. — Gênes, 6 août 1799.

« Arrivé le 15 au quartier général de l'armée, le général Joubert n'a pris le commandement que le 18 pour donner le temps au général Moreau de terminer un mouvement qu'il avait commencé et qui n'a pu recevoir son entière exécution.

« J'ai bien des détails à vous fournir sur la malheureuse armée d'Italie. Sa position est telle que, lorsqu'elle fut arrachée des rochers de Gênes par Bonaparte elle était infiniment mieux en état d'entrer en campagne.

« Le manque de fusils est si grand qu'une partie de la 44e est armée de fusils de chasse et que près de 2,000 conscrits sont à Nice, formés en bataillon et sans armes. Ils n'ont ni habit ni giberne, et sont enfin comme sortant de la charrue.

« Depuis le mois de prairial jusqu'à ce jour il n'est pas arrivé à l'armée plus de 5,400 conscrits. Je vous en donnerai le détail et l'emploi.

« L'armée d'Italie est encore la seule où la solde se trouve arriérée d'un mois et demi.

« L'arrivée de l'armée de Naples absorbe encore 300,000 francs qui ne serviront qu'à la mettre au courant de celle d'Italie, et le moment où la

sable pourra enfin être à jour, sera encore retardé si vous ne venez promptement à notre secours.

« Je n'ose vous parler des subsistances : ce service se fait très-mal; chaque jour augmente nos inquiétudes. Les opérations de l'armée seront sensiblement compromises si vous ne parvenez pas à assurer nos moyens d'existence. Il faut des fonds et beaucoup de fonds pour parer aux nombreux besoins d'une des armées les plus éloignées de la métropole. Je me rappelle, citoyen ministre, vos expressions : « *En commandant sur le Rhin, « je reçois promptement des secours; en Italie, je n'ai à espérer que « des promesses.* »

« Faites, citoyen ministre, que les promesses se réalisent enfin ; jamais armée n'en eut un plus urgent besoin.

« Le matériel de l'artillerie est presque nul. Les pertes qu'on a essuyées en ce genre sont incalculables. Enfin, tout est à créer dans cette partie.

« Le 5, le général Moreau vous aura sans doute rendu compte de l'ordre qu'il a fait en France d'un grand nombre de corps de cavalerie et d'infanterie pour les former de nouveau. Il en résulte pour l'armée un affaiblissement de cavalerie, que tous les détachements réunis ne pourront élever la force de cette arme à plus de 2,500 chevaux. Vous jugerez combien ce nombre est infiniment insuffisant, et vous sentirez, citoyen ministre, la nécessité de nous envoyer des renforts.

« La totalité de l'armée de Naples ne fournira pas à l'armée plus de 12,000 hommes combattant. Presque tous les corps ont été détruits. Il n'en reste que des lambeaux bien mal habillés et qui ont besoin d'être maintenus par une sévère discipline.

« Voilà, citoyen ministre, un aperçu de la position actuelle de l'armée; je vous donnerai plus de détails aussitôt que j'aurai pu recueillir les différents renseignements que j'ai demandés. Croyez que malgré l'étendue du mal j'apporte la ferme résolution d'y remédier, et que les efforts du général en chef et les miens auront sans cesse pour but de rendre à cette brave armée une bonne organisation et son ancienne gloire.

« *P. S.* Vous serez sans doute surpris d'apprendre que l'armée de Naples existait encore lors de l'arrivée du général Joubert. Le chef de l'état-major de cette armée ne remettra aujourd'hui ses registres. Voilà tout ce qui nous viendra de cette armée, à moins que je n'ajoute beaucoup de dettes et de dépenses extraordinaires. A peine avons-nous des munitions pour quatre batailles. »

[99]

F. Roguet au général commandant le corps de troupes austro-russes qui entreront à Acqui. — Acqui, 16 août 1799.

« Général,

« Nous laissons sous la sauvegarde de la loyauté et de l'humanité 241 sous-officiers ou soldats blessés que nous ne pouvons, vu leur état et faute de moyens de transport, faire évacuer sur nos derrières. Les recommander serait une insulte à faire aux militaires, quels qu'ils soient, qui entreront après nous à Acqui. Il suffira de leur dire que ce sont des Français qui ont été blessés au champ d'honneur pour qu'ils obtiennent tous les égards que commande impérieusement l'humanité. »

[100]

F. Roguet à la municipalité d'Acqui. — 16 août 1799.

« Faute de moyens de transport, je suis obligé de laisser à l'hôpital 241 sous-officiers ou soldats blessés ; ces hommes sont sous votre sauvegarde. La nation française vous rend responsables de la moindre insulte qui pourrait leur être faite. Rappelez-vous de la conduite qu'a tenue l'armée à votre égard, mais soyez persuadé que si elle a oublié vos égarements, sa vengeance sera terrible. Si vos concitoyens sont assez lâches pour oublier ce que nous avons fait pour vous, l'humanité vous commande de protéger ceux des Français que les circonstances nous forcent à vous laisser.

« Vous ferez parvenir la lettre incluse au commandant des troupes austro-russes qui entreront après nous dans votre ville. »

[101]

Moreau, général en chef, au Directoire exécutif. — Voltagio, 17 août 1799.

« Le général en chef Joubert m'avait prié de rester avec lui jusqu'au débouché dans la plaine de Tortone où, d'après vos ordres, il devait tenter le sort d'une bataille. Je ne pus me refuser à cette invitation et, sans conserver le commandement, je me portai avec les divisions de droite, aux ordres du général Saint-Cyr, par Gavi, sur les hauteurs de Novi, où nous arrivâmes le 27. Le général en chef y arriva le même jour, passant par Acqui et Capriata. Nous reconnûmes la position de l'ennemi, et des rapports cer-

tains sur l'arrivée des troupes du siége de Mantoue avaient presque déterminé le général à ne pas tenter de déboucher sur un ennemi d'un grand tiers plus fort que l'armée qu'il commandait, et ayant au moins une supériorité de 6,000 chevaux. Il devait, le 28, prendre une détermination définitive.

« L'ennemi ne lui en a pas donné le temps et nous fûmes attaqués sur toute notre ligne à peine reconnue. Le général en chef se porta aussitôt à la gauche. Je l'avais quitté pour redresser la position de quelques troupes. J'aperçois un grand désordre au point où il s'était porté. Je m'y rendis en grande hâte ; l'ennemi y faisait des progrès effrayants. J'appris que le général en chef venait d'être tué. Je réunis quelques compagnies de grenadiers et parvins à rétablir le combat.

« Le commandement de l'armée appartenait de droit au plus ancien général de division, puisque j'avais une autre destination, mais je connaissais le désagrément de prendre une armée sur un champ de bataille qu'on n'a point disposé et je crus que le bien de la République exigeait encore que je me chargeasse de cette tâche pénible.

« Notre position, prise dans l'intention d'attaquer l'ennemi, était mauvaise en défensive, surtout contre une armée aussi supérieure, vu son étendue. Cependant elle a été défendue depuis la pointe du jour jusqu'à trois heures avec une opiniâtreté et un courage dignes des plus grands éloges. Malheureusement, la droite aux ordres du général Vatrin avait eu un succès contre le corps russe tellement brillant que ses troupes s'emportèrent avec trop d'ardeur à sa poursuite et se fatiguèrent tellement qu'un corps de réserve, le dernier espoir de l'ennemi venant des environs de de Tortone, arrivé à trois heures après midi sur le champ de bataille, dépassa la droite avec rapidité et s'empara des hauteurs qui étaient derrière lui, et s'avança sur la chaussée de Gavi à Novi, notre principale communication.

« Nos troupes avaient fait tant de marches et de charges, combattant sans avoir mangé depuis la veille, qu'il fut de toute impossibilité de rassembler assez de troupes pour l'en chasser entièrement. Le général Saint-Cyr employa la 106e 1/2 brigade, notre seule réserve, pour arrêter les progrès de l'ennemi. Elle fit plusieurs charges avec une telle bravoure qu'elle parvint à dégager assez la chaussée de Novi pour que l'artillerie de la droite pût s'y retirer.

« Ce mouvement rétrograde ayant découvert notre centre et la gauche, il fallut se retirer en présence de l'ennemi, mouvement excessivement dangereux et dont je sentais toute la difficulté. Je l'ordonnai pour tout ce qui ne pouvait plus se retirer par la route de Novi, par *Pastuvana* et *Capriata* pour les corps du général Pérignon ; ce mouvement commença à quatre heures de l'après-midi ; notre retraite s'exécuta avec ordre jusqu'à Pastuvana, mais l'artillerie et les troupes d'une partie du centre et de la gauche,

s'étant encombrées dans ce village pendant qu'on chassait l'ennemi, qui s'était emparé des chemins de retraite, il y eut un désordre que la fermeté des officiers généraux, dont quelques-uns ont péri, et où tous ont couru le plus grand danger, n'a pu empêcher ; beaucoup de charretiers d'artillerie, effrayés, coupèrent les traits de leurs chevaux et abandonnèrent à l'ennemi plusieurs pièces et caissons. La nuit vint ajouter au désordre, mais elle arrêta les poursuites de l'ennemi.

« J'ai donné l'ordre aux troupes de reprendre la position qu'elles occupaient avant de déboucher, les troupes de la gauche en avant de Savonne et celles de droite à la Bochetta. Je n'ai aucune nouvelle des généraux Pérignon et Grouchy. Quelques rapports me font craindre que ce dernier n'ait été tué. J'ai encore l'espoir que le premier sera arrivé à sa destination. Le général Colli a, par des prodiges de valeur, sauvé une grande partie de l'artillerie.

« Le général Joubert espérait que son mouvement serait soutenu par l'armée des Alpes, à laquelle il avait donné des ordres pour descendre en Piémont ; j'apprends à l'instant, par son aide de camp, qu'il y avait envoyé, qu'elle ne pourra se mettre en mouvement que dans quelques jours, ce qui me fait croire qu'il me sera impossible de conserver mes positions devant Gênes, ayant tout lieu de craindre que l'ennemi ne cherche à pénétrer sur Savonne, ce qui couperait ma communication avec la France et séparerait l'armée. A peine ai-je eu jusqu'à présent le temps de la remettre et les rapports sur l'ennemi ne sont pas assez précis pour pouvoir déterminer un mouvement.

Nos troupes ont fait des prodiges de valeur jusqu'au mouvement rétrograde. L'artillerie a fait des merveilles ; elle a consommé toute la mitraille que nous avions, et le corps russe a été écrasé. Il a tenté quatre attaques, où il a été constamment repoussé. Le corps du général Kraye, chargé de l'attaque de la gauche, n'en pouvait plus à trois heures. Tout nous promettait enfin un heureux succès, mais point de résultat avantageux puisque, avec une bataille gagnée, il eût encore été dangereux de marcher en plaine avec notre infériorité en cavalerie. Les généraux Pérignon, Saint-Cyr et Grouchy se sont particulièrement distingués ; j'ai peut-être tort de vous en citer quelques-uns, tous ont fait leur devoir, et peu n'ont pas été blessés ou leurs chevaux. J'ai été parfaitement secondé par les généraux Suchet et Dessoles, le chef de l'état-major, avant l'arrivée du général Joubert. Le général Partouneaux a été fait prisonnier, mais le général ennemi Lusignan a également été pris, blessé dans la charge de la 106e 1/2 brigade. Je l'ai rendu à charge d'échange (1).

---

(1) Un officier écrivait à Moreau pour lui faire connaître la situation dans laquelle il se trouvait. Il parlait de l'opportunité d'entrer en négociations avec les Bourbons. Moreau détruisit cette lettre.

« N'ayant pas encore reçu de rapport, je ne vous citerai pas tous les actes de bravoure des corps et des individus qui se sont distingués. J'ai été particulièrement témoin du grand courage des 63e, 68e et 44e de ligne et des 17e et 20e légères, cette dernière a souffert considérablement. Notre perte est d'environ 2,000 blessés ; il me reste à pleurer, avec tous les vrais amis de la République, la perte qu'elle vient de faire du trop brave et estimable Joubert. Personne n'aimait plus son pays et n'était destiné à pousser plus loin la gloire militaire.

« La situation de l'armée a exigé que je ne me rende pas à la destination que vous m'avez prescrite avant d'avoir un successeur. La réunion de l'armée des Alpes et d'Italie, sous les mêmes ordres, m'en donnent un naturel, c'est le général Championnet. En lui faisant part de notre situation, je lui mande de laisser l'armée des Alpes, à peine formée, aux ordres d'un de ses lieutenants généraux, et de se rendre à celle d'Italie pour que je puisse exécuter promptement les ordres que vous m'avez prescrits. Mes chevaux et mes équipages sont depuis plusieurs jours en route pour l'armée dont vous m'avez donné le commandement.

[102]

Il Direttorio esecutivo. — 18 agosto 1799.

« Vista la lettera scritta dal generale Suchet, capo dello stato maggiore dell'armata d'Italia, à nome del generale in capo, al cittadino Belleville, console generale, e da questo communicata ad esso D. E. inerendo alla legge del 5 agosto corrente,

« Decreto :

« 1° Il ministro di guerra e marina, incaricato di organizare, an che per mezzo del cittadino commandante Roguet colla maggiore sollecitudine la guardia nazionale delle giurisdizioni limitrofe alle valli del Tanaro, di Oneglia, in esecuzione della legge del 5 del corrente mese d'Agosto;

« 2° Subito, che la guardia nazionale delle giurisdizioni indicate nell'articolo prendente sara organizata, sara la stesso destinata a garantire il territorio dalle incursioni degl'insurgenti di dette valli, sotto gl'ordini del predetto commandante Roguet, a condizione però che egli prenda la misure necessarie per provedere di razioni e di armi la mentovata guardia nazionale. »

[103]

Suchet, général de division, chef de l'état-major général: instruction pour le citoyen Roguet, chef de la 33e demi-brigade. — Cornegliano, 18 août 1799.

« Le citoyen Roguet est chargé de défendre les débouchés qui aboutissent à la rivière de Gênes, depuis le poste de Intrapa inclusivement, jusqu'à Carlino, se liant avec le col de Tende et de faire opérer, sous sa responsabilité personnelle, le désarmement complet de toute la vallée d'Oneille.

« Pour l'exécution des ordres ci-dessus, il aura la 33e demi-brigade, le 3e bataillon de la 44e, les détachements qui sont dans la rivière. Depuis y compris Albenga jusqu'au Port-Maurice, une demi-brigade que le général de division Lemoine mettra à sa disposition, il pourra employer aussi les troupes soldées ou gardes nationales liguriennes qu'il pourra trouver dans le pays qu'il est chargé de garder.

« La gauche de la division Grouchy, en occupant Saint-Bernard, s'appuiera à Intrapa; le citoyen Roguet se liera par des postes et de fréquentes patrouilles. Il informera de ses opérations et de ses positions le général Lemoine, commandant par intérim l'aile gauche sans cependant cesser de correspondre avec moi.

« Prenez sur le pays, s'il est possible, des bêtes de charge pour en donner dix-huit à chaque demi-brigade, pour le service des subsistances qui ne peut manquer que par le défaut de moyens de transports. »

[104]

Le chef de brigade Roguet au général Suchet. — 24 août 1799.

« D'après vos instructions, les avant-postes d'Orméa, de Carlino et de Viogène sont occupés par mes troupes; elles n'ont trouvé aucun obstacle. Quelques barbets tenaient divers postes, mais ils ont fui à notre approche: il paraît même que l'ennemi est encore loin et qu'il a le dessein de se porter dans cette partie; les avant-postes de son armée sont à Bene. J'ai informé le général Lemoine de ma position. La troupe n'a point reçu de subsistances hier, elle n'en aura point aujourd'hui. J'écris partout pour en demander: personne ne me répond, le soldat est nu-pieds. Le général Lemoine au lieu d'une demi-brigade, n'a mis à ma disposition que le 3e bataillon de la 29e légère; il faudrait au moins un autre bataillon.

« J'ai reçu aujourd'hui le décret du Directoire ligurien, concernant la formation des gardes nationales. Je demande au ministère la loi en vertu de laquelle il a été rendu et qui fait connaître le mode adopté : aussitôt qu'elle me sera parvenue, je m'en occuperai ; j'espère que cela ne sera point sans quelque succès.

« Le dépôt de 1,500 hommes de la 33e demi-brigade que vous m'avez promis de faire rentrer, est toujours retenu à l'armée des Alpes ; malgré les ordres déjà donnés par le général Moreau ; le peu d'hommes que j'ai, diminue tous les jours. Le conseil d'administration qui devrait se trouver ici, le quartier-maître, la caisse, les papiers, en un mot, tout ce qui peut constituer l'existence du corps est avec ce dépôt, à la tête duquel des intrigants sollicitent la formation d'un nouveau corps ; vous comprenez le préjudice que cela nous porterait.

« Lorsque je serai parfaitement établi et que les subsistances seront assurées, je m'occuperai de l'affaire d'Oneille.

« J'ai été informé qu'un nombre considérable de soldats abandonnaient leur drapeau et se rendaient à Nice ; j'ai donné les ordres les plus précis aux commandants d'Albenga et de Port-Maurice, afin que tout militaire armé ou non armé, marchant isolément, sans ordre précis d'une autorité supérieure, soit arrêté et conduit au quartier général. »

[105]

Le chef de brigade Roguet au général Lemoine. — 24 août 1799.

« Les troupes, sous mes ordres ont, d'après les dispositions prises par le général en chef, occupé les positions de Viogène, de Carlino et d'Orméa. Terme et Intrapa. Ce dernier lieu n'est occupé que par une grand'garde. Les troupes chargées de la défense de ce point, sont à l'Isola Pelosa, et peuvent correspondre avec la redoute de Mont-Gallé. La troupe n'a point reçu de vivres depuis deux jours, je manque de cartouches. Je vous prie de vouloir bien donner des ordres pour qu'il m'en parvienne promptement. »

[106]

Le chef de brigade Roguet au chef de bataillon Carlier. — août 1799.

« Malgré les démarches que je fais de divers côtés, je ne puis rien obtenir ; les subsistances manquent dans toute l'armée : j'ai écrit trois fois

au général en chef ; point de réponse. Le commissaire des guerres, à Port-Maurice, n'a aucun moyen.

« Le camp de la division Grouchy n'a rien reçu depuis trois jours, le général Charpentier a envoyé aujourd'hui à Orméa pour avoir des vivres, il n'a pu rien obtenir.

« J'espère cependant que cet état de choses ne durera pas. En ce moment le soldat souffre, et mon plus grand chagrin est de ne pouvoir adoucir son sort. J'envoie un exprès au général en chef, j'espère être plus heureux. Un convoi considérable de grains débarque à Gênes ; on va le répartir dans la rivière : 45 mulets chargés d'argent destiné à la solde des troupes sont arrivés : sous peu la solde sera à jour. Il faut de la patience et surtout du zèle de la part des officiers ; il serait bien malheureux que ce dont vous me parlez pût avoir lieu ; je ne puis y croire, j'irai demain au camp. J'envoie des détachements dans les communes de la vallée d'Oneille pour prendre le pain et le blé que je pourrai y trouver.

« *P. S.* Je viens de requérir à la Piève, deux rations de pain, avec promesse de les rendre, dans quatre jours, en nature ou en numéraire, demain vous aurez du pain mais il sera peut-être tard : patience. »

[107]

Le général de division Victor au Directoire exécutif. — Finale, 25 août 1799.

« Vous ne serez pas étonné des revers de l'armée d'Italie, quand vous en connaîtrez les auteurs et les causes : tous ses malheurs et la misère sous laquelle elle succombe doivent être attribués au désordre et à la cupidité insatiable de ses administrations et de ceux qui sont chargés de les diriger. Cette armée manque de tout, même de pain, depuis la reprise des hostilités, le soldat, épuisé de fatigue, couvert de haillons et de vermine, et par surcroît, privé continuellement de ses subsistances, méconnaît la discipline, méprise ses officiers et se livre à tous les excès sans que l'on puisse le ramener à l'ordre et à ses devoirs.

« Le 15 août, jour encore plus funeste à la République qu'aucun de ceux qui se sont écoulés pendant la guerre, l'armée n'avait pas reçu de vivres depuis quatre jours. Aussi tombait-elle d'inanition et la bataille a été perdue, on voyait une grande partie des soldats couchés au milieu d'une grêle de balles, disant aux officiers que la mort qui les environnait était préférable à des privations continuelles. Deux jours se sont passés sans qu'ils aient reçu le moindre secours, si ce n'est quelques onces de légumes secs ; cette disette ne cesse pas, beaucoup de soldats meurent ; un grand nombre désertent, et ce qui reste menace hautement de quitter les drapeaux. Il n'y a pas un magasin de vivres à l'armée : la même pénurie s'étend à plus

de cinquante lieues d'elle ; le pays qu'elle occupe, ne possède rien ; les habitants aussi malheureux que nos soldats, sont prêts à se révolter. Il ne nous arrive point de secours de l'intérieur de la France. Je suis convaincu qu'il n'en existe pas même pour les nouvelles troupes qu'on veut y organiser. Nous n'avons aucun moyen de transports : toute notre cavalerie est détruite, enfin tout annonce la dissolution du militaire et de l'État qui naguère tenait le premier rang dans le monde. Telles sont, citoyen directeur, ces vérités affreuses que je ne puis vous exprimer qu'avec l'accent de la douleur et de l'indignation qu'elles m'inspirent. Je désire qu'elles vous éclairent sur les dangers dont la patrie est menacée, afin que vous y opposiez un remède par tous les moyens qui sont en votre pouvoir ; si cet état dure encore quinze jours, nos malheurs seront à leur comble et les ennemis seront dans nos foyers ; c'est donc à l'instant même qu'il faut agir : c'est de l'argent qu'il faut envoyer, des administrations qu'il faut réorganiser, des administrateurs et des commissaires des guerres coupables qu'il faut punir. Cette mesure doit être générale, le mal est partout où nous avons des troupes.

« Je ne terminerai pas le faible aperçu de notre situation sans vous faire connaître comment les hôpitaux sont administrés. Ces lieux où l'humanité doit épuiser tous ses soins sont à l'armée le tombeau de tous ceux qui ont le malheur d'y entrer. Les malades y meurent faute de soulagement, les blessés qu'on évacue d'un hôpital à un autre, font quelquefois vingt lieues sans trouver un toit pour s'y mettre à l'abri ; la plupart sont atteints de la gangrène faute de pansement. On les rencontre étendus sur les chemins, combattant avec la mort et maudissant ceux qui les laissent dans cet état cruel. Sont-ce là, citoyens directeurs, les récompenses qu'on destine au courage et aux services! Peut-on après tant d'iniquités, compter sur des soldats qui en sont victimes, peut-on, dis-je, espérer qu'ils sauveront la patrie si l'on n'améliore pas promptement leur sort? Les événements nous l'apprendront. »

[108]

Le chef de brigade Roguet au chef de l'état-major général. — 26 août 1799.

« La vallée d'Oneille est presque dans un état d'insurrection : les concussions y sont à l'ordre du jour. Le général en chef a ordonné des contributions, elles ont été payées, et des détachements parcourent la vallée pour en imposer de nouvelles ; plusieurs plaintes me sont parvenues. Je ne puis y faire droit : mais j'ai défendu aux imposés qui ont satisfait à la demande du général en chef, d'obtempérer aux nouvelles contributions. Tout le monde s'en mêle : les officiers commandant les détachements se permettent aussi de faire des demandes. Des agens commissionnés, requièrent pour la subsis-

tance des troupes, des bestiaux qu'ils vendent à leur profit, aussitôt qu'ils les reçoivent. A mon arrivée, j'ai fait des circulaires aux administrations et commandants de places. Cette correspondance a été arrêtée par un général ; nonobstant l'ordre que vous lui aviez donné, ce dernier n'a pas discontinué.

« Malgré mes bonnes intentions il est de toute impossibilité que je fasse le bien si, lorsque je travaille conformément à vos vues, d'autres cherchent à détruire et à protéger nos ennemis en nous aliénant les citoyens. L'émigration se fait sentir dans la vallée d'Oneille et j'ai des avis certains qu'elle est prête à s'insurger.

« La troupe de la montagne n'a point eu de vivres depuis deux jours. J'ai fait des visites domiciliaires à la Piève et le pain que j'ai trouvé a été pris. J'ai promis de restituer la réquisition en grain ou en argent dans quatre jours.

« Je vous prie de me décharger d'une mission que je n'ai point la possibilité d'accomplir. »

[109]

Le chef de brigade Roguet au général en chef. — 27 août 1799.

« La désorganisation est à son comble, le pillage, le viol et l'assassinat sont à l'ordre du jour. Les troupes, sans subsistances depuis plusieurs jours, se débandent, parcourent la campagne et se livrent aux plus affreux excès. La perte de votre armée est organisée. La désertion se multiplie : les soldats abandonnent leurs postes, vendent les armes et s'acheminent vers la France. Depuis quatre jours, les troupes que je commande n'ont eu qu'une ration de pain ; j'ai écrit partout ; personne ne me répond. Avant hier, le commissaire du Port-Maurice m'annonçait que quarante setiers de grains étaient en route pour la Piève. Ils ne sont point encore arrivés. Depuis deux jours, il y a ici des employés ; ils attendent leur inspecteur qui a l'argent nécessaire pour assurer le service, et au lieu d'être à son poste, celui-ci rode, dit-on dans la rivière, sans doute pour y organiser les dilapidations. Aussitôt sa rentrée, je le ferai bâtonner. Je serai dénoncé, destitué, mais j'aurai fait mon devoir.

« La vallée d'Oneille, en proie aux concussions les plus déplorables, est prête à prendre les armes contre nous. Vous m'avez donné des ordres pour y commander : mais un général garde les circulaires que j'adresse aux commandants de places et municipalités ; il continue d'exercer le commandement.

« Le désarmement de la vallée aura lieu ; mais, d'un autre côté, l'on s'arme au moyen des fusils de nos déserteurs que les paysans achètent. J'ai prescrit à tous les commandants d'arrêter les déserteurs, ainsi que les paysans qui achetaient des armes ; malgré mes ordres, j'ai des avis certains que la désertion, au lieu de cesser augmente tous les jours. L'armement des Liguriens ne peut avoir lieu après les vexations dont ils sont accablés ; la plupart sont obligés d'abandonner leurs foyers pour se soustraire peut-être à la mort. Ce sont des Français qui commettent toutes ces horreurs

« La troupe est sans souliers ; la vallée de la Piève est inondée de soldats de tous les corps de l'armée qui abandonnent leurs postes et forcent les habitants à les nourrir.

« La cavalerie dépasse tous les excès ; le peu de fourrage qu'on lui donne est vendu, et lorsque le cheval est exténué de faim on le tue. La route de la rivière est couverte de chevaux morts.

« Je vois l'impossibilité de faire le bien, je vous demande de me décharger du commandement dont vous m'avez honoré. Il vous sera aisé de trouver quelqu'un qui pourra mieux faire que moi. Ce que je vous dis est la vérité. Mon devoir m'oblige à vous faire connaître les moyens que nos ennemis emploient pour flétrir votre gloire et provoquer la destruction de l'armée d'Italie. »

[110]

Le chef d'état-major général de l'armée d'Italie au chef de brigade Roguet. — 28 août 1799.

« Le général en chef et moi, mon cher Roguet, avons reçu vos lettres du 19 et 20 du courant. Nous avons vu avec peine le tableau affligeant que vous faites de votre position, ainsi que le dégoût qu'elle vous inspire ; mais bien loin de vous rappeler du commandement qu'il vous a confié, il désire que vous le conserviez et que vous continuiez à y empêcher le désordre. Il est résolu de vous seconder par tous les moyens possibles, de renouveler l'ordre au général Puthod de se rendre au poste qui lui a été assigné. Vous ne serez plus entravé par un conflit d'autorité, pour arrêter les concussions et exactions qui paraissent avoir eu lieu : agissez avec fermeté pour empêcher le désordre faites arrêter les coupables et rendez-moi compte de ce que vous aurez fait.

« Quant à vos besoins, le commissaire ordonnateur a été consulté, et il nous a assuré que 300 quintaux de blé sont au Port-Maurice, destinés pour vos troupes et 1,800 à Oneille. Il y a des souliers à Antibes, et il a donné des ordres pour que vous en receviez 1,000 paires.

« Continuez, mon cher Roguet, avec confiance et constance, surveillez l'ennemi, écrivez-moi souvent et remplissez l'attente du général en chef qui compte beaucoup sur vous. »

[111]

Circulaire du chef de brigade Roguet. — 28 août 1799.

« Je suis informé que des chefs de corps prennent des subsistances pour plus d'hommes qu'il n'en ont de présents sous les armes, ce qui, joint à la grande pénurie où nous nous trouvons compromet le service.

« Je rappelle les chefs à l'observation du code pénal militaire et leur déclare que je le ferai mettre à exécution contre ceux qui contreviendront. »

[112]

Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. — 28 août 1799.

« La Piève manque de vivres, la troupe est aujourd'hui au quart. Il a fallu rendre à la commune le grain qu'elle m'avait avancé pour la subsistance des jours précédents. Demain, je n'ai rien à donner; je sais qu'il existe des magasins à Port-Maurice ; vous me l'annoncez aussi par votre lettre et je suis étonné que vous ne preniez aucun moyen pour me les faire parvenir. Je suis fort aise que vous parliez de vos frères d'armes, j'aimerais mieux que vous fassiez votre devoir. Il est temps que cela finisse : les soldats désertent, je ne puis en accuser que l'administration. Le 25, vous m'avez annoncé un convoi de blé, qui était en route pour la Piève, ce convoi n'est arrivé que le 26 ; de sorte que le 25 et le 26, la troupe a totalement manqué de vivres, et il est déserté deux cents hommes du poste du col de Terme.

« Je sais qu'il a été perçu des contributions dans la vallée d'Oneille, vous les avez reçues ; le montant est destiné à la subsistance des troupes. Cependant, vous forcez les communes de Port-Maurice et de la vallée d'Oneille d'y pourvoir. Vous êtes chargé d'organiser des transports, vous n'en avez rien fait. Vous vous servez de mulets liguriens que vous ne payez pas, tandis que vous les faites payer par la République, outre que vous profitez de l'argent des contributions, sous prétexte de payer les frais des transports. Vous avez fait des réquisitions de bestiaux dans la vallée d'Oneille pour nourrir la troupe, et ces bestiaux ont été aussitôt vendus. Je porte haine aux hom-

[115]

Le chef de brigade Roguet au chef de l'état-major général. — 2 septembre 1799.

« Des avis qui paraissent certains m'annoncent que les ennemis, après la reddition de Tortone, ont mis en marche une colonne vers Mondovi, sans doute pour se porter sur Coni. Selon toute apparence, les postes qui couvrent Orméa seront attaqués, et leur peu de force ne les met pas dans le cas de tenir. Vous trouverez, ci-jointe, la situation des troupes depuis Intrapa, que je n'ai pu faire occuper, parce qu'il aurait fallu tenir la vallée d'Enfer. Cependant les avant-postes, sur cette partie, se lient avec Mont-Galle jusqu'à Carlino, conformément à vos instructions. L'ennemi, s'il veut se porter avec succès sur Coni, doit attaquer cette partie, et vous jugez quelle serait la position de l'armée, si ce point venait à être forcé. L'insurrection, comme je vous l'ai déjà dit, s'est fait pressentir sur plusieurs points de la vallée d'Oneille ; il faut l'éteindre dès la naissance, sans quoi elle peut nous devenir funeste, car c'est un mouvement combiné avec l'ennemi. Envoyez-moi le plus tôt possible votre autorisation pour publier l'ordre que je vous ai fait parvenir, si vous l'approuvez.

« D'après les instructions du général Saint-Cyr, le général Poinsot continue de commander la gauche de la division Victor qui est composée des troupes sous mes ordres, et qui garde les positions que vous m'avez chargé de défendre. Les troupes ont actuellement du pain mais rien autre. L'on annonce des fournisseurs, entrepreneurs, inspecteurs, etc., ils ne paraissent pas. Les commissaires vous diront que rien ne manque à l'armée : ils vous trompent : ils ont conspiré notre perte et si des moyens vigoureux ne sont pris contre eux, ils y parviendront. Je vous renouvelle la demande de la rentrée de notre dépôt qui est à Barcelonnette, et qui, deux fois en marche pour l'armée d'Italie, d'après l'ordre du général en chef, a été arrêté par le général Championnet.

« Je pars pour Oneille où je vais prendre des mesures pour faire arrêter les chefs des brigands. Vous recevrez sous peu le résultat de cette affaire. Mais il faut un exemple contre les fripons qui ont presque forcé, par leur conduite, ce peuple à se déclarer contre nous. »

[116]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Suchet, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie. — 7 septembre 1799.

« Je suis ici depuis deux jours sans pouvoir m'occuper du désarmement de la vallée d'Oneille, qu'il est essentiel de faire. Le 4, deux soldats de la garnison d'Oneille ont été assassinés par les paysans de Castel-Recchio ; un a été tué et l'autre a reçu trois coups de feu. Ces soldats avaient été pour piller. Le commandant d'Oneille envoya pendant la nuit, un détachement pour arrêter les assassins et la municipalité, mais tous avaient décampé ; les soldats, indignés, ont pillé l'endroit ainsi que Sainte-Agathe. J'ai désapprouvé cette conduite, et j'ai ordonné au commandant de la place de faire mettre aux arrêts l'officier qui commandait le détachement ; si cet endroit n'avait point été pillé, nous aurions pu arrêter plusieurs Barbets et même des chefs qui allaient s'y réfugier.

« Deux frégates anglaises bloquent en ce moment le port de Diano et paraissent vouloir s'emparer d'un convoi de 15,000 mines de grains et d'un envoi de poudre ; j'ai chargé le consul français de faire conduire tout à terre, de requérir les mulets nécessaires pour le transport des poudres à leur destination et de garder, sur le port, les bâtiments chargés de grains jusqu'à nouvel ordre ; j'ai prescrit à la population de prendre les armes pour empêcher l'approche des chaloupes ennemies : cette côte est très-mal gardée.

« Faites-moi passer votre décision sur la proclamation aux Oneillois, elle devient tous les jours plus nécessaire. »

[117]

Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Suchet, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie. — 10 septembre.

« Hier, deux bâtiments ont été pris par les Anglais sur la rade d'Allassio : vous trouverez ci-joint le rapport du commandant de cette place. L'officier d'artillerie qui devait coucher à bord du navire chargé de munitions était en ville : j'ai donné des ordres pour qu'il fût conduit au quartier général. Aujourd'hui, il a été pris un bâtiment de grains à Diano, heureusement que j'avais fait décharger hier 50 barils de poudre, dont le même navire était porteur. Le patron est Ligurien, et le chargement appartient à un négociant de Langueglia. On évalue cette perte à 150,000 livres. J'ai ici beaucoup de poudre destinée à l'armée et que je ne puis expédier sans courir les risques de la faire prendre par les Anglais ; j'ai chargé le consul de la faire

partir aussitôt qu'il y aura possibilité de continuer la route sans danger. Cette côte est mal gardée; j'ai été la visiter jusqu'au Serro et j'ai ordonné plusieurs batteries qu'on fait à l'instant; il serait à propos d'avoir des barques canonnieres sur la côte, pour empêcher l'approche des chaloupes anglaises qui viennent canonner dans certains lieux de la rivière jusqu'à portée de pistolet, et font même des débarquements : avant-hier, le courrier fut canonné et poursuivi pendant une demi-heure.

« Les habitants de Rezzo et Cenova, pays de la vallée limitrophe avec la Pieve, ont achete des pierres à feu; ensuite des renseignements pris, j'ai fait arrêter dans ces communes trois Barbets qui ont été conduits aux prisons d'Albenga. Plusieurs chefs de Barbets ont été arrêtés pendant l'insurrection, les armes à la main; ces hommes, reconnus pour des brigands, ont été d'abord mis dans les prisons d'Albenga et ensuite à Savone. Plusieurs d'entre eux sont élargis; d'autres demandent à leur famille de l'argent pour être mis en liberté; je vous fais observer que parmi ces derniers est le nommé *Rosso de Scoirzina*, scélérat reconnu pour avoir été, de tous les temps, l'assassin des Français, le voleur de nos convois et l'assassin des courriers de l'armée; le general en chef jadis l'avait réclamé au roi de Sardaigne, qui le fit echapper et le nomma capitaine des Barbets. Il commandait à la derniere insurrection des brigands du Tanaro. Le fils de Ricardi, le général en chef des insurgés, et chef lui-même, fut arrêté les armes à la main. Lors de la levée du blocus de la Pieve, il fut conduit à Albenga dans les prisons; je ne sais qui lui a donné la liberté, mais il est en ce moment en Piemont, où il organise l'insurrection.

« Donnez-moi un successeur dans le commandement que vous m'avez confié, je vous le demande avec instance. »

[118]

Il capo di brigata Roguet, capo della 33ª mezzo-brigata d'infanteria di battaglia, comandante la città e valle d'Oneglia, al popolo delle città e valle di Oneglia. — 15 settembre 1799.

« Cittadini :

« Dei scellerati nemici della pace, e della vostra felicità, sparsi nelle valle cercano di traviarvi, e d'indurvi a provocare il risentimento d'una nazione, che non a guari, vi ha date le prove più luminose della sua clemenza, e lealtà.

« Appena poterate godere di questa tranquillità tanto desiderata da voi, che un orda di facinorosi profittando della generosita Francese è rintrata nelle proprie case non già per passarvi dei giorni di pace, ma per alimentare frà i suoi concittadini le speranze la più absurde, e le più rée, e fomentare o spirito di rivolta, col favore del quale essi sperono di vedere realizati

loro progetti, che hanno pec scopo la distruzione delle belle contrade, che voi abitate.

« Onegliesi, è tempo una volta d'aprvie gli occhi: riconoscete in costoro i vostri nemici, e guardateni d'all'abisso in cui essi vogliono precipitarvi.

« Le armi che pecco fa voi portaste contro la nazione Francese vi sono state ricercate: voi non avete ancora saddisfatto a questa giusta dimanda. I vostri propri interessi, la vostra pace, la vostra tranquillita esigono imperiosamente, che fia totto ai malevoli ogni mezzo di farvi servire di stromento alle loro trame, e che fiate preservati in questa maniera dalle più grandi calamità.

« Il popolo Oneglise è stanco dei mali soffegti, e vuole la tranquillità. Io userò di tutti i nuzzi per ridonargliela; ín conseguenza.

« Ordino:

1° Tutte le armi da fuoco, da punta, e da taglio suranne rimesse al Porto-Maurizio due giorni dopo lo publicazione del presenti al Bucò, che sarà detinates. I facili dovranno esser refi in regione di un fucili per uomo dall'età di 17. Fino a sessant'anni inclusive. Quolli che sono già stati consegnati saranno riteuuti a conto;

« 2° Le municipalita formeranno una stato legale della popoloziune della loro comune sulla base dell'articolo precedente e lo rimetteranno unitamente all'armi;

« 3° Ogni comune che non fi uniformeà all disposizioni sopra indicate nel termine prescritto sarà dichiarata in rebellione e trattata militarmente.

« 4° Qualunque Onegliese, che serà trovata con armi, fi considererà come ribelle, e sarà all'istante fucillato;

« 5° Qualunque casa in cui fassero trovati dei depositi d'armi sarà brucciata, ed il proprietario sarà trattato come capo di rebellione;

« 6° Qualunque comune sul territorie della quale fi formeranno delle radunanze armate sarà brucciata, e gli abitanti passati a fil di spada;

« 7° Le municipalità mi trasmetteranno unitamente all'armi lo stato dettaglate delle contribuzioni, che hanno pagate il ad nome di quelli che le hanno esatte;

« 8° Gli abitanti pacifici saranno rispettati, e protetti: le loro persone, e le loro proprietà sona sotto la salvaguardia della le altà Francese: ma guai a quelli che cercheranno di sedurre il popolo. Sono già prese delle misure per purgare il suolo repubblicano da fimili scellerati;

« 9° I buoni cittadini sono invitati a far conoscere gli autori, e fautori delle concussioni, e dilapidazioni, che possono aver avuto luogo nella valle. Essi saranno arrestati, e trattati secondo tutto il rigore delle leggi.

« 10° Le municipalità della città e valle d'Oneglia renderanno conto tutte le decadi della situazione della loro comune, e sono responsabili di tutti quelli arvenimenti, che potessero succedere per disetto della loro sopravegglianza.

« 11° Delle colonne mobili marceranno nella valle per assicurare la più esatta esecuzione del presente ;

« 12° I preti sano personalmente responsabili di ogni movimento controrivoluzionario ;

« 13° I comandanti di Piazza useranno delle persuasive da bel principio, ed in seguito della forza per mentenere l'ordine nella valle d'Oneglia. Essi tratteranno con tutta la dolcezza gli abitanti pacifici, e tranquilli, ma impiegheranno tutti i mezzi di rigore par far rientare n'ell'ordine chiunque se ne allontanasse.

[119]

Les républicains de la division à leurs camarades et frères d'armes de toutes les armées. — 12 octobre 1799.

La résistance à l'oppression est un devoir sacré de l'homme.

« Camarades, le soldat français sait se faire aux privations qu'exigent de malheureuses circonstances Le soldat français sait souffrir pour son pays, mais jamais pour les tyrans qui l'oppriment.

« La nécessité, le besoin le plus urgent, notre honneur, nous font un devoir de rompre le silence, qui ne pourrait être regardé que comme de la faiblesse. Ouvrons les yeux sur les horreurs qui nous entourent : voyons d'un côté le soldat nu et defaillant, périr de froid et de famine, tandis que de l'autre, une horde de sybarites s'abreuvent à longs traits, dans des verres d'or, du fruit de nos misères..... Dormons-nous, camarades?..... D'où provient cette lâche stupeur ? ne sommes-nous pas les mêmes qui jurâmes à la Rotonde (A Rome, lors de l'insurrection en février 1798) : *Guerre éternelle aux fripons !* Ne sommes-nous pas les mêmes qui, par notre courage et notre énergie, dans les mémorables journées des 13 vendémiaire et 18 fructidor, fîmes rentrer dans la poussière des gouvernements injustes ?

« Vous frémissez, dignes compagnons de nos infortunes....., vous partagez nos sentiments, vous souffrez les mêmes privations. Eh bien ! il n'est qu'un moyen de les faire finir : levez-vous tous, prononcez-vous fortement ; que les cris de vengeance contre les dilapidateurs et les sangsues qui entourent le Gouvernement se fassent entendre !

« Quant à nous, nous allons vous en donner l'exemple : nous portons nos sollicitudes auprès du Corps législatif, nous lui faisons part de notre malheureuse situation, nous lui disons que depuis 6 mois le soldat et l'officier sont sans solde, qu'ils sont pour la plupart du temps obligés de se nourrir avec le quart d'une ration de pain, ration qui souvent, par sa mauvaise qualité, occasionne des maladies épidémiques.....; nous lui disons que, réduits au désespoir, nous sommes capables de tout entreprendre..... Ils sont pères, nos législateurs, ils ont des fils qui combattent dans nos rangs, qui sont souvent les malheureuses victimes de la cupidité de ces monstres.... et ils nous rendront justice. »

[120]

Le général en chef Championnet au Ministre de la guerre. — 5 novembre 1799.

« Je vous transmets, citoyen Ministre, le rapport des mouvements de l'armée, des différents combats qu'elle a livrés ou soutenus et de leurs résultats depuis ma dépêche du 29 du mois dernier.

« Le 29, le général Duhesme, qui avait ordre de se tenir prêt à venir joindre l'armée en débouchant par Pignerol, fit attaquer un corps de 500 hommes qui occupait Saint-Chaumont et Gravières. Son aide de camp, le chef de bataillon Boyer, chargé de cette attaque avec quatre compagnies de grenadiers, les culbuta au delà de Suze et leur fit 100 prisonniers dont 5 officiers.

« Le commandant du fort de Gavi me fait prévenir que, le 2 de ce mois, le corps de droite, aux ordres du général Saint-Cyr, a battu complétement l'ennemi près de Pouzzolo, lui a fait 2,000 prisonniers dont 300 cavaliers, et lui a pris 3 pièces de canon. J'attends avec la plus vive impatience le rapport du général Saint-Cyr pour vous transmettre des détails sur cette affaire. Depuis le 1er de ce mois je n'ai point reçu de nouvelles de cet officier général ; il m'écrivait, à cette date, qu'il se proposait d'attaquer l'ennemi, le 2, à Pouzzolo, et qu'il espérait le battre.

« Le 5, la garnison de Mondovi, renforcée par un corps de 6,000 hommes, attaqua le général Lemoine dans ses positions de Vico et de Monastero : l'attaque fut repoussée vigoureusement, l'ennemi ramené devant Mondovi par nos troupes, qui firent 300 prisonniers dont 7 officiers, et prirent 3 pièces de canon.

« Le 6, je fis faire un grand fourrage à la division Grenier, qui poussa à Murazzo, Valdigi et Villafaret. La brigade du général Clément enleva sur la route de Valdigi un convoi de 100 bœufs et 50 voitures chargées de grains et farines.

« Pendant la marche des colonnes, l'ennemi força les postes établis sur les bords de la Stura et passa sur la rive gauche, à la hauteur de Casteletto, avec un corps de 800 hommes de cavalerie, 600 d'infanterie et 3 pièces de canon ; par ce mouvement il se trouva sur les derrières de la réserve, qui était à un mille en avant de Runchi. Je me trouvais sur ce point ; j'ordonnai au général de brigade Calvin de faire faire demi-tour à droite au 4e bataillon de carabiniers et à deux escadrons de cavalerie et de culbuter l'ennemi. Le général Calvin l'attaqua avec son impétuosité ordinaire, lui reprit une pièce d'artillerie qu'il nous avait enlevée, délivra tous les Français faits prisonniers sur la route de Notre-Dame d'Ohm, fit 80 prisonniers, se rendit maître de toute son artillerie et le jeta sur la rive droite avec une perte de 200 hommes tués ou blessés. Les prisonniers annoncent que le fils du prince de Taxis la Tour se trouve parmi les morts.

« Le 7, le général Duhesme partit avec sa division pour venir à Pignerolle ; il attaqua et chassa l'ennemi de toutes ses positions, et après deux ou trois combats dans lesquels l'ennemi perdit beaucoup de monde, il s'empara, le 10, de vive force de Pignerol. Dans sa marche il fit 1,000 prisonniers à l'ennemi et lui prit 1 pièce de canon. Le général Duhesme se loue beaucoup du talent et du courage du général de brigade Kister, des adjudants généraux Paulet et Planta (ce dernier a été dangereusement blessé), et de ses aides de camp Boyer et Ordonneau.

« Tous les rapports depuis le 9 m'annoncent que les succès de la droite de l'armée donnaient de vives inquiétudes à l'ennemi et qu'il faisait filer des détachements sur Asti pour renforcer le corps battu par le général Saint-Cyr. Je tenais fortement à lui faire abandonner son camp retranché de Morrozzo. Le 9, 10 et le 11, je le fis tâter sur tous les points ; je fis attaquer le village de Casteletto, qui appuyait fortement sa droite ; l'adjudant général Fraisinet s'en rendit maître de vive force le 10 à l'entrée de la nuit.

« Le 11, j'ordonnai au général Lemoine de porter un fort corps sur Cairo et de prendre position à Breolungo avec le reste de la division.

« Le général Victor se porta à la Marguerita et détacha une brigade sur la rive gauche de la Stura, qui prit position à Murazzo. La division Grenier occupa Valdigi et Vataguesco. La division Duhesme, Ruel. Le général Bichepanse, commandant l'avant-garde de la division Grenier, fit 120 prisonniers dans le village de Valdigi.

« Le 12, la division Victor vint prendre position à Murazzo et fit une reconnaissance sur Fossano ; l'ennemi l'occupait fortement. Le même jour, le général Serras, commandant la brigade de gauche du général Lemoine, s'empara de Mondovi où il fit 400 prisonniers, n'ayant pu, faute de cavalerie, poursuivre la colonne qui l'évacuait. Nous avons trouvé 9 pièces de canon dans la place, beaucoup de munitions. Je ne m'arrêterai pas à vous faire sentir l'importance de l'occupation de cette place, qui nous met à

même de faire le siége de Ceva et met l'ennemi dans l'impossibilité de s'établir de nouveau entre la Stura et le Tanaro. Le général Duhesme s'établit à Saluzzo.

« Le 13, à la pointe du jour, l'ennemi réunit toutes ses forces entre Fossano et Genola, et attaqua les divisions Victor et Grenier, la première à un mille de Fossano, la deuxième à Valdigi et à Sangliano. On se battit de part et d'autre avec acharnement jusqu'à midi, où l'ennemi porta toutes ses forces sur la gauche du général Grenier et menaça de le tourner. Un mouvement de retraite fut sur-le-champ ordonné sur Centola à cette division, et celle de Victor reprit sa position de Murazzo. L'ennemi n'a eu d'autre avantage que de nous tuer ou blesser beaucoup de monde; le nombre, je ne vous le dissimule pas, s'élève à 1,500 hommes. Ses pertes sont égales aux nôtres; nous lui avons enlevé, en outre, 1 pièce de canon et fait 200 prisonniers. Parmi les morts de l'ennemi se trouve un officier général.

« N'étant pas certain encore si, en évacuant le camp de Murazzo, l'ennemi a l'intention d'abandonner cette partie du Piémont qu'il occupe ou de prendre une position en appuyant sa droite aux montagnes, j'ai dû prendre une position plus resserrée. J'ai, en conséquence, pendant la nuit, fait replier le corps du général Grenier, sa gauche à Busca et Caraglio, et sa droite à Tarentusa. Le général Victor appuie sa droite à Ranchi et sa gauche en arrière de Centola. Le corps du général Fraisinet occupe Casteletto et Montanera, la réserve à Lespinetta. La division Lemoine occupe Mondovi, Carru et Bene.

« Vous jugerez, citoyen ministre, que nous avons obtenu un grand avantage d'avoir forcé l'ennemi à évacuer sa terrible position de Murazzo et de nous abandonner Mondovi. Nous avons plus de facilité pour vivre et nous sommes moins gênés dans nos mouvements. Ceux que l'ennemi va faire décideront des miens. »

[121]

Suchet, général de division, chef de l'état-major général, au Ministre de la guerre. — Coni, 5 novembre 1799.

« Je m'empresse de vous retracer les différents combats que, depuis le premier jour du mois de brumaire, l'armée d'Italie a eu à soutenir ou à livrer sur la ligne immense qu'elle occupe; vous y reconnaîtrez le caractère national: l'opiniâtreté à vaincre tous les obstacles et le désir bien prononcé d'égaler les armées victorieuses d'Helvétie, du Rhin, de Hollande et d'Égypte.

« Le même jour, le général Fraisinet, à la tête d'un bataillon du 3e et quelques chasseurs de la 18e, force les retranchements de Casteletto et s'y établit.

Prise de Mondovi, 2 novembre 1799.

« Le 11, le général Lemoine avait ordre de s'avancer sur Carru; il y porte les brigades Clausel et Gardanne; les troupes passent le Perio ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, sous le feu de l'ennemi, et s'y établissent. En même temps, la brigade Serras s'emparait de Bréolongo. Maître de ce poste, le général Serras se porte rapidement sur Mondovi; et ayant su que l'ennemi se retirait en hâte sur Bene, il attaque le faubourg de Mondovi avec impétuosité, fait cinquante prisonniers, et somme la ville de se rendre: il y reste à peine quelques hommes pour la défendre; les habitants les forcent eux-mêmes à céder, et nous prîmes possession de la place; nous y trouvâmes 9 pièces de canon, 122 caisses de gargousses de six, 400 obus chargés, 40 caisses de gargousses à mitraille, 19 boîtes à mèches d'obus, 45 bombes chargées, 430 fusils d'infanterie, 92 caisses de cartouches d'infanterie, 3 caisses de pierres à feu, 12 balles illuminaires, 20 boîtes à mitraille de gros calibre, des magasins considérables d'avoine, de blé et d'eau-de-vie. Le 20e léger y a trouvé la caisse du régiment qui défendait la place.

« L'ennemi continuait à faire des mouvements; ses bagages et la grosse artillerie filaient par derrière Fossano. Le général en chef calculait que le général Saint-Cyr, d'après ses ordres, s'avançait par Novi sur les derrières de l'ennemi, vers Alexandrie et Tortone; il venait même d'apprendre indirectement que ce général avait attaqué et eu un succès. Il ne fallait point laisser aux ennemis le temps de réunir contre lui de trop grandes forces qui l'eussent écrasé. Le succès de la division Lemoine n'était pas suffisant. Le général en chef se décida à presser vigoureusement le corps d'armée ennemi à Fossano, et à mettre au moins obstacle à sa marche sur Alba et Asti.

« Le 11, une brigade de la division Victor passa la Stura et vint s'établir à Murazzo, près de la division Grenier et la réserve.

« Le 12, l'ennemi ayant quitté ses positions retranchées de la Marguerite et Murazzo, le restant de la division Victor vint passer la Stura sous Coni, ne laissant que 1,500 hommes environ qui, réunis à la petite brigade du général Fraisinet à Casteletto et Montanevo, devaient observer l'ennemi et se rapprocher du général Lemoine pour inquiéter ensemble les derrières de l'ossano par Saint-Alban, la Trinité et Bene. La division Victor, suivant le chemin de Fossano par le bord de la Stura, s'avance jusque sous la place et la reconnaît. La division Grenier poussait en même temps jusqu'à Valdigi, Genola et Savigliano, où entra le soir la brigade Clément. Le général en chef se porta ce jour-là à la division Victor et suivit, par lui-même, le mouvement général. Le général Richepanse, à la tête d'un corps de grena-

diers et de cavalerie légère, battit l'ennemi à Valdigi et lui enleva 150 hommes. Dans le même temps, le général Duhesme enlevait Saluzzo.

Affaire de Fossano, 4 novembre 1799.

« Le 13, à la pointe du jour, les divisions Victor et Grenier se disposaient à attaquer; au même instant l'ennemi, qui, dans la nuit, avait rassemblé toutes ses forces, marchait sur elles. Le général Victor, établi sous Fossano même, soutint avec une fermeté étonnante l'effort d'une partie de l'armée, ainsi que le feu de la place, tandis que l'autre moitié se portait sur le général Grenier à Genola et Savigliano, et étendait un feu terrible sur toute la ligne. La canonnade, le feu de mousqueterie, les charges de cavalerie et à la baïonnette jonchèrent rapidement de blessés et de morts le champ de bataille. Ce petit nombre lutta avec un courage inouï et une fermeté inébranlable.

« C'est dans cette mêlée que la valeur française a brillé dans tout son éclat. Les 3e et 17e léger ont reçu des charges de cavalerie à la portée de pistolet et ont répondu par des feux soutenus. Les 93e et 105e ont trois fois chargé, et la dernière a pendant 6 heures tenu ferme sous le feu le plus terrible de l'ennemi et de la place. Le général Richepanse, à la tête de la cavalerie, s'est élancé sur l'ennemi, l'a enfoncé et a enlevé 4 pièce et fait 200 prisonniers. Le général d'artillerie ennemi, Charles Odariau, a été tué. Le chef de brigade Cardon, le chef de la 3e légère Cassagne, le général Mermet, à la tête du 10e hussards, et mille autres ont fait des prodiges de valeur. Le chef de la brave 17e légère, Croisier, un des anciens braves de Rivoli, arrivé la veille à son corps, a reçu une blessure mortelle. Il est impossible de rappeler tous les traits de bravoure auxquels cette affaire sanglante a donné lieu.

« L'ennemi, profitant de la supériorité de ses forces et voyant la résistance de la droite, s'attacha à déborder notre gauche; ce mouvement décida l'affaire; la division menacée se retira sur Centola; dès lors, la division Victor ne devait plus tenir à Fossano, elle exécuta son mouvement rétrograde avec lenteur et regret, en opposant toujours la même résistance, et vint, dans la nuit, prendre position à Murrazzo et Ronchi. La perte de l'ennemi est certainement très-considérable; la nôtre consiste principalement en un grand nombre de blessés, dont je n'ai pu avoir encore l'état; je vous le ferai passer dès qu'il me sera parvenu.

« La difficulté des communications ayant empêché le général en chef de recevoir des rapports détaillés sur différents mouvements qu'il avait ordonnés à la droite de l'armée, je ne puis vous donner aucun détail sur le brillant avantage que le général Saint-Cyr vient d'obtenir dans les champs de Bosco, Beraluzzo et Pastuvano; il a fait à l'ennemi 2,000 prisonniers dont 300 cavaliers et 3 pièces de canon. J'espère pouvoir vous annoncer bientôt de nouveaux succès, auxquels n'auront pas pu concourir les efforts

« La droite continue à occuper les environs de Seravalle, de Novi et Acqui, etc. L'ennemi paraît réunir des forces considérables vers Alexandrie.

« Cette ligne aussi étendue et divisée est principalement nécessitée par l'ordre du Gouvernement de conserver Coni et Gênes. »

Suit le tableau le plus affligeant de la situation malheureuse de l'armée.

Le 25 novembre 1799, il réitère le tableau affligeant de la situation de l'armée et annonce la désertion des troupes.

[126]

Championnet, général en chef, à Roguet, chef de la 33e demi-brigade. — Quartier général de la Piétra, 24 novembre 1799.

« Il y avait demi-heure, mon cher camarade, que j'étais arrivé lorsque j'ai reçu votre lettre du 18 novembre dernier ; les privations que vous avez éprouvées vont cesser : un convoi de subsistances venant de Gênes et un autre venant de Nice arrivent dans l'instant dans les ports de Maurice, Albenga, Loano, la Pietra, Finale et Savone. Vous pouvez assurer les braves restés fidèles à leurs drapeaux que le moment approche où ils ne manqueront de rien.

« Le général Victor a dû recevoir 3,000 paires de souliers pour les troupes sous ses ordres. Je recevrai sous peu 15,000 capotes, et le Ministre de la guerre m'annonce que 3,000,000 francs sont en route pour la solde.

« Témoignez toute ma satisfaction aux braves officiers qui vous ont aidé à supporter la crise où vous vous êtes trouvé ; dites-leur que je sais apprécier les grands sacrifices qu'ils rendent à la liberté et les privations qu'ils éprouvent, qui les rendent dignes de la reconnaissance publique. »

[127]

Le général en chef Championnet à l'armée. — 5 décembre 1799.

« Le général en chef s'empresse d'annoncer à l'armée le résultat des mesures prises par le Ministre de la guerre, pour pourvoir à ses besoins.

« Outre les 3 millions qui doivent être versés dans la caisse de l'armée par les départements environnants, 1 million est parti de Paris les 5 et 8 frimaire (26 et 29 novembre), et doit être uniquement affecté à la solde.

« Si l'ex-Directoire exécutif n'eût pas cassé l'arrêté du général en chef, en date du 10 octobre, qui ordonnait l'importation de cent mille charges de

blé dans la Ligurie, l'armée eût été infailliblement préservée des horribles privations auxquelles elle a été livrée.

« Les consuls de la République viennent de confirmer l'arrêté ; cette mesure est une nouvelle preuve de leur empressement à pourvoir à vos besoins, et un gage assuré de leurs soins efficaces.

« L'armée apprendra avec une égale satisfaction que, indépendamment des moyens pris pour lui assurer des subsistances, il a été fait un fond de 600,000 livres pour distribuer aux soldats 35,000 habits et des souliers.

« Que la constance de tous réponde au dévouement héroïque avec lequel ils ont supporté jusqu'à ce jour le sentiment de leurs besoins, le moment qui doit y mettre un terme est arrivé.

« Tous les soldats ont bien mérité de la patrie par la générosité de leur patience ; et le jour viendra où l'on doutera si le mérite de leur dévouement n'égale pas la gloire de leur courage et de leurs exploits militaires. »

[128]

Léon Aune, grenadier à la 32e demi-brigade d'infanterie, au général Bonaparte, Premier consul de la République. — Nice, 6 décembre 1799.

« Citoyen Consul, étant malade à l'hôpital, j'ai été assez malheureux, lors du départ de la 32e demi-brigade pour l'Egypte, de ne pouvoir m'embarquer pour faire cette expédition que vous avez si glorieusement conduite. J'apprends votre retour en France et je prends la liberté de rappeler à votre bienveillant souvenir Léon Aune, grenadier de la 32e, qne vous avez honoré d'un sabre d'honneur pour sa bonne conduite à Montélégino, aux batailles de Montenotte, Dego, Lodi, Borghetto, Peschiera, Arcole, Rivoli, Bassano, Tagliamento et Tarvis, ainsi qu'à tous les combats où la demi-brigade a pris part pendant qu'elle était sous vos ordres en Italie. Vous allez former une garde, j'ambitionne l'honneur d'en faire partie, afin d'être à même de vous donner de nouvelles preuves de mon dévouement. J'espère que vous m'accorderez cette grâce.

Pour réponse, le général Bonaparte renvoya à Léon sa lettre, en marge de laquelle il écrivit lui-même :

« *Oui, mon cher Léon, je me rappelle très-bien de vous, après Benezet vous étiez le plus brave grenadier de l'armée d'Italie ; vous faites partie de ma garde. Le général Murat, qui la commande, a ordre de vous y recevoir ; vous recevrez des ordres pour venir à Paris, où il me tarde de vous voir et de vous embrasser. Je vous aime comme mon fils.* »

[129]

Le chef de brigade Roguet au commandant de la place d'Albenga. — 8 décembre 1799.

« Le soldat est exténué de misère et de faim, réduit au désespoir; il pourra se porter à des excès; les subsistances sont dilapidées; les auteurs sont à peu près connus; aucun exemple n'a été fait, il semble même qu'on veuille soustraire les coupables au juste châtiment qu'ils ont mérité. La demi-brigade n'a reçu hier qu'un pain pour 6 hommes; nombre de soldats sont dans les quartiers, raides sur les carreaux, attendant avec impatience la mort. Hier, un malheureux a été trouvé mort. Aujourd'hui, il n'y a point de pain; je suis prévenu qu'il existe du riz dans le magasin que l'on ne distribue pas. Je vous invite à donner des ordres afin que la reconnaissance de ce qui existe dans le magasin soit faite pour pouvoir le répartir aux troupes qui y ont droit. J'attends votre réponse: à défaut de faire droit à ma demande, dictée par la nécessité, vous devenez responsable des excès auxquels le désespoir de nos malheureux soldats pourra les porter. »

[130]

Le chef de brigade Roguet au général Suchet. — 11 décembre 1799.

« Le corps que je commande s'est ressenti de la désertion qui a eu lieu dans l'armée. Ces jours derniers, j'ai eu le chagrin de voir à la tête de ceux qui ont abandonné leurs drapeaux, des sous-officiers et caporaux; la plupart sont rentrés depuis; d'après l'ordre verbal du général Victor ils ont été cassés. La plupart de ces hommes sont de mauvais sujets [reconnus] capables de fomenter l'esprit d'insurrection; je vous demande de les faire passer dans d'autres corps: leur présence à la 33e est capable de nous compromettre. L'insurrection des troupes commence de la manière la plus alarmante: aujourd'hui, deux demi-brigades de la division Lemoine sont passées à Albenga avec leurs drapeaux; elles ont pris la route de France.

« Demain nous n'avons rien à donner à nos soldats, je tremble que la débandade ne s'en mêle. Dans tous les cas, ils ne parviendront pas à me enlever nos drapeaux. Secourez-nous. »

[131]

Le chef de brigade Roguet au général Granjean. — 13 décembre 1799.

« Je m'empresse de vous annoncer que dix quintaux de blé viennent d'arriver à Albenga pour votre brigade, qu'il y a quantité de mulets en route chargés de grain pour la même destination. Je partage vos peines, mais espérons le mieux; il est impossible de penser autrement. »

[132]

Le chef de brigade Roguet au général Granjean. — 13 décembre 1799.

« La division Lemoine n'a fait aucun mouvement; il y a 3 jours que les 63e et 17e ont traversé Albenga avec leurs drapeaux, s'acheminant vers la France; depuis il passe toujours quelques hommes isolés. La 8e, faisant partie de la réserve, a reçu ordre de se rendre à Nice; elle est passée hier au soir.

« Je vous instruirai de tout ce qui pourra arriver d'extraordinaire ; mais les choses vont mal et l'on doit s'attendre à tout. La désorganisation est à son comble; elle seule nous perd et non la misère. »

[133]

Le chef de brigade Roguet au général Poinsot, commandant la division Victor. — 14 décembre 1799.

« La désorganisation est à son *nec plus ultrà*. Les soldats, exténués par la faim, n'ayant point reçu de vivres depuis 8 jours, sans souliers et la plupart nus, bivouaquent à Saint-Bernard, où il n'est pas possible de faire du feu, faute de bois. Voilà l'horrible situation qui provoque notre dissolution. Le soldat déserte avec ses armes, les postes sont abandonnés et les officiers, qui font ce que l'honneur et le devoir les obligent de faire, sont injuriés et même menacés d'être fusillés. Le général Buget vous aura sans doute rendu compte de ce qui se passe. »

[134]

Le chef de brigade Roguet au général Granjean. — 14 décembre 1799.

« Je reçois à l'instant votre lettre, je m'empresse d'y répondre. Je ne crois pas prudent d'assembler la troupe pour lui parler de ses malheurs. Tous les moyens ont été employés et vous pouvez être tranquille pour aujourd'hui. je crois qu'il n'y aura rien ; l'on distribuera le quart de pain sans autre chose à midi ; il m'est impossible de me procurer du riz ; le vent a changé. il pourrait se faire qu'il arrivât aujourd'hui quelques vivres. J'ai envoyé un officier au général Victor avec des mulets remis par le commandant de la place. J'écris à Préval, il fera peut-être quelque chose pour nous.

[135]

***Situation de l'armée d'Italie au* 16 *décembre* 1799.**

Masséna, général en chef,

85,834 hommes présents sous les armes.

CORPS D'ARMÉE.	DIVISIONS.	DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCES.	EMPLACEMENT.
Aile droite, général de div. Saint-Cyr, 13,956 h.	1re division, 2,818 h.	16e 1/2 brig. lég.	464	Route de Recco.
		73e 1/2 brig. de ligne.	1013	Monte Coruna.
		97e 1/2 brig. de ligne.	1264	Torriglia Scofera.
		1er bat. de sapeurs.	62	Sori.
		5e rég. d'art. à pied.	18	Sori.
	2e division, général Watrin, 4,504 h.	45e 1/2 brig. lég.	454	Gavi, Voltaggio, Bussala, la Rochetta et Campo-Mazzone.
		11e 1/2 brig. de ligne.	486	
		62e 1/2 brig. de ligne.	1647	
		78e 1/2 brig. de ligne.	1446	
		1er bat. de sapeurs.	155	
		2e bat. de sapeurs.	158	
		5e rég. d'art. lég.	25	
		8e rég. d'art. lég.	33	
		1er rég. d'art. à pied.	56	
		2e rég. d'art. à pied.	55	
		Détach. du 7e rég. de chass.	49	

CORPS D'ARMÉE.	DIVISIONS.	DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCES.	EMPLACEMENT.
Aile droite, général de div. Saint-Cyr, 13,956 h.	3e div. 3,816h.	3e 1/2 brig. de ligne, 3 bat. . .	1540	Voltry, Campo-Freddo et en avant.
		106e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	1454	
		1re légion polonaise.	852	
	4e division, 2,788 h.	48e 1/2 brig. lég.	492	Cadibonne, Montenotte, Montélégino, le Baracon, Savone et Arbizola.
		14e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	1354	
		68e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. . .	834	
		8e rég. d'art. lég., 5e comp. . .	32	
		2e rég. d'art. à pied, 9e comp. .	14	
		3e rég. d'art. à pied.	65	
Centre de l'armée, 18,268 hommes.	1re division, Lemoine, 7,433 h.	17e 1/2 brigade lég..	1270	San-Giacomo, Gorra, Settepani, Bardinetto, le pied du Saint-Bernard et du Mont-Gallet, Toirano, Loano et Finale.
		20e 1/2 brig. lég., 3e bat. . . .	1260	
		34e 1/2 brig. de ligne, 3e bat. .	1600	
		44e 1/2 brig. de ligne, 3e bat. .	1240	
		63e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. . .	980	
		74e 1/2 brig. de ligne, 3 bat. . .	929	
		2e bat. de sapeurs.	429	
		3e rég. d'art. à pied, 44e comp. .	25	
	2e division, Victor, 5,357 h.	26e 1/2 brig. de lig., 1 bat. et demi.	946	Vallée d'Oneille.
		33e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	444	Albenga.
		39e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	434	Port-Maurice.
		92e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	724	Orméa.
		93e 1/2 brig. de ligne, 2 bat. .	570	Castel Bianco.
		99e 1/2 brig. de ligne, 3 bat. .	1352	Nazin.
		Détach. de la 8e comp. du 2e bat. de sapeurs.	74	Orméa, Ponte di Nova.
		Canonniers volontaires.	48	Dans la division.
		105e 1/2 brig. de ligne, 3e bat.	864	Orméa, Ponte di Nova.
	Division des Alpes-Maritimes, 5,478 h.	18e 1/2 brig. de ligne, bat. *bis*. .	411	Viel, Aspremont, Isola.
		26e 1/2 brig. de ligne, 1/2 bat. .	300	Breglio.
		32e 1/2 brig. de ligne, bat. *bis*. .	430	Drap, Permaldo,
		61e 1/2 brig. de ligne, bat. *bis*.	300	Puget, Villard.
		85e 1/2 brig. de ligne, bat. *bis*.	300	Isola, St-Etienne.
		2e 1/2 brig. lég., 4 bat.	448	St-Martin de Lantosca.
		3e 1/2 brig. Cisalpine.	386	Rimplas, St-Salvador.
		Bataillon auxil. de la Drôme. . .	535	Nice.
		Bat. des Alpes-Maritimes. . . .	272	Nice.
		Dépôt des légions polonaises. . .	558	Villefranche.
		8e 1/2 brig. lég.	870	Nice.
		Canonniers sédentaires.	303	Villefranche, Nice.
		10e régiment de huss.	360	Nice.

CORPS D'ARMÉE.	DIVISIONS.	DESIGNATION DES CORPS.	FORCES.	EMPLACEMENT.
Aile gauche 15,344 hommes.	Div. indépend. Richepanse, 8,414 h.	3e 1/2 brig. lég., 3 bat.	1482	Col de Tende.
		7e 1/2 brig. lég., 2 bat.	664	Col de Beyra.
		28e 1/2 brig. lég., 1 bat.	346	Laperrafica.
		10e 1/2 brig. de ligne, 3 bat.	4920	Col de Sabions.
		47e 1/2 brig. de ligne, 3e bat.	4344	Col de Tende.
		87e 1/2 brig. de ligne.	1767	A Lupiga.
		Détach. du 1er rég. d'art. à pied.	40	A l'Escarenna.
		Détach. du 2e rég. d'art. à pied.	33	Tende et Breglio.
		Détach. de sapeurs.	84	Tende et Breglio.
		Artillerie volontaire.	26	Tende.
		Bataillon auxil. du Var.	507	Tende.
	2e division Duhesme, 7,130 h.	28e 1/2 brig. lég., 1 bat.	884	Les vallées d'Arche et de Barcelonnette jusqu'au petit Saint-Bernard.
		26e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	464	
		74e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	455	
		80e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	505	
		104e 1/2 brig. de ligne, 3 bat.	2556	
		105e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	934	
		106e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	786	
		107e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	407	
		Artillerie légère.	56	
		3 compagnies de sapeurs.	402	

Places fortes de l'armée d'Italie.

DIVISIONS.	DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCES.	PLACES FORTES où ils sont employés.
Places fortes de l'armée d'Italie, 2,216 h.	45e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	404	Gavi, chef de brigade Linage.
	Détach. d'art. à pied.	32	
	47e 1/2 brig. de ligne, 1 bat.	366	Gênes, général de division Marbot.
	55e 1/2 brig. de ligne, 4 comp.	390	
	Détach. de grenad. des 45e et 407e.	102	
	Détach. des 18e lég. et 62e de ligne.	66	
	8e rég. d'art. lég., 3 comp.	37	
	Détach. des 2e et 3e comp. à pied.	74	
	Détach. du 49e rég. de chass.	30	
	6e 1/2 brig. de la marine, 1 bat.	330	Savone, chef de brigade Beaupoil.
	Détach. du 8e rég. d'art. légère.	337	
	Détach. du 3e rég. d'art. à pied.	65	
	Ouvriers.	42	
	Artificiers.	4	
7e division militaire, général Perino, 8,678 h.	Dépôts d'infanterie légère.	1540	
	Dépôts d'infanterie de ligne.	1048	
	1er bataillon auxiliaire de l'Isère.	688	Grenoble.
	1er bataillon auxiliaire du Mont-Blanc.	1257	Chambéry.
	1er bat. auxiliaire des Hautes-Alpes.	494	Mont Lyon.
	1er bat. auxiliaire des Basses-Alpes.	126	Annecy.
	1er bat. des Bouches-du-Rhône.	85	Valence.
	1er bat. de la Loire.	276	Gap.
	12e rég. de dragons, 4 escadrons.	544	Valence.
	10e rég. de hussards, 1 escadron.	48	Vizille.
	Dépôts de troupes à cheval.	454	
	Artillerie légère.	384	
	Artillerie à pied.	139	
	Dépôts d'artillerie à pied.	554	
	Artillerie et génie.	1083	Fort Queyras.
	Canonniers, volontaires.	27	Fort Queyras.
	Vétérans nationaux.	223	
	Gendarmerie nationale.	400	
8e div. mil., gén. St-Hilaire, 15,276 h.	11e 1/2 brig. de ligne, 2 bat.	555	Marseille.
	55e 1/2 brig. de ligne, 2 bat.	472	Aix.
	1er bat. des Hautes-Alpes.	132	Toulon.
	1er bat. du Rhône.	338	Toulon.
	1er bat. des Basses-Alpes.	19	Sisteron.
	1er bat. du Var.	257	Toulon.
	1er bat. de la Lozère.	188	Avignon.
	1er bat. de la Haute-Loire.	303	Marseille

DIVISIONS.	DÉSIGNATION DES CORPS.	FORCES.	PLACES FORTES où ils sont employés.
8e div. mil., gén. de division Saint-Hilaire, 15,276 h. (Suite).	1er bat. des Bouches-du-Rhône.	80	Aix.
	1er bat. de Saône-et-Loire.	529	Toulon.
	1er bat. du Mont-Blanc.	77	Antibes.
	Dépôts d'infanterie légère.	3347	
	Dépôts de bataille.	2662	
	14e régiment de cavalerie.	432	Salon.
	24e rég. de cavalerie, 3 escadrons. . .	493	Arles.
	Guides du général en chef.	97	Grasse.
	3e régiment de chasseurs.	344	Hières.
	13e rég. de chass., 4 escadrons. . . .	268	Tarascon.
	14e rég. de chass., 4 escadrons. . .	204	Aix.
	Dépôts de dragons.	327	Avignon.
	Artillerie de ligne.	477	
	Artillerie à cheval.	376	
	Artillerie sédentaire.	1984	Sur les côtes.
	Artillerie et génie.	485	
	Equipages d'artillerie.	1213	
	Suisses et Polonais.	853	
Troupes en marche pour rejoindre, 12,466 h.	2e 1/2 brig. de ligne.	2516	Nice.
	25e 1/2 brig. légère.	2516	Nice.
	4e régiment de chasseurs.	442	Grenoble.
	1er bat. auxil. Aveyron.	857	Aix.
	1er bat. auxil. du Gers.	827	Alpes-Maritimes.
	1er bataillon de la Haute-Garonne. . .	876	Alpes-Maritimes.
	1er bataillon de la Haute-Loire. . . .	344	Bouches-du-Rhône.
	2e bataillon de l'Isère.	878	Grenoble.
	1er bataillon du Léman.	389	Genève.
	1er bataillon du Puy-de-Dôme. . . .	943	Aix.
	1er bataillon de Vaucluse.	400	Nice.
	1er bataillon de l'Aude.	789	Aix.
	1er bataillon de l'Ariége.	732	Aix.

[136]

Bonaparte, Premier consul de la République à l'armée d'Italie. — Paris, 26 décembre 1799.

« Soldats, les circonstances qui me retiennent à la tête du gouvernement m'empêchent de me trouver au milieu de vous.

« Vos besoins sont grands, toutes les mesures sont prises pour y pourvoir.

« Les premières qualités du soldat sont la constance et la discipline : la valeur n'est que la seconde.

« Soldats, plusieurs corps ont quitté leur position, ils ont été sourds à la voix de leurs officiers. La 17e légère est de ce nombre.

« Sont-ils donc tous morts les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumarck, ils eussent plutôt péri que de quitter leurs drapeaux, et ils eussent ramené leurs jeunes camarades à l'honneur et au devoir.

« Soldats, vos distributions ne sont pas régulièrement faites, dites-vous, qu'eussiez-vous fait si comme les 4e et 22e légères, les 18e et 32e de ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du désert sans pain ni eau, mangeant du cheval et du mulet. La victoire nous donnera du pain, disaient-elles, et vous quittez vos drapeaux !

« Soldats d'Italie, un nouveau général vous commande. Il fut toujours à l'avant-garde dans les plus beaux jours de votre gloire : entourez-le de votre confiance, il ramènera la victoire dans vos rangs.

« Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous les corps et spécialement de la 17e légère et de la 63e de ligne. Elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles. »

[137]

Le général Pérignon, membre du Sénat conservateur doit :

« Au citoyen Roguet, chef de brigade, commandant la 33e de ligne, les témoignages les plus honorables pour une infinités de faits de guerre qui lui ont fait signaler cet officier. Il en est surtout un qu'il est important de mettre au jour pour donner une juste idée de la valeur et des talents de Roguet.

« Lors des revers de l'armée d'Italie en l'an VII, les Russes et les Autrichiens avaient poussé leurs succès jusqu'à Turin et Coni ; les Anglais soignaient la côte de Gènes au Ponent, comme un amant soigne sa maîtresse, et les insurgés piémontais auxquels s'étaient réunis des gros d'Autrichiens,

écartiez de la subordination et de la discipline qui seules font votre force. Non, je rejette une idée qui m'afflige, vous n'aurez toujours d'autres mobiles de votre conduite que le devoir, l'honneur et l'amour de la patrie. Cette proclamation sera imprimée, publiée et affichée partout où besoin sera et mise à l'ordre de l'armée. »

[140]

Masséna, général en chef, au général Bonaparte, Premier consul de la République. — Nice, 24 janvier 1800.

« L'esprit de l'armée n'est pas du tout prononcé en faveur des journées des 18 et 19 brumaire ; dans les divisions commandées par les deux généraux ***, l'opinion se prononce fortement contre elles. On tient hautement des propos injurieux au Gouvernement. Ces deux chefs en donnent publiquement l'exemple : c'est ainsi qu'ils disent que les soldats n'ont pas tort de quitter leur poste, puisque l'on ne leur donne pas de pain. Il se tient aussi des propos de ce genre dans les cafés de Nice.

« Je ferai exercer dorénavant une police sévère, et les perturbateurs, les séditieux seront arrêtés. Ce que je viens de vous dire, citoyen consul, se lie d'une manière assez directe, aux dernières insurrections de l'armée. Nul doute que les troupes sous les ordres de ces deux généraux ne fussent point venues à Nice s'ils avaient fait leur devoir, mais le premier ne s'est point montré à elles et l'autre leur a fait distribuer du pain pour deux jours. Il y a plus : les commandants de place de ces divisions ont donné des certificats de bonne conduite aux déserteurs.

« En général, l'esprit des habitants du Var et des Alpes maritimes est mauvais ; j'en dis autant de celui des Génois qui n'ont point été étrangers à la désertion de la division du général ***. Dans les villes l'on applaudissait les déserteurs à leur passage.

« La désorganisation de l'armée tient encore à d'autres causes : on a donné des permissions à qui en a voulu et la clameur publique parle de grains appartenant à l'armée vendus dans la rivière de Gênes.

« Dans une position aussi délicate et même difficile j'attends avec impatience l'arrivée des généraux de l'armée du Danube pour faire dans l'armée des changements qui sont indispensables. Alors seulement elle aura une organisation solide et militaire. Cette lettre, citoyen consul, est absolument confidentielle. »

[141]

Masséna, général en chef, au général Bonaparte, Premier consul de la République française. — Nice, 24 janvier 1800.

« Il était temps qu'une partie du convoi de blé que j'avais fait charger à Marseille arrivât à Nice, l'armée allait manquer de pain. J'attends avec une extrême impatience le reste de ce convoi.

« La compagnie Antonini n'a point encore paru. Aucune disposition n'est faite pour assurer la reprise ni l'organisation de son service. Les secours que j'ai assurés à l'armée seront bientôt épuisés si la compagnie ne paraît pas, si elle ne remplit pas ses engagements, il faut s'attendre à voir déserter l'armée en masse.

« Je vous l'ai dit dans mes précédentes dépêches, je vous le répète, citoyen consul, l'armée est nue et déchaussée, le mal est à son comble; mes soins n'y peuvent rien. Il faut des ressources réelles et promptes : veuillez, je vous en prie, appeler toute la sollicitude du ministre sur cette partie.

« On m'annonce que la compagnie Antonini est définitivement chargée du service des fourrages; il n'existe encore à l'armée ni sur les derrières, aucun approvisionnement en foin et en avoine. Dans l'intérieur, la cavalerie de l'armée vit en réquisition, les administrations départementales s'exécutent de mauvaise grâce et entravent partout le service. On doit craindre de voir périr de faim le reste de cette malheureuse cavalerie.

« Tous les services sont encore abandonnés, car à l'exception de l'agent de celui de la viande, aucun n'a paru. Le mal dans l'armée est profond : veillez, citoyen consul, essentiellement sur elle. »

[142]

Masséna, général en chef, au général Bonaparte, Premier consul de la République. — Nice, 3 février 1800.

« D'après les motifs particuliers que je vous ai fait connaître par ma lettre du 4 courant, j'ai pensé que je devais faire remplacer les deux généraux de division ***, celui-ci m'avait déjà demandé un congé pour rétablir sa santé. Je l'ai fait remplacer par le général Poujel que j'emploie en son grade de général de division. J'apprends que le général *** se rend directement de Finale à Marseille. Il évite par là de traverser la rivière de Gênes et le quartier général ou l'opinion publique n'est pas en sa faveur. Pour remplacer le général ***, je vous demande, citoyen consul, le général de

division Mortier en ce moment à l'armée du Rhin. Je vous prie encore d'envoyer à l'armée d'Italie le général d'Hautpoul pour y commander la cavalerie. »

[143]

Masséna, général en chef, au général **Bonaparte**, Premier consul de la République. — Nice, 5 février 1800.

« J'ai trois de mes courriers restés sans réponse, je vous entretenais cependant de la nécessité de créer des moyens pour sauver l'armée de la pénurie qui la tue et de l'insubordination qui en résulte.

« La dernière insurrection des bataillons de la 5e légère et 74e de bataille venait à peine d'être réprimée à la droite de l'armée, que sur ses derrières il en a éclaté une nouvelle dans le second bataillon de la 25e légère. Il avait reçu l'ordre de partir hier de Saint-Paul du Var pour les divisions actives de l'armée : il s'y est refusé. Les mesures sévères que j'ai prises l'ont déterminé à partir dans la soirée du même jour. Ces insurrections tiennent à beaucoup de causes, je vous les ai fait connaître ; la première qui est le prétexte des autres, est le manque de tous les objets de première nécessité et de solde.

« Au reste, il m'est démontré que la désorganisation de cette armée est préparée de longue main. Sa réorganisation tient d'abord à celle de tous les services et ensuite à un choix d'excellents collaborateurs ; j'en manque. Vous savez les causes qui m'ont forcé à ôter leurs divisions aux deux généraux ***.

« Si l'armée vit, ce n'est que par le blé que j'ai fait partir de Marseille sous le cautionnement des marins Costa et Olivari. J'attends celui que, sur ma demande, le commerce de cette ville doit expédier sur Nice. La compagnie Antonini n'a rien fait absolument. Elle n'a pas encore paru à l'armée : que fera-t-elle ? par la suite je ne serai plus à Marseille, l'armée manquera de pain.

« L'armée est absolument nue et déchaussée. Les hôpitaux sont abandonnés, les faibles secours que le ministre accorde ne sont rien.

« La solde est arriérée de 5 à 7 mois. Nous n'avons pas un brin de fourrage ni aj provisionnements d'aucune espèce. Pas un moyen de transport.

« Nos malheureux soldats, minés par tous les besoins, ont le désespoir dans le cœur et la mort sur les lèvres. Les chemins sont semés de leurs cadavres, ceux qui y échappent tendent la main pour implorer la charité des passants. Enfin tous les cadres de l'armée sont épuisés ; il lui faut au moins 15 à 20,000 hommes de troupes fraîches. Dans un mois, cette armée est perdue si on ne lui prodigue tous les secours que sa funeste position exige. Oui, citoyen consul, dans un mois cette armée est perdue : pénétré

vous bien de cette vérité qu'elle est parvenue à un degré d'épuisement et d'inanition que l'imagination ne peut concevoir.

« Je pars cette nuit pour Gênes, je ferai tout pour que l'expédition que vous désirez ait lieu, mais je ne puis me le promettre.

« C'est dans cette ville que je puis encore me procurer personnellement quelques moyens ; mais pendant que je travaillerai là, que ne dois-je pas craindre pour les points de l'armée desquels je me trouverai éloigné. Le pain, tous les services (à la viande près) manqueront, j'en ai le fatal pressentiment. De là des révoltes, des insurrections, des désertions, enfin la perte de l'armée.

« J'ai fait et je ferai encore tout ce qu'on peut attendre de moi ; mais si je ne suis puissamment secondé, je renoncerai sur le champ à un commandement que je n'ai pris que pour vous prouver mon attachement à mon pays et mon dévouement pour vous. Vous ne connaissez pas toute la vérité sur l'armée d'Italie, citoyen consul, je ne la connaissais pas moi-même : je ne me serai jamais chargé d'un fardeau qui excède les forces d'un homme, quel qu'il puisse être, s'il est abandonné à lui-même. »

[144]

Masséna au général Bonaparte. — Gênes, 28 février 1800.

« Ce n'est pas le général en chef qui s'adresse au premier magistrat de la République, c'est votre camarade, c'est le compagnon de vos anciens travaux qui vous écrit, mon cher général. J'ai tout fait jusqu'à ce jour pour travailler avec efficacité à la réorganisation de l'armée. Mais je m'aperçois que trop que je ne suis point secondé : cette armée est oubliée et le dénûment absolu dans lequel on la laisse de subsistances, de fonds et d'hommes, me démontre qu'elle n'est point destinée à agir offensivement. On pousse même l'abandon trop loin et je dois vous le dire, cette armée ne pourra pas même soutenir la défensive.

« Veuillez vous rappeler maintenant général, nos entrevues et nos promesses : « Je me charge, vous dis-je, du commandement difficile de l'armée « d'Italie, sous la condition expresse qu'on la mettra à même de faire une « campagne offensive. Mes longs services et quelques succès ne me permet- « tent pas de changer le rôle que j'ai rempli jusqu'à ce jour dans les guerres « de la République. »

« Vous me répondiez que tous les secours seraient envoyés à cette armée qu'elle serait renforcée et enfin que sous peu, elle aurait l'attitude d'une armée offensive. Rien de tout cela ne se justifie, l'armée est dans le même état ou je l'ai prise et le résultat de ma présence, de mes forces et de mes travaux, n'a été que d'éloigner l'époque, aujourd'hui prochaine, de sa ruine et de sa défection totale.

« Mes services passés, votre amitié, nos relations, me donnent le droit de vous demander toute la vérité et de vous la dire. Cette armée doit-elle agir offensivement ; dans ce cas qu'on lui envoie de l'argent, des subsistances des habits et des hommes, et je me fais un devoir d'en conserver le commandement. Cette armée doit-elle rester sur la défensive, en ce cas, faites-moi remplacer sur le champ.

« Vous répondrez, je n'en doute pas, général, à ma demande franche et loyale. *Au reste, recevez cette déclaration, que le soin de ma propre gloire ainsi que les circonstances me forcent à vous faire : si d'ici à 15 jours la position de l'armée ne doit pas changer par les mesures que prendra le Gouvernement, je me démettrai du commandement, et le confierai au lieutenant général le plus ancien en grade.* »

[145]

Bonaparte au général Masséna, commandant en chef l'armée d'Italie. — Paris, 5 mars 1800.

« J'ai reçu, citoyen général, vos lettres du 5 ventôse : toutes les décades l'on fait partir 800,000 francs pour votre armée ; cette décade, il en partira 1,300,000.

« Je réunis à Dijon une armée de réserve dont je me réserve le commandement directement. Je vous enverrai d'ici à huit ou dix jours un de mes aides de camp avec le plan de toutes les opérations pour la campagne prochaine, où vous verrez que votre rôle sera beau et ne dépassera pas les moyens qui seront à votre disposition.

« Cependant, si vous craigniez que l'ennemi n'ouvrît la campagne avant nous, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous rappeliez 2,000 hommes des 6,000 qui sont aux Alpes. Les neiges couvrent le Dauphiné, et d'ailleurs l'armée que je vais rassembler à Dijon sera toujours à même d'y accourir.

« Si l'ennemi réunit des forces du côté de la Spezzia, pour vous attaquer en même temps de ce côté-là par Novi et par Montenotte, ne laissez qu'un corps très-léger au col de Tende : pour deux mois, les neiges le défendent suffisamment, et d'ailleurs l'ennemi ne peut rien entreprendre sur Nice.

« A votre place, pendant ventôse et tout le mois de germinal, j'aurais à Gênes les quatre cinquièmes de mes forces. Ainsi, si la totalité se monte à 50,000 hommes, j'en aurai 40,000 dans les positions qui ont pour appui Gênes ; 2,500 dans toutes les Alpes ; 1,500 dans Sospello et le col de Tende ; 2,500 pour garnison d'Antibes, château de Nice, château de Vintimille, garnison de Savone ; 1,500 pour le Tanaro, Orméa et le reste sur les points de la circonférence, à deux journées de Gênes. Dans cette situation, je ne craindrais pas que l'ennemi m'enlevât Gênes.

« Quand au mois de floréal et de prairial, ce serait une autre chose ; nos

aurions pris l'initiative de la campagne, et les instructions que je vous enverrai dans dix jours vous traceront votre conduite. Le fort de Savone doit être bien approvisionné et tous vos dépôts doivent pouvoir se replier dedans.

« L'armée du Rhin est magnifique, elle a beaucoup gagné depuis votre départ ; elle a actuellement 120,000 combattants sous les armes, que l'on réunira sur le même champ de bataille. Ainsi, voyez, quand vous aurez 40,000 hommes à Gênes, nous, occupant le Saint-Gothard et le Saint-Bernard, si l'ennemi peut tenter une expédition sur les Alpes.

« Si l'ennemi fait la gaucherie de réunir 12,000 hommes dans la Rivière, entre la Spezzia et Gênes, tombez-lui dessus avec toutes vos forces et massacrez-le.

« Enfin, je vous le répète, en votre place je trouve votre position belle : tirez-en parti. Ne vous effrayez pas si l'ennemi tend à se mettre sur vos derrières. Abandonnez de suite toutes les positions qu'il veut attaquer, pour vous trouver, vous-même, avec toutes vos forces sur une de ses ailes.

« La Vendée est parfaitement pacifiée.

« Souwarow et les Russes sont déjà à quinze marches de Prague. Dieu merci, les voilà en Pologne.

« Quels que soient les événements, mettez une bonne garnison dans Gavi, des approvisionnements, un brave homme ; recommandez-lui de ne pas se décourager ; car, dans tous les cas, nous le dégagerons, fût-ce même par Trente.

« Dans les positions que nous occupons, on n'est jamais battu lorsqu'on veut fortement vaincre. Souvenez-vous de nos belles journées ! Tombez sur l'ennemi avec toutes vos forces dès qu'il fera quelque mouvement. Si vous avez bien battu ce qui se présentera par la rivière du Levant, ce qui viendra ensuite par Montenotte sur Savone le sera également.

« L'ennemi, à la manière autrichienne, fera trois attaques : par le Levant, par Novi et par Montenotte ; refusez-lui deux de ces attaques, et trouvez-vous avec toutes vos forces sur la troisième.

« J'imagine que les forts de Vintimille et de San Remo sont approvisionnés et armés de manière à pouvoir tenir contre de l'artillerie de campagne et des troupes légères. Au reste, je ne verrais pas de grands inconvénients à ce que vous fissiez sauter le fort de Vintimille. »

[146]

État de situation des bataillons auxiliaires à l'époque du départ de leur département pour l'armée, et leur force à leur arrivée aux corps auxquels ils étaient destinés. Le sous-chef d'état-major Andrieux. — Nice, 21 mars 1800.

DÉSIGNATION des BATAILLONS.	LIEUX de LEUR DÉPART.	FORCE des présents à leur départ pour l'armée.	FORCE des présents à leur arrivée à l'armée.
Bataillon de l'Aveyron. . .	Rhodes.	1,500	»
Bataillon du Tarn.	Albi.	1,400	60
Bataillon de la Lozère. . .	Mende.	1,500	22
Bataillon de l'Aude.	Carcassonne. . . .	1,600	68
Bataillon de l'Ariége. . . .	Foix.	1,300	37
Bataillon du Gers.	Auch.	1,400	20
Bataillon du Puy-de-Dôme.	Clermont.	1,200	68
Bataillon des Bouches-du-Rhône.	Marseille.	450	38
TOTAUX de la force au départ et à l'arrivée. .		10,250	343

« Sur 10,250 hommes partis du chef-lieu de leur département, il n'en est arrivé à l'armée que 343, non compris les officiers, qui, presque dans tous les bataillons, étaient au complet. »

[147]

Nous, baron de Mélas, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, général de cavalerie, propriétaire d'un régiment de cuirassiers, commandant général de l'armée impériale royale apostolique en Italie, à l'armée. — Turin, 29 mars 1800.

« L'ennemi viendra peut-être plus tôt que nous ne l'avions cru nous inquiéter dans nos cantonnements et nous rappeler encore dans cette carrière brillante où nous avons moissonné pendant la dernière campagne tant de lauriers et tant de gloire, et qui nous a fait trouver dans la bonté du mal-

leur des monarques et dans l'admiration de nos contemporains la première des récompenses.

« Je paraîtrais méconnaître ces soins pénibles, ces nobles travaux, cette activité habituelle que MM. les généraux et les officiers d'état-major ont déployés pour le bien du service, si je pouvais douter le moins du monde que le court espace de temps et le petit nombre de jours qui ont été accordés au repos n'eussent été employés par eux à prendre toutes les mesures qui seules peuvent assurer à l'armée les objets nécessaires pour l'ouverture de la campagne et seconder dès le début son ancienne et louable passion de la gloire.

« Le voisinage d'un ennemi qui se trouvait en face de nous, ses divers mouvements de droite et de gauche exigeaient que nous prissions des cantonnements un peu plus réservés. La déplorable situation des provinces si accablées du fardeau de la guerre, un concours de circonstances fâcheuses, beaucoup d'autres obstacles qu'il n'était pas en mon pouvoir de lever, nous ont mis dans la triste impossibilité de ménager à une partie de l'armée le repos qui lui était nécessaire et de la soulager dans ses besoins, comme i eût été à désirer et comme je le désirais si ardemment, ainsi que je l'ai manifesté et proposé sincèrement dans une proclamation en date du 6 décembre dernier.

« Autant je suis pénétré de douleur de n'avoir pu accomplir sous tous les rapports ce qui était juste et mérité, autant d'une autre part je suis ranimé par cette confiance que MM. les officiers commandants des différents corps se seront expliqués, envers leurs soldats, sur les circonstances critiques survenues, qui auront ranimé leur ardeur, les auront excités à cette courageuse persévérance dont non-seulement l'obéissance nous fait un devoir, mais qui est encore la première vertu guerrière.

« Notre patrie reconnaissante a fixé sur nous ses regards attentifs : l'ennemi sent encore les suites cruelles des pertes considérables qu'il a souffertes ; la terreur devance ses pas, ses désordres sont une invitation pour nous à déployer un nouveau courage ; ses craintes nous sont garantes de nouvelles victoires, de nouveaux services et de nouveaux bienfaits de la part de notre souverain. Oui, nous répondrons à la juste attente de nos compatriotes; la fortune de nos armées jusque dans les plaines éloignées de l'Italie restera encore à nos côtés sur les Alpes et sur l'Apennin, enflammera notre courage et nous conduira toujours à de nouveaux exploits. »

[148]

Le chef de brigade Roguet au général Compans. — Zuccarello, 30 mars 1800.

« La 32e occupe les postes que vous lui avez assignés. J'ai cru devoir

placer un détachement de 50 hommes à Alto, vu la faiblesse du 1er bataillon ; quant aux avant-postes de Zuccarello, une compagnie va tous les jours monter la garde à Erli, et une seconde à Castel-Recchio ; les sous-officiers font le service de fusiliers, les gardes se relèvent à la pointe du jour, afin de les renforcer en cas d'événement, les anciennes gardes restent aux divers postes jusqu'à dix heures du matin. Il est de toute impossibilité que la demi-brigade puisse garder les positions et qu'elle continue longtemps un service si pénible ; les soldats sont sans souliers et presque nus ; tous les jours il en part pour les hôpitaux. Si cela continue, notre situation sera telle que le peu de moyens qui nous restent pour la conservation du cadre seront totalement détruits ; vous connaissez le corps, il ne mérite un pareil sort. Vous trouverez ci-jointe la situation.

« Le quartier-maître est à Albenga ; vu notre situation, je crois propos qu'il y reste ; si vous voulez bien l'y autoriser, vous obligerez le corps. »

[149]

Le Premier Consul de la République au général Berthier. — Paris, 2 avril 1800.

« Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves et la confiance du gouvernement vous appellent au commandement d'une armée : vous avez pendant l'hiver réorganisé le ministère de la guerre, vous avez pourvu autant que les circonstances l'ont permis aux besoins de nos armées ; il vous reste à conduire pendant le printemps et l'été nos soldats à la victoire, moyens efficaces d'arriver à la paix et de consolider la république. Recevez, je vous prie, citoyen général, les témoignages de satisfaction du gouvernement sur votre conduite au ministère. »

[150]

Nous, baron de Mélas, commandeur, etc., etc., au peuple génois. — Acqui, 4 avril 1800.

« J'entre dans votre patrie, non pour la conquérir, mais pour combattre l'ennemi ; l'Empereur, mon auguste souverain, ne désire point faire de conquêtes, mais vous délivrer du joug qui vous a réduits dans un état si déplorable ; il respecte les propriétés et défend la vraie religion, comme vous en avez l'exemple dans ce qui s'est passé dans les provinces qui ont été délivrées de notre ennemi pendant la dernière campagne.

« Je vous promets également un gouvernement provisoire, composé des

plus sages et des plus vertueux de vos compatriotes; il jouira de la protection de l'armée impériale victorieuse ; vos ports seront libres. votre commerce protégé; c'est le seul et le meilleur moyen de vous garantir de la misère et des calamités qui vous ont trop longtemps oppressés, mais qui dorénavant seront changés en abondance et tranquillité. Vainqueur de votre ennemi, je suis votre défenseur et protecteur. »

[151]

Saint-Ambrois, général des armées de Sa Majesté le roi de Sardaigne, commandant les populations des vallées du Tanaro et d'Oneille, aux braves Oneillois, amis de l'honneur et de la gloire, soutiens de notre sainte religion, au peuple connu par sa loyauté, son dévouement à l'auguste famille de Savoie et à la patrie. — 6 avril 1800.

« Chers Oneillois, je suis envoyé parmi vous par le général autrichien Elnitz, pour vous annoncer qu'il s'approche de vous avec une armée imposante, et pour vous dire que le moment est enfin arrivé où vous devez contribuer par votre énergique courage à purger le sol de votre patrie de ces perfides ennemis. Au moment où la présente vous parviendra, courez aux armes, emparez-vous des défilés pour couper les communications et disputer le passage aux ennemis; sous peu la ville de Piève sera au pouvoir des armées royales, impériales, apostoliques, les communications avec le Piémont libres ; vos misères cesseront, et l'abondance dont vous êtes privés depuis si longtemps renaîtra dans vos contrées. Je resterai parmi vous ; que chaque Oneillois sache qu'il ne doit pas faire de prisonniers; du courage, et sous peu votre patrie sera débarrassée pour toujours des ennemis les plus cruels de la religion et de l'humanité. »

[152]

Le chef de brigade Roguet au général Compans. — 6 avril 1800.

« J'ai été faire une reconnaissance sur Roccabarbena, qui n'était occupé par personne ; de sorte que, comme je vous l'ai dit dans mon rapport du 10, l'ennemi peut, avec la plus grande facilité, se porter sur nos derrières et peut-être aller jusqu'à Albenga ; tout cela pourrait avoir lieu dans moins de six heures ; il est donc de la plus grande importance que Roccabarbena et Terrabianca soient occupés par nos troupes ; alors je placerai une grand'garde à la Lunara, qui, par le moyen des signaux que j'établirais sur toute

la ligne, me mettrait à même d'être instruit aussitôt des mouvements que l'ennemi pourrait faire contre nos positions. Roccabarbena n'étant point gardé, il serait prudent de ne pas occuper Erli ; l'ennemi peut, lorsqu'il le voudra, nous enlever les postes qui y sont établis ; je croirais plus à propos de ne point occuper ce pays et de placer une grand'garde sur les hauteurs Marrion, rive droite du Torrent : ce poste pourrait correspondre avec ceux de Castel-Recchio et aurait le double avantage de garder les deux routes de Cérisola. L'ennemi peut, en outre, prendre à revers les postes de Nazino. Les communications de Castel-Bianco ne sont point gardées ; les hauteurs de Nazino ne peuvent l'être que très-mal ; le peu de troupes que j'ai ne sont pas dans le cas de conserver, avec le moindre avantage, les positions occupées : le centre, comme je vous l'ai déjà dit, est à découvert; l'ennemi peut bien n'avoir pas l'intention de venir s'emparer de nos positions; mais il a tous les moyens de tenter un coup de main qui lui réussirait. »

[153]

Carnot, ministre de la guerre, au général en chef Masséna. — Paris, 9 avril 1800.

« Les consuls de la république me chargent, citoyen général, de vous faire part des projets qu'ils ont formés pour la campagne prochaine.

« Les opérations de l'armée du Rhin, commandée par le général Moreau, et de l'armée de réserve, aux ordres du général Berthier, qui se rassemble à Dijon, doivent se correspondre et s'exécuter avec beaucoup de concert et d'ensemble. L'armée du Rhin entrera la première en campagne, ce qui aura lieu du 20 au 30 germinal (10 au 20 avril); elle sera partagée en deux corps : l'un, d'environ 100,000 hommes sous les ordres immédiats du général Moreau, passera le Rhin, entrera en Souabe et s'avancera du côté de la Bavière, jusqu'à ce qu'il puisse intercepter, par sa position, la communication de l'Allemagne avec Milan par la route de Feldkirch, Coire et les bailliages italiens de la Suisse.

« L'autre corps de l'armée du Rhin, formant son aile droite, sera d'environ 25,000 hommes sous les ordres immédiats du général Lecourbe; sa destination est d'occuper d'abord la Suisse, pour assurer le flanc droit du corps qui était entré en Souabe, faciliter cette invasion et contenir les ennemis hors de la Suisse en les empêchant de pénétrer par Rheineseck, Feldkirck, le Mont-Gothard et le Simplon. Ce premier objet rempli, et le général Moreau étant parvenu à douze ou quinze marches de ses passages sur le Rhin, le général Lecourbe passera avec son corps sous les ordres du général Berthier, traversera le Mont-Gothard, et entrera en Italie; en même temps une partie de l'armée de réserve se portera dans le Valais et péné-

trera ainsi en Italie, soit par le Simplon, soit par le Gothard, pendant que le reste de la même armée prendra en Suisse la place du corps conduit par le général Lecourbe.

« C'est à cette époque précise, citoyen général, où les troupes désignées par le général Berthier entreront en Italie, que vous devez combiner vos mouvements avec les siens, afin d'attirer sur vous l'attention de l'ennemi, l'obliger à diviser ses forces et opérer votre jonction avec les corps qui auront pénétré en Italie; jusqu'alors vous vous tiendrez sur la défensive. Les montagnes qui vous couvrent rendent forcément inactives la cavalerie et l'artillerie de l'ennemi, vous assurent la supériorité dans ce système de guerre, c'est-à-dire la certitude de vous maintenir dans vos positions, ce qui, jusqu'alors, doit être votre véritable et seul objet.

« L'offensive de votre part serait dangereuse avant cette époque, parce que, lors de votre entrée dans la plaine, elle remettrait en action les forces ennemies que la nature des pays des montagnes occupés par vous tient paralysées. Il serait impossible de vous faire parvenir directement des secours suffisants pour vous donner une supériorité décidée; c'est par la Suisse que ces secours vous arriveront en prenant les derrières de l'ennemi; votre jonction faite, cette supériorité sera décidée : alors l'offensive sera reprise, les places du Piémont et du Milanais seront enlevées ou bloquées, et l'armée française sortira par son propre courage de l'affreuse pénurie dont nous gémissons et à laquelle nous ne pouvons efficacement remédier.

« Les colonnes qui pénétreront en Italie, soit par le Gothard et le Simplon, soit par un seul de ces deux points, si des circonstances particulières les déterminent à se réunir, seront probablement d'environ 65,000 hommes résultant de la colonne du général Lecourbe, forte de 25,000 hommes, et de celle du général Berthier, forte de 40,000 hommes, sur quoi il se trouvera à peu près 6,000 hommes de cavalerie et 2,000 d'artillerie. Pour déboucher en Italie, vous rassemblerez les forces que vous aurez disponibles sur les derrières jusqu'au Var ; vous tirerez de celles qui sont répandues depuis le Var jusqu'au mont Cenis tout ce que vous jugerez convenable et prudent pour vous renforcer et ce qui restera au mont Cenis jusqu'au Valais pourra former un corps particulier qui sera mis à la disposition du général Berthier pour faciliter son mouvement. Si vous jugez pouvoir nourrir pendant ce court intervalle la cavalerie qui est sur le Rhône, vous la ferez venir pour déboucher plus en force avec ce que vous avez; dans le cas contraire, vous m'en donnerez avis pour que je la fasse réunir à Lyon et déboucher par la frontière voisine de ce fleuve.

« Lorsque vos opérations seront avancées à ce point, je vous transmettrai les instructions ultérieures qui me seront données par les consuls pour l'achèvement de la campagne.

« Vous connaissez trop bien, citoyen général, l'importance du plus profond secret en pareille circonstance pour qu'il soit nécessaire de vous le

recommander ; vous emploierez toutes les démonstrations et apparences de mouvement que vous jugerez convenables pour tromper l'ennemi sur le véritable but du plan de campagne et lui persuader que c'est par vous-même qu'il doit d'abord être attaqué ; ainsi, vous exagérerez vos forces, vous annoncerez des secours imminents et prochains venant de l'intérieur, vous éloignerez enfin l'ennemi autant que possible des vrais points d'attaque, qui sont le Gothard et le Simplon.

« Il me reste à vous prévenir que l'intention des consuls est qu'en opérant votre jonction avec le général Berthier, vous vous portiez autant que possible sur votre gauche et même en deçà de Turin, si vous le jugez nécessaire pour ne pas compromettre le salut de l'armée. »

[154]

Le chef de brigade Roguet au général Bonaparte. — 20 avril 1800.

« Mon général, la 33e demi-brigade d'infanterie de ligne, par suite des malheurs qui affligent l'armée depuis un an, est dans un état de faiblesse qui, au grand regret des braves qui la composent, la met hors d'état de pouvoir servir efficacement ; les pertes faites depuis un an s'élèvent à 3,000 hommes ; le corps d'officiers est presque renouvelé en entier, et ceux qui ont survécu sont criblés de blessures ; l'effectif, en ce moment, est de 250 hommes y compris le dépôt. C'est au nom de ces soldats qui ont eu l'honneur de servir sous vos ordres à Arcole, Rivoli et au passage du Tyrol que je vous demande les moyens de relever un corps qui, dans toutes les occasions, a servi avec distinction. Nous espérons de votre bonté que vous mettrez la 33e dans le cas de pouvoir encore marcher aux champs de la gloire : le bon esprit et la discipline qui ont toujours régné dans la demi-brigade lui font espérer que vous lui accorderez cette grâce. »

[155]

Masséna, général en chef de l'armée d'Italie, au peuple ligurien. — Gênes, 28 avril 1800.

« Votre gouvernement vient de rendre, sur ma demande formelle, un décret qui investit la députation actuelle du gouvernement de tous les pouvoirs civils et militaires. Cette mesure était indispensable à une époque où il faut sauver la Ligurie et la ville de Gênes ; l'une et l'autre ne peuvent être sauvées que par la force dont seront investis les gouvernants et par la célérité qu'on mettra à l'exécution des mesures qui seront prises. Tous les

actes de cette députation doivent être soumis à votre gouvernement et à votre approbation; votre gouvernement a votre confiance, c'est la garantie que votre indépendance et votre liberté seront respectées. Vous connaissez mon affection pour votre pays et mon dévouement pour le défendre; c'est encore pour vous la garantie que je ne demanderai que ce qui sera nécessaire aux intérêts de la Ligurie et de l'armée. »

[156]

Le lieutenant-général Suchet, commandant le centre de l'armée d'Italie, à la garnison de Savone. — Pietra, 27 avril 1800.

« Soldats, vous avez été désignés pour défendre la forteresse de Savone; vous avez des privations à éprouver, des fatigues à endurer, supportez tout avec constance. Les deux corps de l'armée d'Italie, quoique séparés, ont battu l'ennemi dans plus d'une occasion; déjà ils lui ont fait plus de 10,000 prisonniers, pris 300 officiers, 8 drapeaux et tué ou blessé plus de 5,000 hommes. Bonaparte veille aux destinées de l'armée, il la fera sortir triomphante de la lutte actuelle. Constance et dévouement, mes braves camarades; je vous enverrai des approvisionnements le plus que je pourrai, et le temps n'est peut-être pas éloigné où j'espère vous féliciter de votre fermeté, de votre courage et du mal que vous aurez fait à l'ennemi. »

[157]

Itinéraire des principaux passages des Alpes en Italie. — 6 mai 1800.

« I. Passage par le petit Saint-Bernard. — Depuis le mont Cenis jusqu'au Splugen, on ne peut absolument parvenir à la montagne du petit Saint-Bernard au mois de mai, en partant de Genève, qu'en passant par Annecy, Ugine, Conflans, Moutier et Saint-Maurice. L'autre route, par Bonneville et le petit Bonhomme, n'est praticable que pendant 15 jours du mois d'août; du sommet du petit Saint-Bernard, on peut descendre sur Aoste et sur Turin; mais ce chemin est toujours très-difficile.

« II. Passage par le grand Saint-Bernard. — Le passage du grand Saint-Bernad est moins difficile dans la belle saison que celui du petit Saint-Bernard; on y monte par Martigny; dès l'entrée dans le Valais, on descend sur Aost et d'Aost à Sorrea en passant sous le fort de Bar par des défilés resserrés; cependant, par le moyen de traîneaux et d'autres précautions, on peut y passer de petites pièces d'artillerie.

« Lorsqu'on arrive à Sorrea, on trouve deux grands chemins : le premier,

qui va vers le sud, conduit directement à Turin ; l'autre, vers le nord, conduit au lac d'Orta, et à l'extrémité méridionale du lac Majeur, passant par Masserano, Gatinara, Romagnano et Borgo Manero : on trouve le chemin qui va à Novara, à Sesto et Avono ainsi qu'à Bissone, qui est à l'extrémité méridionale du lac d'Orta : toutes ces routes depuis Sorrea sont larges et commodes et presque toutes routes de postes. Il y a aussi à Ivrée une route qui communique avec la vallée de la Sesia en passant par Biella, Crevacore et Bergosesia ; on peut y faire passer de petites pièces d'artillerie.

« III. Passage par le Simplon. — La route depuis Genève jusqu'à Brig dans le haut Valais est praticable pour les voitures de toute espèce ; on monte depuis Brig dans la vallée méridionale qui conduit au Simplon en passant par Varzo et la vallée de Vedra, on descend à Crevola. On peut choisir entre trois routes différentes :

« 1° Celle qui, par Domo-Dossola, Villa, Pedemulera, Migiandone, va à Ornavasso et Gravellona ; lorsqu'on est à Gravellona, cette route se divise ; une branche conduit à Omegna, qui est à l'extrémité septentrionale du lac d'Orta ; le chemin depuis Crevola jusqu'à Omegna est praticable pour l'artillerie et parfaitement uni ; l'autre branche conduit à Fariolo, Stresa, Belgirate, Arona et Sesto, qui sont à la droite de la partie méridionale du lac Majeur.

« 2° La route de Crevola à Masera, qui est sur la rive gauche de la rivière de la Toce qui arrose la vallée d'Ossola à Masera. Cette route se divise ainsi : une branche côtoyant la montagne du nord au sud passe à Gogogna et de là à Margozza, Palanza, Intra, et se porte sur la rive droite septentrionale du lac majeur ; l'autre, de Masera, monte vers le levant dans la vallée de Vigosso : par cette vallée l'on tombe sur Locarno qui est à l'extrémité supérieure du lac Majeur ; sur la droite à Locarno, il y a deux routes, une sur la droite qui, passant par Ascona, va à Canobio, et de là à Intra, Palanza ; l'autre sur la gauche qui, par Magadino, entre dans la vallée du Tessin et par le Var à Bellinzona.

« 3° La route de Crevola monte vers le nord et conduit dans la vallée Premia et Formaza, par laquelle on communique avec la vallée de Goms, celle de Munster et supérieurement avec le Saint-Gothard, quoique au commencement de la belle saison cette communication avec le Gothard ne soit pas praticable.

« IV. Passage par le Goms. — Lorsqu'on est à Brig, on continue de monter dans le haut Valais jusqu'au dessus de Bister ; après on arrive à Goms et on entre dans la vallée ; on descend vers Formazza, et l'on suit la vallée de ce nom qui, dans la direction du sud, porte à Crevola. Avant d'arriver à Crevola, on peut passer dans différents endroits la rivière Toce et se porter sur la gauche de la vallée de Premia et par Monte-Crestese, passer à Masera où l'on a les continuations de routes indiquées ci-dessus, n° 2 de la route du Simplon.

« V. Passage par Munster. — De Brig. continuant de monter dans le Valais, on va à Munster, et tournant dans la vallée à droite, on descend dans la partie supérieure de la vallée Formazza, par laquelle on retombe sur les autres positions indiquées dans la route de Goms.

« VI. Passage par le Saint-Gothard. — Soit qu'on arrive au Saint-Gothard par le sud, soit qu'on y monte par l'extrémité orientale du Valais, on se trouve au même point de jonction des deux routes qui descendent de la vallée Leventina; par cette vallée on va à Airolo, et de là tournant à gauche, à l'extrémité de la vallée on entre dans celle de Maesa par Rogoretto. A Rogoretto, deux routes se rencontrent : une qui remonte vers le nord, et qui porte vers Chiavenna, est à l'extrémité supérieure du lac de Come; l'autre à droite assez difficile et qui monte dans la vallée Morobia, par laquelle on descend sur Saint-Antoine, derrière Bellinzona, dominant les trois forts qui couronnent cette petite ville. En débouchant de la Leventina et en tournant à droite, on arrive à Bellinzona; de Bellinzona on passe le Monte-Cenere; on y monte aussi de Locarno par Magadino : les deux routes se réunissent sur le Monte-Cenere. Lorsqu'on a descendu le Monte-Cenere, un peu plus bas que le village de Bironico, on peut suivre le chemin qui va à Lugano ou celui qui conduit au Ponte-Tressa; on va par cette route à Laveno, Ludino, et directement aussi à Varese et de là à Angera et Sesto sur la rive gauche du lac Majeur; de Rocca-d'Angera, on peut sans danger canonner le fort d'Arona; depuis Lugano il y a aussi la route qui vient à Torre-Tressa. »

[158]

Le général Suchet au général Masséna. — Nice, 10 mai 1800.

« Depuis ma lettre du 15, mon cher général, l'ennemi, le 16, a continué ses attaques ; il a été bien reçu par le 11e de ligne et par la brigade Solignac ; le feu a duré près de trois heures; nos troupes ont tenu ferme ; l'ennemi a été forcé à la retraite; nous sommes restés dans nos positions. Le lendemain 17, une heure avant le jour, l'ennemi a attaqué avec près de 18,000 hommes; il a dirigé ses principales forces sur San Bartholomeo et Rezzo (Col San Bartholomeo, qui sépare la vallée d'Oneille et celle de la Pièvre) que défendait la majeure partie de mes forces.

« La brigade Cravei a été forcée sur les hauteurs de Cosio, après un combat de 5 heures, et après avoir par trois fois repoussé l'ennemi à la bayonnette. Trois fortes colonnes marchaient en même temps sur la brigade Jablonowski, qui, d'abord, a fait bonne contenance ; la 39e a été séparée et forcée de chercher sa retraite sur Mezza-Luna. Dans cet état, le général Poujet, après avoir fait tenter par plusieurs charges à rejoindre ce corps, se voyant dans l'impossibilité d'y parvenir et dépourvu de cartouches, s'est

déterminé à opérer sa retraite pour se jeter sur Monte-Acquaronna ; c'est sur ce point que je faisais marcher la réserve composée de la 10e. Constamment harcelé dans sa marche et presque toujours sur le point d'être prévenu par l'ennemi aux différentes positions qui devaient protéger son mouvement de retraite, le général Poujet se détermina à se former en colonne d'attaque. Ce mouvement trompa l'ennemi, qui se resserra pour recevoir le combat ; il en profita pour se dégager ; mais les Autrichiens étaient déjà parvenus à occuper la hauteur de Monte-Acquaronna et empêchaient ainsi le général Poujet d'opérer sa retraite sur Triola, comme je l'avais ordonné ; c'est sur Taggia qu'il est parvenu dans la nuit du 17 à conduire ses troupes presque toujours au milieu de l'ennemi et par des chemins très-difficiles.

« Pendant ce temps, la droite, en présence et aux prises avec l'ennemi, se trouvait continuellement menacée par les mouvements multipliés qu'il faisait. Dans cet état, je me suis déterminé à porter ma droite sur la Madona de Larme, afin de tenir encore en arrière de la Giriboute. Mais Poujet, forcé à se jeter sur Taggia, j'ai dû changer d'avis et marcher sur Ventimiglia; pendant ce temps je recevais la lettre du général Lesuire, dont je vous remets ci-joint copie avec celle bien contradictoire de la veille. Le col de Tende enlevé, la ligne de Ventimiglia ne pouvait plus être occupée par mes troupes; je me suis appliqué à rappeler les corps de la 5e division qui étaient retirés sur Saint-Jean-di-Preti, et j'ai l'espoir d'y être parvenu. J'ai approvisionné en deux heures le petit fort de Ventimiglia pour 45 jours, en même temps que j'ordonnai au général Lesuire de s'établir et de se défendre à outrance au col de Braus pour couvrir la ligne que j'étais forcé à tenir. J'apprends qu'avant d'effectuer son mouvement il a été attaqué par huit bataillons ; il n'a que 800 hommes; j'espère néanmoins qu'il supportera le choc, je vais faire en sorte de le renforcer. Dans la journée du 17, les troupes se sont défendues avec beaucoup de valeur ; les soldats des 68e, 104e, 33e et 34e ont combattu avec le dernier acharnement ; ceux de la 34e ont couru sur les pièces, et ne pouvant les emporter, les ont précipitées. Les rapports particuliers de notre perte ne me sont point encore parvenus; elle est considérable, le nombre des morts égale celui des blessés et prisonniers, les pertes de l'ennemi surpassent de beaucoup les nôtres.

« Le général Jablonowski s'est parfaitement conduit ; il a eu deux chevaux tués ; les chefs de brigade Roguet et Mazas se sont particulièrement distingués ; le chef de bataillon Oudit, le bras percé d'une balle, a voulu rester à la tête de son corps et combattre jusqu'à la fin. Le brave général Corvey a succombé dans la mêlée ; il a à plusieurs reprises conduit des charges à la bayonnette qui ont été extrêmement sanglantes : j'ignore encore s'il est mort ou prisonnier ; sa brigade a été presque détruite ; celle du général Jablonowski a eu un grand nombre de tués et blessés ; les 10e et 34e demi-brigades ont éprouvé peu de pertes, la droite compte peu de morts et quelques chevaux. Les Barbets étrangers à la vallée d'Oneille ont assassiné une partie de nos blessés. Dans les circonstances présentes, mon cher général, j'in-

voque toute votre fermeté pour lutter contre l'état pénible dans lequel je me trouve; l'opiniâtreté que j'ai mise à défendre le terrain pied à pied contre une armée formidable vous convaincra, mon cher général, de l'intérêt et du dévouement que nous portons à exécuter vos ordres et à vous rejoindre. Les forces auxquelles je suis réduit et l'audace de l'ennemi me forcent à me jeter au delà du Var; les attaques d'hier et aujourd'hui m'en font un devoir; le col de Braus est forcé, je vais incessamment le passer si je n'en éprouve un nouvel obstacle. Le pont du Var a été menacé, je crois être parvenu à prévenir le corps de l'ennemi en conduisant à marche forcée une partie de mes troupes. J'ai trouvé à mon arrivée ici tous les services abandonnés, aucun des forts approvisionnés et tout dans l'état le plus déchirant. Ajoutez à ce tableau le mauvais esprit des habitants, les bandes agissantes des Barbets, et vous aurez une idée de ma position. Pas un magasin de formé, pas une batterie achevée, pas un commissaire pour prévenir nos besoins, enfin tout dans le plus grand désordre. Le général Campredon me seconde utilement, le général Garnier me rend service par ses connaissances locales; il a cherché à réparer les torts des généraux qui ont commandé dans cette partie en envoyant de suite occuper Gilette; serons-nous à temps? je l'ignore. Mon corps d'armée, faible, détruit en partie, ne pourra plus supporter les privations cruelles dans lesquelles il a vécu. Jamais position ne fut aussi terrible que celle dans laquelle je me trouve.

« J'espère que ce soir le fort Montalban et la citadelle de Villefranche seront approvisionnés pour deux mois et la garnison formée. Je laisse un télégraphe à Montalban : nous pourrons de cette manière connaître les mouvements de l'ennemi sur le Var. Si je parviens demain au soir à passer le Var après m'être échappé du milieu de l'armée ennemie, où j'ai constamment combattu, je vais de nouveau, suivant l'avis du général Thureau, avoir à craindre sa marche en grande force sur Barcelonnette. J'attends avec la dernière impatience vos instructions; je n'ai pas reçu un mot de vous depuis votre lettre du 8, et j'ai écrit de nouveau au ministre de la guerre pour en solliciter; je ne crois pas que toutes les troupes qui me restent puissent former 6,000 hommes. Le général Oudinot est allé à Antibes, où tous les grains venant de France ont été jetés; ils vont successivement être répartis. Après 35 jours de séparation et un grand nombre de combats soutenus, nous sommes enfin forcés de céder au grand nombre sans espoir de recevoir de troupes et réduits à combattre sur le territoire de notre pays.

« J'écris de nouveau au général Berthier pour le presser de marcher; lui seul peut aujourd'hui empêcher l'ennemi de pénétrer en France. M. Elnitz continue à se rapprocher avec le gros de son armée. Nice a été évacué, tous les effets militaires ont été dirigés sur Antibes; près de 75 bâtiments sont partis. Des grains doivent partir pour Gênes, on me l'a promis hier; s'il est encore possible de recevoir de vos nouvelles, envoyez-en, je vous en prie, celui qui s'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. »

tourneront. Quant à moi, pauvre diable, je suis destiné à être bloqué et enfermé; par conséquent, mon cher ami, je vous prie de dire bien des choses de ma part à votre respectable père, et que je le prie de me faire l'amitié de se charger de mes bagages, de mon cocher et de mes chevaux. J'espère et j'attends cela de son ancienne amitié, et que j'ose y joindre la prière de donner à mon cocher 20 francs par mois; j'espère qu'un jour ou l'autre, je les lui rendrai; si je suis tué, la vente de mes chevaux sera pour satisfaire aux avances qu'il voudra bien faire pour moi. Adieu, mon cher ami, qui compte sur votre amitié et sur celle de votre respectable père pour la commission de mes bagages, dont je lui aurai des obligations infinies. »

[163]

M. Hatzer, aide de camp du général Mélas, à la baronne de Mélas. — Turin, 4 juin 1800.

« Excellence. nous avons attendu avec impatience la nouvelle que Masséna a capitulé, et cependant aujourd'hui, 9 heures du soir, elle n'est point encore arrivée ; nous avons appris ce matin par un caporal que Masséna a envoyé le général Andrieux, avec pleins pouvoirs de capituler, et nous espérons que la capitulation aura lieu aujourd'hui, et que le prince Sulkowsky, qui est parti comme courrier pour Gênes, en apportera la nouvelle à Son Excellence demain à midi. Son Excellence reste avec le quartier général dans cette ville jusqu'à ce que le feld-maréchal lieutenant Elnitz soit arrivé des montagnes ; l'ennemi a attaqué son aile droite avec 6,000 hommes et l'a chassé du col de Tende et du col de Braus ; si le général feld-maréchal lieutenant Elnitz ne veut pas engager de combat, il faut qu'il fasse un grand détour pour sortir de la montagne. L'ennemi, faible de ce côté, y est assez tranquille. On a aujourd'hui entendu une forte canonnade du côté de Milan ; probablement que le général feld-maréchal, lieutenant Vukasowich défend le passage. Le 2 de ce mois l'ennemi n'était pas encore à Pavie, et on n'a encore aucune nouvelle qu'il ait passé le Pô en aucun endroit. Son Excellence jouit de la meilleure santé. »

[164]

Le général Mélas au général comte de Tige, vice-président du conseil aulique de guerre. — Turin, 5 juin 1800.

« Monsieur le comte, j'ai laissé au blocus de Gênes le corps de M. le général feld-maréchal lieutenant baron d'Ott, jusqu'à l'approche du corps

de M. le lieutenant feld-maréchal, baron Elnitz, pour marcher ensuite avec toutes mes forces réunies contre l'ennemi qui a pénétré par l'Allemagne. Cette opération a eu pour l'armée les suites les plus favorables; la capitulation de Gênes, commencée le 2 juin, a été terminée hier; cette place a dû être évacuée, ce matin, par l'ennemi; la garnison armée sera escortée jusqu'aux avant-postes ennemis et là pourra servir de nouveau. Tous les prisonniers autrichiens faits par les Français pendant l'opération sur les côtes de Gênes, seront rendus et pourront également reprendre du service. Le général Masséna a quitté Gênes du 4 au 5, et a fait voile pour les côtes ennemies sur une frégate anglaise, la première colonne de la garnison ennemie est sortie ce matin, les troupes stationnées auprès de la ville en ont pris possession, ainsi que des forts, les Anglais sont entrés dans le port. Je vous enverrai l'état de toutes les munitions de guerre, ainsi que les articles de la capitulation, dès que M. le général Ott me les aura fait passer; je n'ai pour le moment rien de plus à vous marquer, si ce n'est que la plus grande partie de la garnison ennemie sera conduite par mer à sa destination. L'ennemi a attaqué hier soir la division de M. le général feld maréchal, lieutenant Kaim, du côté d'Avigliano; il avait repoussé les troupes sous les ordres du général français en s'emparant des hauteurs du col de Thion et du village de Saint-Ambroise, il a été repoussé avec une perte considérable et nous a laissé 11 officiers et 257 soldats; M. le général feld maréchal, lieutenant Kaim, se loue beaucoup de la conduite de M. le major Mesco et surtout de celle du lieutenant-colonel Gojoli qui conduisit son bataillon contre l'ennemi à la bayonnette, et reprit le village de Saint-Ambroise avec une rare bravoure. Sur Lorco tout est toujours tranquille, et l'ennemi n'a pas pénétré plus avant du côté du col de Tende, nos avant-postes sont de l'autre côté de Limon. M. le général feld-maréchal, lieutenant Elnitz, d'après son rapport du 2 de Dolce-Aqua, opère sa retraite par Orméa où il espère arriver le 6. M. le feld maréchal, lieutenant Vukawsovich, était le 3 à Lodi, et espérait, si l'ennemi ne se présentait pas trop en force, se soutenir encore quelque temps sur l'Adda; ce général n'a pu sauver la flottille du lac Majeur, cependant il espère que le capitaine Mohz mettra tous ses soins à sauver celle du lac de Côme; d'après son rapport, je devrais croire que les projets de l'ennemi sont encore douteux, cependant s'il se dirigeait sur lui, il se retirera sur Mantoue en observant Pizzighetonne pendant que je rassemblerai toutes mes forces disponibles et j'espère bientôt porter le coup décisif. M. le général Skal continue à observer le Pô, et je suis un peu plus tranquille sur la sûreté de ce fleuve, ainsi que sur l'approvisionnement bientôt terminé des places fortes en objets d'artillerie. »

[165]

Instruction pour le chef de bataillon de la 33e demi-brigade chargé du détail, en exécution de l'arrêté des consuls. — 27 août 1800.

« Le chef de bataillon chargé du détail doit par son activité, son zèle, son instruction et sa fermeté, stimuler la demi-brigade dont il surveille les détails; il s'attachera avec le plus grand soin à l'instruction des adjudants-majors et adjudants, ainsi qu'à celle des sous-officiers et caporaux qu'il doit pousser au plus haut degré de perfection; il est spécialement chargé de l'instruction des recrues : pour y parvenir promptement, il ne saurait trop apporter d'attention au perfectionnement de celle des sous-officiers. La surveillance à exercer sur les sous-officiers est un objet de la plus haute importance; il doit parvenir à les connaître tous de manière à pouvoir rendre compte des plus petits détails relatifs à leur conduite militaire, instruction et moralité, prendre tous les moyens possibles pour établir entre eux un esprit de corps si essentiel pour la bonne organisation de la demi-brigade. Il doit exiger la plus stricte observation des règles établies par le règlement de police et discipline, il doit connaître d'où peuvent provenir les infractions qui y seront faites, en rendre compte au chef de brigade ou à l'officier commandant en son absence pour qu'il soit à même d'y remédier promptement. La tenue est aussi un objet essentiel sur lequel il doit porter la plus scrupuleuse attention, il exigera que les officiers, sous-officiers et soldats soient constamment dans celle qui leur sera prescrite. Il doit s'assurer par de fréquentes inspections que les registres des compagnies sont tenus, ainsi que ceux des sous-officiers et soldats, selon le vœu du règlement. Il surveillera les détails relatifs à la confection de l'habillement, à l'armement et au linge et chaussures, de manière que sa surveillance procure au corps les avantages qui doivent nécessairement résulter d'une bonne administration. Il tiendra deux registres de punitions, un pour les officiers et le second pour les sous-officiers et soldats, l'un et l'autre donneront les renseignements nécessaires sur la manière de servir et tout ce qui tient à la demi-brigade. Conformément à l'article 3 de l'arrêté des consuls du 26 ventôse an VIII, relatif aux revues des troupes, il tiendra à jour les contrôles du régiment sous la surveillance du conseil d'administration. Pour le mettre à même de connaître les mutations et les divers détails journaliers, les sergents-majors seront conduits chez lui par l'adjudant de décade (semaine) tous les jours à 9 heures du matin, l'adjudant-major lui présentera la feuille du rapport général et après en avoir pris connaissance, il en fera extraire les notes dont il aura besoin, fera aux sergents-majors et adjudant les questions qu'il croira nécessaires au bien du service, il couchera sur le rapport les observations qu'il jugera convenable

de faire et le rendra à l'adjudant-major qui se conformera ensuite à ce qui est prescrit par le règlement de police. Les recrues qui arriveront au corps lui seront présentées, c'est lui qui indiquera la compagnie où elles devront être placées, il en fera la répartition de manière que les compagnies soient entretenues toujours dans une égale force, c'est d'après son ordre qu'elles seront signalées chez le quartier-maître. Il aura plus particulièrement à ses ordres les adjudants-majors et adjudants ; il s'attachera à connaître quels sont leurs moyens pour les utiliser avec succès. La surveillance qu'il doit exercer sur toutes les parties du service en général, ne dispense pas les chefs de bataillon de remplir ce que leur prescrivent les règlements, mais celle qu'il exercera doit être suivie avec activité, de manière qu'en tout temps et en tous lieux, il soit à même de donner tous les renseignements qui pourront lui être demandés. Les ordres qu'il donnera pour l'exécution de la présente instruction, seront exécutés sur-le-champ, mais il en rendra compte au chef de brigade ou à l'officier commandant en son absence. Les ordres du chef de brigade ou de l'officier commandant en son absence, lui seront adressés; il les transmettra aux chefs de bataillons qui les transmettront aux compagnies de leurs bataillons respectifs. Le chef de bataillon chargé du détail, ne doit compte de ses opérations qu'au chef de brigade ou à l'officier commandant en son absence. »

[166]

Le chef de brigade Roguet au premier consul. — Paris, 13 septembre 1800.

« Laval, chef de la 33e demi-brigade de ligne, est mort au champ d'honneur ; il a laissé une veuve et des enfants dans le plus extrême besoin ; vous avez eu la bonté d'accueillir favorablement la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire hier, d'une place au Prytanée pour le fils aîné ; mais les autres, ainsi que l'infortunée veuve, sont sans aucune ressource ; je les rappelle à votre souvenir. »

[167]

Questions posées à l'inspecteur Chadelas par le chef de brigade Roguet. — 17 septembre 1800.

« 1° La 33e demi-brigade d'infanterie de bataille est dépourvue de sous-officiers. La majeure partie sont prisonniers de guerre ; parmi les autres, beaucoup sont aux hôpitaux depuis plus de trois mois : on n'en a point de nouvelles. Le corps, par suite des événements de la guerre, se trouve dans un état de délabrement extraordinaire. Des conscrits lui sont donnés

feront le signal convenu. Au même instant les sergents se porteront lestement au lieu où leur compagnie doit se former pour y jalonner la place où doivent se porter en colonne les deux escouades sous leurs ordres. Pendant ce temps les caporaux réuniront leurs escouades sur un rang dans les corridors du quartier, si l'on est caserné; devant leur barraque, si l'on est campé ou devant leur logement si l'on est cantonné. Cinq minutes après le signal des tambours il sera fait un roulement. A ce roulement, les caporaux à la tête de leurs escouades, les conduiront sur l'emplacement jalonné par leur sergent; ces escouades en colonne, le caporal à la droite, le sergent au centre et en dehors à droite, à environ quatre pas des escouades et leur faisant face. Cette formation faite, le caporal rendra l'appel de son escouade au sergent, le sergent rendra celui de sa subdivision au sergent-major et ce dernier celui de la compagnie aux officiers et au capitaine. L'appel rendu ainsi, le sergent-major commandera à vos rangs : à ce commandement la compagnie se formera sur trois rangs. Le sergent-major comptera les files et s'il manque quelqu'un dont il n'aura pas été rendu compte, il fera l'appel nominal, punira le sergent et le caporal qui auront rendu un faux appel. Si l'on doit lire l'ordre ou commander le service, le sergent-major fera former le cercle; l'ordre lu et le service commandé, le sergent-major fera rompre le cercle et la compagnie restera en bataille jusqu'au signal de la breloque qu'ordonnera l'officier qui commandera dans cette circonstance. Dans toutes les inspections, la demi-brigade sera formée par escouade, afin de faire connaître aux chefs ceux des caporaux et sous-officiers qui servent avec le plus de zèle. »

[171]

Ordre à observer dans la 33e demi-brigade pour la nomination aux grades de sous-officiers et caporaux. — 8 décembre 1800.

« Les commandants de compagnie me feront parvenir dans le jour l'état des sous-officiers, caporaux et soldats de leur compagnie susceptibles d'avancement; et à l'avenir cet état sera renouvelé tous les trois mois.

« *Nomination au grade de caporal.* — Lorsqu'il y aura une place de caporal vacante, je désignerai le soldat qui devra la remplir; dès cet instant, il fera les fonctions de caporal, et pour marque distinctive, il portera le sabre; un mois après, il subira un examen pour constater qu'il est capable d'instruire une recrue, qu'il connaît le règlement du service intérieur, de place et de campagne, relativement aux fonctions de son grade; cet examen aura lieu en présence du chef de bataillon, chargé du détail, de l'adjudant-major, de l'adjudant et des sous-officiers du bataillon; s'il est reconnu posséder l'instruction nécessaire, il m'en sera rendu compte; et si d'ailleurs il

a rempli pendant le mois les fonctions de caporal avec zèle, fermeté et intelligence, je donnerai l'ordre pour sa réception comme titulaire. Dans le cas contraire, et si les conditions prescrites n'ont pas été remplies, il redeviendra fusilier. Cependant l'on sera moins sévère à l'égard des soldats qui auront fait la guerre, mais ils devront surtout avoir une bonne conduite et l'instruction suffisante pour remplir les fonctions de leur grade, et savoir lire et écrire.

« *Nomination au grade de sergent.* — Lorsqu'un caporal sera designé pour être sergent, ce qui ne pourra avoir lieu que lorsqu'il sera reconnu avoir commandé son escouade avec zèle, intelligence et fermeté, et que l'ordre, la tenue de cette escouade ne laisseront rien à désirer, il fera les fonctions de sergent ; au bout d'un mois, il subira un examen sur l'école du soldat, celle du peloton, et la place des sous-officiers dans les divers mouvements de l'école de bataillon, le service intérieur, de place et de campagne, en ce qui concerne le grade de sergent ; cet examen aura lieu en présence du chef de son bataillon, du chef de bataillon chargé du détail, du capitaine de la compagnie, des adjudants-majors, adjudants et sous-officiers de la demi-brigade ; s'il est jugé avoir toute l'instruction ci-dessus détaillée, et s'il a rempli pendant le mois les fonctions de sergent avec zèle, intelligence et fermeté, je donnerai l'ordre pour qu'il soit reçu titulaire ; dans le cas contraire, il reprendra son grade de caporal.

« *Nomination du fourrier.* — Lorsqu'un caporal sera désigné pour le grade de fourrier, il en remplira les fonctions pendant un mois ; à l'expiration de ce terme, il subira le même examen et de la même manière que le sergent ; il faudra en outre, qu'il connaisse les détails de l'administration d'une compagnie et avoir rempli les fonctions de fourrier pendant le mois avec zèle, intelligence et fermeté ; s'il remplit toutes ces conditions, je donnerai l'ordre pour sa réception comme titulaire ; dans le cas contraire, il reprendra son grade de caporal.

Nomination du sergent-major. — Le sergent-major devra connaître tous les détails de police, discipline, des règlements du service intérieur, de place et de campagne, ainsi que celui relatif à l'administration et comptabilité d'une compagnie ; il devra connaître et savoir commander l'école du soldat, celle du peloton et celle du bataillon ; il passera un examen en présence des officiers supérieurs, officiers et sous-officiers et caporaux de la demi-brigade. Si son instruction est complète sur tout ce qui vient d'être dit, il m'en sera fait un rapport par le plus ancien chef de bataillon pour confirmer sa nomination, si d'ailleurs la conduite, le zèle et la fermeté l'en rendent digne. Les adjudants seront nommés par le chef de brigade et pris parmi les sergents-majors les plus instruits, les plus fermes, de la meilleure tenue et conduite. »

[172]

Paris, 1800.

« Chaque sous-officier et volontaire avait dans son sac à peau, coûtant 5 francs : 3 chemises bonnes à 3 fr. 50 ; 1 col noir ; 2 cols de basin blanc ; 2 paires de bas de fil ou coton, à 1 fr. 25 ; 1 paire de bas de laine ; 1 paire de guêtres noires, à 3 francs ; 1 paire de guêtres grises, à 1 fr. 75 ; 2 paires de souliers à 4 fr. 50. Des brosses pour souliers et pour habit, des boucles de col, de jarretières, de culotte et de guêtres. »

[173]

Tenue de la 33e demi-brigade.

Officiers. — Dans les grandes parades, les officiers portaient l'habit national, semblable à celui de la troupe, mais plus élégamment taillé ; la guêtre blanche et la dragonne d'or de leur grade. En hiver, ils avaient veste et culotte de drap blanc ; en été, veste et culotte de basin. De service, ils portaient en hiver, veste et culotte blanche en drap ; bottes à l'anglaise avec retroussis jaunes, dragonne en fil blanc ; l'été, veste et culotte de basin, bottes à l'anglaise avec retroussis, dragonne en fil blanc. Dans le monde, en été, on leur voyait : veste, culotte, bas de coton, souliers et boucles uniformes, dragonne en or ; en hiver, la même tenue, mais avec la veste et culotte de drap blanc. En petite tenue journalière, ils avaient : l'habit frac, comme celui en usage depuis 1802 pour l'état-major de l'armée, fermant au moyen de douze gros boutons ; parement et collet bleu ainsi que la doublure ; le collet agrafé sur toute sa hauteur avait la patte rouge liserée de blanc et les deux petits boutons. Avec cet habit, ils portaient : l'hiver, pantalon bleu et bottes russes ou culottes et bas noirs, souliers et boucles d'argent uniformes, dragonne de fil à l'épée. L'été, pantalon de nankin avec bottes russes ou culotte de nankin, bas de coton blanc, souliers et boucles d'argent uniformes, dragonne de fil blanc à l'épée.

« *Sous-officiers.* — En grande parade, les sous-officiers portaient veste, culotte de drap et guêtres blanches. Dans le service ordinaire, habit, veste, culotte de drap et guêtres noires d'estamet. Hors de service, les sergents-majors, sergents et fourriers avaient veste et culotte de toile de coton, bas de fil ou coton, avec boucles de cuivre uniformes ; les sergents-majors étaient autorisés à porter des boucles d'argent. En hiver, les sous-officiers, soit en grande tenue de parade, soit dans le service ordinaire, avaient la même tenue qu'en été. Hors du service, ils portaient culottes et bas noirs avec les boucles uniformes.

« *Soldats.* — La tenue de grande parade, en été comme en hiver, était : habit, veste, culotte uniformes, guêtres blanches. La tenue de service habituel restait la même, sauf que l'on avait les guêtres noires, et en été les guêtres de toile grise. En tenue journalière, les soldats et caporaux portaient en hiver : habit, veste et culotte uniformes; ils pouvaient avoir des vestes et culottes de drap fin, mais de coupe réglementaire. En été, les caporaux et soldats portaient la veste uniforme arrêtée par les trois premiers boutons, le gilet de coton réglementaire, bas de fil ou de coton ; ceux qui en avaient les moyens pouvaient porter des vestes et culottes de coton, mais toujours selon l'ordonnance. La 33e demi-brigade de ligne portait journellement le col noir avec un rabat blanc ; en service, on avait le col de basin blanc.

« *Nota.* — On voit encore ici l'origine de différentes mesures qui, depuis, sont devenues toutes réglementaires. Aujourd'hui, il est si largement pourvu à tout, qu'un colonel n'aurait qu'à se croiser les bras si, en tout ce qui a rapport au commandement et au moral, l'imprévu et les soins n'étaient pas de tous les instants. »

[174]

Le Ministre de la guerre au chef de la 33e demi-brigade d'infanterie de ligne. — 22 mars 1802.

« Le général Mortier m'a rendu compte, citoyen, de la revue d'inspection qu'il a faite, le 12 ventôse dernier, de la demi-brigade que vous commandez. J'ai vu avec satisfaction que ce corps est animé d'un bon esprit, que la discipline y est bien observée, la tenue régulière, et que l'établissement d'une bibliothèque militaire que vous avez formée, procure aux officiers, qui d'ailleurs sont remplis de zèle, les moyens de se livrer à l'étude, et de perfectionner l'instruction. Je ne puis, cependant, vous dissimuler que j'ai appris, avec peine, que la masse d'entretien avait été grevée d'une foule de dépenses qui ne doivent pas être à sa charge. Comme président du conseil d'administration vous devez veiller à ce que l'on apporte la plus grande économie dans l'emploi des fonds, puisque le bien-être des militaires que vous commandez en dépend. Je me ferai rendre compte des diverses propositions que l'inspecteur général m'a transmises, et j'y aurai égard si elles sont fondées. Vous devez, d'ailleurs, compter sur la sollicitude du Gouvernement; il pourvoira aux besoins de votre corps, qui seront dûment constatés. Faites connaître aux chefs de bataillons, au quartier-maître et au capitaine d'habillement, que l'inspecteur général m'en a fait un rapport avantageux. J'ajoute, avec plaisir, qu'il m'a annoncé que c'est par vos soins que l'ordre et la discipline sont rétablis dans la demi-brigade, et je vous engage à suivre ponctuellement les ordres qu'il vous a laissés après sa revue. »

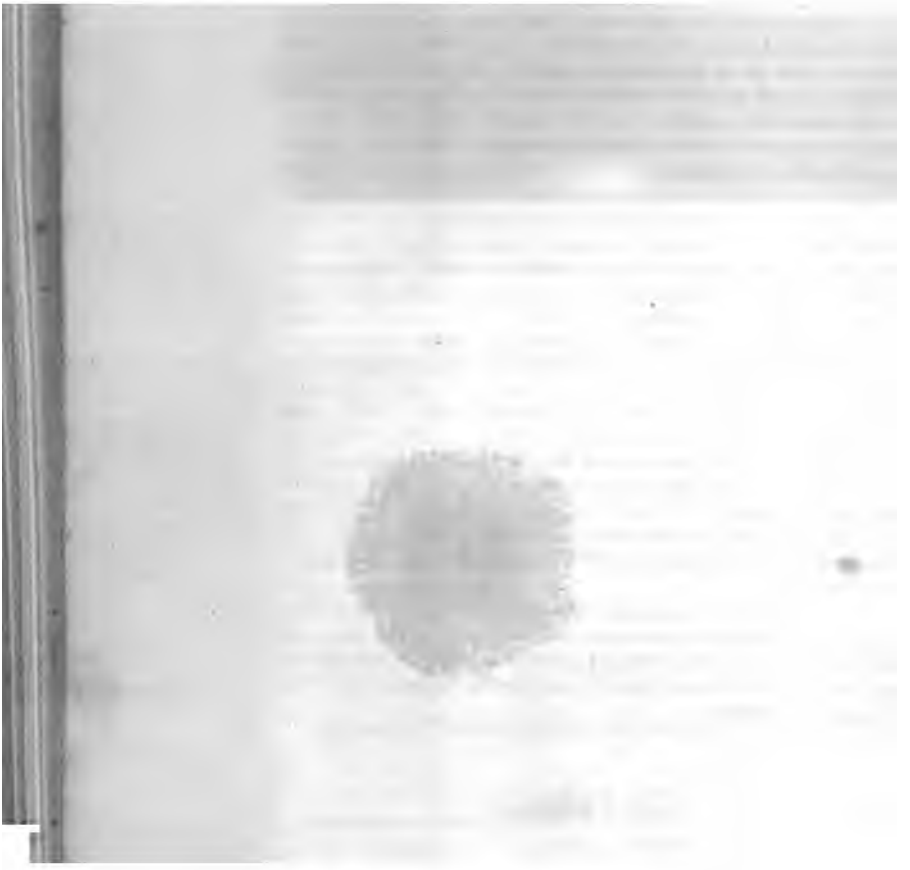

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le tome deuxième ; concordance entre les articles du texte et les pièces justificatives.

N.os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
	CHAPITRE HUITIÈME.	
	Intervalle entre la 1re et la 2e coalition, 1798. — *Italie.*	
I	Expédition d'Egypte [1].	7
II	Expédition contre la Suisse.	9
III	Armées de cette époque.	11
IV	Une nuée d'agents avides fond sur l'Italie et seconde les intrigues de la coalition.	13
V	Nouvelle situation de l'Autriche en Italie. . .	15
VI	Berthier envahit les États de l'Eglise et est remplacé par Masséna.	17
VII	Masséna commande à Rome.	21
VIII	Insurrections de Mantoue [3].	27
IX	Départ de Mantoue du 1er bataillon de la 33e. .	34
X	Le Directoire s'émeut des insurrections de troupes [2].	38
XI	Centre insurrectionnel de Pignerol, Novarais et Carosio contre le roi de Sardaigne, auquel la République ligurienne déclare la guerre [4].	42
XII	Il ne faudrait pas juger Brune d'après ces événements politiques.	47
XIII	Motifs donnés en sa faveur [6].	49
XIV	Le roi de Sardaigne livre à Brune la citadelle de Turin.	52
XV	Le général Lahoz.	56
XVI	Mademoiselle Raucourt à Milan.	59
XVII	Situation du Directoire.	63

N^os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
XVIII	Joubert général en chef de l'armée d'Italie [8].	64
XIX	Le général Mack, avec les Napolitains, marche sur Rome, évacué par Championnet.	66
XX	État de l'armée d'Italie [5], [9], [10], [11], [15], [17].	69
XXI	Occupation de Turin ; renonciation de Charles-Emmanuel [12].	81
XXII	Commandement des provinces de Verceil et de Bielle par le chef de bataillon Roguet [13], [14].	83
XXIII	Sous Joubert, l'organisation piémontaise progresse.	85
XXIV	Cette année offre, par des faits différents, autant d'instruction que les précédentes.	86

CHAPITRE NEUVIÈME.

Deuxième coalition. — Campagne de 1799. — *Italie.*

XXV	Détails sur l'armée	93
XXVI	Une deuxième coalition se prépare.	94
XXVII	Notre situation.	99
XXVIII	Schérer, général en chef.	102
XXIX	Le général en chef.	104
XXX	Plans de Schérer.	106
XXXI	Bataille de Saint-Lucio.	108
XXXII	Bataille de Vérone.	111
XXXIII	Retraite de l'armée sur l'Adda.	113
XXXIV	Arrivée des Russes sur l'Oglio, bataille de Cassano.	114
XXXV	Insurrections sur nos flancs et derrières ; les garnisons capitulent [18], [138].	117
XXXVI	Communications de Gênes et de l'armée avec la France, interceptées par les Anglais et l'insurrection piémontaise [18].	118
XXXVII	Le comte Ricardi assiége la Piève.	122
XXXVIII	Le commandant Roguet, chargé de rétablir les communications de l'armée [19].	124

N.os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
XXXIX	Proclamation du commandant Roguet aux Liguriens [20].	128
XL	Organisation de la petite armée ligurienne [22].	130
XLI	Le projet de capitulation de la Piève échoue [22], [24], [25].	132
XLII	Organisation des cinq colonnes pour le mouvement du 28 mai [26], [27], [28], [29], [30], [31].	135
XLIII	Conséquences de ces mouvements [32], [33], [34], [35], [36], [37], [38], [39], [40], [43], [137].	138
XLIV	Le général en chef Moreau nomme Roguet chef de brigade, et le charge du commandement du Ponent, de la Ligurie et de la vallée d'Oneille [41], [42].	140
XLV	Le général Moreau charge le chef de brigade Roguet d'une enquête sur ce qui s'était passé dans la vallée d'Oneille, depuis son départ [44].	142
XLVI	Expédition du chef de brigade Roguet sur Ponte-di-Nova ; positions occupées par la gauche de l'armée d'Italie [45], [46], [47], [48], [49], [50], [51], [52], [53], [54], [55], [56], [57], [58], [59], [60], [61].	146
XLVII	Macdonald évacue le royaume de Naples [21], [23], [62].	149
XLVIII	Nécessité de la réunion du commandement pour deux armées dont les opérations sont liées [62].	151
XLIX	Bataille de la Trébia ; jonction des deux armées de Naples et d'Italie [62], [138]. . . .	153
L	Redditions de toutes nos places [76], [83], [87], [89], [90], [93].	156
LI	Mouvements dans la première et la deuxième quinzaine de juillet [63], [64], [65], [66], [67], [68], [69], [70], [71], [72], [73], [74], [75], [77], [78], [79], [80], [81], [82], [84], [85], [86], [88], [91], [92], [95].	159
LII	Le Directoire songe à placer Joubert à la tête du Gouvernement.	163

N^os^ des articles.	Sommaires des articles.	Pages
LIII	Joubert.	166
LIV	Joubert, étonné de la fâcheuse situation de l'armée, se décide néanmoins à attaquer [94], [95], [97], [98], [99].	167
LV	Le chef de brigade Roguet, chargé de lier l'armée avec la rivière de Gênes.	172
LVI	Bataille de Novi [101].	173
LVII	Le chef de brigade Roguet chargé de la défense du haut Tanaro et de la vallée d'Oneille [99], [100], [101]..	177
LVIII	Brillant combat de Novi; départ de Moreau pour l'armée du Rhin.	181
LIX	Le général Moreau [138].	182
LX	La situation, en août et jusqu'au 22 septembre, ne s'améliore pas [102], [103], [104], [105], [106], [107], [108], [109], [110], [113], [114], [115], [116], [117], [118], [119]. . .	189
LXI	Le général Championnet commande les armées des Alpes et d'Italie [111], [112], [113]. . .	194
LXII	Le chef de brigade Roguet obtient d'être déchargé de son commandement territorial. . .	196
LXIII	Bataille de Fossano [120], [121], [122], [124]. .	200
LXIV	La 33^e^ se porte aux redoutes de Céva pour couvrir la marche des divisions Lemoine et Victor; retraite de l'armée de Gênes vers Coni; brillant combat de Saint-Cyr à Novi.	204
LXV	Démission des sous-officiers de la 33^e^ [123]. .	205
LXVI	Occupation des redoutes de Céva [124].	210
LXVII	Le général Lahoz; belle défense d'Ancône par le général Monnier..	212
LXVIII	Championnet prépare l'évacuation de la rivière de Gênes.	214
LXIX	Misère de l'armée [125], [126], [127], [128]. .	217
LXX	Désertions en masse des soldats [129], [130], [131], [132], [133], [134], [136].	219
LXXI	Léon Aune appelé à Paris comme officier de la garde des consuls.	222
LXXII	Positions de l'armée à la fin de la campagne [135].	223

N^os^ des articles.	Sommaires des articles.	Pages.

CHAPITRE DIXIÈME.

Deuxième coalition.— Campagne de 1800. *— Italie et garnison de Paris.*

LXXIII	Situation de l'armée d'Italie ; mort de Championnet.	229
LXXIV	Arrivée de Masséna [139], [140].	231
LXXV	Le chef de brigade Roguet chargé de la défense des débouchés de la vallée du Tanaro. . . .	235
LXXVI	Masséna [157].	240
LXXVII	Situation des Autrichiens.	242
LXXVIII	Séparation du général Suchet.	245
LXXIX	Masséna tente de rallier sa gauche	248
LXXX	Le chef de brigade Roguet enlève la position de Murialdo.	250
LXXXI	Attaque des retranchements de Ronchi de Maglio..	251
LXXXII	Retraite résolue sur Borghetto.	252
LXXXIII	Retraite en arrière de Mallare.	253
LXXXIV	Mélas se détermine enfin à déboucher à la fois sur la vallée d'Oneille et par le col de Tende [156].	255
LXXXV	La colonne du chef de brigade Roguet, abandonnée, se fait jour à travers l'ennemi. . . .	257
LXXXVI	Retraite sur la rive droite du Var [158]. . . .	258
LXXXVII	Dispositions de Mélas.	261
LXXXVIII	Reconnaissance de l'armée autrichienne.	263
LXXXIX	Le chef de brigade Roguet expose au Premier consul l'état de la 33^e^.	265
XC	Affaires des 20 et 21 mai en avant de la tête du pont du Var [161].	266
XCI	Mélas rétrograde sur la Sesia [160].	267
XCII	Masséna se surpasse à Gênes [162], [163]. . .	268
XCIII	Retraite et perte des Autrichiens.	269
XCIV	La 33^e^ ne fait plus partie de l'armée d'Italie. .	272
XCV	Masséna est obligé de se rendre [163], [164]. .	273
XCVI	Campagne de Marengo [159].	275

N^os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
XCVII	Dispositions prises pour les approvisionnements de l'armée de réserve.	278
XCVIII	Hohenlinden : paix avec l'Autriche.	281
XCIX	Le Premier consul s'occupe de relever la discipline et le moral de l'armée.	283
C	Le Premier consul revoit la 33^e^ aux Tuileries (175).	289
CI	Ressources pour réorganiser l'effectif de la 33^e^ ; détails en apparence puérils, quoique essentiels.	290
CII	Nécessité de donner l'exemple et de combattre l'esprit d'opposition.	293
CIII	Préliminaires de l'organisation de la 33^e^ [166].	297
CIV	Première organisation [165], [167].	300
CV	Autorité rendue à chaque grade selon son importance [170].	302
CVI	Machine infernale.	305
CVII	Passage difficile des habitudes de guerre à celles de paix.	308
CVIII	Prodiges dont nous sommes journellement témoins à Paris	310

CHAPITRE ONZIEME.

Fin de la deuxième coalition. — 1801. *Garnison de Paris.*

CIX	Paix de Lunéville.	315
CX	Les Anglais.	316
CXI	L'Égypte évacuée.	318
CXII	Malheurs de l'ancien régime à réparer.	321
CXIII	Bernadotte ; le colonel Marbot.	324
CXIV	Paix d'Amiens.	325
CXV	Politique extérieure.	328
CXVI	Concordat.	330
CXVII	Avancement dans la 33^e^ [171].	332
CXVIII	Corps des sous-officiers.	335
CXIX	Tenue [173].	337
CXX	Les vestes blanches.	340
CXXI	Masse des services payés.	343

N^os^ des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
CXXII	Masse pour les sous-officiers promus, et tenue des officiers [169].	346
CXXIII	Masse d'habillement des officiers [169].	348
CXXIV	Instruction.	351
CXXV	Instruction de détail.	354
CXXVI	Manœuvres.	356
CXXVII	Différents ordres reçus [174].	360
CXXVIII	Ce qu'avait accompli le Premier consul.	362

CHAPITRE DOUZIÈME.

Paix d'Amiens. — Garnison de Paris, 1802.

CXXIX	Petite intrigue.	369
CXXX	Expédition de Saint-Domingue.	372
CXXXI	Le général Decaen capitaine général dans l'Inde.	374
CXXXII	Service solennel à Notre-Dame à l'occasion du Concordat.	375
CXXXIII	Le Premier consul fait exécuter un jeu de théorie.	378
CXXXIV	Études diverses sur les formations défensives.	380
CXXXV	Paix d'Amiens.	389
CXXXVI	Les émigrés amnistiés.	391
CXXXVII	Consulte de Lyon.	393
CXXXVIII	Légion d'honneur.	395
CXXXIX	Consulat pour 10 ans : consulat à vie.	397
CXL	Le Premier consul se fait rendre compte de l'organisation de la 33^e^.	399
CXLI	Détails du service en 1802 [172].	401
CXLII	Tâche difficile du chef de l'État après une telle désorganisation morale et matérielle.	404
CXLIII	Principaux travaux politiques, civils et administratifs du Premier consul.	408

CHAPITRE TREIZIÈME.

Rupture de la paix d'Amiens. — Garnison de Paris, 1803.

CXLIV	Bal chez Moreau.	415
CXLV	Bibliothèque de la 33^e^ [168].	416
CXLVI	Écoles de la 33^e^.	421

N^os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
CXLVII	Le sous-lieutenant Filangieri [179].	428
CXLVIII	Le général Leclerc; garde consulaire; inspections.	432
CLXIX	La 33^e quitte la garnison de Paris.	434
CL	Rupture avec l'Angleterre.	437
CLI	Léon Aune.	441
CLII	Voyage de Belgique.	445
CLIII	Le chef de brigade Roguet nommé général [176].	450
CLIV	Camps [177], [178].	453
CLV	Ce qu'a accompli le Premier consul pendant cette année.	457

APPENDICE DU TOME DEUXIÈME.

ARTICLES AUXQUELS SE RAPPORTENT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] Schérer au général Fontbonne. 15 février 1798. . . . 465
[2] Le Directoire exécutif à l'armée d'Italie. 9 mars 1798. — X. 465
[3] Gouvion Saint-Cyr, commandant à Rome, au général Brune. 15 avril 1798. — VIII. 467
[4] Le chef de brigade Laval au général en chef. 29 avril 1798. — XI. 469
[5] Le ministre de la guerre aux commissaires du Directoire exécutif. 7 juillet 1798. — XX. 469
[6] Affaires des 16 et 29 septembre 1798 à Turin. — XIII. 470
[7] Le général en chef Bonaparte au Directoire. 27 octobre 1798. 474
[8] Situation de l'armée d'Italie, remise par le Directoire à Joubert. 31 octobre 1798. — XVIII. 474
[9] Extrait des registres des délibérations du Directoire. 4 décembre 1798. — XX. 475
[10] Arrêté du Directoire. 7 septembre 1798. — XX. . . 476
[11] Le Directoire exécutif au ministre de la guerre. Paris, 5 décembre 1798. — XX. 476
[12] Joubert, général en chef, au Directoire exécutif. Turin, 12 décembre 1798. — XXI. 476

N°° des articles. Sommaires des articles. Pages.

[13] F. Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade, commandant des provinces de Verceil et de Bielle, au peuple des deux provinces. Verceil, 15 décembre 1798. — XXII. 477

[14] Le citoyen Charles-Joseph, par la miséricorde divine, cardinal-prêtre de la Sainte-Église romaine, évêque de Verceil, aux fidèles de son diocèse. — 21 décembre 1798. — XXII. 478

[15] Le Directoire exécutif au général en chef de l'armée d'Italie. 3 janvier 1799. — XX. 479

[16] Le général Moreau, commandant la gauche de l'armée, a prononcé le discours suivant lors de l'anniversaire du dernier roi de France. 21 janvier 1799. — LIX. 480

[17] Ordre de l'armée. 30 janvier 1799. — XX. 480

[18] Le général de division Dessolles, chef de l'état-major général, au ministre de la guerre de la République française. Gênes, 17 mai 1799. — XXV, XXVI. . 481

[19] Le général de division Lapoype, commandant à Gênes, au chef de bataillon Roguet. 18 mai 1799. — XXXVIII. 483

[20] F. Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade de ligne, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, aux citoyens de la rivière du Ponent et de la Ligurie. Finale, 20 mai 1799. — XXXIX. 483

[21] Macdonald, général en chef de l'armée de Naples. Sienne, 22 mai 1799. — XLVII. 484

[22] Le chef de bataillon Roguet au général de division Lapoype. Albenga, 22 mai 1799. — XL, XLI. . . . 484

[23] Macdonald, général en chef de l'armée de Naples. Sienne, 22 mai 1799. — XLVII. 486

[24] Le chef de bataillon Roguet au commandant de la Piève. Albenga, 22 mai 1799. — XLI. 487

[25] Roguet, chef de bataillon, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, au général de division Lapoype, commandant en Ligurie. Albenga, 22 mai 1799. — XLI. 488

[26] F. Roguet, commandante le truppe francese, e Liguri al Levante d'Oneglia radunate, ai popoli delle giu-

N°s des articles. Sommaires des articles. Pages.

risdizioni del centa et delle sude. Al borgo di Ranzo, 24 mai 1799. — XLII. 489

[27] Le chef de bataillon Roguet au général Poujel. Borgo Ranzo, 24 mai 1799. — XLII. 490

[28] Le chef de bataillon Roguet au général de division Lapoype. Borgo Ranzo, 24 mai 1799. — XLII. . 491

[29] Il ministro di polizia al cittadino Francesco Roguet, capo di battaglione, commandante le troppo radunate el Levante d'Oneglia. Genova, 24 maggio 1799. XLII. 492

[30] Le chef de bataillon Roguet au général Pérignon. 24 mai 1799. — XLII. 493

[31] Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au citoyen Roguet, chef de bataillon, commandant les troupes françaises et liguguriennes à l'expédition d'Oneille. 25 mai 1799. — XLII. 493

[32] Le général Lapoype, commandant la division de l'aile droite de l'armée, au chef de bataillon Roguet, commandant les troupes sur Oneille. 26 mai 1799. — XLIII. 494

[33] Roguet, chef de bataillon, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, à l'administration centrale de Capo delle Mele. 27 mai 1799.—XLIII. 495

[34] Le chef de bataillon Roguet aux municipalités d'Oneille. 27 mai 1799. — XLIII. 495

[35] Le général de division Lapoype, commandant en Ligurie. Gênes, 28 mai 1799. — XLIII. 496

[36] Le général Dessolles au chef de bataillon Roguet. Gênes, 30 mai 1799. — XLIII. 496

[37] Il ministro della polizia al cittadino Roguet, capo de battaglione nella 33e mezzo brigata, commandante la colonna a Levante, nella spedizione di Oneglia. Genova, el 31 maggio 1799. — XLIII. 496

[38] Le général Lapoype, commandant en Ligurie, d'après les dispositions arrêtées par le général Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée. Gênes, 31 mai 1799. — XLIII. 497

[39] Roguet, chef de bataillon à la 33e demi-brigade d'in-

N^os des articles. Sommaires des articles. Pages.

fanterie de bataille, commandant la colonne du Levant à l'expédition d'Oneille, au général Pérignon. Port-Maurice, 1^er juin 1799. — XLIII. . . . 497

[40] Le général commandant le département des Alpes-Maritimes au général Quantin, commandant la 8^e division militaire, à Marseille. Port-Maurice, 1^er juin 1799. — XLIII. 500

[41] Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de bataillon Roguet. Gênes, 4 juin 1799. — XLIV. 502

[42] Le général en chef Moreau. Gênes, 11 juin 1799. — XLIV. 502

[43] Extrait des *Victoires et Conquêtes des Français*, tome X, pages 263 et 269. 1799. — XLIII. 503

[44] Dessolles, général de division, chef de l'état-major général, au citoyen Roguet, chef de brigade. Gênes, 11 juin 1799. — XLV. 503

[45] Le chef de brigade Roguet au général Pérignon. Albenga, 14 juin 1799. — XLVI. 504

[46] Il commissario de guerre à Albenga, al generale Pérignon, 15 juin 1799. — XLVI. 505

[47] Le chef de brigade Roguet au général Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée d'Italie. Port-Maurice, 16 juin 1799. — XLVI. 506

[48] Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet, commandant la rivière du Ponent de la Ligurie. Gênes, 16 juin 1799. — XLVI. 507

[49] Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet, commandant la rivière du Ponent de Gênes. Gênes, 17 juin 1799. — XLVI. 509

[50] Le chef de brigade Roguet au général Laboissière. Camp de Caprauna, 19 juin 1799. — XLVI. 510

[51] Le chef de brigade Roguet au général Pérignon. Camp de Caprauna, 19 juin 1799. — XLVI. 511

[52] Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet, com-

Nos des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
	mandant dans le Ponent de la Ligurie à Oneille. Gênes, 19 juin 1799. — XLVI.	512
[53]	Le chef de brigade Roguet au général Laboissière. Camp de Capraunetta, 20 juin 1799. — XLVI. . .	512
[54]	Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet. Gênes, 20 juin 1799. — XLVI.	513
[55]	Le général de division Pérignon, commandant l'aile droite de l'armée, au chef de brigade Roguet. Gênes, 23 juin 1799. — XLVI.	513
[56]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière. Albenga, 26 juin. — XLVI.	514
[57]	Le chef de brigade Roguet au général Pérignon. Albenga, 26 juin 1799. — XLVI..	515
[58]	F. Roguet, capo di brigata, commandante il Ponente della Liguria, la citta, e valle d'Oneglia, ai popoli della valle del Tanaro. Albenga, 28 junio 1799. — XLVI.	516
[59]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière. La Piève, 29 juin. — XLVI.	516
[60]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière, à Voltri. Orméa, 1er juillet 1799. — XLVI.	517
[61]	Le général de division Pérignon, commandant l'aile gauche de l'armée, au chef de brigade Roguet, commandant dans la vallée et le pays d'Oneille. Savone, 2 juillet 1799. — XLVI.	518
[62]	Moreau, général en chef, au Directoire exécutif. Corrégliano, 7 juillet 1799. — XLVII, XLVIII, XLIX..	519
[63]	Le général de division Pérignon, commandant l'aile gauche de l'armée, au général de division Laboissière. Arbissola supérieure, 21 messidor an VII. — LI.	523
[64]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Pérignon, commandant l'aile gauche de l'armée. Port-Maurice, 11 juillet. — LI.	523
[65]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire	

N^os des articles.	Sommaires des articles.	Pages.
	Laboissière, commandant la 2^e division de l'aile gauche. Port-Maurice, 11 juillet 1799. — LI. . . .	524
[66]	Le chef de brigade Roguet au général Dessolles, chef de l'état-major général. Port-Maurice, 13 juillet 1799. — LI.	525
[67]	Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. Port-Maurice, 13 juillet. — LI.	526
[68]	Le chef de brigade Roguet au général divisionnaire Laboissière. Port-Maurice, 13 juillet. — LI.	527
[69]	Le chef de brigade Roguet au peuple de la vallée d'Oneille. 14 juillet 1799. — LI.	527
[70]	Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. 16 juillet. — LI.	529
[71]	Le chef de brigade Roguet au commissaire du gouvernement ligurien. 16 juillet 1799. — LI.	529
[72]	Le chef de brigade Roguet, ordre du jour. 19 juillet. — LI.	529
[73]	Le chef de brigade Roguet au général Dessolles. 19 juillet 1799. — LI.	530
[74]	Le chef de brigade Roguet au ministre de la police ligurienne. 19 juillet 1799. — LI.	530
[75]	Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. 19 juillet. — LI.	531
[76]	Le général Chasseloup, commandant le génie, au ministre de la guerre. Gênes, 21 juillet 1799. — L. .	531
[77]	Suchet, général de division, chef de l'état-major général, au citoyen Roguet, chef de la 33^e demi-brigade, à Piève, par le Port-Maurice. Conegliano, 21 juillet 1799. — LI.	532
[78]	Le chef de brigade Roguet au citoyen Bonnet, commandant la 33^e. Marsecco, 23 juillet 1799. — LI. .	533
[79]	Le chef de brigade Roguet au commandant de l'avant-garde de l'aile gauche. Marsecco, 23 juillet 1799. — LI.	533
[80]	Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. Bagnasco, 24 juillet 1799. — LI.	533
[81]	Le chef de brigade Roguet au capitaine commandant l'avant-garde de l'aile gauche. Marsecco, 23 juillet 1799. — LI.	534

N°s des articles. Sommaires des articles. Pages.

[82] Le chef de brigade Roguet au ministre de la police de la République ligurienne. Bagnasco, 27 juillet. — LI. 534

[83] Le général en chef Moreau au ministre de la guerre. Armée d'Italie, 25 juillet 1799. — L. 535

[84] Le chef de brigade Roguet aux habitants de la vallée du Tanaro. Bagnasco, 25 juillet 1799. — LI. 535

[85] Le chef de brigade Roguet à l'administration juridictionnelle d'Albenga. Bagnasco, 25 juillet. — LI. . . 536

[86] Le chef de brigade Roguet au peuple de Garressio. Bagnasco, 26 juillet. — LI. 537

[87] Championnet, général en chef de l'armée des Alpes, au ministre de la guerre. Grenoble, 26 juillet 1799. — L.. 537

[88] Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. Bagnasco, 26 juillet. — LI. 538

[89] Championnet, général en chef de l'armée des Alpes, au ministre de la guerre. Grenoble, 26 juillet 1799. — L.. 539

[90] Le général Chasseloup-Laubat, commandant en chef le génie de l'armée d'Italie, au ministre de la guerre. Gênes, 27 juillet 1799. — L. 540

[91] Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. 30 juillet. — LI. 541

[92] Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. 30 juillet. — LI. 541

[93] Le baron de Mélas, commandant général de l'armée impériale, à la brave jeunesse piémontaise. Turin, 28 juillet 1799. — L. 541

[94] Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, aux membres composant le Directoire exécutif. Nice, 30 juillet 1799. — LIV. 542

[95] Le chef de brigade Roguet à l'adjudant général Préval. Bagnasco, 31 juillet 1799. — LI. 544

[96] Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, au citoyen Bernadotte, ministre de la guerre. Gênes, 5 août 1799. — LIV.. 544

[97] Le chef de brigade Roguet au commandant de la 33e demi-brigade. 5 août 1799. — LIV. 545

N^os des articles. Sommaires des articles. Pages.

[98] Suchet, général de division, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, au ministre de la guerre. Gênes, 6 août 1799. — LIV. 545

[99] F. Roguet au général commandant le corps de troupes austro-russes qui entreront à Acqui. Acqui, 16 août 1799. — LVII. 547

[100] F. Roguet à la municipalité d'Acqui. 16 août 1799. — LVII. 547

[101] Moreau, général en chef, au Directoire exécutif. Voltagio, 17 août 1799. — LVI. 547

[102] Le chef d'état-major général de l'armée d'Italie au chef de brigade Roguet. 28 août 1799. — LX. . . . 550

[103] Il Direttorio esecutivo. 18 agosto 1799. — LX. 551

[104] Suchet, général de division, chef de l'état-major général: instruction pour le citoyen Roguet, chef de la 33^e demi-brigade. Cornegliano, 18 août 1799. — LX. 551

[105] Le chef de brigade Roguet au général Suchet. 24 août 1799. — LX. 552

[106] Le chef de brigade Roguet au général Lemoine. 24 août 1799. — LX. 553

[107] Le chef de brigade Roguet au chef de bataillon Carlier. Août 1799. — LX. 553

[108] Le général de division Victor au Directoire exécutif. Finale, 25 août 1799. — LX. 554

[109] Le chef de brigade Roguet au chef de l'état-major général. 26 août 1799. — LX. 555

[110] Le chef de brigade Roguet au général en chef. 27 août 1799. — LX. 556

[111] Circulaire du chef de brigade Roguet. 28 août 1799. — LXI. 557

[112] Le chef de brigade Roguet au commissaire des guerres. 28 août 1799. — LXI. 557

[113] Le chef de brigade Roguet au général Charpentier. 31 août 1799. — LX. 558

[114] Le chef de brigade Roguet au chef de l'état-major. 1^er septembre 1799. — LX. 558

[115] Le chef de brigade Roguet au chef de l'état-major général. 2 septembre 1799. — LX. 560

N^os des articles. Sommaires des articles. Pages.

arrivée aux corps auxquels ils étaient destinés, par le sous-chef d'état-major Andrieux. Nice, 21 mars 1800. — LXXIV. 594

[147] Nous, baron de Mélas, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, général de cavalerie, propriétaire d'un régiment de cuirassiers, commandant général de l'armée impériale royale apostolique en Italie, à l'armée. Turin, 29 mars 1800. — LXXVII. 594

[148] Le chef de brigade Roguet au général Compans. Zuccarello, 30 mars 1800. — LXXV. 595

[149] Le Premier consul de la République au général Berthier. Paris, 2 avril 1800. — LXXVII. 596

[150] Nous, baron de Mélas, commandeur, etc., etc., au peuple génois. Acqui, 4 avril 1800. — LXXVII. . 596

[151] Saint-Ambrois, général des armées de Sa Majesté le roi de Sardaigne, commandant les populations des vallées du Tanaro et d'Oneille, aux braves Oneillois, amis de l'honneur et de la gloire, soutiens de notre sainte religion, au peuple connu par sa loyauté, son dévouement à l'auguste famille de Savoie et à la patrie. 6 avril 1800. — LXXVIII. 597

[152] Le chef de brigade Roguet au général Compans. 6 avril 1800. — LXXVIII. 597

[153] Carnot, ministre de la guerre, au général en chef Masséna. Paris, 9 avril 1800. — LXXVI. 598

[154] Le chef de brigade Roguet au général Bonaparte. 20 avril 1800. — LXXXIII. 600

[155] Masséna, général en chef de l'armée d'Italie, au peuple ligurien. Gênes, 28 avril 1800. — XCII. . . 600

[156] Le lieutenant général Suchet, commandant le centre de l'armée d'Italie, à la garnison de Savone. Pietra, 27 avril 1800. — LXXXIV. 601

[157] Itinéraire des principaux passages des Alpes en Italie. 6 mai 1800. — LXXVI. 601

[158] Le général Suchet au général Masséna. Nice, 10 mai 1800. — LXXXVI. 603

[159] Berthier, général en chef, à l'armée de réserve. San-Branchio, 15 mai 1800. — XCVI. 606

Nos des articles. Sommaires des articles. Pages.

[160] Le Premier consul au général Suchet. Saint-Remi, 10 mai 1800. — XCI.. 606

[161] Le général Suchet au citoyen Roguet, chef de la 33e demi-brigade. Saint-Laurent-du-Var, 22 mai 1800. — XC. 606

[162] Lettre interceptée du commandant de Coni. 3 juin 1800. — XCII. 607

[163] M. Hatzer, aide de camp du général Mélas, à la baronne de Mélas. Turin, 4 juin 1800. — XCII, XCV. 608

[164] Le général Mélas au général comte de Cige, vice-président du conseil aulique de guerre. Turin, 5 juin 1800. — XCV. 608

[165] Instruction pour le chef de bataillon de la 33e demi-brigade chargé du détail, en exécution de l'arrêté des consuls. 27 août 1800. — CIV. 610

[166] Le chef de brigade Roguet au Premier consul. Paris, 13 septembre 1800. — CIII. 611

[167] Questions posées à l'inspecteur Chadelas par le chef de brigade Roguet. 17 septembre 1800. — CIV. . . 611

[168] Règlement fait par les officiers de la 33e demi-brigade pour la formation d'une masse de secours et d'une bibliothèque. Paris, 25 septembre 1800. — CXLV. 612

[169] Règlement fait par les officiers de la 33e demi-brigade pour l'établissement d'une masse d'habillement. 25 septembre 1800. — CXXII, CXXIII. 613

[170] Ordre du chef de brigade Roguet, de la 33e, pour les appels. 6 décembre 1800. — CV.. 615

[171] Ordre à observer dans la 33e demi-brigade pour la nomination aux grades de sous-officiers et caporaux. 8 décembre 1800. — CXVII. 616

[172] Havre-sac en 1800. — CXLI. 618

[173] Tenue de la 33e demi-brigade. — CXIX. 618

[174] Le ministre de la guerre au chef de la 33e demi-brigade d'infanterie de ligne. 22 mars 1802. — CXXVII.. 619

[175] Brevet du chef de brigade Roguet. — C. 620

[176] Le ministre de la guerre au citoyen Roguet, chef de la 33e demi-brigade de ligne. Paris, 2 septembre 1803. — CLIII.. 621

N.° des articles. Sommaires des articles. Pages.

177] Ordres du Premier consul pour les camps. 1803. — CLIV. 622

178] Le général Filangieri, prince de Satriano, au général Roguet. Naples. 29 juin 1838. — CXLVII. . 622

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02612 2

DC
146
.R73
v.2

Roguet

Mémoires militaires

014264